L'LIBERTÉ ET LE PATRIOTE
Vol.
ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 15 MAI 1964
PRIX 10c



L'hon. juge Alfred Monnin

M. Robert Choquette

M Dumont Lepage

M. Raymond Bernier

L'Association Canadienne des Educateurs de Langue française tiendra une session d'études patriotiques à Ottawa, les 15 et 16 mai courant.

Sous le titre général de "Notre Visage Français à la veille d'un Centenaire", on étudiera en six commissions les sujets suivants: "Le français dans le commerce", "Le français dans l'industrie", "Le français en regard de la publicité et du tourisme", "Le français et les loisirs", "Le français et la toponymie" et "Le français dans le domaine culturel".

L'hon. juge Alfred Monnin, de St-Boniface, (en haut à gauche) donnera la causerie au déjeuner, le samedi midi, sur le sujet "Le visage français dans les villes canadiennes-françaises des provinces à population majoritaire anglaise". M. Robert Choquette (en haut à droite) donnera la conférence inaugurale sur "Pourquoi extérioriser nos caractéristiques françaises". M. Dumont Lepage, de Gravelbourg, (en bas, à gauche) présidera une commission. M. Raymond Bernier (en bas, à droite) est le délégué de l'AECFM. Le R. P. R. Durocher, O.M.I., y représentera "La Liberté et le Patriote". Les séances auront lieu à l'Université d'Ottawa, à la Faculté des Sciences.

L'édifice Eiffel Towers devient "La Tour Eiffel"

Les Agences Globe, gérant des locations, ont décidé de retrancher le nom "Eiffel Towers" qui avait été choisi pour désigner les nouveaux blocs-appartements de la rue Goulet à St-Boniface. On y substituera le nom "La Tour Eiffel", les deux structures étant distinguées l'une de l'autre par les lettres "A" et "B".

Ce geste qui ajoutera au cachet français de la ville cathédrale a été décidé à la suite d'une intervention aimable de la part de Mme Henri Lane, de St-Boniface, dont l'intérêt pour les choses historiques est bien connu. Il a suffi d'un coup de téléphone à M. S. Morantz, président des agents, pour régler la question.

"La Tour Eiffel" sera un édifice à deux blocs distincts, atteignant une hauteur de dix étages, entre les rues Traverse et Braemar, sur la rue Goulet. On y trouvera 102 logis, des plus modernes, avec piscine intérieure et salle de récréation communes. La construction d'un bloc est en marche, celle de l'autre débutera à l'automne. Cette construction fait partie d'un plan général dont la réalisation rivalisera avec celle du Parc Polo à Winnipeg.

Bravo, Mme Lane!

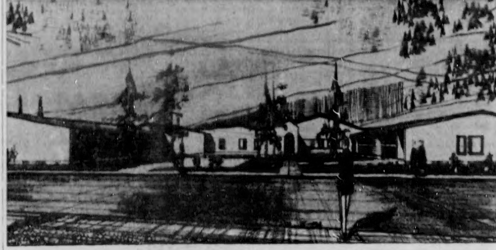
Décoration à deux officiers de langue française de Winnipeg

Les quartiers généraux de l'Armée canadienne viennent d'annoncer l'octroi de la première agrafe de la décoration des Forces Armées Canadiennes à deux officiers de langue française du district militaire de la région de Winnipeg. Ce sont: le major J.-M.-H. (Marcel) Marchessault et le capitaine Armand-P. Monette, qui ont chacun complété vingt-deux années de service dans l'armée régulière du Canada.

Le major Marchessault est présentement aviseur du personnel du 19e groupe des quartiers généraux à Winnipeg. Avant de venir dans cette ville, il servit pendant un an l'état-major des Etats-Unis au Congo. Vétéran de la seconde guerre mondiale et de celle de Corée, le major Marchessault porte aussi les décorations de Chevalier de l'Ordre de Léopold II et de la Croix de Guerre, les deux avec palmes.

Le capitaine Monette est intendant des approvisionnements pour la région manitobaine. Avant d'occuper ce poste, il fut commandant en second du Dépôt d'Ordonnance no 7 à Regina, Sask. Il fut aussi attaché à la 27e brigade canadienne à Hanovre, Allemagne occidentale.

Anciens élèves du Collège Mathieu de Gravelbourg, ces deux officiers sont parfaits bilingues.



Voici la perspective de la future demeure pour soixante heureux vieillards, laquelle doit être construite prochainement à Ste-Anne-des-Chênes. E.-J. Gaboury et Associés en sont les architectes.

L'hon. J. B. Carroll, ministre du Bien-être, a approuvé en principe le projet de construire une demeure pour personnes âgées, à Ste-Anne-des-Chênes.

C'est un groupe bénévole de citoyens reconnu sous le nom de Villa Youville Incorporée qui a pris la charge de ce projet au coût de $351,768, lequel pourra loger confortablement et à prix raisonnable, 60 personnes en dix logis pour deux, quinze logis simple, et un foyer de 25 lits pour des vieillards de santé fragile pouvant prendre soin d'eux-mêmes.

Le gouvernement provincial accordera des subventions au montant de $77,437, pour les logis, et prendra la garantie d'un prêt sur la partie hospitalière du foyer. Le ministre louangea les organisateurs et les gens de Ste-Anne qui ont déjà contribué la somme de $40,000 des $50,000 qu'ils doivent fournir à l'entreprise.

Le plan a été conçu par E.-J. Gaboury et Associés, de St-Boniface, et on doit bientôt en commencer l'exécution. Les membres-fondateurs de Villa Youville Inc. sont: le Dr R. Lafrenière, le R. P. C. Monpetit, C.Ss.R., MM. C. Chaput, J. Charrière, T. Perrin, R. Arbez et R. Smith.

Premier congrès diocésain de la Ligue des Femmes Catholiques au Manitoba

TRANSCONA — Le conseil diocésain de la Ligue des Femmes Catholiques du Canada, section française établie dans le diocèse en septembre 1962, tiendra son premier congrès annuel le mardi 26 mai 1964, en l'auditorium Assomption, 609, rue Leola, à Transcona, sous le haut patronage de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux. Des déléguées de neuf sections paroissiales de la Ligue, notamment celles des Sts-Martyrs-Canadiens, Parc Windsor; Notre-Dame de l'Assomption, Transcona; St-Pie, Letellier; Ste-Marie, St-Vital; St-Denis, Haywood; St-Antoine, Aubigny; Ste-Elisabeth; Ste-Geneviève et St-Norbert viendront prendre part aux délibérations.

Les curés, dames et demoiselles de paroisses intéressées à ce mouvement d'action catholique seront aussi les bienvenus.

Le titre du congrès est "Notre-Dame du Bon Conseil, patronne de la Ligue", et le thème "L'Education dans la société d'aujourd'hui".

Le programme se déroulera comme suit: inscription à partir de 9 h. 30 a.m.; ouverture officielle à 10 h.; levée du drapeau par la ronde de Jeannettes de la paroisse l'Assomption, suivie des adresses de bienvenue par M. l'abbé Léo Beaulieu, directeur diocésain de l'action catholique, et par M. l'abbé Henri Perron, curé de la paroisse hôtesse; souhaits de la ville par son honneur le maire de Transcona, M. Harry Fuller; des Chevaliers de Colomb par le grand chevalier du Conseil de Transcona, M. Richard Klapecki; de la Ligue des Femmes Catholiques du Canada (C.W.L.), section anglaise, par Mme Diane Boyer, présidente diocésaine; message de M. l'abbé Bernard Bélanger, aumônier diocésain de la Ligue.

Les sessions proprement dites du congrès seront présidées par Mlle Hélène Blais, présidente diocésaine. La première session comprendra les rapports annuels des officières diocésaines et des présidentes de section paroissiale. A midi 30 p.m., diner, gracieuseté de la paroisse hôtesse. Le conférencier d'honneur sera le R. P. J.-M. Soulodre, O.M.I., qui parlera du "Monde des jeunes et monde des adultes".

A 2 h. p.m., deuxième session, rapports des comités permanents diocésains et présentation des résolutions. Colloque sur le fonctionnement de la Ligue et finalement les élections.

A 5 h. p.m., messe de congrès par Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, en la nouvelle église de l'Assomption. Banquet à 6 h. p.m., en l'auditorium Assomption. Le conférencier d'honneur, Mgr Baudoux, parlera sur le thème du congrès "l'éducation dans la société d'aujourd'hui". Les souhaits des Canadiens français seront exprimés par M. Raymond Bernier, vice-président de l'AECFM. L'artiste bien connue, Mme Louise Roy-Morin se fera entendre dans quelques chants appropriés. Les maris sont invités à accompagner leur dame à ce banquet.

Le Conseil diocésain prépare depuis quelque temps ce congrès et tout indique une journée très intéressante et profitable. La paroisse hôtesse, sous la direction de la présidente de section, Mme Jacques Senez, s'organise en conséquence et réserve à chacun un chaleureux acceuil.

Les militaires pourront témoigner mais à huis clos

OTTAWA — Les militaires canadiens pourront témoigner devant la commission Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme, mais les contribuables ne sauront jamais ce qu'ils avaient à dire.

C'est ce qu'a indiqué à la Chambre le ministre associé de la Défense, M. Lucien Cardin.

La décision du ministère de la Défense de procéder de cette façon a soulevé la colère des conservateurs et des néo-démocrates.

Le député conservateur du Yukon, M. Eric Nielsen, a exigé le même privilège pour tous les citoyens qui ne voudraient pas témoigner publiquement, tandis que le chef des néo-démocrates, M. T. C. Douglas, accusait le gouvernement de considérer les militaires comme des citoyens de seconde classe.

Répondant à une question du député conservateur de Royal (N.-B.), M. Gordon Fairweather, le ministre associé de la Défense a précisé que les militaires ne pouvaient sans permission de leurs supérieurs discuter publiquement de questions militaires ou de toutes autres questions prêtant à controverse. Il a ajouté que les autorités militaires avaient rappelé à tous les hommes récemment cette directive.

42 millions de boisseaux de blé vendus à la Chine communiste

OTTAWA — Le ministre du Commerce, M. Mitchell Sharp, a fait part aux Communes, lundi, de la vente de 42,000,000 de boisseaux de blé à la Chine communiste.

Cette transaction porte à 77,400,000 boisseaux la quantité de blé vendue au régime de Pékin jusqu'à présent en vertu du second accord à long terme.

M. Sharp a annoncé que 1,000,000 de boisseaux de ce blé seront expédiés par des ports du Pacifique. Le reste prendra la route du Saint-Laurent.

Les conditions de paiement seront les mêmes que pour les ventes précédentes, soit 25 pour cent argent comptant au chargement de chaque navire et le solde à acquitter sur une période de 18 mois avec intérêt.

Par ailleurs, le ministre du Commerce a annoncé qu'il ira peut-être en Russie prochainement.

C'est ce qu'il a laissé lui-même entendre en Chambre récemment confirmant ainsi des rumeurs qui circulaient depuis quelque temps.

A une question du chef néo-démocrate, le ministre du Commerce a en effet rétorqué qu'il entendait visiter la Russie et d'autres pays de l'est de l'Europe mais que des plans définitifs n'avaient pas encore été élaborés.

Il a assuré M. Douglas cependant que si ses espoirs se réalisaient des discussions sur la vente de blé auraient priorité sur toute autre question.

"Amenez-donc Alvin" a suggéré M. Diefenbaker qui ne cesse de rappeler que c'est son ministre de l'Agriculture du temps M. Alvin Hamilton qui avait lancé définitivement la mode de la vente du blé à des pays communistes.

M. M. Cadieux devient sous-secrétaire d'Etat aux affaires extérieures

OTTAWA — Le premier ministre, M. Lester B. Pearson, a annoncé la nomination de M. Marcel Cadieux au poste de sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures en remplacement de M. Norman Robertson, devenu négociateur en chef du gouvernement dans le cadre des négociations "Kennedy".

La nouvelle a été annoncée en même temps que les nominations de trois hauts fonctionnaires à des postes supérieurs de la fonction publique.

Ainsi M. George Davidson, actuellement directeur du bureau de l'organisation du gouvernement, deviendra secrétaire du Conseil du Trésor.

Par ailleurs, M. G. G. E. Steele, actuellement secrétaire du Conseil du Trésor, devient sous-secrétaire d'Etat, un poste que tenait précédemment M. Jean Miquelon.

Ce dernier demeurera sous-régistraire général du Canada avec rang de sous-ministre et il aura la responsabilité du travail se rapportant à la loi sur les compagnies, la loi sur les marques de commerce, la loi sur les brevets, la loi sur le droit d'auteur et à certaines autres lois.

Faisant allusion à la nomination d'un nouveau sous-secrétaire d'Etat, M. Diefenbaker a laissé entendre qu'elle constituait un indice du contrôle plus serré qu'entend créer le gouvernement sur Radio-Canada.

M. Marcel Cadieux est sous-secrétaire d'Etat suppléant aux Affaires extérieures et conseiller juridique depuis 1960. Il avait été nommé sous-secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires extérieures et conseiller juridique en 1956. Il a fait du service à "Canada House" à Londres, et aux ambassades canadiennes à Paris et à Bruxelles entre 1944 et 1951.

La nomination de M. George Davidson est en accord avec la recommandation principale de la Commission royale d'enquête sur l'organisation du gouvernement, à laquelle le gouvernement, le 20 janvier, a annoncé son intention de donner suite.

Assemblées initiales des comités législatifs

Les comités législatifs inaugureront bientôt un programme bien rempli en tenant une première assemblée publique du comité permanent.

Le Comité des Services partagés, qui doit étudier la question des services partagés par les étudiants d'écoles privées dans les écoles publiques tiendra une première assemblée le 16 juin en vue de préparer des audiences publiques sur ce sujet.

OTTAWA — On apprend que le premier ministre Pearson prononcerait, dimanche à Winnipeg, un discours sur le drapeau canadien. Il ferait des révélations extrêmement importantes.

Nouveau local des Relations Extérieures

Le service des Relations Extérieures et de l'Information du ministère des Affaires culturelles du Québec est déménagé à Québec depuis le 7 mai dernier.

Toute correspondance ou demande de renseignements, informations, etc., devront être adressées au: Directeur du Service, 1530, boul. de l'Entente, Québec 6.

La Bank of Western Canada sera sous contrôle canadien

OTTAWA — Le comité du Sénat sur les banques et le commerce a reçu l'assurance de la part des fondateurs de la nouvelle Bank of Western Canada, que la banque ne tombera jamais sous une domination étrangère.

Ils ont fait cette promesse après que le sénateur conservateur ontarien Wallace McCutcheon eut fait remarquer que d'après la structure de sa charte la direction de la banque pouvait être enlevée aux Canadiens.

Un bill privé demandant l'incorporation de la banque était devant le comité pour la seconde fois.

Le sénateur McCutcheon, ancien ministre conservateur du Commerce, a révélé que trois financiers de Toronto, MM. Sinclair Stevens, James Mollard et William Bell, détiendront les actions majoritaires de la nouvelle banque dont le siège social sera à Winnipeg.

Le sénateur a révélé que les Torontois détenaient 51 pour cent des actions de la British International Finance Canada Limited. Cette firme détient 43.7 pour cent du capital proposé de la banque et est une importante actionnaire dans d'autres sociétés de finance et de prêts qui détiennent aussi des actions de la nouvelle banque.

La vente à des actionnaires étrangers des actions majoritaires de la British International Finance et des autres sociétés signifierait que la direction des affaires de la banque sortirait des mains des Canadiens.

Le parrain du bill, le sénateur Thomas Léonard, a suggéré qu'une section soit ajoutée au bill, prohibant la vente des actions à des étrangers.

M. James E. Coyne, ancien gouverneur de la Banque du Canada, qui sera le président de la nouvelle banque, a révélé qu'il est possible à des étrangers d'acheter des actions sur le marché afin d'obtenir le contrôle des banques actuelles. Il a dit qu'il espérait que des mesures seraient prises contre cette possibilité quand la loi des banques sera revisée en 1965.

Le Conseil de St-Boniface, hôte du 43e Congrès d'Etat

Le conseil des Chevaliers de Colomb de St-Boniface, hôte du congrès d'état du Manitoba du 15 au 17 mai, vient de publier un programme parfaitement bilingue qui contient une foule de renseignements, en plus des annonces publicitaires.

On y remarque d'abord les messages de Son Exc. Mgr Maxime Hermaniuk, C.Ss.R., chapelain d'Etat des Chevaliers de Colomb du Manitoba, de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, de Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, de M. Joseph-P. Guay, maire de St-Boniface, des frères L. Soenen, directeur suprême, François A. Muller, député d'Etat, Simon Duguay, député de district, Lewis J. Lavack, grand chevalier du conseil de St-Boniface, et de M. l'abbé Bernard Bélanger, aumônier.

Le comité du congrès se com-

(Suite à la sixième page)



Les commissaires de l'école consolidée no 2395 de St-Pierre-Jolys soumettront à l'approbation des contribuables, le lundi 25 mai, un règlement autorisant la vente d'obligations pour l'agrandissement de l'école. Dans un mémoire qu'ils ont présenté au Département d'Education, les commissaires donnent des renseignements précis sur l'état financier du district scolaire, sur les progrès réalisés au cours des dernières années, et sur les raisons qui obligent à procéder immédiatement à la construction. Car cet agrandissement est d'urgente nécessité: il faut de nouvelles classes, à même l'école neuve, car les enfants vont devenir de plus en plus encombrés et il faudra faire de dispendieuses réparations à la vieille annexe du couvent, ce qui serait un mauvais placement; de plus, les 250 enfants doivent présentement prendre pitoyablement leur diner dans des corridors obscurs, alors qu'une salle de jeux pourrait servir aussi à l'occasion de réfectoire. D'ailleurs le coût de cette construction (que l'on voit dans le dessin ci-dessus) n'ajoutera pas un fardeau excessif au poids actuel des taxes, et ce surplus annuel baissera dès 1968 quand les vieilles obligations seront payées. Que tous les contribuables se rendent à l'assemblée publique convoquée pour le dimanche 24 mai, à 8 h. p.m., au Centre Récréatif de St-Pierre-Jolys! Les commissaires y donneront toutes les précisions nécessaires au sujet de ce règlement. (Photo Carillon News)

M. et Mme R. St-Onge, de St-Vital, se préparent à 15 jours de prison

M. et Mme Roger St-Onge, parents de 13 enfants, se préparent à aller en prison. Ils ont été condamnés en effet en cour de police provinciale jeudi dernier pour avoir enfreint la loi de la Fréquentation Scolaire. Le magistrat G. Cousley a imposé une peine de $15 par enfant, au père et à la mère, en tout $90 ou 15 jours de prison chacun. Il leur a donné un mois pour payer ou pour lancer l'appel. Me J. O'Sullivan, principal avocat de la défense, a indiqué que l'appel serait interjecté. Cinq autres couples sont impliqués dans le procès et font face, semble-t-il à une sentence identique.

"Nous savions que nous agissions contrairement à la loi, disait Mme St-Onge, dans une interview, mais nous nous attendions à une sentence légère, que nous étions prêts à payer, car la cause en valait la peine. Maintenant nous nous préparons à aller en prison". Mme St-Onge, qui parle doucement et posément en français, communiquait ses réactions au R. P. R. Durocher, O.M.I., correspondant spécial du Service d'Information de la NCWC à l'occasion.

"Nous savons qu'ils sont ignorants, ils ne comprennent pas nos problèmes. Nous ne leur en voulons pas. A leur place nous ferions peut-être la même chose". Ainsi Mme St-Onge juge-t-elle l'opinion majoritaire dans la province, qui demeure opposée à l'aide aux écoles non publiques.

Le magistrat ayant qualifié de "terrible" l'exemple que les parents ont donné à leurs enfants, on a demandé à Mme St-Onge si les jeunes comprennent ce qui se passe. "Ils ne comprennent pas toutes les raisons de notre action", a-t-elle dit, "mais même les plus petits savent qu'il y a de l'injustice dans un système qui laisse monter leurs grands frères et soeurs dans l'autobus, sans frais, et oblige les petits à marcher". (L'école paroissiale n'ayant pas toutes les classes, trois des enfants St-Onge fréquentent l'école publique et ainsi peuvent bénéficier du transport gratuit.) "Nous leur avons expliqué que si nous allions en prison c'était pour défendre nos droits et non pas parce que nous avions commis un crime", ajoutait Mme St-Onge.

Les St-Onge comptent sur une voisine charitable et sur leur grande fille (les enfants ont de 5 à 21 ans) pour avoir soin des jeunes pendant leur emprisonnement. Ils avaient pensé payer l'amende nominale mais $90.00 c'est trop pour un homme qui n'a pas de travail régulier.

Le Dr Adam Giesinger, président de la Catholic Parish School Trustees of Manitoba, s'est dit "étonné" de la sentence, parce que le geste des parents soulevait un principe de justice et un point constitutionnel.

(Dans le jugement du Conseil Privé contre Barrett, il a été dit que l'Acte des Ecoles Publiques était valide parce qu'il n'enlevait pas les droits dont les minorités confessionnelles jouissaient avant l'Acte de l'Union du Manitoba, en matière scolaire. Comme le disait Lord McNaughten: "They (Roman Catholics) are free to conduct their schools according to their own religious tenets without molestation or interference. No child is compelled to attend a public school".)

Selon la Section 22 de l'Acte de la Fréquentation Scolaire, la sentence pour la première offense peut être un cautionnement de $100, ou bien une amende de $5 à $20, et si l'amende n'est pas payée, l'emprisonnement pendant moins de 21 jours.

★ ★ ★

Editorial

Une sentence excessive

Quel que soit le jugement que l'on posera au sujet de la campagne menée par les parents de l'école St-Emile pour obtenir le transport gratuit de leurs enfants, il faut se rendre compte que ce cas a pris une tournure qui implique les droits constitutionnels de tout parent catholique dans la province.

Les historiens sont unanimes à reconnaître qu'une loi de fréquentation scolaire a été passée en 1916 seulement parce que, lors de l'établissement des écoles publiques en 1890, les avocats avaient avisé le gouvernement qu'on ne pouvait pas rendre ces écoles obligatoires pour les enfants catholiques.

Le jugement de Lord McNaughten dans le cas Barrett est assez clair: l'Acte des Ecoles Publiques était valide parce qu'il ne privait pas les catholiques de droits garantis par la constitution, et, comme l'illustre juriste l'a dit explicitement, les enfants catholiques n'étaient pas obligés par l'Acte des Ecoles publiques à fréquenter l'école publique.

En 1916 on a contourné cette difficulté en disant qu'il fallait fréquenter l'école du district, à moins de recevoir l'enseignement équivalent à la maison ou ailleurs (elsewhere). La fréquentation d'une école privée était par conséquent reconnue comme une excuse légitime pour l'absence d'une école publique. Mais on a donné d'autres excuses, parmi lesquelles une distance d'au-delà de deux milles, excuse non valable si le district pourvoit au transport gratuit.

Dans le cas actuel on veut imposer l'école publique aux parents catholiques, parce qu'ils n'ont pas les moyens pécuniaires de faire transporter leurs enfants à l'école privée. Si l'enfant non-catholique qui demeure à plus de 2 milles de l'école ne dispose pas de moyens gratuits de transport pour se rendre à l'école publique, il en est excusé. Mais si l'enfant catholique dans la même situation ne dispose pas de transport gratuit pour fréquenter l'école catholique, il est obligé d'utiliser l'autobus scolaire et de se rendre à l'école publique.

Or, d'après la constitution il a autant de droit à fréquenter l'école de son choix qu'en a l'enfant dont les parents se contentent de l'école publique. Il est grand temps que les Manitobains se rendent compte des droits constitutionnels des minorités en matière scolaire.

A la lumière de l'histoire, des décisions dans les cas Barrett et Brophy, et du nouvel esprit qui semble inspirer les législateurs à l'égard de ce problème, il est inconcevable que les St-Onge soient traités en cour comme des personnes ignorantes et rébarbatives que l'Etat doit obliger à faire éduquer leurs enfants. Ce cas concerne les documents juridiques les plus sacrés de la province, et même du Canada. A cause des principes en jeu, de l'exercice de droits que possède tout parent de faire déterminer ces privilèges constitutionnels, du fait patent que la loi n'a pas été formulée pour faire face à une telle situation, la sentence imposée aux St-Onge dépasse le bon sens et la justice, d'autant plus que cette loi a pour but, non pas de punir les parents, mais de les amener à renvoyer leurs enfants à l'école, ce qui a été fait. Il faut que cette cause soit portée en appel, afin qu'un juge supérieur puisse non seulement la traiter avec la dignité qu'elle mérite, mais de plus dans l'espoir que le juge de première instance reçoive une leçon dont il a grandement besoin.

Fonds de Défense St-Onge

"La Liberté et le Patriote" recevra pour transmission aux intéressés, des dons destinés à aider les parents St-Onge et leurs co-accusés à faire face aux frais de cour, de transcription, de recherches et, au besoin, de peines pécuniaires, impliqués dans cette défense des droits constitutionnels des parents du Manitoba.

M. Clément LeClaire, secrétaire financier du Conseil Provencher, C. de C., et comptable de "La Liberté et le Patriote", a bien voulu accepter d'agir comme trésorier, Fonds de Défense St-Onge, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba.

On accusera réception des dons dans le journal, à moins d'indication contraire. Si chaque abonné envoyait un dollar? Le simple fait de savoir qu'un tel geste se posait a déjà consolé les parents héroïques.

La Liberté et le Patriote,
Fonds de défense St-Onge,
M. Clément LeClaire, trés.,
619, avenue McDermot,
Winnipeg 2, Man.

Ci-inclus don de $ ....
pour le fonds de défense
St-Onge et associés
Nom ....
Adresse ....
Ville ....



La Liberté et le Patriote

Membre de l'AHLFC et de la CWNA

Journal hebdomadaire publié le vendredi, au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur,
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef,
Brunelle Léveillé, administrateur.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction La Liberté et le Patriote 619 avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 5-8463)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration La Liberté et le Patriote, 619 avenue McDermot Winnipeg 2, Man. (Tél. SP 4-3415)

Abonnements: 1 an, $3.50; 21 mois, $5.00; 33 mois, $7.50; 45 mois, $10.00; à l'étranger: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

IN MEMORIAM

M. Louis Laroche

A l'aube de l'Ascension, Dieu rappelait à Lui la belle âme d'un de Ses fils bien-aimés, M. Louis Laroche. Né à St-Guillaume d'Upton, le 2 août 1881, et étant le fils aîné d'une nombreuse famille de pionniers de l'endroit, le jeune Louis fréquenta l'école du rang et eut tout juste le temps d'apprendre les éléments rudimentaires, puisqu'il commença à travailler à l'extérieur dès l'âge de dix ans. Il alla même travailler dans les manufactures de "Woonsocket", état de Rhode Island.

Devenu homme, il épousa Malvina Fontaine, et vint s'établir à Ste-Agathe, Man., en 1907; il défricha la terre qu'il cultiva pendant dix ans. Après la mort de son épouse, il quitta la ferme pour travailler chez les religieuses du Bon Pasteur, à West Kildonan, pendant trente-deux ans.

De son mariage naquit cinq enfants, un fils, Léo La Roche, de Winnipeg, une fille, Mme Joseph-R. La France, de St-Boniface, et trois petits anges qui ne connurent pas les épreuves de la vie. Connaissant mieux que personne l'importance de l'éducation, lui qui en avait été privé si durement, ce cher et bon papa sacrifia beaucoup afin d'y pourvoir convenablement pour ses deux enfants. Sa vie durant, il donna toujours l'exemple d'un chrétien convaincu et de la charité chrétienne vécue entièrement.

Avec les années, ses forces déclinèrent de sorte qu'en 1951, il laissa son travail pour rester chez sa fille, à St-Boniface. Pendant ces douze années de repos, il consacra ses forces à propager le culte de Notre-Dame-du-Cap, et fut un zélateur dévoué de notre céleste Mère. Il fit trois pèlerinages à son sanctuaire et visita ainsi ses frères et soeurs du Québec et des Etats-Unis. Etant membre de la Société St-Jean-Baptiste et du Cercle Ouvrier Saint-Joseph, il fréquenta à peu près quotidiennement ce dernier établissement, pour causer avec ses amis. Mais sa vue déclinant, il demanda de se retirer au Foyer Notre-Dame à Notre-Dame-de-Lourdes. Là, durant les neuf derniers mois de sa vie, il fut entouré des soins maternels des admirables religieuses Chanoinesses des Cinq Plaies et du personnel de l'établissement. Les résidants de ce Foyer ne forment qu'une famille et s'aiment d'une affection véritable que personne ne peut décrire.

Finalement, le 28 avril dernier, une hémorragie cérébrale foudroya ce vaillant serviteur de Marie. Ses enfants l'amenèrent d'urgence à l'hôpital de la Miséricorde où les meilleurs soins lui furent prodigués, tant par le personnel laïc que par les Anges de la Miséricorde. Pendant ces dix jours d'agonie, il fut constamment entouré de tout ce qui humainement parlant, pouvait alléger ses souffrances, et c'est sans un regard, sans une parole que, munit des derniers sacrements, cette gerbe mûre pour embellir le ciel fut fauchée par Dieu.

Maintenant, bien cher papa, puissions-nous marcher sur vos traces et vous rendre encore plus heureux en étant vos dignes enfants. Du haut du ciel, où vous avez rejoint votre chère épouse, continuez de veiller sur nous.

Les funérailles de M. Louis Laroche eurent lieu le samedi 9 mai, en la basilique de St-Boniface. Son cousin, M. l'abbé Henri Perron, célébra la sainte messe assisté d'un autre cousin, M. l'abbé Raymond Roy comme diacre, et de M. l'abbé Jean-Louis Caron, prêtre desservant la chapelle St-Maurice, comme sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Hughes et Adélard Fontaine, Léo Poirier et Léon Perron, neveux et cousins du défunt, ainsi que MM. Marcel Godin et Antoine Nault, amis de la famille. La dépouille mortelle repose maintenant au Jardin de Gethsémani dans le cimetière Green Acres.

La famille affligée remercie bien cordialement tous les parents et amis qui témoignèrent leurs condoléances en cette circonstance si douloureuse.

Grand concert des Jeunesses Musicales

Pour clore notre saison 1963-1964, nous avons le plaisir de vous inviter à un double programme: un grand **ralliement-concert**, qui aura lieu le dimanche après-midi **24** mai prochain, à 3 h., dans la salle académique de l'Institut Collégial St-Joseph.

Cette invitation est réellement une convocation à la réunion générale des membres que nous impose notre constitution. Nous avons cru bon de joindre l'agréable à l'utile en vous offrant, complètement gratuit, un concert orchestral dirigé par M. Marius Benoist.

Retenez bien cette date, car tous ces points sont à l'ordre du jour: un peu d'histoire J.M.C.; projets pour la saison 1964-65; élections du prochain exécutif. Votre présence est donc requise.

Programme

Rondeau — Ballet de la Paix (1738), Francoeur.

Sarabande — Les Sentiments (1668-1733), Couperin.

Deux Préludes: Chorales, Bach. Arrangés pour cordes par Eugène Ormandy.

Divertissements, Mozart.

Prélude — Le Déluge, Saint-Saens. Violons — solo, M. Egan Grapentine.

Petite Suite pour flûte et cordes — Benoist; flûtiste, M. Dirk Keetbass.

Le Dernier Sommeil de la Vierge, Massenet.

Après l'Eté, Florent Schmidt.

Les Violons de M. De Conty, Wormser.

Rose-Marie SOULODRE, publiciste.

Au poste CBWFT

SAMEDI 16 MAI
2.00—Long métrage: "L'Heure suprême"
3.30—Pepinot
4.00—Tour de terre
4.30—Les Croquignoles
5.00—Coucou
5.30—Champ libre
6.30—Nouvelles
6.45—Langue vivante
7.00—Rendez-vous Côte d'Azur
7.30—Temps présent
8.00—Dans les rues de Québec
8.30—Billet de faveur: "L'Emeraude tragique"
10.00—Les couche-tard
10.30—Votre choix
10.45—Cinéma "La Cage"

DIMANCHE 17 MAI
2.00—Long métrage: "Gaieté de la correctionnelle"
3.30—F-Ma
4.30—Sextant
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Présence de l'art
7.00—Chasse et pêche
7.30—Robin des Bois
8.00—Septième-Nord
8.30—Le Gala des artistes de France
9.30—Un, deux, trois . . . rideau!
10.00—Affaires publiques
10.30—Cinéma: "On ne badine pas avec l'amour"

LUNDI 18 MAI
3.45—Votre cuisine madame
4.00—Miroir d'Eves
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Ouragan
6.00—Atome et galaxies
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—De 9 à 5
10.00—La faim des autres
10.30—Cinéma: "La Femme du bout du monde"

MARDI 19 MAI
3.45—Votre cuisine Madame
4.00—Votre enfant Madame
4.30—La Boîte à Surprise
5.00—Bobino
5.30—La vie qui bat
6.00—La Flèche brisée
6.30—Nouvelles
6.45—La Revue de la maison
7.00—Camera '64
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Rue de l'Anse
8.30—Tête d'affiche
9.30—Les insolences d'une caméra
10.00—Réalités économiques
10.30—Ciné-club: "Quai des Orfèvres"

MERCREDI 20 MAI
3.45—Votre cuisine Madame
4.00—Le temps de vivre
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Kosmos 2001
6.00—L'épée de Florence
6.30—Nouvelles
6.45—Actualités féminines
7.00—L'Exposition universelle
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Le pain du jour
8.30—La cité sans voiles
9.30—Sous le signe du lion
10.00—Actualités politiques
10.30—Cinéma: "Lucrèce"

JEUDI 21 MAI
3.45—Votre cuisine madame
4.00—Votre enfant madame
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Guillaume Tell
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Emission scolaire
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Filles d'Eve
8.30—Tous pour un
9.00—Rendez-vous Côte d'Azur
9.30—Leclerc enquête
10.00—Sur la corde raide
10.30—Cinéma: "L'Espionne rousse"

VENDREDI 22 MAI
3.45—Votre cuisine Madame
4.00—L'éternel féminin
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Le grand Duc
6.00—Les enquêtes Jobidon
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Vingt ans express
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Adèle
8.30—Cinéma international: "La Croisée des destins"
10.15—Les affaires de l'Etat
10.30—Cinéma: "Les Diaboliques"

Chronique de CBWFT



Serge Prieur

Sans être timide, Serge Prieur n'est pas non plus un garçon exalté. Il voudrait jouer à la vedette qu'il en serait incapable. Lorsqu'il parle de son métier, cet adolescent de 16 ans emploie un langage émaillé de termes techniques familiers aux comédiens qui évoluent dans les studios de télévision. Très lucide, Serge Prieur est conscient de la chance qu'il a de jouer avec des gens de métier qui se font un plaisir de lui prodiguer des conseils formateurs.

Petits-fils de cultivateur, M. Prieur a hérité de la simplicité et de la spontanéité des gens de la campagne. Sa famille diffère peu de la famille Deguire dont il fait partie dans le téléroman "Le pain du jour" de Réginald Boisvert, diffusé au réseau de Radio-Canada le mercredi à 8 heures. Serge Prieur devient alors Serge Deguire, fils cadet de Charles et Martine Deguire.

"Dans le téléroman, Serge Deguire, c'est l'enfant gâté de la famille au grand déplaisir de sa soeur, Laura, et de son frère, Louis. Elève brillant, il consacre, de l'avis de ses parents, beaucoup trop de temps à la lecture de romans. Mon personnage, dit Serge Prieur, a donc le problème de son âge: il se croit incompris. Il n'est pas malheureux pour autant; à se mêler des problèmes des autres, il a vite fait d'oublier le sien. C'est un garçon espiègle qui aime bien sa soeur, Laura."

Si Serge Prieur n'a aucun projet défini pour la saison qui vient, il ne désespère pas pour autant, sachant que "Le pain du jour" reviendra à l'horaire cet automne. D'ici-là, il poursuivra ses cours avec Tania Fédor, autre vedette bien connue des téléspectateurs de Radio-Canada.

Le Gala de l'Union des artistes de France

Suivi du Tout-Paris, le Gala de l'Union des artistes de France est un événement annuel dont les téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada ont aussi leur part. Cette année, c'est le dimanche 17 mai, à 8 h. 30 du soir, que nous pourrons applaudir les artistes français transformés pour un soir en vedettes de cirque.

En studio à Montréal, Huguette Oligny et Doris Lussier présenteront les artistes de France et feront des commentaires sur le film de leur gala, tourné à Paris.

On verra au gala plusieurs vedettes françaises très connues telles que François Périer, Johnny Hallyday, Juliette Greco et Géraldine Chaplin, la fille du célèbre Charlie Chaplin qui, pour n'être pas née française, n'en connait pas moins la célébrité à Paris où elle est devenue mannequin et danseuse. Géraldine, qui danse actuellement dans l'ancienne troupe du marquis de Cuevas, présentera un numéro d'éléphants dressés. La belle Juliette Greco, pour sa part, se produira comme funambule sur une corde raide. Le roi du twist français, Johnny Halliday, apparaîtra en écuyer de cirque. Quant à François Périer, il présentera un numéro de son invention.

Le Gala de l'Union des artistes de France nous permettra d'applaudir également la troupe d'artistes chinois la plus connue au monde: celle des danseurs de l'Opéra de Pékin.

La Faim des autres

Après avoir exposé au cours de dix émissions la misère du Tiers-monde, la série "La faim des autres" attirera l'attention des téléspectateurs sur "La misère des riches" et "Le Canada et la faim des autres".

Ainsi s'intitulent les deux dernières émissions de cette série, qui seront présentées les 18 et 25 mai, à 10 h. du soir.

L'animateur Jean-Paul Lefebvre rencontrera, le 18 mai, les Copains de Saint-Henri, un des quartiers les plus populeux et les plus pauvres de Montréal. Il causera aussi avec le Dr Serge Mongeau, directeur des Chantiers de Montréal; avec le Dr Annette Rosenstell, sociologue américaine; avec Emery Leblanc, rédacteur en chef de "L'Evangéline" à Moncton; avec Jacques Ouvrand, journaliste de St-Boniface, et avec Pierre Laplante, professeur à la Faculté des sciences sociales à l'Université Laval.

Nos longs métrages

Le samedi 16 mai, à 8 h. 30, "L'Emeraude tragique", film d'aventures avec Stewart Granger, Grace Kelly et Paul Douglas. Un aventurier tente de trouver un trésor jadis caché par les Indiens.

Et à 10 h. 45, "La Cage", une étude de moeurs de Robert Darène, avec Marina Vlady, Jean Servais et Philippe Maury. Un jeune médecin africain revient dans son pays après six ans d'absence.

Le dimanche 17 mai, à 10 h. 30, "On ne badine pas avec l'amour, avec Jean Désailly, Simone Valère et Fernand Ledoux. Dédaigné par sa cousine, un jeune homme courtise une paysanne.

Le lundi 18 mai, à 10 h. 30, "La Femme du bout du monde", drame avec Charles Vanel, Jean-Pierre Aumont et Germaine Rouer. Un armateur qui croyait trouver du radium sur une île déserte y découvre des cailloux et une femme.

Le mardi 19 mai, à 10 h. 30, "Le Quai des Orfèvres", drame social avec Bernard Blier, Louis Jouvet et Suzy Delair. Le mari d'une chanteuse est accusé d'un meurtre malgré les aveux de sa femme qui déclare être la coupable.

Le mercredi 20 mai, à 10 h. 30, "Lucrèce", comédie psychologique de Léo Joannon, avec Edwidge Feuillère et Jean Mercaton. Un collégien s'éprend d'une célèbre actrice.

Le jeudi 21 mai, à 10 h. 30, "L'Espionne rousse", film d'espionnage avec Dawn Addams et Joachim Fuchsberger. En 1944, un espion anglais doit se renseigner sur le progrès des Allemands en recherches atomiques.

Le vendredi 22 mai, à 8 h. 30, "La Croisée des destins", drame avec Ava Gardner, Stewart Granger et Bill Travers. Lieutenante dans l'armée britannique au moment où celle-ci s'apprête à quitter les Indes, une Eurasienne est victime d'une tentative de viol et tue un officier anglais. Elle est alors rejetée du côté des Indiens qui l'aident à se cacher.

Et à 10 h. 30, "Les Diaboliques", avec Simone Signoret, Véra Clouzot et Paul Meurisse. Le directeur d'une école minable est devenu l'amant d'une institutrice de l'établissement.

Au Sacré-Coeur (WINNIPEG)

Confirmation

On tient à vous rappeler que les enfants qui seront confirmés devraient normalement avoir fait leur première communion. Le temps passe vite et puisque les parents sont chargés de la préparation de leurs petits pour la communion il ne faudrait pas tout laisser à la dernière minute.

Déjeuner-communion

Tous les paroissiens qui n'étaient pas au déjeuner-communion dimanche ne peuvent réaliser quel succulent repas ils ont manqué. Les crêpes "à la Gareau" baignées dans le sirop et le beurre fondant ont su éveiller l'appétit même des moins gourmands. Merci encore au club du Sacré-Coeur et à M. Léopold Gareau, père.

Equipes de Foyers

Une douzaine de couples se rendaient à Villa Maria pour une soirée d'instruction et de recueillement sous la direction des RR. PP. P. Gorieu et J. Morin O.M.I., de la maison des retraites fermées, lundi dernier.

Retraite pour dames

Il y aura une retraite fermée pour les dames du Sacré-Coeur du 5 au 7 juin. Tout comme le corps, l'âme aussi a besoin d'une période spéciale pour reprendre des forces. Allez donc passer quelques jours de solitude et de prière pour vous détendre et l'esprit et le corps. Les dames intéressées sont priées de contacter Mme Massard.

Banquet

Le club du Sacré-Coeur tiendra son banquet annuel dans la salle de la nouvelle école, le 30 mai prochain, à 6 h. 30 p.m. Il y aura destribution des coupes de quilles, de billard et de ping-pong. Le souper sera suivi d'une soirée dansante. Veuillez adresser vos demandes de billets à M. Yvon Calvez, entre 5 h. 30 et 6 h. 30 p.m., en signalant WHitehall 2-1417.

Grand merci

Le lavage des automobiles qui eut lieu le samedi 9 mai fut un vrai succès. Plus de cinquante automobilistes sont venus encourager les jeunes de la paroisse. Une somme de $60 est entrée dans la caisse des sports à la suite de cette intéressante initiative.

Guides

Les Guides auront leur réunion mercredi soir prochain au lieu de mardi.

Dames de Ste-Anne

N'oubliez pas d'assister à la réunion qui aura lieu après la messe de 9 heures, le dimanche 18 mai.

Venez prendre connaissance des projets en cours.

Décès

MME H. LAMBERT

Le 3 mai est décédée à la résidence Ste-Thérèse d'Otterburne, Mme Hermine Lambert, âgée de 92 ans. Née à Québec, Mme Lambert résida à Gravelbourg, Sask., et puis à Winnipeg venant dans l'Ouest en 1914.

La défunte laisse dans le deuil un neveu, M. O. Goulet, de Winnipeg. Le service funèbre fut chanté à Winnipeg et l'inhumation se fit au cimetière Green Acres.

"La Pilule" et "La Sainte Patrie"

Le sujet ne se prête pas facilement à commentaire dans un journal qui s'adresse à tous les membres de la famille. Il y a des choses sacrées dont le mystère est réservé aux adultes et dont la discussion trop libre est indécente. De plus, la vie conjugale donne lieu à des problèmes dont les solutions sont tellement complexes et délicates qu'un simple article de journal sur le sujet pèche toujours par défaut. Mais la publicité qui entoure ce qu'on appelle "La Pilule", de nos jours, est telle que la discrétion doit céder le pas aux exigences du lecteur moyen. Sujet d'actualité pour des jeunes couples, sujet qui intéresse d'autres comme conseillers.

Depuis une semaine, les quotidiens ont épilogué sur une lettre des évêques d'Angleterre sur l'usage de moyens anticonceptionnels, cette déclaration ayant été provoquée par un article dans un journal catholique. Dans "Search", en effet, un archevêque retiré a émis l'opinion selon laquelle il fallait repenser ce que l'Eglise croit être "la loi naturelle" pour ce qui touche aux fins du mariage.

Les services de nouvelles n'ont pas manqué d'ailleurs, depuis plusieurs mois, de faire écho à tel ou tel cardinal qui aurait demandé au Concile Vatican de revoir la doctrine traditionnelle de l'Eglise sur le mariage, à la lumière de découvertes modernes. Les services d'information de la Conférence Catholique Canadienne ont reproduit des textes à ce sujet, notamment la déclaration de l'épiscopat hollandais où on peut lire: "Les évêques d'un seul pays ne peuvent prendre de décisions au sujet des problèmes conjugaux auxquels l'Eglise fait présentement face". Il s'agit surtout de "la nouvelle pilule contraceptive".

De son côté, en plus de nombreuses dépêches d'information, la NCWC, agence catholique de nouvelles de Washington, a publié un sommaire des interventions récentes, lequel a été reproduit dans "Les Cloches de Saint-Boniface" au mois d'avril. Plus récemment la revue "Our Family" (Mai 1964) a publié un article de première importance, en quatre parties, sur "The Pill". Les revues, du genre de "Time" et "Post", reviennent souvent sur le sujet. Les journées d'études de l'épiscopat et du clergé s'en occupent.

Trois étapes

La discussion populaire se poursuit à trois niveaux. En premier lieu, il y a confrontation entre les données de la médecine et de la morale par rapport à l'usage de pilules stériodes orales. En deuxième lieu, on veut examiner de nouveau le rapport entre les fins du mariage et les modalités de l'acte conjugal. En troisième lieu, on pose la question des rapports entre ce que la raison semble apprendre sur l'institution conjugale et ce que l'autorité divine révélée enseigne par la voix de l'Eglise.

Médecine et moralité

Le Dr John Rock, de Boston, a déclaré récemment à Toronto que: "C'est la responsabilité première des obstétriciens et des gynécologues d'assumer le contrôle de la conception". Ce médecin, soi-disant catholique, auteur du livre "The Time Has Come", prône l'usage généralisé de la pilule orale, à base de progesterone dont il est un des créateurs. Il semble donner la suprématie à l'autorité médicale dans cette question, mais en réalité il croit immoral de laisser surpeupler la terre au point que les humains ne pourraient pas vivre humainement. L'usage de la pilule se situe toujours ainsi, d'une façon ou de l'autre, dans un contexte moral et délibéré. "Ma femme est trop fatiguée pour porter un autre enfant si tôt". — "Nous n'avons pas les moyens d'éduquer un autre enfant convenablement". Il y a presque toujours dans ces confidences un "principe" inavoué, à savoir, si l'on peut séparer plaisir et responsabilité, on peut le faire. Une mentalité païenne va encore plus loin; le plaisir est irrésistible, mais la raison doit intervenir pour en contrôler les conséquences, disons l'enfantement.

Le premier principe moral qui affecte l'usage de la pilule est celui qui défend le genre de mutilation qui s'appelle stérilisation. Mais stériliser une personne, indirectement, par un acte qui a un autre effet direct et bon, d'égale importance, serait permis. Alors, en autant que les pilules produisent des effets de cette façon, la moralité n'y met pas d'obstacle. On a même signalé que la pilule peut régulariser des fonctions physiques de façon à rendre plus sûrs des moyens légitimes de prévenir pour des raisons graves des enfantements multipliés. En autant que les pilules en question facilitent la fertilité à long terme, empêchent les accouchements prématurés, corrigent le déséquilibre et l'irrégularité des fonctions, ces bons effets rendent tolérables une possible stérilité temporaire.

Ici, cependant, vient une première phase d'ajustement délicat entre moralité et médecine. Il faut que le médecin sache ce qu'il fait, compte tenu des effets à long terme, des effets secondaires et, quand il ne le sait pas, il faut calculer les risques honnêtement. Il y a toujours un domaine très personnel et très concret où le médecin doit prendre ses responsabilités. Mais la morale peut aussi dépendre en partie des découvertes médicales. Autrefois, par exemple, l'enlèvement d'un certain organe absolument intègre était défendu, comme mutilation injustifiable. Plus tard on a découvert que l'organe en question par son fonctionnement normal, active la croissance d'un cancer ailleurs dans le corps. Pour arrêter le cancer, il fallait éliminer l'organe, car on peut sacrifier une partie pour sauver le tout. Là où la médecine ne peut pas se prononcer, la loi morale fait intervenir des préceptes à base de prudence, mais elle ne peut pas se prononcer fermement, car les faits lui manquent.

Mariage: état et personnes

Puisque le système physique produit naturellement la stérilité pendant une grossesse et qu'il est permis d'exercer les droits de mariage pendant ce temps, quand la procréation est impossible, les gens raisonnent, avec le Dr Rock, qu'il est permis d'utiliser une pilule qui produit le même effet artificiellement et d'exercer les droits de mariage sans inquiétude. (A ce propos, les conseillers familiaux rapportent que bien des catholiques américains, une fois assurés qu'ils peuvent sans faute suivre la méthode du "rythme" de planification familiale, se croient autorisés d'y ajouter des moyens contraceptifs, "pour être sûrs".) Mais il est évidemment immoral de procurer une stérilisation, même temporaire, pour la seule fin d'empêcher la conception.

Et ici on arrive à l'opinion qui veut que la vie conjugale soit réglée davantage selon des vues d'ensemble, de sorte que la moralité des "actes" de mariage soit jugée, moins individuellement et plus dans le cadre total du mariage en question. Ainsi on dira: "Nous avons fait notre devoir par le nombre de nos enfants que nous pouvons élever convenablement en bons citoyens et en bons chrétiens. Pourquoi nous refuser le droit de continuer la vie conjugale à deux, qui nous aide à garder la fidélité, à faire face aux difficultés du travail, tout en prenant les moyens raisonnables et **presque** naturels pour ne pas augmenter le nombre de nos enfants?". Il est facile de répondre que la fin ne justifie pas les moyens, mais de nos jours on cherche plutôt une réponse plus sympathique, qui peut aboutir à un "non", mais qui y parvient doucement. Ainsi l'archevêque retiré dont il a été question au début de cet article semblait suggérer que l'enseignement traditionnel négligeait trop ce point de vue plus "global" du mariage, par un excès de préoccupation avec ce qu'on appelle "l'acte du mariage".

A vrai dire, selon un récent livre (Amplexus Reservatus, Exner), ce n'est que depuis le temps de saint Thomas (1225-1274) que le côté "personnel" du mariage prend une place reconnue dans l'enseignement moral par rapport au mariage. Depuis les premiers siècles du christianisme, suivant la doctrine austère d'Augustin, le mariage se justifiait par un double but, celui de la conservation de l'espèce humaine, et, après le péché originel, celui de remède à la concupiscence. (On pouvait offrir le remède, mais non pas le demander.) Avec le passage du temps, la lumière de la foi a transformé le but simplement humain en but supérieur, celui de susciter des adorateurs de Dieu, ou, comme on dirait dans un cantique, "des habitants de la sainte Patrie". En même temps, cependant, à mesure que la doctrine révélée s'incarnait davantage dans l'intelligence humaine, des questions plus précises se posaient, par rapport à ce qu'on appelait poétiquement le "**condimentum**": "afin que les choses se fassent plus bonnement, la nature y a ajouté le plaisir, comme une espèce d'assaisonnement des actions".

En suivant ce développement de la pensée des moralistes, on se rend compte que le mariage a été considéré dans les débuts presque comme une cohabitation angélique, la reproduction étant un acte délibéré et volontaire, sans référence aux facteurs psychologiques et physiques. Le but social et éternel primait et tout ce qui était terrestre, temporaire et personnel était inévitablement peccamineux. Les moralistes, peut-on dire, montraient souvent autant d'ignorance de la vraie nature composée de l'homme, de la psychologie, de l'émotion humaine, que certains moralistes modernes à l'égard des découvertes de la médecine. Mais les principes, prolongés jusque dans les conclusions les plus détaillées, peuvent dévier par manque de logique ou par ignorance de la réalité.

Pédagogie divine

Mais aujourd'hui, surtout depuis saint Thomas, l'Eglise est plus prudente. De plus en plus Elle se contente de donner une vraie formation chrétienne aux mariés et de les laisser diriger leur petite société, établie par la Providence, selon leur conscience. Il se peut qu'ainsi la fidélité soit plus marquée qu'autrefois. **La pastorale contemporaine peut même s'inspirer davantage, à l'occasion, de cette phrase du Christ: Moïse vous a permis cela à cause de la dureté de vos coeurs. Dieu est pédagogue et sait attendre la compréhension et la vertu conquérante.**

Néanmoins, la Révélation n'a pas été donnée en vain. Elle apporte des vérités que la raison humaine n'aurait jamais pu trouver par ses seules forces. Elle apporte aussi un cadre lumineux, qui aide la raison à mieux saisir la vérité et les fondements de la vérité, à mieux comprendre la loi naturelle. Aucune indication médicale, sociale, économique, culturelle, personnelle, contraire à la Révélation, ne peut être valable. Dieu ne peut pas ainsi se contredire. On trouvera le bonheur, alors, seulement dans un genre de vie qui est conforme à l'enseignement divin, avec la certitude que Dieu ne tend pas de piège à l'homme et que le mariage, vécu selon ses desseins et en collaboration avec lui, conduira parents et enfants "à la sainte Patrie". Aujourd'hui cette autorité dit: il n'y a pas de vie sexuelle légitime en dehors du mariage, il n'y a pas de vie sexuelle légitime dans le mariage qui n'est pas orientée, de près ou de loin, à atteindre ou à faciliter la procréation de nouveaux adorateurs et l'éducation des anciens (parents) et nouveaux (enfants) adorateurs, sur la terre en vue du ciel.



Sa Sainteté le pape Paul VI a accordé à M. Ernest Adam Beck, 39 ans, ancien ministre luthérien, une dispense spéciale lui permettant d'être ordonné prêtre catholique. Natif de Detroit, M. Beck desservit des églises luthériennes dans les états de Texas et New Jersey. M. et Mme Beck se convertirent à la religion catholique en 1954 et leurs deux enfants sont également baptisés. M. Beck fit ses études en vue de la prêtrise en Allemagne, à Rome et au séminaire des Bénédictins à Conception, Mo. On le voit sur la photo ci-dessus avec son épouse, née Dorothy Mary Gollin, de Teaneck, N.J., et leurs enfants, Michael et Monica, maintenant âgés de 13 et 9 ans respectivement. Sa famille le rejoindra à Mainz, Allemagne, diocèse pour lequel il sera bientôt ordonné. (Photo NC)

En marge d'une déclaration de l'Ordre de Jacques-Cartier

Au début de ce mois, les grands journaux du Québec ont reçu par télégramme une nouvelle assez bizarre, le signataire voulant simplement annoncer son existence! La nouvelle ne manquait cependant pas d'intérêt, car le service d'information de la Presse Canadienne a jugé bon d'en envoyer un résumé substantiel à tous les autres quotidiens du pays, même à ceux de langue anglaise.

Il s'agissait en effet d'une déclaration de l'Ordre de Jacques-Cartier qui, depuis 37 ans, entourait son existence du plus grand secret, sa charte fédérale portant un autre nom.

Interrogé sur les motifs de ce dévoilement tardif, un membre aurait expliqué à un journaliste de **La Presse** que cette Société deviendra semi-secrète, c'est-à-dire que désormais elle gardera l'anonymat de ses chefs et membres en posture délicate, mais ne refusera pas de divulguer ses voeux et résolutions dûment approuvés par les sociétaires.

On explique cette décision par le fait que l'existence de l'Ordre était de notoriété publique, tandis que sa politique de discrétion totale donnait lieu à une opinion publique erronée sur les buts et les méthodes de la Société. (Dans la revue "Le Magazine Maclean" du mois de mai 1963, par exemple, un "ancien" membre, M. Charles-Henri Dubé, décrivait l'Ordre comme "société autoritaire et janséniste", une espèce d'Etat dans l'Etat, utilisant "la conspiration du silence" et "le chuchotement" pour atteindre ses buts et répendant "la suspicion, la division, le favoritisme, l'esprit de caste" au cours des campagnes de noyautage parmi les organisations canadiennes-françaises. L'article de M. Dubé est demeuré sans réponse.)

Les désavantages de l'anonymat total sont assez évidents dans les circonstances qui entourent la déclaration présente. **La Presse**, par exemple, multiplie les articles spéciaux au sujet du récent congrès de l'O.J.C. tenu à Québec, mais n'ayant pas accès aux procès-verbaux (ayant eu encore moins accès aux réunions) elle présente une vue d'ensemble fragmentaire, dont l'authenticité n'est pas sujette à contrôle. (Dans l'article de M. Dubé on mentionnait **Le Devoir** comme un nid de l'O.J.C., tout en faisant ressortir que M. Claude Ryan, nouvellement associé à la rédaction, était hostile à cette Société. Or, M. Ryan vient d'être nommé directeur du **Devoir** pour une période de dix ans. Explication?)

Dans un autre article de M. Teddy Chevalot, dans **La Presse**, il est question d'un hebdomadaire français de Toronto qui serait privé d'appui financier de la province de Québec, parce que son directeur n'accepte pas un comité de direction contrôlé par l'Ordre, le tout à l'instigation d'un haut fonctionnaire du ministère des Affaires culturelles. Ce journal, par exemple, n'aurait pas eu les annonces du Bureau de Tourisme provincial. Mais, les annonces en question sont distribuées par une agence de publicité sur une base d'affaires, comme en témoignent les pages de notre propre hebdo.

Ces allusions au "Magazine Maclean" et à "La Presse" (et à "La Patrie" qui mériterait une mention spéciale en ce sens) expliquent peut-être mieux la décision de l'O.J.C. de se révéler quelque peu. Il est clair qu'un groupe de journalistes assez influents cherche à "démocratiser" cette Société et s'applique à lui enlever le prestige surfait qui résulte du régime de silence total.

On croit remarquer aussi que, sous l'influence de M. Jean-Marc Léger, l'O.J.C. s'oriente vers le séparatisme, vers l'abandon des minorités d'outre-frontières, vers un régime québécois de nationalisme socialiste. (Nos lecteurs se souviennent sans doute d'une thèse de M. Léger, à savoir que la langue majoritaire a nécessairement priorité, le français dans le Québec, et . . . au Manitoba?) Dans un programme de ce genre, on pourrait même faire grand cas des doléances et des difficultés des minorités dans le but de stimuler le séparatisme et ainsi, en réalité, sauver la mère aux dépens de ses enfants. **La Presse**, anti-séparatiste et, depuis quelques années, le journal qui manifeste le plus d'intérêt pour les minorités à l'intérieur et à l'extérieur de la province de Québec, se doit de montrer l'O.J.C. tel qu'il est, sans mystère. D'ailleurs, il y va du droit des lecteurs à l'information.

Parmi les noms qui ont été mentionnés ici et là parmi les "présences" aux réunions de l'O.J.C., il s'en trouve de l'Ouest canadien, ce qui indiquerait que l'Ordre y est ressuscité. Cela répond à la conception un peu démodée du maniement des masses par une élite secrète qui se croit plus intelligente ou plus convaincue. En principe, tout catholique peut faire partie de ces associations dont les buts et les méthodes ne contrarient pas les exigences de la foi et de la morale et qui sont soumises aux autorités ecclésiastiques diocésaines. En pratique, l'histoire des sociétés secrètes démontre qu'elles peuvent entraîner facilement les inconvénients dont M. Dubé a parlé.

Au Manitoba, par exemple, le groupe francophone étant autochtone et amateur de liberté, un programme élaboré par un conseil de l'extérieur et imposé par un noyau d'initiés conduirait facilement à la discorde et à la dissipation des forces vives.

L'O.J.C. du Québec s'interroge et s'adapte. Les minorités d'outre-frontières en tireront-elles profit?

Acceptons de meilleure grâce l'héritage des deux cultures

OTTAWA — Le premier ministre M. Pearson a pris à partie samedi soir les séparatistes et les extrémistes, soulignant d'autre part que les Canadiens devraient accepter de meilleure grâce l'héritage de deux cultures et deux langues qui est leur.

Parlant au congrès annuel du Canadian District Civitan International, M. Pearson a fait connaître sa préférence "pour une citoyenneté qui assume pleinement ses responsabilités plutôt que pour celle qui proclame bruyamment ses droits".

"Les extrémistes au pays et dans les différentes provinces continuent de tomber dans les vieilles déclamations rigides qu'ils proclament à grands cris et à coups de pinceau, a-t-il déclaré.

"Ils sont une petite minorité, mais ils sont bruyants et spectaculaires et, à ce titre, ils constituent un danger.

"On leur porte un intérêt qui est hors de proportion avec la logique de leurs propos et leur puissance. Leur seul espoir est que les millions de Canadiens qu'ils offensent se bornent à jouer encore et toujours le rôle de spectateurs."

M. Pearson a déclaré que la réconciliation des deux concepts à la base de la Fédération canadienne, unité et diversité "est le plus grand défi à se poser à la science politique et à la maturité des Canadiens en 1964".

Il s'est dit confiant que les citoyens canadiens sauront relever les défis, faire oeuvre de conciliation, surmonter les difficultés et écarter les menaces à la Confédération.

Selon lui, les conditions essentielles pour faire un bon citoyen sont les suivantes: étudier et comprendre l'histoire canadienne et les problèmes actuels; porter un vif intérêt aux affaires de l'Etat et participer au "dialogue de la démocratie" ou à l'échange d'idées.

Les omnipraticiens du Québec favorisent l'assurance-santé

QUEBEC — Les omnipraticiens du Québec sont favorables à l'institution d'un programme d'assurance-santé, a déclaré le directeur des relations extérieures de la Fédération des omnipraticiens du Québec, le Dr Gérard Hamel.

Le Dr Hamel a pris la parole devant les délégués qui assistaient au congrès extraordinaire de la Fédération des travailleurs du Québec, spécialement convoqué pour protester contre le bill 54.

L'orateur a déclaré que des provinces du Canada, seules Québec et Terre-Neuve n'avaient pas encore un régime d'assistance médicale. Les membres de son association, a-t-il dit, désirent faire disparaître les barrières financières qui empêchent les travailleurs de bénéficier pleinement de leur droit à la santé. Il a ajouté que les omnipraticiens sont toujours prêts à négocier avec le public . . .

L'Université de Manitoba s'intéresse à l'oecuménisme et au bilinguisme

Cette semaine, trois étudiants de l'Université de Manitoba se rendaient à Montréal, où ils consacreront l'été à un projet spécial d'étude des problèmes du biculturalisme et du bilinguisme. Ces étudiants sont Robert Prénovault, du collège de St-Boniface, Karen Tilman, de "United College", et Bob Grist, de la faculté des Ingénieurs à l'Université.

Le projet d'été "Canadien/Canadian" est un de neufs projets, sous les auspices de l'Association Chrétienne des Etudiants Canadiens, pour donner aux étudiants l'opportunité de faire bon usage de leurs étés.

Chaque projet comporte un maximum de vingt étudiants qui viennent de tous les coins du Canada, et qui demeurent dans une salle paroissiale. Pendant le jour, les étudiants vont travailler à des emplois qu'ils doivent trouver eux-mêmes.

Trois soirs par semaine sont dévoués aux études. Depuis quelques années, les projets d'été ont étudié l'ouvrier, la maladie mentale et le bureaucrate. Ce dernier projet sera à l'étude cette année dans l'église anglicane St. Michael, à Winnipeg. Pour la première fois un projet étudiant la Paix sera tenu à Toronto. Quinze autres étudiants de l'Université de Manitoba prendront part à ces divers projets d'étude.

Chaque projet est organisé démocratiquement. Les étudiants élisent, pour des périodes de cinq semaines, leurs propres officiers qui sont en charge du programme social, d'étude, de divertissement et de finance. Deux directeurs adultes prennent la charge d'aviseurs dans chaque camp. Les projets ont un plan d'épargne obligatoire, ne donnant aux élèves que $4 par semaine pour leurs dépenses.

Puisque l'ACEC est une organisation oecuménique, il y a toujours eu une large représentation des croyances diverses dans ces projets d'été. Mais cette année des étudiants catholiques y participeront, pour la première fois, sur un plan officiel.

Le projet "Canadien/Canadian" aura un nombre égal de Canadiens français et de Canadiens anglais. Deux des Canadiens français sont de l'Ouest. Le projet aura deux directeurs laïcs, dont un Français catholique et un Anglais protestant.

M. James Ryan, étudiant du collège de St-Boniface, est un des quatre étudiants de l'Université de Manitoba qui ont reçu les bourses "Rothstein" pour leurs efforts à promouvoir la fraternité et la compréhension interconfessionnelle à l'Université. Les autres récipiendaires sont Paul Sabina, Seema Malian et Terry Miner.

M. Sid Spivak, président du B'nai B'rith Hillel, a fait l'éloge de M. Ryan, le premier étudiant franco-manitobain à recevoir cette bourse. M. Spivak a fait les présentations à un luncheon au Motel City Centre.

M. Ryan a reçu la bourse en reconnaissance de ses efforts à entraîner les étudiants du collège de St-Boniface dans les activités interconfessionnelles et de l'Université. Il représentait le collège de St-Boniface dans l'Association Chrétienne d'Etudiants (Student Christian Movement), une association oecuménique.

M. Ryan est le fils de Mme Hélène Ryan, 6, Cedar Place, St-Boniface.

(Communiqué)

En feuilletant le journal

Je me souviens . . .

par J.-R. Doiron

Il y a 50 ans (1914)

La Liberté célébrait le premier anniversaire de son existence. Le rédacteur, M. Héroux, profite de l'occasion pour exprimer ainsi ses projets: "Notre programme d'aujourd'hui et qui sera celui de demain est, comme au premier numéro, l'union de l'élément français sur le terrain religieux et national".

Note intéressante: au Danemark en 1906, les Caisses Populaires avaient fait un chiffre d'affaires de $208,500,000.

Le correspondant de St-Eustache faisait l'éloge d'un trottoir tout neuf construit devant le presbytère, mais il se plaignait que le trottoir conduisant au bureau de poste n'était pas terminé et que les citoyens devaient marcher dans la boue pour aller chercher leur courrier. Il s'en prenait à l'apathie du conseiller pour ce délai dans la construction du trottoir.

Plusieurs maisons étaient en construction dans le village de Le Pas, et ceci grâce au bois fourni par la scierie Finger. Cette entreprise fournissait du travail à un grand nombre d'hommes.

M. F. D. Monk, ancien ministre des Travaux publics dans le gouvernement Borden, mourait à Montréal. La nouvelle voulait que la santé de M. Monk ait été minée par le surcroît de travail exigé par ses fonctions de ministre.

Les boursiers au Collège de St-Boniface étaient les suivants: Philo I, Georges Szhwarok, $150, Joseph Bellavance, $100; Rhétorique, Norbert Bellavance, bourse de grec, $40, Ildor Joyal, bourse de français, $60, Albert Brunet, bourse de latin, $60, Norbert Bellavance, bourse d'anglais, $40; Belles-Lettres, Antoine D'Eschambault, bourse de français, $40, Louis-Philippe Gagnon, bourse de grec, $40, Antoine D'Eschambault, bourse d'histoire, $20, Hugh Field, bourse d'allemand, $40, et bourse de français, $40.

Il y a 40 ans (1924)

C'est Mgr A.-A. Cherrier, P.A., V.G., vice-chancelier de l'Université de Manitoba, qui avait présidé à la collation des grades en 1914. La cérémonie s'était déroulée au théâtre Walker (aujourd'hui l'Odéon).

M. Pierre Allary, de St-Eustache, mourait à l'âge de 106 ans. Il avait été le premier à promouvoir l'établissement d'une paroisse à Baie St-Paul (aujourd'hui St-Eustache). Jusqu'à l'âge de 102 ans, M. Allary marchait quatre milles tous les dimanches pour assister à la messe. Marié à l'âge de 27 ans à Geneviève Zastre, ils eurent quatorze enfants. M. Allary laissait derrière lui neuf enfants, 70 petits-enfants, 40 arrière-petits-enfants et 4 arrière-arrière-petits-enfants.

Le budget du gouvernement Borden avait été adopté aux Communes par un vote de 111 à 54. M. A.-L. Beaubien, député progressiste de Provencher, avait fait bonne figure lorsqu'il entreprit la défense des cultivateurs de l'Ouest.

Katherine Tratch, de Fish Creek, Sask., qui avait été reconnue coupable du meurtre de son mari par empoisonnement, voyait sa sentence de mort commuée en emprisonnement à vie.

Le R. P. Thomas, trappiste d'Oka, recevait des mains du Consul général de France la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur. Cette décoration a été méritée alors que le Père Thomas, novice à cette époque, répondant à l'appel de son pays, fit preuve d'un héroïsme éclatant durant tout le conflit 1914-18. Le Père Thomas était originaire de Lille.

Le magasin Chevrier, mieux connu sous le nom de Magasin Bleu, situé au 452, rue Main, avait adopté pour devise: le magasin où grand-père achetait en 1872.

Les Soeurs de la Charité, de St-Jean, N.-B., directrices de l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert, se préparaient à faire construire une allonge qui doublerait le nombre de lits de cette institution. La nouvelle construction devait coûter $100,000.

Il y a 30 ans (1934)

On se rappelle des années 30 pour la dépression économique qui sévissait alors, mais pourra-t-on jamais oublier la grande sécheresse qui avait duré pendant plusieurs années de la même période. Au mois de mai 1934, une tempête devenant approchant les dimensions d'une tornade, s'abattait sur le sud de la Saskatchewan. Cette tempête, en plus de causer d'énormes dégâts aux récoltes, avait détruit de nombreux édifices. A Vibank, Sask., le toit d'un couvent avait été enlevé.

On fondait à Montréal une Association des Anciens de St-Boniface. Cette association avait pour but de grouper les anciens élèves du Collège de St-Boniface. Le président du nouveau groupe était M. Alfred Brunelle, assisté de M. Elzéar Beaupré, M. Hector Héroux, M. l'abbé Ducharme, M. Antonio Labelle et M. Armand Goulet. L'aumônier était le R. P. Guillaume Longpré, S.J., professeur au Collège Jean-de-Brébeuf et, pendant de nombreuses années, professeur au Collège de St-Boniface.

M. C. P. Riddell, président du "Canadian Passenger Association", annonçait qu'entre les 10 et 30 juin les taux de voyages entre l'Est et l'Ouest du Canada seraient de un cent du mille. L'idée était d'encourager un plus grand nombre de Canadiens à faire de longs voyages.

Un fait intéressant que nous rencontrons dans presque chaque numéro de La Liberté de l'époque, c'est la réunion mensuelle des cercles locaux de l'Association d'Education. Il semble que c'était la pratique alors d'avoir une soirée musicale à tous les mois dans chacune de nos paroisses françaises et qu'on en profitait pour inviter un orateur de circonstance. Ainsi à Lorette, le soir du 6 mai, M. C.-E. Couture, secrétaire régional de l'ACJC, donnait une conférence très intéressante intitulée "Le Blé qui Lève". La partie musicale de la soirée avait été confiée aux élèves du couvent. M. Sauveur Marcoux remerciait le conférencier.

Il y a 20 ans (1944)

M. Florent Verreault (aujourd'hui Père Jésuite) gagnait la médaille d'or de l'Université de Manitoba pour la quatrième année du cours des arts au Collège de St-Boniface.

M. Mackenzie King, premier ministre du Canada, dans un discours prononcé à Londres, déclarait que le Canada avait protégé le coeur et la citadelle de l'Empire. On notait aussi que la presse anglaise se disait satisfaite de ce discours. (On le serait à moins.)

Au cours de l'année 1943-44, l'Angleterre avait dépensé $50,626,000 quotidiennement pour des achats de guerre. (Toute proportion gardée, le Canada en dépensait davantage.)

M. Sidney Smith, pendant une dizaine d'années président de l'Université de Manitoba, quittait cette province pour assumer le poste d'assistant du président Cody, de l'Université de Toronto. M. Smith avait mérité l'estime de tous pendant son stage au Manitoba. (Plus tard M. Smith devenait ministre des Affaires extérieures dans le cabinet Diefenbaker, et c'est à ce poste que la mort est venue le surprendre peu après sa nomination.)

Son Exc. Mgr J. Lemieux, O.P., alors évêque de Gravelbourg, déclarait, en parlant du Collège de Gravelbourg: "Notre Collège Catholique est peut-être l'oeuvre la plus importante du diocèse".

Les élèves de l'Institut Collégial St-Joseph de St-Boniface qui avaient passé leurs examens universitaires avec succès étaient: Mlles Terenia de Rzonca, Antoinette Corbeil, B.A., Alice Plante, B.A., Jean-Antoinette Merlevede, B.A., Marie-Thérèse Lavoie, Joan Malenchak, Gertrude Joyal, Lucienne Précourt, Edmée Labossière, Blanche Gaboury, Yvonne L'Heureux, Yvette Kenny, Marcelle Ferland et Hilda Trudeau.

Il y a 10 ans (1954)

M. Murray G. Ballantyne, journaliste et ancien professeur d'histoire au Collège Loyola de Montréal, déclarait dans un discours prononcé devant le Lions Club de Montréal: "Les Canadiens de langue anglaise n'ont pas suivi l'exemple des Britanniques de Londres qui scrupuleusement ont respecté les droits et même les susceptibilités des Canadiens français".

Alors que les Clercs de St-Viateur fêtaient le 50e anniversaire de leur arrivée dans l'Ouest, les Anciens du Collège St-Joseph d'Otterburne tenaient leur premier conventum. Les officiers de la nouvelle association des Anciens étaient: président, J.-N. Goulet; vice-président, André Comeau; secrétaire, Benoit Lacroix; trésorier, Gabriel Catellier; directeurs, Lionel Grimard, Joseph Bergeron, Henri Desharnais, Jean Dupont, René Beaudette et Raynald Lavack.

Un grand ralliement marial en l'honneur de Notre-Dame des Ecoles avait lieu à St-Boniface. Un défilé imposant traversa la ville de St-Boniface pour se rendre sur le terrain du Collège de St-Boniface où une messe en plein air fut chantée.

France: candidat d'extrême droite contre de Gaulle

PARIS — Avocat de l'ex-général Raoul Salan, ancien député d'extrême droite, Me Jean-Louis Tixier-Vignancour a annoncé publiquement sa candidature aux prochaines élections présidentielles qui auront lieu en 1965, comme "candidat d'opposition nationale".

Me Tixier-Vignancour est ainsi la troisième personnalité après MM. Gaston Deferre, député-maire de Marseille, candidat socialiste, et André Cornu, sénateur de la gauche républicaine, à faire connaître officiellement qu'il briguera les suffrages du pays l'an prochain.

Agé de 57 ans, député à plusieurs reprises des Basses-Pyrénées — département du sud-ouest qui a toujours envoyé au parlement des représentants siégeant sur les bancs de la droite — Me Tixier-Vignancour est un avocat fougueux, doté d'une des plus belles voix du Barreau. Défenseur des thèses nationalistes, il s'est spécialisé dans les procès politiques et a plaidé ces dernières années dans de nombreux procès pour des membres de l'O.A.S.





Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface 3158

Le 42e Congrès annuel du Conseil d'Etat des Chevaliers de Colomb est sur le point de débuter.

Ceux qui ont suivi les chroniques régulières du Conseil dans les colonnes de la Liberté et le Patriote ont pu facilement constater que le Comité du Congrès, sous la Présidence du frère Napoléon Boily, avec le concours de notre Grand Chevalier et de tout l'Exécutif de notre Conseil, travaille depuis de longs mois déjà à la préparation parfois complexe d'un tel événement. A une réunion toute récente, tous les sous-comités ont rapporté avoir complété le travail qui leur avait été assigné. C'est donc dire que de la période des préparatifs nous passons à la réalisation même du Congrès.

Il s'ensuit que les responsables ayant fait leur pleine contribution au "montage" du Congrès, il s'agit de voir maintenant combien les nôtres, i.e. les membres de notre Conseil, vont seconder les efforts inouis du Comité de Régie, et jusqu'à quel point ils vont les seconder. D'après les plus récents rapports, il n'y a aucun doute que le Comité en question est fortement appuyé par le Conseil lui-même, ce qui augure très bien pour la réussite complète de ce grand événement. Nous aurons besoin de plusieurs volontaires, soit pour la réception du vendredi 15 mai, au Juniorat, soit pour le Banquet du samedi 16, au Collège. Si on vous demandait de prêter main-forte, s.v.p. répondez dans l'affirmative. En passant, j'aimerais féliciter tous les membres qui ont bien voulu nous assurer leur concours.

Vous verrez en page 17 du Programme-Souvenir, les noms des membres qui faisaient partie du Comité Central et des sous-comités du Congrès. Ces frères ont travaillé d'arrache-pied, se sont réunis à maintes reprises sans négliger les réunions régulières du Conseil, se sont même sacrifiés sans maugréer, ayant toujours comme seul but la réussite la plus parfaite qui soit de ce 42e Congrès annuel. Ils méritent tous nos éloges et nos plus sincères félicitations. Ils vous demandent simplement d'assister, en très grand nombre, aux délibérations du Congrès, aux messes du samedi et du dimanche ainsi qu'au banquet et au bal du samedi soir. (Voir le programme dans la Liberté et le Patriote, édition du 8 mai, page 4.)

Notre dévoué aumônier exhortait les membres des différents comités du Congrès de prier pour que ce Congrès soit bien réussi. Serait-ce trop demander à tous les membres du Conseil d'en faire autant?

APRES TOUT.

Filles d'Isabelle

Cercle St-Boniface

La réception en l'honneur de nos nouvelles soeurs, initiées le 3 mai dernier, aura définitivement lieu, à St-Boniface, le mardi 19 mai en la salle Jubinville. Nous espérons vous y voir nombreuses, et nous savons que le comité social saura se surpasser ce soir-là.

N'oubliez pas nos familles nécessiteuses, il y a toujours, en toute saison, un grand besoin de vêtements pour tous les âges; c'est l'époque des premières communions et confirmations, si vous avez des vêtements pouvant servir en ces occasions, voyez les directeurs et directrices d'écoles primaires ou la présidente de notre comité de bienfaisance. On peut toujours appeler 247-2133 pour que quelqu'un passe chez vous prendre les vêtements ou encore, les apporter à Mme Marie Marion, 219, rue La Vérendrye.

Le premier "gros lot" fut gagné, à la dernière assemblée, par Gertrude Kenny — vous serez peut-être chanceuse la prochaine fois . . . si vous êtes dans la salle!

Le congrès suprême aura lieu cette année à Washington, D.C. — du 10 au 14 août — celles qui sont intéressées à faire ce beau voyage peuvent obtenir tous les renseignements nécessaires de la régente Yvonne Marion — ce sera certainement un voyage inoubliable et nous espérons que plusieurs d'entre vous pourrez accompagner les déléguées. Il faut prendre cette décision avant longtemps car toutes les réservations doivent être faites bientôt. Le départ, par train se fera le le 17.

Prompt rétablissement et bon courage à nos soeurs malades, à l'hôpital ou à la maison — revenez-nous complètement guéries et le plus tôt possible.

Il y aura initiation à N.-D.-de-Lourdes le 31 mai — et toutes sont invitées; nous avons si rarement l'occasion de rencontrer nos soeurs de là-bas qu'il serait une excellente idée d'y aller nombreuses, pensez-y sérieusement, on demande une réponse pour le 20 courant.

A bientôt, à mardi soir, le 19, nous passerons certainement une bonne soirée.

La Rédactrice.

PETITES NOTES

Vente de pâtisseries

Le vendredi 22 mai, de 2 h. à 8 h. p.m., il y aura vente de pâtisseries de toutes sortes au Safeway, rue Marion. Cette vente est organisée par les Dames de Ste-Anne, mais toute dame est invitée à offrir des pâtisseries variées pour cette vente et à les apporter au Safeway, comptoir spécial, de midi à 2 h., le 22 mai. But de cette vente: fonds de construction de l'église.

• • •

L'assemblée générale du Centre récréatif Notre-Dame aura lieu le 20 mai dans l'auditorium Notre-Dame, avenue Cathédrale, à 8 h. p.m.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Le lundi 11 mai avait lieu la réunion régulière du Conseil de la ville de St-Boniface. Une lettre, au nom des membres de la St. Boniface Covenanter Church, déclare qu'ils s'opposent à la campagne malicieuse qui se fait contre leur ministre, le Rév. C. W. Hasson, et qu'ils sont très satisfaits de son ministère.

M. G. St-Onge se présente devant le Conseil pour inviter les membres à assister en grand nombre au banquet d'Etat des Chevaliers de Colomb, qui aura lieu samedi au collège de St-Boniface; Mgr Athol Murray, de Wilcox, Sask., sera l'orateur invité.

Miles Marie Saras et Jeanne Turenne, étudiantes à l'Académie St-Joseph, plaidaient avec éloquence la cause du Ciné-Club, qui désirerait obtenir de la ville un don d'à peu près $300 pour l'achat d'un écran cinémascope d'une valeur de $1,200. Leur comité a déjà la somme de $900. L'échevin Softley, qui est aussi surintendant des écoles du Norwood, bien qu'en faveur de leur aider, croit que ce problème relève plutôt de la commission scolaire de St-Boniface puisque l'écran serait installé dans un édifice qui relève de cette administration. Il leur suggère de vendre des tablettes de chocolat et que lui-même serait heureux d'en acheter. Le Conseil vota en faveur de remettre cette requête au comité de finances.

Comité de finances

Lorsque le Conseil en arriva à l'adoption de la recommandation du comité de finances, qui recommandait que, sur l'avis de l'avocat de la ville, la ville n'ayant pas le droit légal d'abroger le règlement no 3974 ou de diminuer les charges tel que stipulé dans ce règlement, le comité approuvait cette décision de l'avocat. L'échevin Hart plaide la cause des propriétaires de la Place Cabana, disant que les résidants de la rue Deschambault s'en servaient, bien qu'ils n'étaient pas signataires de la pétition pour le pavage et, n'ayant pas contribué au paiement, il croit que la ville devrait leur remettre une partie de la taxe. Les échevins Van Belleghem et St-Hilaire abondent dans le même sens; la décision en fut remise de nouveau au comité pour étude.

Discussion

Au sujet de la recommandation du comité de finances, voulant que les officiers autorisés à signer les chèques de la Commission du Musée soient le maire et le trésorier de la ville, une longue discussion s'ensuivit. L'échevin Hart, président de cette commission dit que la commission du Musée devrait avoir les mêmes droits et privilèges que les autres commissions de la ville et ne voyait pas d'un bon oeil cette recommandation qui enlèverait un certain prestige à la commission. M. le maire, descendant de son fauteuil pour prendre part à la discussion, dit que c'était sur l'avis des vérificateurs de la ville que le comité en était arrivé à cette recommandation et que le règlement qui régit l'opération de la commission du musée stipule que le maire et le trésorier sont les personnes autorisées à signer les chèques de cette commission et que le Conseil a adopté ce règlement sans discuter de la validité de cette clause. En plus le maire ajoutait que l'argent reçu par cette commission doit être déposé dans le trésor public et non pas dans un compte séparé en fiducie. Il disait qu'un certain chèque des octrois gouvernementaux était demeuré dans les tiroirs de la commission à accumuler la poussière lorsqu'il aurait dû être déposé au compte de la ville. Si la commission ne veut pas suivre la ligne de conduite tel qu'indiqué dans le règlement, elle devrait plutôt voir à amender ou présenter un nouveau règlement. L'échevin Van Belleghem propose l'adoption de la motion telle que soumise et croit qu'il faut s'en tenir au règlement tel qu'adopté; l'échevin Lonergan dit que la trésorerie est bien équipée d'un outillage moderne pour le contrôle et la signature des chèques et que ceci enlèverait du travail au secrétaire-trésorier de la commission qui, étant aussi le greffier, est surchargé de travail. Le Conseil décida de retourner la question au comité de finances.

Le gouvernement métropolitain avise qu'il considère la formation d'un comité coordonateur sur lequel siègeraient des représentants de toutes les municipalités environnantes et des divisions scolaires pour étudier les projets en vue de la célébration du centenaire de la Confédération.

Les échevins McGurran et St-Hilaire seront les délégués officiels de la ville au congrès des municipalités du Manitoba, qui se tiendra prochainement à Boissevain, Man. M. le maire les y accompagnera à titre de membre de l'exécutif sortant de charge.

M. le maire rapporte qu'il a reçu un appel téléphonique de l'hon. Martland Steinkoff, qui s'excuse de n'avoir pu répondre encore aux lettres de la ville en ce qui regarde l'octroi pour les fêtes du centenaire de la Confédération; il dit qu'il veut bien coopérer avec la ville. Le maire lui fit part d'un projet de centre de loisirs qui pourrait bien coûter un million de dollars et plus, et il espère pouvoir ménager une rencontre entre le ministre, le Conseil, le comité du centenaire et ceux qui sont intéressés à ce projet.

Il fut recommandé que le greffier annonce la position de concierge pour la station de police et l'unité sanitaire.

L'échevin Lonergan propose que le Métro soit sommé de soumettre le plus tôt possible les chiffres de l'évaluation égalisée (equalized essesment).

Après la réunion, l'échevin Van Belleghem, qui lit tout avec beaucoup d'attention, faisait remarquer que dans le rapport de la dernière réunion des comités, l'omission du mot "ne" changerait complètement le sens de la recommandation du comité à propos du rapport de l'avocat de la ville re: Place Cabana.

A mardi prochain puisque lundi est fête légale.



Le président international du Kiwanis, **M. Charles A. Swain,** de Cape May, New Jersey, adressera la parole aux clubs Kiwanis des divisions 2 et 3, à l'hôtel Fort Garry, le 26 mai 1964. L'hôte sera M. Dominic Marinell, de St-Boniface, président du club Kiwanis de cette ville.

Les principaux événements de sa visite à St-Boniface et Winnipeg comprendront, 1) un lunch et une réception dans les salles de Metro Kiwanis, 300, rue Ness, St. James, à 12 h. 15 p.m.; 2) une réception officielle à la résidence du lieutenant-gouverneur, à 1 h. 15 p.m.; 3) une réception officielle à l'hôtel de ville de St-Boniface, à 3 h. p.m.; et 4) le banquet susmentionné, à 6 h. 30 p.m.



M. Joseph Lamarche, qu'on voit sur la photo en compagnie de son épouse, âgé de 41 ans et résidant à 607, rue Gareau, St-Boniface, a été nommé le gagnant du concours "Le meilleur ami des jeunes", organisé conjointement par le conseil Hadassah-Wizo de Winnipeg et CJAY-TV. M. Lamarche, employé du Canadien National, dépense ses heures libres au service des jeunes, les entraînant dans différents sports, spécialement le hockey, la natation et la balle-au-camp. Chaque année il prend un congé non payé pour accompagner une équipe de hockey de "Archwood Community Club" au tournoi de la semaine de hockey des jeunes canadiens. A titre de "Meilleur ami des jeunes", M. Lamarche a reçu deux billets d'avion, permettant d'aller à l'exposition mondiale à New York, et un certificat lui confirmant son nouveau titre.

(Photo Free Press)

Légionnaires de Marie invités au pèlerinage de Powerview, Man.

A l'invitation pressante de M. l'abbé O. Larochelle, curé de Powerview, les membres actifs de la Légion de Marie, Cercle Notre-Dame-des-Prairies, s'organisent afin d'assister au pèlerinage diocésain de Notre-Dame-du-Laus, et ils invitent instamment tous leurs membres auxiliaires et leurs amis à les accompagner en ce dimanche 31 mai.

Des autobus seront à la disposition des pèlerins qui auront retenu leurs places avant le 25 mai. Le coût du voyage est minime, soit $1.50 par personne et le départ s'effectuera du gymnase Notre-Dame, angle Cathédrale et St-Jean-Baptiste, à 10 h. a.m. précises.

Le programme se déroulera ensuite comme suit: diner à l'arrivée (on pourra acheter son lunch sur les lieux); visite des alentours, si on le désire; 2 h., exercices du pèlerinage; 3 h., arrivée de Son Excellence; procession; 4 h., messe solennelle; souper à la salle paroissiale; retour.

Que les personnes intéressées veuillent bien avertir soit Mme W. Gendron, téléphone CEdar 3-6419, ou Mme E. Backland, CEdar 3-1631, avant le 25 mai.

Par le trou de la serrure
à l'Institut Collégial Saint-Joseph

Mise au point de la Semaine Etudiante

Pour clôturer la Semaine Etudiante et faire la mise au point, les élèves de l'Institut se réunirent une fois de plus à la salle académique C'était le vendredi matin 8 mai.

Pour débuter la réunion, l'on chanta le chant de la Semaine Etudiante, et Jeanne Turenne souhaita ensuite la bienvenue. Elle céda la parole à Lorraine Laurin, qui offrit ses remerciements à tous ceux qui avaient contribué au succès de la semaine. Puis elle rappela Jeanne Turenne pour venir nous présenter les résolutions et les faire passer au vote. Ces résolutions ont été adoptées dans le but d'améliorer les relations entre maitresses et élèves. Les voici:

1. Silence dans les évolutions et durant les assemblées.

On a eu quelque peu de difficulté à savoir si la majorité des filles étaient pour ou contre. Les filles seraient-elles si incapables de garder silence?

2. Les institutrices sont invitées à assister aux réunions d'activités scolaires qui leur plaisent et quand elles le désirent.

Toutes étaient d'accord, car cela peut aider grandement à atteindre notre but.

3. Les deux côtés des escaliers peuvent maintenant servir pour les évolutions.

Ordinairement, un côté servait aux institutrices, et l'autre côté aux élèves. Cette résolution fut grandement applaudie car, c'est un moyen d'évoluer plus rapidement: donc moins longtemps à garder silence.

4. Des périodes de discussion seront introduites au programme de l'an prochain.

Toutes furent d'accord, car on aime toutes donner nos opinions.

5. Les devoirs devraient être faits de façon appliquée, et les leçons sues.

L'on a eu quelque difficulté à passer cette résolution. Pourquoi est-on à l'école alors? Allons, un coup de coeur les filles!

6. Ne pas critiquer.

L'un des défauts de plusieurs élèves est celui de critiquer, sans toutefois suggérer un amendement pour corriger l'objet de la critique. Si l'on veut critiquer quelque chose, soyons d'abord certaine d'avoir quelque chose de mieux à proposer.

7. Les élèves sorties de l'école devraient assister à l'Amicale Marie-Rose.

Ne serait-ce pas une bonne façon de montrer notre reconnaissance à nos maitresses?

8. Le costume d'école doit être porté au complet.

Sinon, nous risquons de ne pas en avoir l'an prochain. Est-ce que nous voulons?

Du courage les filles; tenons-les ces résolutions!

Soeur Anne-Marie dit ensuite son mot et pour nous prouver que les maitresses veulent elles aussi se rapprocher des filles, elles nous interprétèrent une chanson. Les paroles avaient été adoptées à l'occasion. Ce morceau au programme fut applaudi avec chaleur et enthousiasme.

M. l'abbé L. Roy clôtura ensuite le tout en nous adressant la parole et l'on se quitta bien décidées de tenir nos résolutions.

LES PASSE-PARTOUT.

Les villégiateurs du lac Falcon ne manquent pas la messe, l'été

Les familles catholiques qui passent les mois d'été au lac Falcon sont fières de leur magnifique chapelle dédiée aux saints Gabriel et Marcien (saints patrons de MM. Gabriel Marcoux et Marcien Trudeau, deux des plus ardents promoteurs de la construction de cette chapelle), où chaque dimanche ils peuvent assister à la messe. Cette année, du dimanche 17 mai au dimanche 28 juin il y aura une messe à 10 h. 30 a.m.; du 5 juillet au 6 septembre, il y aura deux messes dominicales à 9 h. et 10 h. 30 a.m.; du 19 septembre au 11 octobre, l'unique messe dominicale sera célébrée à 10 h. 30 a.m.

Il est intéressant de lire le rapport financier de l'année 1963, préparé par M. Marcien Trudeau, gérant de la Banque Canadienne Nationale à St-Jean-Baptiste et trésorier des "amis de la chapelle du lac Falcon". (Le docteur C.-F. Benoit en est le président.) Les revenus, selon ce rapport, ont été de $5,631.14: quêtes, $2,763.82; dons spéciaux, $59.00; intérêts, $35.65; solde du fonds de construction, $268.99; en banque, $2,503.68; grand total: $5,631.14.

Exactement 8,773 personnes assistèrent à la messe dans la chapelle durant l'été 1963. En 1962 le nombre en était de 6,712 et, en 1961, de 7,064. Le nombre des communions fut 1,818 en 1963, et 1,135 l'année précédente.

Le fonds de construction totalisait $12,538.64 en 1963. Avec cet argent on put confier à la Coopérative de St-Jean-Baptiste la construction de la chapelle ($9,776.85), faire poser l'électricité ($621.90), peinturer et décorer ($696.85), acheter des bancs de la basilique de St-Boniface ($50.00) et d'autres bancs ($145.70), compléter en pierre des champs la façade ($400), payer les assurances ($67.00), etc.

Félicitations aux villégiateurs du lac Falcon. Ils ne négligent pas leurs devoirs religieux en temps de vacances, et leur générosité ne connait aucune relâche.

Sts-Martyrs-Canadiens

Thé printanier

Invitation cordiale à tous les paroissiens, amis, parents, connaissances, cousins, voisins, enfin à toutes personnes intéressées à venir au thé printanier le dimanche après-midi 31 mai. Ce thé est organisé par la Ligue des Femmes Catholiques, sous la présidence de Mme N. Toupin.

Merci à M. Roland Garand (G & M Electric) pour l'impression des billets de loterie.

On aura l'occasion de profiter d'une vente "éléphant blanc" organisée par Mme Victor Morin. On fait appel à toutes les paroissiennes de faire un grand ménage dans leurs bibelots. Tout ce qui est utilisable, présentable, propre, comme bijoux, vaisselle, patrons, livres, disques, linge de poupée, couture, tricot, dentelle, plantes, gelées et combien encore, doit être remis aux lieutenantes de sections dont les noms ont paru dans le bulletin de dimanche dernier, ou directement à Mme V. Morin, 7, Pembroke.

Remerciements

Merci sincère à M. l'abbé Antoine Hacault pour ses paroles sur le Concile, dimanche dernier. Il est malheureux que l'on ne s'intéresse pas assez vivement au Concile, à en juger par l'assistance. Ce n'était pourtant pas le manque de publicité!

Çà et là

On demande des volontaires pour accompagner des patients mentaux aux sorties du 20 mai, 3 et 17 juin après-midi. Ensuite, grand congé pour jusqu'en septembre. De grâce, appeler Mme Claude Couture: ALpine 3-4040. Vous êtes attendues!

Deuxième avis! Le congrès annuel de la Ligue des Femmes Catholiques aura lieu le mardi 26 mai, à Transcona.

La première communion des petits aura lieu le dimanche 31 mai, à 8 h. 15 a.m. On désire que les enfants soient accompagnés des deux parents si possible.

On recueille toujours les coupons Canada Packers.

Décès

JACQUES PELLAND

Le 20 avril dernier est décédé accidentellement, à l'âge de 13 ans, Jacques Pelland, fils de M. et Mme L. Pelland, de 145, rue Hébert. Le jeune garçon trouva la mort dans les eaux de la rivière Rouge lorsque le radeau qui le supportait fut renversé.

Le défunt laisse dans le deuil, outre ses parents, sa grand-mère, Mme G. Pelland, ses grands-parents maternels, M. et Mme I. Tourond, ainsi que cinq soeurs et trois frères.

L'inhumation se fit au cimetière de St-Boniface. La maison funéraire Desjardins avait charge des arrangements funèbres.







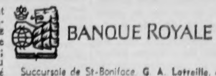
ÉCONOMISER



PAYER



EMPRUNTER



La Chronique des Jeunes Travailleuses

Les loisirs d'été! Que feras-tu pendant ces longues soirées de la belle saison?

Seras-tu de ceux qui passent leurs vacances et leurs fins de semaines à "balconville" ou, profiteras-tu de ce temps de loisirs pour te "rebâtir" physiquement et moralement?

Il y a tant de passe-temps enrichissants auxquels tu pourras participer — les sports, (tennis, balle-molle, natation), fins de semaines organisées, visites culturelles, concerts en plein air, etc.

Pourquoi ne pas tous se donner la main pour faire de cet été, une saison qui ne sera pas gaspillée dans des loisirs qui nous abaissent mais bien plutôt, comme le disent les enseignants, un été qui sera une période "d'enrichissement culturel", et une occasion de se rapprocher de Dieu et de son prochain.

En ce moment, les jocistes, de la Cathédrale, du Précieux-Sang, de St-Norbert, et de Lorette, préparent un plan d'action pour l'été. Pourquoi ne pas te joindre à eux, pour organiser des loisirs sains, tout en s'amusant? Les jeunes travailleurs et jeunes travailleuses attendent beaucoup de toi. Sauras-tu répondre à leur appel pressant?

EDITORIAL

J'ACCUSE LES ADULTES.

Pour en arriver à la vraie notion d'adulte, le jeune a besoin du témoignage de ce dernier et voici qu'on présente trop souvent à la jeunesse des "demi-adultes" ou encore des adultes manqués. C'en est assez pour enlever le goût d'échanger avec eux.

Le monde adulte a oublié sa jeunesse, ses fanfaronnades, ses emballements, ses erreurs, et il semble ne pas pardonner ces mêmes attitudes aux jeunes actuels. Il en résulte donc une incompréhension sans issue à moins qu'on fasse marche arrière et qu'on se rappelle ses vingt ans. Certains adultes vivent aussi dans une insécurité face à leur emploi, à l'orientation de la vie sociale. Ils sentent que les jeunes, à cause des moyens de culture plus à leur portée, de l'évolution rapide de la technique, les dépasseront bientôt, et par conséquent deviendront des concurrents dangereux.

Pour ce qui est des parents, le même fait se reproduit. Ils n'ont pas été préparés à faire face à cette transformation rapide de la société qui marque même l'évolution de leurs enfants. Et en plus d'être à bout de souffle pour les suivre, ils ignorent en partie les caractéristiques de la psychologie du jeune.

Je pourrais trouver et nommer ici plusieurs organisations qui aident à éduquer les parents: les équipes de foyers, les Associations de parents et Maîtres, etc., etc., mais combien de parents prendraient la peine de se renseigner sur la psychologie des jeunes? Combien de parents veulent vraiment comprendre la jeunesse? A vous de répondre.

NOUVELLES DES SECTIONS

SERVICE DE PREPARATION AU MARIAGE

Samedi soir dernier, avait lieu la remise des diplômes des participants au cours de préparation au mariage de la paroisse du Précieux-Sang. Une quinzaine de couples ont suivi avec succès ces cours. Ils sont maintenant prêts à se lancer dans la carrière du mariage. Ils savent un peu ce qui les attend dans cette vocation qui, d'après toute la publicité, semble la plus facile de toutes. Bon courage! Et beaucoup d'années d'heureux mariage.

CATHEDRALE

Initiation chez les filles! Félicitations à Denyse et Lucille qui ont si bien organisé cette réception au National. Félicitations également aux nouvelles jocistes: Rita et Agnès Grégoire, Yvonne et Denise Ledet, Claudette Pelletier, Lucille Fluet, Dolores Hémond, Huguette Bouchard, Jeanne Lachance et Alyne Gingras.

Alyne mérite certainement une douzaine de roses pour le délicieux goûter. Merci beaucoup aux R. P. J.-M. Soulodre, O.M.I., et à Claudette Sala qui représentaient la Section du Précieux-Sang. Les filles en ont profité en passant pour exécuter une chanson spécialement dédiée aux aumôniers . . . Un conseil au R. P. Soulodre . . . ce n'est pas une chanson à chanter aux institutrices. Paraît-il que quelques-unes ne l'aiment pas trop.

Chez les gars . . .

Le Système D bat son plein, 20 gars prennent le cours. Avec ces gars d'autres équipes seront formées. L'amitié est bonne, les gars animés et l'intérêt en hausse. Les équipes de loisirs et de sports ont été formées; nous espérons bientôt assister à des parties de balle-molle et aller jouer au tennis, si la pluie peut cesser un jour.

MELI MELO

— A Lucille, je souhaite de ne plus égarer son "chamberlain"; elle pourrait ne pas le retrouver à moins qu'elle ne le laisse avec son "babushka".

— Bienvenue à Jeanine, Jeanne, et Marie-Thérèse, qui viennent de se joindre au monde du travail et qui ont déjà pris l'heureuse initiative de former un syndicat pour revendiquer leurs droits.

— Bonne chance aux architectes, Roland et M. l'abbé, qui sont à tracer des plans pour le local.

— A Mariette, une jeune fille désire rappeler qu'elle pratique encore sa cuisine chinoise, mais le tout n'est pas encore prêt.

A la semaine prochaine,
CLAUDINE.

Nouvelles du Précieux-Sang

Le dimanche 10 mai, à l'auditorium du Club St-Vincent, les gars de la J.O.C. ont organisé une magnifique soirée pour fêter les mères de la paroisse. Trente-cinq mamans se joignirent aux jeunes pour parler, rire et danser! Quelle belle entente entre jeunes et adultes. Ah! N'oublions pas les jolies petites roses que chaque fêteuse reçut en entrant! Félicitations les amis de la part de vos 140 invités!

Les filles, elles, projettent un film pour le 24 mai: "The Inn of Sixth Happiness". L'entrée sera de 75 sous. Venez tous en grand nombre au Club St-Vincent.

Attention! Attention! Le 7 juin aura lieu le "Powder Puff Prom"! Ce sera la grande danse de l'année au Précieux-Sang! L'habit: "semi-formal". Les billets sont déjà en vente: $1.75 pour couple; $1.00 seul. Procurez-vous en vite, vite!

A bientôt.
CLAUDETTE.



Le mercredi 29 avril dernier, le Corps de Police de St-Boniface a offert à la Rév. Sr Baumann, S.G.M., directrice de la salle St-Amant, une somme d'argent et un téléviseur portatif RCA Victor (acheté de Norwood Television Co. Ltd., 297, chemin Ste-Marie). Ces dons proviennent des activités sociales organisées par le Club social de la Police de St-Boniface durant les années 1962-1963. Dans la photo ci-dessus on distingue, de gauche à droite, le constable A. Amos, président actuel du club, Mlle A. Gauthier, secrétaire, le sergent J. W. Finlayson, président en 1962, la Rév. Sr Baumann et le sergent G. Clavelle, président en 1963.

Relations entre Adolescents et Professeurs, sujet étudié par l'APM du Précieux-Sang

Quelque 50 parents et instituteurs prirent part à la dernière réunion mensuelle de l'APM du Précieux-Sang, lundi soir dernier, sous la présidence du docteur Georges Sabourin. Vers 8 h. 15, immédiatement après la récitation de la prière par le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., curé, la secrétaire lut le procès-verbal de la dernière assemblée, puis le président invita des représentants de comités à donner leurs rapports respectifs.

M. Edouard Lachance annonça avec fierté que grâce aux recettes du tirage ($104.70) et de la partie de cartes ($139.68) on possède actuellement en banque la somme respectable de $250.29. Soeur Marie-Joseph, au nom de la principale, annonça que la journée champêtre aurait lieu vendredi de 8 h. 30 a.m. à 5 h. p.m. pour les élèves des 9e, 10e et 11e années; que le concours de français prendra place la semaine prochaine à l'école; que la cérémonie de la Reine de Mai a été fixée au 29 mai à 7 h. 30 p.m., et que le choix de la Reine se fait selon les critères suivants: bonne conduite, piété, coopération, bon exemple, apostolat, et non seulement selon les notes de catéchisme; et enfin, que le concours diocésain de catéchisme aurait lieu le 19 ou le 26 juin, selon les grades.

Mme Lemaire, après une brève mention de la conférence du R. P. Ranwez, S.J., à l'Académie St-Joseph, qui attira si peu de personnes "à cause du temps impossible", remercia élèves et parents qui contribuèrent au succès pécuniaire du tirage et de la partie de cartes. Puis la secrétaire lut les noms des gagnants du tirage: 1er prix, Mme Gisèle Lévy, poupée habillée par Mme Hébert; 2e prix, Mme Léo Perreault, alignement de roues; 3e prix, Mme Gauthier, $5.00; 4e prix, Mme Hervé Sala, robe de bébé.

Talents prometteurs

Un programme "récréatif" permit ensuite aux auditeurs-spectateurs d'apprécier les talents de leurs jeunes. Un menuet dansé et chanté par des fillettes de 6e année, sous la direction de Soeur Suzanne, démontra que ces jeunes savent apprécier le charme et la grâce des danses d'antan, et non seulement le rock'n'roll ou le twist. Qu'il était agréable aussi d'écouter ces douces voix féminines, même si certaines danseuses étaient transformées en "grands seigneurs de cour" avec costumes d'autrefois, moustaches noires, perruques.

La petite Diane Bernardin, de 7e année, fit honneur à sa directrice, Mme Hermann, en récitant "Le cor aux pieds" avec une parfaite diction, des gestes gracieux, une physionomie très expressive.

"La Pie", monologue "élastique" que Mme Lemieux, directrice, avait apporté de Ste-Anne-de-la-Pocatière, sa petite patrie, fut déclamé avec une vigueur souriante par 15 élèves de 4e année. Encore ici, parfaite diction. Il est évident qu'à l'école paroissiale du Précieux-Sang on sait apprendre aux élèves à bien respecter sous ce rapport Sa Majesté La Langue Française.

Six garçons de 6e année, sous la direction de Soeur Suzanne, mirent fin à ce court programme avec "Mon Merle". Unisson parfaite, gestes infaillibles, mémoire heureuse, vivacité souriante, rien ne manquait pour faire apprécier cette chansonnette de notre folklore. Pas surprenant que les parents présents aient si fortement applaudi ce dernier numéro, comme tous les autres qui avaient précédé. Et puis, rien de mieux pour préparer les auditeurs à bien écouter ensuite une conférence "par un maître ès psychologie qui possède tant de titres universitaires impressionnants", comme disait le docteur Sabourin en présentant le R. P. Jean-Marie Soulodre, O.M.I., "orienteur" des 600 élèves de l'école du Précieux-Sang, qui parlerait des "Relations entre Adolescents et Professeurs".

Un problème durable

Le conférencier commença par lire un texte qu'avait prononcé à Paris un certain conférencier, sur l'esprit d'indépendance des jeunes. Certains auditeurs réagirent "fortement" . . . jusqu'au moment où le Père Soulodre révéla que ce texte avait été prononcé en mars 1914 et donc décrivait les jeunes de l'époque, nos grands-pères et nos grands-mères d'aujourd'hui. Car, dit-il, les générations se suivent et se ressemblent au moins quelque peu. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil, comme disait un sage de l'antiquité.

Ce "test" permit donc au conférencier de rassurer ses auditeurs dès le début de ses remarques, car il entendait leur parler des problèmes qui ont toujours existé entre parents et enfants, entre adolescents et professeurs, bien que les cadres aient changé avec les siècles. Or, de nos jours, il importe surtout de comprendre que le passage se fait du milieu rural au milieu urbain. Le Père Soulodre, natif de St-Lupicin, sut décrire avec vigueur ces deux cadres si différents: celui du foyer rural d'antan où père et mère, toujours présents à la maison, exerçaient une si grande emprise sur la petite société familiale et donc sur leurs enfants qui apprenaient pratiquement tout d'eux seuls, et de la petite école du rang qui n'était qu'un prolongement quasi naturel du foyer; et celui du foyer urbain qui n'est parfois qu'une hôtellerie où se rencontrent occasionnellement les membres de la famille, et de la grande école "centralisatrice" où se bousculent des centaines et des centaines d'élèves (600 au Précieux-Sang).

Ces petits citadins modernes sont éveillés à une foule de questions, par exemple par la télévision. Ils croient facilement tout savoir. Certaines valeurs d'antan ne leur disent rien ou presque. Et ils peuvent si difficilement "communiquer" avec parents ou instituteurs qui rêvent encore "du bon vieux temps" où "ça ne se passait pas comme aujourd'hui". Que faire?

Que faire, et comment?

Pour mieux répondre à cette question primordiale, le Père Soulodre s'attarda encore davantage à analyser "le monde de nos jeunes", êtres vivants en train de devenir adultes et qui, tout en croyant tout connaître, essaient sincèrement de "communiquer" avec les grands adultes (parents ou professeurs), de s'accrocher à eux pour obtenir lumière et directives. Aux adultes de les comprendre, non de les rejeter, dit le conférencier. Il faut les prendre tels qu'ils sont, non pas pour tout leur laisser faire (par crainte de multiplier en eux les complexes), ni pour les discipliner à l'aveuglette, militairement. Il faut s'intéresser à eux, vibrer avec eux. Particulièrement à l'âge de l'adolescence, au moment de l'éveil aux émotions sentimentales. Mais comment?

Ici le Père Soulodre s'adressa particulièrement aux professeurs que l'on voudrait idéalement psychologues, sociologues, pédagogues, et en même temps parfaits instituteurs, car toutes les inquiétudes et directives des parents, du département d'Education, des commissaires, de la principale, etc., ne viennent-elles pas en définitive aboutir jusqu'à eux? En d'autres mots, comment peuvent-ils parvenir à "couvrir" tout le programme académique, sans négligence aucune, et donner du même coup une parfaite éducation? Il est certainement très difficile de remplir ce double rôle, d'autant plus que beaucoup de jeunes viennent à l'école pour y chercher d'abord des recettes ou techniques qui leur permettront plus tard d'avoir un bon emploi, que d'autres viennent y chercher des amis ou de l'amitié, tout simplement.

Seule la personnalité du professeur lui permettra de donner à ses élèves cette instruction dont ils ont tant besoin pour se préparer au monde de l'automation et de l'électronique, et en même temps cette éducation qui formera leur âme, leur coeur, leur caractère. Pour cela, il importe qu'ils arrivent à communiquer avec leurs élèves, à leur parler et à les écouter, à s'intéresser à chacun autant que possible. Tout cela nécessite beaucoup de temps et de préparation. Qu'on prenne tous les moyens pour y parvenir, mettant à la base ce sens de l'accueil qui ouvre les coeurs.

Après ces paroles du conférencier, qui avait sans cesse illustré d'exemples concrets ses "principes" de psychologie et de pédagogie, les auditeurs se groupèrent en quatre cercles d'étude pour solutionner les questions suivantes:

Cinq questions

1—Voyez-vous une différence entre les anciennes écoles de village et les nouvelles écoles centralisées?

2—Le fait de grouper plusieurs étudiants de partout en un seul endroit n'apporte-t-il, oui ou non, que des avantages? Votre point de vue.

3—Jusqu'à quel point le professeur peut-il s'intéresser individuellement, dans la situation actuelle, à ses élèves? L'étudiant se prête-t-il à cette marque d'intérêt? Le professeur doit-il ou peut-il le faire? Pourquoi?

4—Le professeur doit-il faire seulement de l'enseignement, ou seulement de l'éducation, ou les deux à la fois? Et comment?

5—Est-ce que nous constatons comment l'adolescent essaie de communiquer avec les autres?

Les résultats des discussions et les précisions apportées de nouveau par le Père Soulodre permirent surtout, il faut le dire, aux parents et instituteurs présents de prendre conscience des problèmes. Il aurait fallu davantage de temps pour aborder véritablement, et de façon satisfaisante, les solutions possibles ou réelles.

Tout de même, au dire de M. Lucien Loiselle qui remercia le conférencier, cette soirée fut grandement fructueuse. Elle a permis, dit-il, d'entrevoir des principes de solution. Que chacun s'acharne désormais à les approfondir, à les méditer, quitte ensuite à agir en conséquence'

M. Loiselle, instituteur, profita aussi de l'occasion pour remercier le Père J.-M. Soulodre, "orienteur" des 600 élèves du Précieux-Sang, qui apporte une aide constante aux professeurs religieux et laïcs dans l'exercice de leur tâche si délicate.

Les applaudissements nourris des auditeurs ajoutèrent leur poids à ces remerciements. On récita ensuite la prière, pour clore l'assemblée.

Une bonne tasse de café chaud, rien de mieux pour reprendre la discussion avant de se séparer . . . jusqu'à la prochaine assemblée.

Petite Note

Assemblée de la L.F.C.

A l'assemblée annuelle de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse St. Francis eut lieu l'élection d'un nouvel exécutif: ancienne présidente, Mme Henry De Wyngaert; présidente, Mme Ernest Simard; vice-présidentes, Mme Rémi Baert, Mlle Esther Sys et Mme Joseph Merle; secrétaire, Mme Armand De Baets; trésorière, Mme André Hesteloot; présidentes des différents comités: spirituel, Mme Léo Bellavance; activités sociales, Mme Laurent Verbocket; recrutement, Mlle Esther Sys; relations extérieures, Mme Arthur Beghin. Le R. P. S. Tommeleyn, O.F.M., demeure aumônier.

Le rapport annual fit connaître la participation des membres à divers projets tels que la Croix Rouge, la Marche des dix sous, la Caisse de Bienfaisance, le Vaccin Sabin, etc. Les autres fonctions de la Ligue comprennent les visites aux malades, le don de médailles aux nouveaux-nés dans la paroisse, paniers de provisions et de vêtements aux nécessiteux, soin de l'autel, nettoyage de l'église, lavage du linge d'autel, etc.

Un des principaux événements de la Ligue fut le thé tenu le 26 avril. Les gagnants à la loterie à cette occasion furent MM. A. Clifford, de Transcona, M. Soen, de Fort Garry, et E. Chénier, de St-Boniface.

Merci à toutes les personnes qui assistèrent à ce thé, en particulier à Mgr C. Empson qui l'ouvrit.

Le R. P. Tommeleyn, aumônier, remercia les dames pour leur appui et clôtura l'assemblée par la prière.

LA REDACTRICE.

Congrès des hôpitaux catholiques du Canada à Ottawa du 16 au 19 mai

OTTAWA (CCC) — L'Association des Hôpitaux catholiques du Canada tiendra son congrès annuel à l'Université d'Ottawa du 16 au 19 mai. Le thème choisi pour cette année est: "Où vont nos hôpitaux catholiques?".

L'invité spécial à ce congrès est M. J. Maisin, de l'Université de Louvain, président de la Fédération internationale des Hôpitaux catholiques, qui prononcera la conférence de clôture du congrès.

Le conseil de direction et les représentants des évêques tiendront leur réunion le 16 mai. Le congrès s'ouvrira officiellement le dimanche à quatre heures par une messe, célébrée en la chapelle de l'université par Son Exc. Mgr M.-J. Lemieux, O.P., archevêque d'Ottawa, qui prononcera également le sermon. Les congressistes visiteront ensuite la résidence du gouverneur général.

Dans la soirée, le président de l'Association, Mgr F. J. Smyth, directeur de l'Institut international Coady à l'Université St-François-Xavier d'Antigonish, prononcera une allocution qui sera suivie d'une table ronde sur "la philosophie de l'hôpital catholique", dont l'animateur sera Son Exc. Mgr Rémi de Roo, évêque de Victoria; les participants seront le R. P. Germain Lesage, O.M.I., le R. P. Eugène Marcotte, O.M.I., la Rév. Sr M.-Catherine, S.S.A., M. l'abbé G. Doyle, le docteur Edith Peterkin, de Belleville, et Mgr E. Godin, président de l'Association des aumôniers catholiques des hôpitaux canadiens.

La philosophie de l'hôpital catholique sera approfondie au cours des réunions de groupes, lundi et mardi. On étudiera certains problèmes se rapportant à l'administration, aux hôpitaux pour malades chroniques, aux foyers pour vieillards, aux archives médicales, au nursing psychiatrique, à la technologie de laboratoire, etc.

Le gouverneur général du Canada, M. Vanier, sera l'invité spécial au banquet du congrès qui aura lieu lundi soir au Château Laurier.

Mardi matin, Mgr E. Godin donnera une conférence sur les soins spirituels dans les hôpitaux catholiques. La conférence de clôture dans l'après-midi sera prononcée par M. J. Maisin.

Les délégués officiels du Manitoba du Congrès sont les Rév. Srs M. Trottier, de Ste-Rose, et Mary Ann, de Winnipeg, ainsi que le R. P. R. Durocher, O.M.I., représentant les évêques auprès de la Conférence des hôpitaux catholiques du Manitoba.

Le congrès a été organisé par le directeur de l'Association des Hôpitaux catholiques du Canada, le R. P. Lorenzo Danis, O.M.I.

L'Association à l'oeuvre

Le Congrès Régional

L'Association d'Education comme on l'a déjà annoncé, tiendra son congrès régional à St-Claude, le 6 juin prochain.

Les enquêtes ont déjà été envoyées aux personnes intéressées qui font partie de la région de la Montagne. Plusieurs se sont réunies pour remplir ces questionnaires. Celles qui ne l'ont pas encore fait sont priées de s'acquitter de cette tâche aussitôt que possible, en suivant les directives que le secrétariat leur a envoyées.

Les sujets du questionnaire sont d'ordre pratique et permettront de mieux connaître la situation faite au français dans les différents milieux de la paroisse.

Ce petit examen de conscience national révélera les points forts de même que les faiblesses. En rester là ne serait que dépenser temps et énergie sans en tirer beaucoup de profit. Par conséquent, ces questionnaires ne seront fructueux que dans la mesure où l'on prendra les moyens requis pour corriger les manquements que l'enquête aura fait connaître.

Une minorité doit continuellement surveiller de près les intérêts de sa langue et de sa culture, car toute négligence ou tout fléchissement peuvent rapidement conduire à des situations précaires, même à leur disparition à brève échéance. Tout se fait vite aujourd'hui. Il faut donc, nous aussi, agir vite et bien. Alors, tous au travail!

Méthodologie du français au secondaire

Les instituteurs et les institutrices qui désirent suivre, cet été, les cours de méthodologie du français au secondaire pourront s'inscrire au Collège de St-Boniface. Pour tous renseignements, s'adresser au R. P. Ludger Guy, S.J., secrétaire général, 200, ave Cathédrale, St-Boniface, Man.

M. l'abbé Henri Lemaître, docteur-ès-Lettres, de l'Institut Catholique de Paris, sera le professeur. Ces cours sont donnés au Collège de St-Boniface par la Faculté d'Education de l'Université de Manitoba.

Code d'éthique professionnelle

Avec la permission de l'ACELF nous continuons de publier, par tranche, le Code d'éthique professionnelle de l'éducateur catholique.

Devoirs envers les confrères

Parce que l'éducation exige de tous les éducateurs un travail constant dans le même sens, un véritable travail d'équipe, l'éducateur catholique

1—se considère entièrement solidaire de tous ses confrères et les traite comme il aimerait être traité par eux;

2—entretient avec tous ses confrères des relations cordiales, solidement appuyées sur une charité chrétienne agissante, participant ainsi au maintien de l'entente et de l'unité au sein de la profession;

3—collabore généreusement avec ses collègues, évitant d'alourdir la tâche des autres par ses négligences et ses refus;

4—apprécie objectivement la valeur de tous les autres éducateurs, quel que soit leur état de vie;

5—respecte la liberté de pensée et d'expression de ses confrères; évite de déprécier un collègue qui aspire à une promotion;

6—ne cherche pas, par des moyens non professionnels, à supplanter un collègue compétent au poste qu'il occupe; accorde son appui à ceux qui sont régulièrement choisis pour le représenter au sein de la profession;

7—ne s'interpose jamais entre un confrère et un élève, dans une affaire de discipline, d'examen, de notes;

8—évite de critiquer les autres membres du personnel, surtout devant les élèves;

9—considère que, dans certaines circonstances, la discrétion professionnelle qu'il doit à ses confrères ne doit pas aller jusqu'à un silence coupable.

Le comité de publicité.



R. P. Guy Fortier, S.J.
Membre de l'exécutif
— AECFM —

Notes biographiques

Le R. P. Guy Fortier, S.J., recteur du Collège de St-Boniface, est né le 22 décembre 1911 à Lévis, Qué. L'énumération de ses études et grades académiques successifs est longue et impressionnante:

Cours classique: Séminaire de Nicolet et Séminaire de Québec.

1931: B.A., Université Laval, Québec.

1933: Bachelier en Médecine, Université Laval.

1933: Entrée au noviciat des Pères Jésuites, Sault-au-Récollet, Montréal.

1935-36: Année d'études Pédagogie-Lettres, Montréal.

1938: Licence en Philosophie, "Les facultés de la Compagnie de Jésus", Montréal.

1938-39: Chargé d'un cours de Chimie générale et d'un cours de Biologie, Collège des Jésuites de Québec.

1941: Licence ès sciences, Faculté des sciences, Université de Montréal.

1945: Assistant de laboratoire, Faculté de médecine, Université Laval.

1946: Cours d'été à l'Université de Californie, San Francisco.

1948: Doctorat ès sciences (Biologiques), Université Laval.

1949: Assistant universitaire (Université Laval); chargé d'un cours de Biologie, Collège universitaire, Faculté des arts, Université Laval, au Collège des Jésuites de Québec et au Collège Jésus-Marie, Sillery.

1954: Stage d'études au laboratoire du professeur Charles Kayser, Strasbourg, France.

1955: Assistant professeur, Faculté des sciences, University College, Addis-Abéba, Ethiopie.

1956: Professeur agrégé et doyen de la Faculté des sciences, University College, Addis-Abéba, Ethiopie.

1959: Directeur du Département de Biologie et Modérateur de l'Université de Sudbury, Ontario.

1960: Recteur du Collège de St-Boniface, Manitoba, qu'il représente au Comité exécutif de l'A.E.C.F.M.

Homme d'expérience et patriote convaincu, il est, de par ses fonctions de recteur du Collège de St-Boniface, un artisan direct de la survivance française au Manitoba, puisque c'est sous sa direction que le Collège continue à former notre élite franco-manitobaine.

Ami sincère de l'Association d'Education, le Père Fortier lui ouvre toutes grandes les portes du Collège de St-Boniface pour la tenue des réunions mensuelles de l'A.E.C.F.M. et met généreusement à sa disposition, chaque année, les locaux nécessaires au triage des examens de français en vue de la correction et, ensuite, à la compilation des résultats.

L'Association trouve donc en lui, en plus d'un conseiller éclairé, un précieux collaborateur.

Le Comité de publicité.

Le cardinal Tisserant a reçu un diplôme de l'Université de Bologne

BOLOGNE (CCC) — A l'occasion de son 80e anniversaire, Son Em. le cardinal Tisserant a reçu le diplôme de l'Université de Bologne. A la cérémonie participaient le cardinal Lercaro, M. Salizzoni, sous-secrétaire d'Etat italien à la présidence du Conseil, et M. René Brouillet, ambassadeur de France près le Saint-Siège.

Le Conseil de St-Boniface

(Suite de la première page)

pose ainsi: frères Napoléon Boily, président; L. Lavack, G. St-Onge, P. Ayotte et E. Savoie, comité de régie; G. Rousseau et J. St-Hilaire, réception; E. Savoie, publicité; L. Lavack, réservations; L. Aubry, enregistrement; A. Vermette, activité catholique; Lucien-J. Bérubé, salles et billets; S. Duguay, garde d'honneur; E. Bohémier, divertissements pour dames; J.-P. Marion, menu; L. Collette, table d'honneur; G. Duguay, collations; N. Toupin, musique; P. Ayotte, trésorier; et G. Tardi, maître de cérémonies.

Le programme

Vendredi 15 mai: de 8 h. 30 à 11 h. 30 p.m., au Juniorat de la Ste-Famille, 340, avenue Provencher, inscription et réception pour les délégués et leurs dames.

Samedi 16 mai: 8 h. a.m., messe de requiem pour les Chevaliers défunts du Manitoba et pour les Frères Luke E. Hart et Joseph F. Lamb, à la basilique; 9 h., inscription et présentations des créances au Collège de St-Boniface; 10 h., appel à l'ordre; 12 h., collation; 12 h. 45 p.m., suite de l'assemblée; 6 h., réception à l'auditorium du Collège; 6 h. 30, banquet d'Etat, Mgr Athol Murray, recteur du Collège Notre-Dame de Wilcox, Sask., orateur invité; 9 h., soirée récréative.

Dimanche 17 mai: 8 h. a.m., messe à St. John Fisher; 9 h., déjeuner; 10 h., suite de l'assemblée; 1 h. p.m., goûter; 1 h. 30, suite de l'assemblée.

Pour les dames: vendredi 15 mai, 8 h. 30 p.m., réception au Juniorat; samedi 16 mai, 6 h. 30 p.m., banquet d'Etat; dimanche 17 mai, 8 h. a.m., messe à St. John Fisher; 9 h., déjeuner; 10 h., visite de la Salle St-Amant au sanatorium, suivie d'un thé.

Officiers

Officiers d'Etat: Son Exc. Mgr M. Hermaniuk, aumônier; M. l'abbé Anthony Luhovy, aumônier adjoint; François A. Muller, député d'état; Leo Soenen, ex-député d'état; Oscar Rochon, secrétaire; Joe Green, trésorier; Paul J. Swyston, cérémoniaire; F.-L. Jobin, avocat.

Officiers du Conseil de St-Boniface: Lewis Lavack, grand chevalier; Gérard St-Onge, député grand chevalier; Alfred Vermette, chancelier; Lucien-J. Bérubé, secrétaire financier; Henri Gauthier, secrétaire archiviste; Norbert Toupin, trésorier; Gérald Duguay, cérémoniaire; Emile Savoie, avocat; J.-P. Marion, conférencier; Napoléon Boily, ex-grand chevalier; Louis Aubry, Léo Collette et Philippe Ayotte, syndics; Bernard Pelletier, Gilbert Vrignon, Léo Duguay et Bernard Toupin, gardes; M. l'abbé Bernard Bélanger, aumônier. Présidents des divers comités: Gérard St-Onge, président général; Gérard Rousseau, activités catholiques; R. Audette, activités fraternelles; G. Duguay, activités du conseil; L. Bérubé, jeunesse; G. St-Onge, recrutement; E. Savoie, publicité.

"Si les Canadiens français achetaient suffisamment chez leurs compatriotes, il y aurait place pour d'autres commerces comme le nôtre ici à St-Boniface"

La population franco-manitobaine sera bientôt invitée à se rendre au magasin "A. Huot Cie Ltée", 200, avenue Provencher, St-Boniface, pour profiter des aubaines de la 43e vente anniversaire. Quarante-trois ans, c'est tout de même un âge respectable pour une maison d'affaires de chez nous. C'est pourquoi il convenait d'aller questionner M. Charles-Etienne Huot, président actuel de la Compagnie, qui y consacre toute sa vie depuis 1927, soit depuis déjà 37 ans.

Au cours d'une agréable conversation, il rappela avec émotion le souvenir de son père, M. Adolphe Huot, né à Baie St-Paul, Qué. Ne pouvant exercer avantageusement son métier de tailleur dans ce village, il prit un jour la grave décision d'émigrer vers l'Ouest. Dès son arrivée à St-Boniface on lui offre trois excellentes positions. Il accepte celle de tailleur en chef chez "Styles Humphries", avenue Portage, à Winnipeg, et installe ses pénates à 193, rue Masson, St-Boniface. Il aura bientôt la joie de faire baptiser son fils aîné, Charles-Etienne, dans la nouvelle basilique érigée avec tant de soin par Son Exc. Mgr Adélard Langevin, O.M.I., et officiellement ouverte au culte le 4 octobre 1908. Charles-Etienne fut de fait le premier enfant baptisé dans ce temple qui fait encore aujourd'hui la gloire de la ville-cathédrale.

Etapes vers le progrès

Le nouveau tailleur en chef se met allégrement au travail chez "Styles Humphries". Sa compétence est vite reconnue et respectée par les 15 tailleurs qui travaillent sous ses ordres, dont un M. Hurtig, le père du propriétaire actuel du grand magasin de fourrures Hurtig de l'avenue Portage. Mais hélas! La maison Humphries fait faillite en 1921. Il faut bien prendre une grave décision: chercher du travail dans une autre maison d'affaires, ou "se mettre à son propre compte". En dépit des risques à assumer, M. Huot décida d'ouvrir son propre magasin, et à St-Boniface s'il vous plaît, dans sa maison de la rue Masson. (Cette maison est habitée aujourd'hui par M. Roland Trudeau, gérant à Winnipeg de la Banque Canadienne Nationale.) "On est patriote, ou on ne l'est pas!" M. Adolphe Huot avait confiance en l'avenir économique de sa ville.

Les résultats furent consolants. Les hommes de St-Boniface, fiers de "leur" tailleur, prirent l'habitude louable de "se faire habiller" rue Masson. Taille parfaite et marchandise de qualité augmentèrent vite la clientèle, à tel point que M. Huot dut déménager atelier et magasin en un autre endroit plus spacieux. Il opta pour l'avenue Provencher qui possédait déjà hôtel de ville, banques, agence de voyages, magasins divers, et donnait des preuves d'un véritable avenir commercial.

Il déménagea donc dans un tout petit établissement, qui se trouvait alors à côté du garage Bibeau et qui sera transporté plus tard sur le côté nord de l'avenue Provencher: il abrite aujourd'hui l'agence d'assurances et de voyages Sabourin. La vision de M. Huot fut récompensée par une prospérité relative, en dépit de certaines aventures douloureuses. Par exemple il accepta un jour un stock d'habits, en dépôt, d'une valeur de $1,800, somme énorme dans le temps. Croyant que le propriétaire de Winnipeg avait assuré sa marchandise, M. Huot découvrit que tel n'était pas le cas . . . au lendemain d'une visite des voleurs. Proverbialement honnête, le marchand de St-Boniface s'engagea à payer ces $1,800 à intérêts composés. De fait il réussit peu à peu à payer le tout, au montant global de $6,000, tout en faisant prospérer son entreprise.

Cours de Commerce

Entre-temps son fils, Charles-Etienne, avait terminé sa 10e année à l'école Provencher, avec grand succès, et s'inscrivait au Cours de Commerce donné alors au Collège de St-Boniface. Après deux années d'études sérieuses (1925-26, 1926-27), l'étudiant recevait en juin 1927 son diplôme avec honneur et commençait aussitôt sa carrière sous la direction de son père. Vendeur et comptable, il entendit souvent son père lui répéter ses grands principes d'affaires, dont celui-ci: "Vends toujours de la bonne marchandise, sois honnête dans tes profits, sers les clients avec compétence, et tu réussiras toujours". (En 1934, un deuxième fils, Adolphe, joindra l'entreprise familiale à titre de tailleur, métier qu'il apprit de son père même.)

Un deuxième déménagement, avenue Provencher, fut effectué en 1928. M. Huot, père, avait acheté la bâtisse actuellement occupée par "A. Huot Cie Ltée". Il en occupa le quart, là où auparavant se trouvait l'atelier d'habits du "vieux" Gareau, un parent de Son Exc. Mgr Arthur Béliveau. Le reste abritait toute une série d'entreprises: le salon de barbier Phaneuf, la ferblanterie Charette, l'épicerie Paul-Emile Bérubé, le jardin d'enfants de Mme Ragot, l'agence Sabourin, même l'Association d'Education.

Avec les années l'entreprise grandit, en dépit de trois visites de voleurs et d'un désastreux incendie en 1934. Aussi M. Adolphe Huot, fondateur, pouvait être fier de sa vie de travail et du développement de son magasin, à l'heure de sa mort en octobre 1942. Il était assuré d'ailleurs que son commerce continuerait à fructifier, grâce à ses fils, Charles-Etienne et Adolphe. Ses autres enfants devaient lui faire honneur en d'autres domaines: Jean-Marie, en médecine, à St-Boniface, Gérard, comme voyageur de commerce à Montréal, Laurent, à Sept-Iles, Qué., Simone, épouse d'un médecin de Sorel, Qué. (Paul est décédé l'an passé.)

La Compagnie Huot

Peu après la mort de leur père, Charles-Etienne et Adolphe achètent le magasin de leur mère et forment la compagnie si connue à St-Boniface où "on fait 15 fois plus d'affaires qu'au temps de notre défunt père". Il n'est donc pas surprenant d'y trouver un personnel assez nombreux: MM. Charles-Etienne Huot, président, Adolphe Huot, vice-président, Guy Carrière, promu après 12 années de dévouement compétent aux titres de gérant des ventes, responsable de la publicité et instructeur des jeunes vendeurs, Louis Meszaros, tailleur, et Louis Cyr, comptable. A ces membres réguliers s'ajoutent, en fins de semaine, Jean-Marc Lemoine et Richard Marshall, étudiants respectivement de l'Institut Collégial Provencher (St-Boniface) et de l'Ecole Technique du Manitoba (Winnipeg). "J'ai les meilleurs employés franco-manitobains qu'un patron puisse rêver de posséder", dit avec le sourire M. le Président.

Ce sourire rayonne encore quand on le questionne au sujet de sa clientèle de langue française, même si à peine 30 pour cent de cette clientèle et des affaires proviennent de cette source. Car il se réjouit à la pensée que cette clientèle est la pierre angulaire de son commerce et il se confie en l'avenir à ce sujet, car "si les Canadiens français achetaient suffisamment chez leurs compatriotes, il y aurait place pour d'autres commerces comme le nôtre ici à St-Boniface". Mais, comment atteindre de nouveaux clients éventuels ou possibles? Par la publicité?

Publicité

La question posée méritait une réponse, que ne refusa pas M. Charles-Etienne Huot: "J'ai essayé de lancer quelques annonces au poste de télévision CBWFT, canal 6, mais la faiblesse de rayonnement de ce poste satellite ne me permet pas d'atteindre suffisamment les campagnes. Je me sers aussi, selon mes moyens, du poste de radio CKSB et du journal **La Liberté et le Patriote.** Je crois fortement aux résultats, sans preuves assez tangibles que ça rapporte tant ou tant".

C'est que, précise le président de la compagnie franco-manitobaine, la majorité des "clients payants" sont des jeunes, "ceux qui sortent avec les filles ou projettent un mariage prochain, et qui ont donc le souci obligatoire de multiplier leur garde-robe". Un homme marié est plus prudent quant à la quantité de ses achats, paraît-il. Le fiancé ou le jeune homme "qui sort" dépensera jusqu'à $400 en un an au magasin Huot, le père de famille ne pouvant disposer que de $250 en deux ans. Or, les jeunes gens, ceux qui constituent le gros de la clientèle, ne sont pas majoritairement des lecteurs ou des auditeurs de la publicité en langue française. C'est un fait hélas! C'est pourquoi, dit M. Huot, il faut multiplier les circulaires . . . au moins bilingues.

"J'espère bien qu'un jour notre langue reprendra sa place d'honneur chez les jeunes, surtout dans ce domaine de la publicité, et alors je pourrai consacrer davantage à notre journal et à notre poste".

En tout cas, les clients qui entrent Chez Huot à St-Boniface sont servis par des vendeurs compétents. Et un vendeur compétent, au dire de MM. Huot et Carrière, c'est celui qui est honnête dans ses paroles, plaisant avec le client dont il sait gagner tout de suite la pleine confiance, naturel dans son attitude et ses réactions; c'est celui qui aime envisager le public, aimable ou non; c'est celui qui sait où acheter sa marchandise et n'offre que les bonnes marques reconnues. Tout cela ça s'acquiert, paraît-il, à force d'expérience.

Après 37 années de ce travail quotidien, dit M. Huot, on en vient à savoir servir avec succès le client seul ou le client accompagné par son épouse. A tel point "que je puis vendre un habit neuf en 4 ou 5 minutes". Pourtant il a fallu en si peu de temps prendre avec exactitude les mesures, faire adopter tel drap, convenir du prix, s'entendre sur les exigences annuelles de la mode, "quoique ces exigences obtiennent obéissance plus rapidement à New York et à Montréal qu'à Winnipeg ou à St-Boniface", car en général il faut un an avant que telle nouvelle coupe obtienne ici du succès.

Le coeur de l'affaire

On ne confectionne pas les habits chez Huot même, mais dans des manufactures de l'Est. Il paraît qu'au moins 250 ouvriers sont nécessaires pour la confection d'un seul habit, que 125 "touchent" un chapeau neuf. Mais même après ce travail de la machine et de l'ouvrier de la manufacture, il reste beaucoup de travail à faire à la main. Et les deux tailleurs de Chez Huot s'y connaissent en fait de retouches donnant ce fini que désire tout client qui se respecte. "Les retouches, c'est le coeur de notre affaire", dit M. Huot, qui ajoute à l'adresse de ceux qui pourraient se plaindre que sa marchandise est trop chère: "Trop cher? Mais, nous offrons toujours du matériel de première qualité, une confection extérieure impeccable, des canevas (ou confection interne) solides, des retouches parfaites".

M. Huot et ses autres employés sont tellement intéressés à bien servir leurs clients, qu'ils profitent même de leurs voyages de vacances pour visiter d'autres magasins, pour "étudier" ce qui pourra éventuellement améliorer le service à St-Boniface. Sans compter qu'ils lisent de nombreuses revues à ce sujet. C'est dire qu'ils sont toujours prêts à donner le meilleur, non seulement à l'occasion des grandes ventes d'anniversaires ou de saisons, par exemple au début de l'automne pour l'ouverture des classes (où on offre le stock régulier qu'il s'agit d'écouler pour faire place à de nouvelles marchandises, et non du stock de qualité moindre), mais en tout temps.

Voilà ce qu'avait à dire M. Charles-Etienne Huot, marchand distingué de la ville-cathédrale, qui consacre la majeure partie de ses journées dans son magasin: "Je ne compte jamais mes heures de travail. S'il le faut, je termine très tard le soir". Puis il ajouta d'intéressantes considérations sur l'avenue Provencher, digne rue commerciale où l'on peut servir avantageusement tout le sud-est de la province: hôtel de ville, service de santé et de bien-être, bureau d'architectes, banques, pharmacies, librairie, agences d'assurances et de voyages, magasin de chaussures, services d'appareils électriques, bureau de poste, etc., etc.

M. Huot aurait pu ajouter beaucoup de choses "personnelles" sur sa participation active, passée ou présente, au sein de tant d'organisations religieuses, civiques et nationales: Association d'Education, Anciens du Collège, A.C.J.C., Chambres de Commerce de St-Boniface et de Winnipeg, Syndic de la paroisse cathédrale, membre de la Commission d'Urbanisme de St-Boniface, directeur de la Manitoba Power Commission, membre de l'Association des Marchands Détaillants du Manitoba, etc.

Que les Franco-manitobains apprennent à encourager ce marchand de chez nous et tant d'autres qui leur font honneur dans le domaine économique, et un jour leur héritage linguistique et culturel jouira d'une meilleure place au soleil du Manitoba!



C'est avec fierté que M. Charles-Etienne Huot sortit d'un tiroir de son bureau cette photo de son père, feu Adolphe Huot, debout dans son premier magasin de l'avenue Provencher à St-Boniface. Avec une loupe puissante, il a été possible de distinguer les inscriptions sur le calendrier qui se trouve à l'arrière-plan: "La Banque d'Hochelaga, 1924". Cette photo a donc 40 ans exactement. On y voit le fondateur du magasin Huot au milieu d'un stock de complets qu'avait consignés chez lui, pour ventes, un marchand de Winnipeg. Hélas! Le tout fut volé, et M. Adolphe Huot, proverbialement honnête, s'acharna à en payer toute la valeur, soit $1,800, à intérêts composés. De fait il paya exactement $6,000. Ce geste d'honnêteté fut récompensé, car l'entreprise Huot progressa rapidement. Il convient d'ajouter qu'en plus de la vertu d'honnêteté, M. Huot possédait le sens des affaires et une compétence exceptionnelle comme tailleur. Hommage au mérite!

☆ ☆ ☆



Dans cette photo on voit le personnel actuel du magasin Huot de St-Boniface: première rangée, de gauche à droite, MM. Adolphe Huot, vice-président et tailleur, Charles-Etienne Huot, président et vendeur charmant, Guy Carrière, employé qui depuis 12 ans sait mettre sa propre compétence au service des plus jeunes employés; deuxième rangée, Louis Cyr, comptable, Louis Meszaros, tailleur, Richard Marshall et Jean-Marc Lemoine, étudiants qui consacrent leurs fins de semaine au magasin Huot. Le président, fier de son personnel, dit avec ardeur: "J'ai les meilleurs employés franco-manitobains qu'on puisse rêver de posséder". (Photo Studio Napoléon)

PROVINCE DU MANITOBA

AVIS

Le Comité permanent des Lois et Règlements Statutaires de la Législature du Manitoba tiendra des audiences publiques en la salle 254, Edifice du Parlement, Winnipeg

le jeudi 21 mai 1964
et
le vendredi 22 mai 1964
à
10 h. a.m.

dans le but d'entendre les représentations du public quant aux projets de loi suivants, examinés à la récente session de la Législature manitobaine,

Bill 39 — Une Loi respectant les Compagnies à Part commune et autres Corporations

Bill 40 — Une Loi réclamant l'Enregistrement des Agents d'Immeubles et des Vendeurs d'Immeubles

Bill 89 — Une Loi afin d'apporter un Remède à certaines Transactions Malhonnêtes

Bill 107 — Une Loi en vue de respecter l'Investissement et la Portabilité des Allocations de Pension sous le plan des Pensions et respectant la Solvabilité des Plans de Pension

Bill 113 — Une Loi exigeant l'Enregistrement des Agents d'hypothèques

Bill 121 — Une Loi respectant l'Enregistrement des Noms de Commerce et de Sociétés

Bill 128 — Une Loi demandant le respect de la Loi des Sociétés

Les personnes désirant être entendues, en personne ou par avoué ou par représentation écrite, seront bienvenues.

Les personnes désirant une copie d'un ou plusieurs des projets de loi peuvent se les procurer du soussigné.

Daté à Winnipeg, Manitoba, le 11e jour de mai 1964.

Charland Prud'homme, C.R.,
Commis de l'Assemblée législative.

Mariage Power-Brémaud bénit en l'église de Ste-Agathe

STE-AGATHE — Le samedi 9 mai, à 4 h. p.m., M. l'abbé A. Couture, curé, bénissait le mariage de Mlle Odette Brémaud, fille de M. et Mme Louis Brémaud, à M. Richard Power, fils de feu M. Frank Power et de Mme A. Grenier. M. A. Grenier servait de témoin à son beau-fils.

Précédée de sa cour d'honneur, la mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père, au son d'une marche nuptiale jouée par Mme Marie-Thérèse Fenez. Elle portait une longue robe de pouit-de-soie garnie de dentelle Chantilly, avec corsage ajusté, encolure ronde, manches courtes et jupe ample à traîne garnie de dentelle. Son voile court était retenu par une couronne de même tissu que sa robe et joliment bordé de dentelle en forme de feston. Son bouquet était de roses rouges en cascade.

La fille d'honneur, Raymonde Brémaud, soeur de la mariée, était vêtue d'une longue robe en pouit-de-soie bleu moyen avec coiffure de même couleur que la robe et semblable à celle de la mariée. Elle portait un bouquet d'oeillets roses et était accompagnée de M. Joseph Dubé. La bouquetière, Pierrette Laroche, nièce de la mariée, était vêtue d'une robe bleu moyen et portait un bouquet de forme ronde composé de reines-marguerites blanches et de petites roses roses. Le gentil page, Christian Laroche, neveu de la mariée, vêtu d'un complet bleu, portait les anneaux sur un petit coussin de satin blanc. MM. Eugène Lapalisse et Roger Dubé agissaient comme huissiers.

Pendant la messe de mariage, M. Pierre Laroche, beau-frère de la mariée, chanta des cantiques appropriés. Après la cérémonie religieuse, il y eut souper au restaurant Zoratti à Winnipeg pour les proches parents, après quoi les mariés partaient en voyage de noces aux Etats-Unis. Pour la circonstance, la nouvelle mariée portait un costume en crêpe de laine blanc, un chapeau de fleurs roses, des gants assortis, une bourses et des souliers noirs. Des roses roses au corsage complétaient l'ensemble.

A leur retour les nouveaux mariés habiteront à St-Boniface.

Assemblée de l'A.P.M.

Le mardi soir 5 mai, l'Association de Parents et Maîtres se réunissait à l'auditorium de l'Institut Collégial. L'assemblée débuta par la prière dirigée par M. l'abbé A. Couture, curé, par un mot de bienvenue du président, M. Hector Bahuaud, qui ajouta des remerciements spéciaux à ceux qui avaient contribué au succès du congrès de la Fédération, le 18 avril.

Le procès-verbal de la dernière assemblée ainsi que le rapport financier furent donnés par la secrétaire, Mme Thérèse Dorge. Mme Denise Gagnon, élue secrétaire correspondante de la Fédération au congrès du 18 avril, fit un rapport détaillé des activités de la journée du congrès.

Suivit un film national sur la méthode Cuisenaire de calcul pour les petits jusqu'à la 5e année. On en discuta avec la Rév. Sr Joseph-du-Carmel, qui est une compétente en la matière en 1ère année. L'opportunité de cette méthode pour les commençants a fait ses preuves par les succès remarquables obtenus jusqu'à présent.

Avant la fin de l'assemblée, Mme Alice Labelle présenta les remerciements du président de la Fédération, M. Louis LeGal, et de l'aumônier, le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., pour le bon accueil reçu à Ste-Agathe lors du congrès.

La fête des Mères

Le vendredi 8 mai, à 2 h. p.m., les élèves de l'école élémentaire présentaient un fort gentil programme en l'honneur de leurs mères. De la 1ère à la 8e année, à tour de rôle, on vint chanter les louanges d'une maman ou proclamer dans une récitation ou autre la reconnaissance qui remplit le coeur des enfants envers celle qui leur a donné le jour et qui se dépense sans compter pour leur bonheur et leur bien-être.

Récitations, dialogues, monologue, saynète, morceaux d'accordéon, chants dramatisés ont tantôt ému, tantôt diverti, et le temps s'écoula bien agréablement. A l'issue du programme, le président des commissaires, M. Gérard Lemoine, remercia cordialement les élèves et leurs dévouées institutrices pour cette heureuse initiative.

Mme Pauline Phaneuf, commissaire et maman, au nom de toutes les personnes qui remplissaient la salle, exprima en anglais l'appréciation de toutes pour le beau geste des enfants et pour le grand dévouement des institutrices qui les ont guidés et préparés.

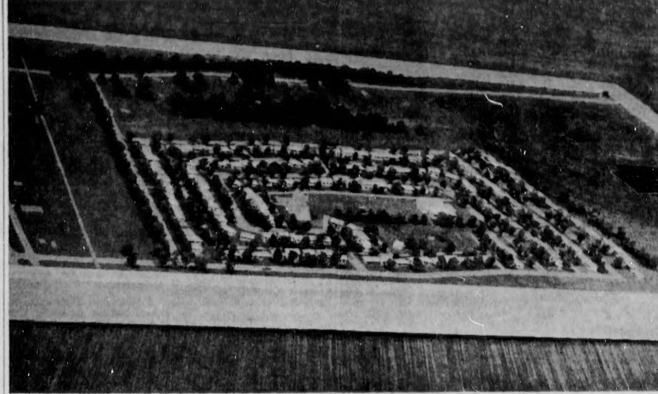
Çà et là

Bienvenue à Mme Arthémise Beaudoin, qui est revenue habiter Ste-Agathe dans une petite maison près de celle de son fils, Gérard, et aux nouveaux-venus, la famille de M. et Mme Joseph Bonneteau.

Bon voyage à Mme Marcel Brémaud et à sa soeur, Mlle Marie-Joseph Lapalisse, parties le lundi 11 mai pour Montréal et les environs, où elles visiteront des parents.

Prompt et complet retour à la santé à M. Clovis Beaudry, qui se remet d'une opération subie le 4 mai.

Le méchant touche un salaire trompeur; à qui sème la justice, la récompense est assurée. (Prov 11, 18)



Les plans du Parc La Salle ont maintenant été dévoilés au grand public. Il s'agit d'un centre qui sera éventuellement composé de 345 maisons dans le district de St-Norbert, à quelques minutes seulement des limites sud du Winnipeg métropolitain. Quelque huit maisons, construites déjà par la Société d'Habitations, sont ouvertes au public. La construction des autres maisons s'étendra sur une période de trois ans. En plus de maisons d'habitation, comme on peut le voir dans la photo, on a prévu la construction d'écoles, d'une église et de maisons d'affaires.

Les grands responsables de l'entreprise, la Bird Construction Ltd., ont tenu à s'entourer d'hommes d'affaires canadiens-français, par respect pratique du caractère de St-Norbert, centre historique franco-manitobain. Par exemple, parmi les sous-entrepreneurs on remarque la Société d'Habitations, dont le gérant est M. H. Daudet, domicilié lui-même à St-Norbert où sa Compagnie a construit déjà un nombre imposant de nouvelles maisons où habitent des familles catholiques de langue française. M. Bernie Wolfe, de la firme Ernst, Liddle & Wolfe, courtiers en immeuble, est le responsable bilingue (sa langue maternelle est le français) de la coordination des ventes et de la planification du Parc La Salle, et il a à son emploi immédiat M. Louis LeGal, de St-Adolphe.

M. R. A. Bird, représentant de la Bird Construction, prédit que le Parc La Salle, innovation en tant que centre d'habitation, marque le début d'une ère nouvelle dans la construction: coordination complète des plans, mise à exécution accomplie sous une surveillance rigide et visant à une parfaite harmonie dans les moindres détails. Toutes les maisons sont construites selon des plans particuliers, mais on respecte en même temps l'idée générale d'un ensemble harmonieux. Le style du toit, le fini extérieur et les teintes de chaque maison seront choisis en vue de présenter une image heureuse. La situation de la maison sur le terrain est aussi déterminée d'avance, comme faisant partie d'un tout. Les plans selon lesquels seront disposés arbres et bosquets considéreront toujours l'emplacement, l'aspect extérieur de chaque maison, ainsi que la forme particulière du terrain.

Venez vous renseigner sur place auprès de MM. Henri Daudet et Louis LeGal.

Son Exc. Mgr M. Baudoux visite les gens de St-Norbert

ST-NORBERT — Le mardi soir 5 mai, Son Exc. Mgr M. Baudoux venait confirmer les enfants de la paroisse. Tandis que ces jeunes et leurs parrains et marraines prenaient place dans la nef, les paroissiens se groupaient devant l'église et dans l'allée qui conduit au presbytère pour accueillir leur archevêque.

Après une courte allocution, Son Excellence conféra le sacrement de confirmation à une quarantaine d'enfants. Suivant la cérémonie, les paroissiens eurent l'honneur de saluer Son Excellence à une réception offerte au sous-sol de l'église par les dames de la Ligue. De cette touchante cérémonie tous gardent un beau souvenir; il était si édifiant d'entendre ces jeunes dire de tout leur coeur "Je crois".

Fête d'adieux

Le 6 mai, les élèves de l'école secondaire se réunissaient au gymnase pour offrir leurs remerciements à quatre de leurs professeurs qui les quitteront à la fin de l'année scolaire. Il s'agit des Rév. Srs Hérauf, directrice, et Moreau, S.G.M., de MM. Robert McDonald et A. Lepage. Deux de ces personnes iront poursuivre leurs études en dehors de la province, tandis que les autres se dirigeront vers d'autres champs d'actions.

Mlle Gisèle Turcotte, présidente du Conseil Etudiant, se fit l'interprète de tous les élèves pour témoigner leur gratitude à ces professeurs qui se sont donnés sans compter pendant leur séjour dans la paroisse. Comme directrice et comme professeur, pendant trois ans, Soeur Hérauf a su diriger avec succès les études des élèves confiés à ses soins. La Rév. Sr Moreau, directrice de la J.E.C., s'est attiré la confiance des élèves par ses sages conseils, ses services, son aide donnés à tous ceux qui les lui ont demandés.

M. McDonald s'est dévoué à développer l'enthousiasme des élèves pour les sports et le drame et cela avec succès puisque son équipe s'est mérité des félicitations au festival annuel d'art dramatique, le 2 mai, à Winnipeg.

Enfin, M. A. Lepage, ici depuis un an seulement, a su gagner le respect et l'estime de ses élèves. Avec une pointe d'humour il rendait les cours toujours intéressants.

Phyllis Bartmanovich, maîtresse de cérémonies, présenta tour à tour un élève de chaque classe qui perd son professeur. Ces représentants, qui exprimèrent leur reconnaissance et leurs voeux, furent Kenneth Niziol, Claire Joyal, Monique Duclos et Brian Semple. On fit ensuite la présentation d'un cadeau-souvenir aux quatre héros de la fête qui, en termes émus, prononcèrent leurs adieux.

Pour ramener un peu la gaieté, un petit groupe entraîné par l'enthousiaste Denise Joyal, exécuta quelques chants. Enfin on soupa en groupe et l'on se sépara ensuite. Les jeunes garderont certainement un souvenir reconnaissant de ces quatre professeurs qui ont passé dans la paroisse en faisant le bien.

Activités scoutes

C'est avec regret que le chef de la troupe de St-Norbert, M. René Provost, se voit dans l'obligation de démissionner. Il sera remplacé par M. Aurèle Campeau. A M. Provost tous disent un grand merci pour son généreux dévouement qui contribua pour une large part à la formation et à l'avancement des scouts; au nouveau chef l'on souhaite bon succès.

Le 7 mai, M. Campeau fit sa promesse de chef de la troupe. Le commissaire diocésain, M. Michel Soulodre, reçut la promesse. L'aumônier, M. l'abbé Paul Gagné, donna sa bénédiction, puis le nouveau chef reçut la promesse du chef David Pelland et l'obédience des C.P. L'aumônier et le chef des Routiers, M. l'abbé Y. Boisvenue, et M. James Lévesque, étaient parmi les nombreux invités.

Ce n'est pas sans émotion que l'on est témoin de l'engagement que prend un chef scout: faire tout en son pouvoir pour assurer la relève de la troupe. Le C.P. Maurice Boissonneault, chargé de l'initiation, sut la rendre vivante et très amusante. Félicitations et meilleurs voeux au nouveau chef et à tous les scouts.

Le premier mouvement de M. Campeau fut d'organiser un "Tag Day", les 8, 9 et 10 mai, pour percevoir des fonds dont on a grand besoin. Grâce à la coopération des parents, au travail ardu et tenace des scouts, ceci fut un si beau succès que les jeunes iront au grand jamboree à St-Paul, Alta.

Malade

A Mme O. Ricard, qui est hospitalisée en ce moment, tous offrent leurs voeux pour un prompt rétablissement.

Mariage Dorge-Potier

Le samedi 9 mai, à 4 h. p.m., M. l'abbé A. Hébert, curé, bénit l'union de Mlle Thérèse Potier, fille de M. et Mme Paul Potier, à M. Roger Dorge, fils de M. et Mme Adélard Dorge.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle portait une longue robe d'organza sur taffetas ornée d'appliqués de dentelle. Son voile de tulle et dentelle était retenu par une tiare de perles. Son bouquet se composait de roses rouges et blanches.

Mlle Evelyne Dorge, soeur du marié, était dame d'honneur; Milles Claire Joyal et Judy Hollins étaient filles d'honneur. Elles portaient des robes identiques turquoises en organza sur taffetas. Leurs accessoires et bouquets de marguerites étaient blancs.

M. John Dejonckheere était garçon d'honneur, tandis que MM. Maurice Girouard et Edmond Potier, frère de la mariée, agissaient comme huissiers.

Mme Atwell, soliste, était accompagnée à l'orgue par M. Claude Dorge.

Le souper servi à une cinquantaine de convives fut suivi d'une soirée à la salle de l'Immaculée Conception de Winnipeg, où se réunirent environ 300 invités. Les heureux époux partirent ensuite pour Kenora, Ont. A leur retour ils établiront résidence à 926, avenue Jessie, Winnipeg.

Sont venus de l'extérieur pour ce mariage, les cousins de la mariée, Mme E. LaRouche, MM. et Mmes Alex. et Len Lafrenière, de Kenora, et M. et Mme Raymond Yarjeau, de Somerset.

Retour

Tous sont heureux de souhaiter la bienvenue à M. Elie Bédard qui revient du Pérou après deux années consacrées aux missions. Il est accompagné de sa jeune épouse et de leur bébé de six semaines. Cette femme était aussi une missionnaire du Canada.

Tous souhaitent qu'ils retrouvent bonheur et succès dans leur pays natal.

Transcona

Thé de la L.F.C.

Le thé printanier, organisé par la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse de l'Assomption de Transcona, a eu lieu le jeudi 7 mai.

La présidente du conseil diocésain, Mlle Hélène Blais, présentée par M. l'abbé Henri Perron, curé, ouvrit le thé. Il y eut aussi vente de pâtisseries et d'articles de couture.

Les gagnants du tirage sont: M. Eug. Chouinard, 1er prix; Mme A. Dutour, 2e; M. E. Proulx, 3e; Mme R. Jomer, 4e; M. Michel Lalonde, 5e.

Le prix d'entrée offert par le Transcona Fruit Home, alla à E. M. Graig. Les prix de la table de pâtisseries furent gagnés par Mmes F. Lécuyer et E. Grégoire; ceux du comptoir de couture, par MM. P. Hébert et P. Klapeki. Merci à l'organisatrice, Mme A. Bédard, et à ses assistantes.

Nominations de directrices des arts ménagers

L'hon. George Hutton, ministre de l'Agriculture et de la Conservation, annonce la nomination de cinq directrices des services d'arts ménagers à divers postes ruraux manitobains.

Ces cinq demoiselles reçoivent cette année leur diplôme de la Faculté des Arts ménagers de l'Université de Manitoba. Ce sont: Mlles Rita Lemoine, Margaret Hawkins, Patricia McAuley, Lorraine Schwartz et Lorraine Stephen. Ces jeunes filles ont été élevées dans des centres ruraux de la province et ont été des membres actifs des clubs 4-H. Elles rempliront les postes vacants dans les districts de Portage la Prairie, Minnedosa, Russell et Swan River.

Mlle Lemoine, qui desservira le district de Portage la Prairie, et Mlle Hawkins ont toutes deux assumé la tâche d'assistante, l'été dernier, dans la région même où elles sont nommées responsables. Mlle Lemoine est native de Ste-Agathe et avant de suivre le cours universitaire, elle avait pris une part active au programme du Club 4-H, soit dans la couture ou l'élevage des veaux. Son rayon d'action s'étendra de Portage la Prairie aux régions agricoles de Carberry et Starbuck.

Native de Dufresne, Mlle McAuley desservira le district de Russell, comprenant Roblin et Shoal Lake. Elle fit son cours élémentaire et secondaire dans les écoles d'Elm Grove, Lorette et Winnipeg. Durant son cours universitaire, elle se spécialisa dans la confection de la nourriture et du vêtement.

Expositions

On annonce aussi la tenue prochaine d'expositions rurales dont l'une à St-Claude, les 19 et 20 mai, et à St-Jean-Baptiste, les 26 et 27 mai. Que tous les fermiers des environs se rendent nombreux à ces foires champêtres.

M. F. Perreault, de St-Lazare, meurt à l'âge de 45 ans

ST-LAZARE — Le 6 mai, à l'hôpital de Birtle, M. Fabien Perreault rendait son âme à Dieu après huit ans de souffrances. Il était âgé de 45 ans et 4 mois.

M. Perreault naquit à Webwyn, Sask., où il demeura jusqu'à l'âge de 23 ans. En 1942, il épousa Lorette Chartier et demeura à St-Lazare comme fermier.

La messe de Requiem fut chantée dans l'église de St-Lazare, le samedi 9 mai, à 10 h. a.m., par M. l'abbé Gérard Régnier, curé, assisté des RR. PP. Marc Monforton et Roméo Boulieux, O.M.I., de Birtle, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Paul Deschênes, S.J., du collège St-Boniface, assistait au choeur.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, six fils, René, Damien, Clément, du Petit Séminaire de St-Boniface, Gérald, Adrien et Grégoire; une fille, Rita (Mme John Winowich), de Nokomis, Sask., sa mère, Mme Marguerite Perreault, trois frères, Edmond, Joseph et André, tous de St-Lazare; quatre soeurs, Mme Eugène Simard (Rose-Anna), Mme Paul Huberdeau (Cécile), Mme Léonard Duberdeau (Noëlla), et la Rév. Sr Marie-Joseph (Yvette), de Prince-Albert, Sask.

MM. Albert Chartier, Eugène Simard, Jean Chartier, Edmond, Joseph et André Perreault agissaient comme porteurs.

Les parents et amis de l'extérieur qui assistèrent aux funérailles étaient M. et Mme Léo Levac et Marcel Goucher, de Gravelbourg, Sask., MM. et Mmes Lucien Péloquin et Albert Roy, Mmes Léo Roy et Emile Chartier, et M. et Mme Douglas, de Brandon, M. et Mme Robert Fillion, de Virden, MM. Gérard et Aimé Chartier, de Rivers, M. Louis Gagnon, de Ste-Marthe, Mme Tériault, et M. et Mme Pierre Gagnon, M. et Mme Jean Perreault, de Rocanville, et M. Roland Perreault et son fils, Roland, de Pipestone, Man.

Remerciements

La famille Perreault remercie sincèrement ceux qui lui ont témoigné leur sympathie par des offrandes de messes et par leur assistance aux prières et aux funérailles. Un remerciement spécial à Mme Honoré Plante pour son inlassable dévouement.

Déjeuner-communion

Dimanche prochain, il y aura déjeuner-communion organisé par les Chevaliers de Colomb. La communion aura lieu à l'église et le déjeuner aura lieu à la salle Robert Chartier après la messe de 8 h. Le menu comprendra, à l'église, le Corps et le Sang de Notre-Seigneur; à la salle Chartier, grillades de lard, des oeufs et du bon café.

Le conférencier sera M. Ralph King qui a déjà donné une intéressante causerie très appréciée de tous. Cette fois le sujet sera: le préjudice racial. On vous attends!

N.-D.-de-Lourdes

Bingo

La soirée de bingo du 10 mai fut un grand succès avec la plus grande assistance jamais vu encore. Voici les noms des gagnants: Mmes Alban Magne, Antoine Chabbert, Ernest Roulre, de Haywood, Mlle Denise Deurbrouck, de Bruxelles, MM. Auguste Pantel, Raphaël Vuignier, Joseph Kolly, Gédéon Lesage, Joseph Bosc, Roger Pantel, Léon Cenerini, Albert Comte et Aimé Badiou, de Cardinal, Maurice Lafrenière, de St-Léon, Arthur Rouire, de Haywood, et Maurice Wytinck, de Cypress River.

Le gros lot de $500.00 fut partagé par les trois membres suivants, Mlle Odette François, de Bruxelles, Mme Alice VanDeynze, de Somerset, et M. Léo Labossière, de St-Léon. Les prix d'entrée furent attribués à Mmes Jean Bérard et Jean Durand.

La prochaine soirée de bingo aura lieu le dimanche 24 mai à 8 h. 30 p.m. avec un gros lot de $300.00. M. Pierre Mabon, président du "Lourdes-O-Club", remercie chaleureusement au nom du comité toutes les personnes qui contribuent grandement au succès de ces soirées de bingo.



La Municipalité Rurale de Ritchot

AVIS PUBLIC

Avis est donné par les présentes qu'à l'assemblée régulière qui sera tenue à St-Adolphe, à trois heures de l'après-midi, le deuxième jour de juin 1964, le Conseil de la Municipalité Rurale de Ritchot étudiera un règlement aux fins suivants:

1. Que toute cette partie du lot de rivière cinq cent soixante-neuf (569) de la paroisse de Ste-Agathe, au Manitoba, selon un plan de ce lot enregistré au Bureau des Titres des Terrains à Winnipeg, au numéro 3760, pour un chemin public et indiqué en rose sur un plan enregistré au bureau susmentionné au numéro 6995, lequel s'étend à l'est de la limite est de toute cette partie dudit chemin maintenant fermé, tel qu'indiqué en vert sur un plan classé à ce bureau au no 8442.
2. Que la Municipalité Rurale de Ritchot ait le pouvoir de vendre, de transférer, de céder ou de disposer d'autre manière de cette parcelle de terrain décrite au paragraphe premier, afin de céder en tout ou en partie de ce terrain aux propriétaires des propriétés adjacentes, étant soumis aux limites fixées dans la section 474 (1) (D) de l'Acte des Municipalités, Statuts Révisés du Manitoba, Chapitre 173.

De plus prenez avis que le Conseil écoutera en personne, ou par son substitut, tout citoyen qui affirme que son terrain subira des dommages du fait de ce Règlement et qui désire être entendu.

Signé à St-Adolphe, au Manitoba, ce 2e jour de mai 1964.

Edmond Brodeur,
secrétaire-trésorier,
Municipalité Rurale de Ritchot,
St-Adolphe, Manitoba.

Sous l'acte municipal

Avis est donné par les présentes que le règlement no 1/64 du District Scolaire Consolidé de St-Pierre no 2395 sera soumis au suffrage des électeurs du Village de St-Pierre aux temps et endroit décrits ici.

Le but dudit règlement no 1/64 du District Scolaire Consolidé de St-Pierre no 2395 est de pourvoir au coût et à l'agrandissement de la présente école du District Scolaire Consolidé de St-Pierre située dans le Village de St-Pierre, par l'addition de neuf classes, comprenant quatre classes académiques et un auditorium, dimension cinq classes, au coût de $135,000.00, remboursables en vingt (20) versements annuels consécutifs égalisés à douze mille, quatre cent quatre-vingt-seize dollars et cinquante cents ($12,496.50) chacun, comprenant principal et intérêt au taux de 6¾ pour cent par année, payable annuellement le premier jour de décembre commençant en l'année 1965 A.D., le premier versement devant être accru ou diminué par le montant d'intérêt requis selon que le laps de temps entre la date d'émission et la date du premier paiement est plus ou moins d'un an.

Le vote des électeurs éligibles à voter sur ledit règlement no 1/64 sera pris le lundi 25e jour de mai 1964 A.D., entre neuf (9 h.) heures de la matinée et six (6 h.) heures de l'après-midi de ce même jour, heure avancée, à la salle municipale dudit Village de St-Pierre.

La secrétaire-trésorière du Village de St-Pierre sera à la salle municipale, le mercredi 20 mai 1964 A.D., entre onze (11 h.) heures de la matinée et (douze (12 h.) heures midi, heure avancée, dans le but, si requis, de nommer une personne au bureau de scrutin pour représenter des personnes intéressées au dit Règlement et désireuses de promouvoir son adoption, et un nombre égal à ce même bureau, de la part de personnes intéressées et désireuses de s'opposer à son adoption.

La secrétaire-trésorière du Village de St-Pierre sera à ses bureaux à St-Pierre, Man., à dix (10 h.) heures de la matinée, heure avancée, le mardi 26e jour de mai 1964 A.D., pour compter les votes pour et contre ledit Règlement.

L'original dudit Règlement no 1/64 du District Scolaire Consolidé de St-Pierre no 2395 dûment approuvé par "The Municipal Board of Manitoba", est classé dans les bureaux de la secrétaire-trésorière du Village de St-Pierre où toute personne intéressée peut l'examiner durant les heures de bureau.

Daté au Village de St-Pierre, dans la province du Manitoba, ce 23e jour d'avril 1964 A.D.

La secrétaire-trésorière,
C. Bourgeois,
Village de St-Pierre.

Les responsables de 32 C.P. vont aux soirées éducatives du C.C.M.

C'était le mercredi 15 avril que dix Caisses populaires devaient se rendre à l'école Ste-Marie, 29, rue Des Meurons, pour profiter de la première soirée éducative telle qu'organisée par le C.C.M. pour tous les officiers des Caisses françaises. Parmi les dix, soit les Caisses populaires de St-Adolphe, La Familiale, Ile-de-Chênes, Précieux-Sang, St-Emile, Sacré-Coeur, Notre-Dame-de-l'Assomption, Sts-Martyrs-Canadiens et Caritas, huit Caisses ont participé activement à cette fructueuse réunion et deux seulement n'ont pas pu se rendre.

Chacun des groupes fut pris individuellement par les responsables suivants: le bureau de direction, par M. l'abbé A. St-Laurent; les gérants, par M. Pierre Frossais, chef inspecteur des Caisses; Commission de crédit, par M. Joseph Chabalier, inspecteur des Caisses; Conseil de surveillance, par M. René Toupin, secrétaire-propagandiste du C.C.M. et gérant de la Centrale des Caisses Populaires du Manitoba.

On remarqua que tous les officiers présents à cette réunion furent enchantés et démontrèrent le désir d'en avoir d'autres plus souvent. Ces Caisses nous donnent des officiers aux organisations provinciales: M. J.-A. Leclerc, président de la C.P. de St-Adolphe, est aussi président du Comité de crédit de la Centrale et directeur du C.C.M.; M. G. Forest, membre du Comité de crédit de la Centrale et ex-secrétaire-propagandiste du C.C.M.; M. R. Trudeau, gérant de la C.P. d'Ile-de-Chênes et directeur du C.C.M.; M. Guy de Margerie, président de la C.P. Notre-Dame-de-l'Assomption et président de la Centrale; M. l'abbé A. St-Laurent, président de Caritas et directeur de la Centrale et du C.C.M., et aumônier des Mouvements coopératifs du Manitoba.

Le 17 avril à Lorette, école élémentaire pour les Caisses populaires de Lorette, Ste-Anne-des-Chênes, Richer, La Broquerie et Ste-Geneviève. Toutes ces Caisses populaires eurent une très belle représentation à cette réunion, et tous furent contents des résultats.

M. Gaston Bohémier, président de la C.P. de Lorette, est également directeur de la Centrale; M. l'abbé P. Gagné, curé de Richer, gérant de sa Caisse et président du Conseil de surveillance à la Centrale; M. Eloi Gagnon, gérant de la C.P. à La Broquerie, aussi directeur du C.C.M.; M. Joseph Desrosiers, vice-président de la C.P. à Ste-Geneviève et directeur de la Centrale.

Le 21 avril: assemblée régionale à l'école secondaire de St-Jean-Baptiste pour les Caisses de St-Jean-Baptiste, Letellier, St-Joseph et Ste-Elisabeth. Ces quatre Caisses eurent le quorum de leurs officiers à cette réunion et chaque officier présent démontrait un désir de revivre une soirée éducative aussi profitable pour tous.

M. Siméon Marion, gérant de la C.P. de St-Jean-Baptiste, est également président honoraire de la Centrale et vice-président du C.C.M.; M. A. Barnabé, gérant de C.P. de Letellier, président du C.C.M. et membre du Conseil de surveillance à la Centrale.

Le 22 avril, St-François-Xavier et Elie. L'assemblée eut lieu en grande partie dans les pièces de l'école de St-François. Elie eut une belle représentation pour cette réunion et les deux Caisses caressaient l'idée de se retremper à l'étude plus tard cette année.

Nous remarquions la présence du docteur R. Champagne, président de la C.P. d'Elie et médecin dévoué de la localité; M. P.-E. Désilets, gérant d'Elie et membre du Conseil de surveillance à la Centrale; M. Oris Aquin, directeur de la Centrale et de la C.P. d'Elie.

Le 23 avril à l'école de St-Léon étaient présentes les C.P. de Mariapolis, Bruxelles et St-Léon. Tous semblent vouloir s'instruire davantage et garder le bel esprit du fondateur Desjardins.

On remarqua à cette assemblée la présence du maire de la municipalité de Lorne et président de la C.P. de Bruxelles, M. Jean Hacault, avec son gérant, M. S. Foidard. Mariapolis et St-Léon firent preuve également de leur présence et de leur esprit coopératif.

Le 27 avril, South Junction et St-Labre, à l'école de South Junction. M. Frossais s'occupa des directeurs pour ce soir-là et M. Chabalier, de la Commission de crédit; le gérant de South Junction et la surveillance eurent à entendre pendant deux heures le secrétaire-propagandiste. Cette assemblée a eu de beaux résultats.

Le 28 avril, à l'école secondaire de Laurier pour Ste-Rose-du-Lac, Ste-Amélie et Laurier. Présents à cette assemblée, MM. les abbés R. Lavoie et A. Gervais, curés, et le R. P. J. Alarie, O.M.I., de Ste-Rose-du-Lac. Comme ailleurs, l'atmosphère était tout à fait favorable à la bonne entente et à l'étude sérieuse du bon fonctionnement d'une Caisse populaire.

Le 29 avril, à St-Lazare. Cette Caisse eut à elle seule, toute cette soirée, les quatre professeurs pour deux heures de temps. Chacun semblait vouloir dire qu'il aimerait recommencer le même plaisir bientôt. Après cette belle assemblée, la chasse aux chevreuils fut à l'agenda durant le goûter succulent.

Le 30 avril, à l'école élémentaire d'Otterburne pour St-Pierre, St-Malo et Otterburne. Chacune de ces Caisses fit un effort spécial pour assister à cette réunion et tous auraient aimé avoir un peu plus de temps pour poser des questions à leur professeur respectif. Le C.C.M. songe sérieusement à faire une assemblée spéciale pour des questions et réponses dans cette région. Les deux heures d'étude furent fort appréciées par les officiers de ces trois C.P.

On remarqua la présence de M. R. Mulaire, président de la C.P. de St-Pierre et directeur de la Centrale, et M. G. Gosselin, président de la C.P. de St-Malo, directeur du C.C.M. et membre du Comité de crédit de la Centrale.

Le 5 mai, à St-Georges. Cette Caisse comme toutes les autres Caisses a fait une très belle réception aux responsables des cours donnés par le C.C.M. Chacun sut prendre avantage de l'expérience de son professeur pour approfondir ses connaissances dans la Caisse populaire. Les officiers de cette Caisse sont conscients de leurs responsabilités vis-à-vis leurs sociétaires, c'est pourquoi ils sont venus avec le quorum de leurs officiers prendre une part active à cette réunion éducative.

N.B. Il y eut 34 Caisses populaires invitées à ces assemblées régionales. 32 Caisses ont répondu par leur présence. Chaque assemblée débuta à 8 h. et se termina par un goûter vers les 10 h., servi par les dames, sociétaires de la Caisse qui nous recevait.

Le C.C.M. désire remercier par l'entremise du journal **La Liberté et le Patriote** tous les officiers de Caisses qui se sont fait un devoir d'assister à ces réunions et un grand merci aux Caisses qui nous ont si bien reçus et qui nous ont laissés partir après nous avoir servi une bonne tasse de café!

Un merci spécial à M. l'abbé A. St-Laurent, aumônier diocésain des Mouvements coopératifs, qui a bien voulu donner de son temps précieux pour aider nos directeurs de Caisses populaires à mieux comprendre leur rôle.

Un merci sincère également à nos inspecteurs, MM. P. Frossais et J. Chabalier. Leurs connaissances dans le mouvement des C.P. nous sont indispensables. Ils sont tous les deux à la page.

Au plaisir de revoir tous ces officiers de Caisses populaires à l'automne, pour la suite de ces assemblées.

Le Conseil de la Coopération,
par René Toupin, sec.-prop.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

7-420-7P.

Représentant des ventes

M. Louis LeGal, de St-Adolphe, est représentant d'Ernst, Liddle et Wolfe, qui ont été chargés de la direction des ventes pour le Parc La Salle, à St-Norbert.

Depuis 20 ans, entrepreneur en construction, M. LeGal est commissaire d'écoles de La Division de la Rivière Seine et président du Comité de construction de cette division, et président de la Fédération des Associations de Parents et Maîtres. Actif dans le mouvement des Caisses Populaires pendant 20 ans, il est aussi vice-président de la Chambre de Commerce de St-Adolphe. •••

---

44 millions de catholiques aux Etats-Unis

NEW YORK (CCC) — Selon l'annuaire catholique américain, le nombre des catholiques aux Etats-Unis s'élevait au 1er janvier 1964 à 44,874,371, soit 1,026,433 de plus qu'un an auparavant.

Toutefois, au cours de l'année 1963, le nombre des conversions a diminué pour la première fois depuis onze ans. Alors que depuis dix ans il dépassait les 125,000, il a atteint l'année dernière 123,986.

Le nombre des prêtres s'est accru de 788 et atteint le chiffre de 57,328. Le nombre des religieux et des religieuses est également en augmentation, les premiers étant 12,132 et les secondes, 180,815, soit respectivement 164 et 2,861 de plus qu'il y a un an.

En outre, il existe dans l'ensemble du pays 14,370 institutions scolaires et universitaires catholiques. Le nombre des étudiants d'institutions catholiques d'enseignement supérieur est de 366,172, ce qui correspond à une augmentation de 73.6 pour cent au cours des dix dernières années. Celui des élèves d'institutions catholiques d'enseignement secondaire s'élève à 1,068,424 et celui des écoles primaires paroissiales, à 4,556,516.

Dunrea

Caisse Populaire

Le lundi soir 4 mai avait lieu, à la salle paroissiale, l'assemblée annuelle de la Caisse populaire locale.

L'invité d'honneur, M. J. Deroche, toujours dévoué et qui s'y connaît si bien dans ce domaine, sut intéresser les personnes présentes. L'assemblée suivit son cours ordinaire, plusieurs questions importantes furent étudiées.

Tous doivent de sincères remerciements à M. Jean Boulet, gérant sortant de charge pour cause de santé, qui fut toujours très dévoué.

Félicitations à Mme Richard Rondeau, qui a bien voulu le remplacer dans cette fonction et qui s'en tirera sûrement avec honneur.

Merci sincère à M. Deroche, ainsi qu'à M. l'abbé C. Vachon, curé, pour leurs bonnes paroles d'encouragement. Un réconfortant goûter clôtura cette réunion.

Départ

On regrette sincèrement le départ de la famille Théo. Knook; ce dernier ayant obtenu un emploi plus rémunérateur à Fort Garry a loué sa ferme et est parti récemment pour y demeurer. Mme E. Beaupré les accompagnait à leur départ pour revenir le dimanche soir 10 mai. Tous les amis leur souhaitent bon succès dans leur nouvelle entreprise.

Visiteurs

On eut le plaisir de revoir, en fin de semaine, M. et Mme Wilfrid Fortier, accompagnés de M. Alex Boulet, de St-Boniface. Mme Léon Boulet, qui s'était rendue en ville récemment pour examens médicaux, est revenue avec eux.

Club 4-H

Le jeudi après-midi 7 mai avait lieu, à la salle paroissiale, une très intéressante réunion des membres du Club 4-H, en présence de plusieurs personnes parentes et amies intéressées aux activités des jeunes.

La réunion débuta par l'hymne national, accompagné au piano par Mlle Suzanna Carney, qui s'occupa aussi de la partie musicale, solos et accompagnement des chants. Puis l'invitée d'honneur, Mlle Shirley McCallum, directrice des services d'arts ménagers du district, et sa compagne, Mlle S. Swartz, n'eurent que des mots de félicitations à l'adresse des jeunes filles qui eurent le courage de poursuivre leurs cours.

Toutes les personnes présentes eurent le plaisir d'admirer les divers travaux exécutés par ces jeunes, jolis tabliers, albums, cadres, dentelles, etc., le tout exposé avec bon goût.

Mme André Dionne se fit l'interprète des personnes présentes, ou plutôt des mamans, pour féliciter ces jeunes, en des mots délicats et encourageants.

Puis Mlle Bertha Langlois, qui avec un dévouement admirable partout où elle a passé, fut la directrice et l'animatrice du club 4-H, expliqua en des mots choisis le sens de ce club, sa nécessité pour intéresser les jeunes à s'acquitter de leurs responsabilités et à travailler à l'unisson dans une parfaite harmonie, en un mot, à préparer leur avenir.

Comme tribut de reconnaissance pour ses vingt années de services auprès des jeunes, elle reçut un certificat encadré de la part de l'association provinciale.

Les jeunes filles firent honneur à leur club en décrochant chacune un ruban rouge pour leur beau travail, ce qui représente de 80 à 100 pour cent. Six d'entre elles persévérèrent à suivre leur cours sous l'oeil vigilant de leur directrice et de son assistante, Mme Ida Bessant. Dans l'unité 3 il y avait les jeunes Darlene Légaré, Elizabeth Dionne et Denise Boulet; dans l'unité C, Caroline Bessant, unité D, Angela Paradis. Cette dernière fut choisie pour aller passer une semaine de villégiature au camp de Killarney pendant les prochaines vacances. Les fillettes qui furent choisies pour se rendre aux futures expositions environnantes sont: Darlene Légaré, qui exhibera son joli tablier; Angela Paradis, son cadre de bois contenant l'image du St-Père, et Caroline Bessant, son album intéressant.

Après ces choix judicieux, un excellent goûter fut servi gentiment et toutes les personnes présentes s'en retournèrent enchantées après avoir remercié qui de droit pour ces quelques heures si intéressantes.

---

158 millions de véhicules à moteur dans le monde

NEW YORK — Le parc mondial d'automobiles et de véhicules utilitaires avait atteint, au 1er janvier, 158,395,700 unités, après s'être accru au cours de l'année précédente du chiffre record de 12,205,500 unités, indique l'étude annuelle de la publication "Automobile International".

Les Etats-Unis demeurent le pays possédant le parc automobile de loin le plus important, le nombre de véhicules en circulation s'étant élevé au début de l'année au chiffre de 83,500,000 unités, lequel est supérieur de 4,477,100 à celui de l'année précédente.

Le parc automobile américain était composé, à la date indiquée de 69,914,000 voitures, 13,300,000 camions et 286,000 autocars et autobus. Le nombre d'automobiles a progressé en un an de 3,985,500 unités, celui de camions de 490,800 unités et celui d'autocars et autobus de 800 unités.

Le parc automobile de l'Europe occidentale a atteint au 1er janvier le chiffre de 41,561,000 unités; celui de l'Asie le chiffre de 7,286,900 unités tandis que l'on dénombrait 6,282,900 véhicules au Canada, 6,180,700 en Amérique latine, 6,165,500 dans les démocraties populaires, 4,212,800 en Océanie et 3,205,300 en Afrique.

Chevaliers de Colomb

Gagnants du concours de rédaction sur les vocations religieuses

Le concours de rédaction sur les vocations religieuses, organisé annuellement par le conseil d'état des Chevaliers de Colomb du Manitoba, vient de remporter un autre succès en cette année 1964. Voici les noms des gagnants:

Prix provinciaux: $100, Gérald Wanlin, 10e année, Institut Collégial Notre-Dame-de-Lourdes; $25 chacun, Alphonse Dubé, 12e année, Ecole du Sacré-Coeur, Le Pas, Hélène Catellier, 11e année, Institut Collégial Ste-Agathe, Jackie Herner, 9e année, St. Mary's Academy, Peter Cafik, 8e année, St. John Brebeuf School, et Laurette Gauthier, 8e année, Ecole St-Eugène, St-Vital.

Conseil Winnipeg 1107: Wilfrid Shawanda, 9e année, Ecole Assiniboia, Terry McManus, 9e année, Collège St-Paul, Doris Smith, 7e année, Ecole paroissiale St. Mary's, Winnipeg, Teresa Loades, 8e année, Our Lady of Victory, Barbara Garroni, 8e année, St. Ignatius, Siobhan Gannon, 9e année, Convent of the Sacred Heart.

Conseil Brandon 1435: Jerry Stanley, 7e année, Sacred Heart School, Denise Krupp, 11e année, St. Michael's Academy, Linda Ready, 7e année, St. Augustine School.

Conseil Provencher 2450: Terence Coppens, 7e année, Ecole de Fannystelle, Louise Chaballier, 8e année, Ecole Dubuc, St-Adolphe, Jeanne LeGal, 11e année, Institut Collégial St-Adolphe, Bernard Loiselle, 9e année, Ecole du Sacré-Coeur, Winnipeg.

Conseil Langevin 2658: Annette Moret, 11e année, Institut Collégial Somerset, Louise de Rocquigny, 10e année, Institut Collégial St-Claude, Gisèle Marchand, 7e année, Ecole Dandurand, Haywood, Hubert Pantel, 8e année, Ecole Consolidée Notre-Dame-de-Lourdes.

Conseil Flin Flon 2746: Yvonne Fric, 12e année, Sir Maurice Roche, Flin Flon.

Conseil St-Boniface 3158: Jeannine Faucher, 10e année, Institut Collégial St-Joseph, René Turenne, 9e année, Collège de St-Boniface, Leo Seewald, 8e année, Institut Collégial Provencher.

Conseil Dauphin 3497: Larry Michael Hardy, 9e année, St. Vladimir's College, Roblin, Joan Phillips, 7e année, St. Viator's School, Dauphin.

Conseil Norwood 3358: Allison Anne Slator, 10e année, Holy Cross School, Lawrence Trudeau, 8e année, St. Thomas More, Norwood.

Conseil Jubinville 3579: Valérie Viskup, 7e année, Lorette Centre, Jimmy Polanski, 8e année, Ecole Riel, Grande-Pointe, Annie Bernat, 9e année, Ecole Coquart, Ile-de-Chênes.

Conseil Goulet 3681: Andrée Sabourin, 8e année, Ecole du Précieux-Sang.

Conseil Transcona 3853: Janice Helbren, 8e année, Ecole L'Assomption, Transcona, Paul Moreau, 7e année, Blessed Sacrament School, Transcona.

Conseil Carillon 3953: Allan Langhan, 7e année, Ecole St-Pierre—Jolys, Claire Pilotte, 11e année, Institut Collégial St-Pierre, Brian McVicar, 7e année, Ecole Consolidée d'Otterburne, Jean Gaudry, 9e année, Collège St-Joseph d'Otterburne.

Conseil East Kildonan 4107: Stephanie Beahrey, 8e année, St. Alphonsus School, East Kildonan, Richard Eysens, 8e année, St. Gerard School, Elmwood.

Conseil St-Josaphat 4138: Virginia Bawrysh, 12e année, Immaculate Heart Academy, Winnipeg, Lenora Berscheid, 12e année, St. Benedict Academy, Middlechurch.

Conseil Pine Falls 4244: Richard McLeod, 8e année, Ecole Léonard, Powerview, Theresa Lesosky, 9e année, Institut Collégial Powerview.

Conseil Portage-la-Prairie 4250: Laurèle Girard, 7e année, Ecole Consolidée d'Elie, Louise Dufour, 12e année, Institut Collégial St-Paul, Elie.

Conseil Iberville 4415: Lorraine Samboeski, 12e année, Institut Collégial St-Malo, Paulette Berthelette, 7e année, Ecole Provencher, Aubigny.

Conseil Campeau 4447: Maurice Desrochers, 8e année, Ecole Consolidée de Mariapolis, Adrien DeRuyck, 9e année, Institut Collégial Mariapolis, Donald De Smet, 8e année, Ecole St-Alphonse, Brenda Brandt, 7e année, Ecole de Swan Lake, Odette François, 8e année, Ecole Ste-Marie, Bruxelles.

Conseil St. James 4557: Maureen Montagnon, 11e année, Académie St-Charles, Greg McCarthy, 7e année, St. Ann's School.

Conseil La Broquerie 4595: Lise Boily, 8e année, Ecole St-Joachim, La Broquerie, Thérèse Fréchette, 7e année, Ecole St-Roch, La Broquerie.

Conseil Ste-Anne 4819: Guy Nollin, 8e année, Ecole Richer, Simone Morin, 9e année, Institut Collégial Ste-Anne.

Conseil St-Lazare 5047: Margaret Selby, 7e année, Ecole Consolidée St-Lazare, Kenneth Selby, 9e année, Institut Collégial St-Lazare.

Conseil Ste-Rose 5105: Blanche Leclerc, 10e année, Institut Collégial Laurier, George Mason, 9e année, Makinak, Albert Bourbonnière, 12e année, Institut Collégial Ste-Rose, Aurise Carbel, 8e année, Ecole St-Vincent-de-Paul, Ste-Amélie.

Conseil Windsor Park 5244: Richard Zuk, 9e année, Windsor Park Collegiate.

Conseil St-Norbert 5264: Shirley Linossier, 10e année, Institut Collégial St-Norbert, Erhard Kasper, 7e année, Ecole Consolidée St-Norbert, Roger Gagnon, 8e année, Ste-Agathe.

Conseil St. John's 5369: John Camboz, 8e année, Holy Ghost School, Garry Schmitz, 8e année, St. Joseph's School.

Conseil Letellier 5413: Lise Goulet, 10e année, Institut Collégial St-Jean—Baptiste, Marie Braconnier, 8e année, Ecole Consolidée Inverness, Marcel Moquin, 7e année, Ecole St-Joseph, St-Joseph, Paulette Comeault, 8e année, Ecole Consolidée St-Jean—Baptiste.

Conseil d'Etat: Lionel Allard, 7e année, Ecole Simonet, St-Laurent, Albert Buors, 9e année, Institut Collégial St-Laurent, Pierre Ducharme, 8e année, Ecole St-Laurent.

St-Norbert

Assemblée de la L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques de St-Norbert tint sa 2e réunion mensuelle le 6 mai. Notre présidente, (Mme Armand Bisson (Rollande), étant absente, notre première vice-présidente, (Mme Jos. Bédard (Pauline), présida la réunion et l'ouvrit par la prière de la Ligue. Six nouvelles dames se sont jointes à la Ligue, ce qui porte le nombre de membres à 37. Félicitations aux six nouveaux membres qui ont fait la promesse d'aider cette belle organisation nouvellement établi dans la paroisse, sous la demande de Son Exc. Mgr M. Baudoux, et sous la direction de M. l'abbé A. Hébert, curé et aumônier de la Ligue, qui nous encouragea par sa présence et ses quelques mots.

Notre secrétaire lut le procès verbal et la trésorière lut le rapport financier. Ensuite, les différents rapports des nouveaux comités ont été présentés comme suit: spirituel, Mme Louis Kenny (Armande), qui expliqua le programme spirituel pour chaque membre de la Ligue, et fit connaître les privilèges attachés à ce mouvement; recrutement, Mme Amédée Marion (Antoinette); action social, Mme Jos. Bédard (Pauline); presse, Mme Jos. Jeanneau (Alma); téléphone, Mme Davie Dorge (Philomène); éducation, Mme Gérald Carrière (Hélène), qui donna des notes très intéressantes concernant les activités de la Ligue.

La vice-présidente remercia Mme Ted Tétrault pour le bon travail près des vieillards et malades de la paroisse.

Quelques projets de la L.F.C. ont été présentés, en particulier, l'aide aux enfants de la salle St-Amant et la confection de vêtements par les dames. Plusieurs dames se sont offertes pour visiter les enfants de la salle St-Amant et les amener à l'extérieur du sanatorium afin qu'ils puissent jouir du bon air et reprendre des forces. Si d'autres dames et demoiselles sont intéressées à ce beau travail, qu'elles veuillent bien s'adresser à Mme Pauline Bédard: GLobe 2-0759.

Un autre projet est l'organisation d'une soirée pour souhaiter la bienvenue à la famille de M. Elie Bédard, revenue dernièrement du Pérou, où M. et Mme Bédard se sont dévoués bénévolement comme missionnaires laïcs.

La réunion se termina par la prière et un goûter servi par les dames. Merci à toutes les dames présentes.

LA REDACTRICE.

Mon Guide au Cinéma

7 mai 1964

CLASSE A — Section I

N'offre aucun danger pour le public en général

Alakazam, The Great
Angel in a Taxi
Assignment Outer Space
Boy Who Caught a Crook
Brass Bottle
Captain Sinbad
Capture That Capsule
Cavalry Command
Crimson Blade
Dentist in the Chair
Dimka
Dream Maker, The
Fall of the Roman Empire
F.B.I. Code 98
First Spaceship to Venus
Flight That Disappeared
Francis of Assisi
Gidget Goes to Rome
Gladiators Seven
Goliath and the Sins of Babylon
Hercules and the Captive Women
Honeymoon Machine
Incredible Journey
Incredible Mr. Limpert
Invasion Quartet
Island of the Blue Dolphins
It's a Mad, Mad, Mad, Mad World
Lassie's Great Adventure
Law of the Lawless
Lilies of the Field
McLintock
MGM's Big Parade of Comedy
Misadventures of Merlin Jones, The
Mouse on the Moon
Murder at the Gallop
My Son, the Hero
Mysterious Island
Never Put it in Writing
One Man's Way
Pied Piper of Hamelin
Pirates of Tortuga
Purple Hills
Queen of the Pirates
Raiders, The
Raiders of Leyte Gulf
Ready for the People
Rhino
Samson and the Slave Queen
Sergeant Was a Lady
Seven Faces of Dr. Lao
Siege of the Saxons
Snake Woman
Son of Captain Blood
Summer Holiday
Summer Magic
Swingin's Maiden, The
Sword in the Stone
Tarzan's Three Challenges
Teenage Millionaire
Thief of Baghdad
Three Stooges Go Around the World in a Daze, The
Thomasina
Ticklish Affair, A
Tiger Walks, A
Traitors
Valley of the Dragons
Varan — The Unbelievable
Voyage to the Bottom of the Sea
When the Clock Strikes
Who's Minding the Store
Wild and the Wonderful
Yank in Viet Nam, A
You Have to Run Fast
Young and the Brave
Young Swingers, The

CLASSE A — Section II

Ne convient qu'aux adultes et aux adolescents

Act One
Advance to the Rear
All the Way Home
Amazons of Rome
And Suddenly It's Murder
Any Number Can Win
Bandits of Orgosolo
Billy Budd
Black Fox
Bridge To the Sun
Burning Court, The
Captain Newman, M.D.
Cat Burglar
Chalk Garden
Charade
Children of the Damned
Chushingura
Convicts 4
Dark Purpose
Day and the Hour, The
Devil At 4 O'Clock
Devil Ship Pirates, The
Distant Trumpet
Dr. Blood's Coffin
Ensign Pulver
Evil of Frankenstein
Family Diary
Fiances, The
Frantic
Fury of Smuggler's Bay
Goliath and the Island of Vampires
Gone Are the Days
Guns of Darkness
Harbor Lights
Haunted Palace, The
Haunting, The
Hide and Seek
Hootenanny Hoot
Householder, The
Just For Fun
Kings of the Sun
Kiss of the Vampire
Ladies Who Do
Ladybug, Ladybug
Lancelot and Guinevere
Lawrence of Arabia
Life in Danger
Lord of the Flies
Man From Galveston,
Mary, Mary
Miracle Worker
Muscle Beach Party
Mutiny On the Bounty
My Name Is Ivan
Naked Edge
Nightmare
No My Darling Daughter
Old Dark House, The
Pit and the Pendulum
Point of Order
Quick Gun
Robin and the Seven Hoods
Sanjuro
Sardonicus
Scream of Fear
Secret Door, The
Seven Days in May
Shock Treatment
Sound of Trumpets
Square of Violence
Stagecoach to Thunder Rock
Stolen Hours
Surf Party
Suitor, The
Swingin' Affair
Terror, The
Thrill of It All
Thunder Island
Trunk, The
Twenty Plus Two
Two Nights With Cleopatra
Unsinkable Molly Brown
Walk A Tight Rope
War is Hell
Weekend With Lulu
Wheeler Dealers
World of Henry Orient, The
X—The Man With the X-Ray Eyes
Young Doctors
Young Racers, The

CLASSE A — Section III

Ne convient qu'aux adultes

Ada
America, America
Angels of Darkness
Armored Command
Beach Party
Becket
Bedtime Story
Billy Liar
Breakfast At Tiffany's
Cardinal, The
Ceremony, The
Claudelle Inglish
Come September
Condemned of Altona
Couch, The
Don't Tempt the Devil
Dead Ringer
Dr. Crippen
Eyes of Annie Jones
Flight From Ashiya
For Those Who Think Young
Fun in Acapulco
Global Affair
Great War, The
Guest, The
Gunfight at Comanche Creek
Heavens Above
Hellfire Club
Hustler, The
In the French Style
Killers, The
Kisses For My President
Leopard, The
Love With the Proper Stranger
Mail-Order Bride
Maniac
Man's Favorite Sport
Mind Benders, The
Money, Money, Money
Move Over Darling
Muriel
Naked Kiss
Nine Hours to Rama
One Plus One
Panic In Year Zero
Paris When It Sizzles
Passionate Thief
Period of Adjustment
Pink Panther
Prize, The
Pyro
Rocco and His Brothers
Running Man, The
Season of Passion
Sparrows Can't Sing
Summer and Smoke
Susan Slade
Strait-Jacket
Take Her, She's Mine
Tamahine
Three On a Spree
Thin Red Line
Third Secret, The
Thunder of Drums
To Bed or Not to Bed
Town Without Pity
Toys in the Attic
Twilight of Honor
Two Are Guilty
Two Women
Victors, The
V.I.P.'s, The
West Side Story
Youngblood Hawke
Zulu

CLASSE A — Section IV

Ne convient qu'aux adultes, et cela avec réserve

Adam and Eve
Advise and Consent
Anatomy of a Murder
Best Man, The
Black Like Me
Case of Dr. Laurent
Circle of Deception
Cleo from 5 to 7
Crowning Experience
Devil's Wanton
Divorce, Italian Style
Dr. Strangelove
Easy Life, The
Eclipse
8½
Freud
Girl of the Night
Important Man
Intruder
King of Kings
La Dolce Vita
Lolita
Long Day's Journey Into Night
L-Shaped Room, The
Martin Luther
Mondo Cane
Never Take Candy From a Stranger
Pressure Point
Servant, The
Sky Above and the Mud Below, The
Storm Center
Strangers in the City
Suddenly, Last Summer
This Sporting Life
Tom Jones
Too Young to Love
Under the Yum Yum Tree
Victim
Walk On the Wild Side
Young and the Willing,

CLASSE B

A rejeter parce que condamnable en partie

Carpetbaggers, The
Cleopatra
Comedy of Terrors
Conjugal Bed, The
Cry of Battle
Curse of the Living Corpse
Dementia 13
Devil and The Ten Commandments
Follow the Boys
For Love of Money
Four For Texas
From Russia With Love
Girl Hunters
Gun Hawk, The
He Rides Tall
Horror of Party Beach
In the Cool of the Day
Island of Love
Johnny Cool
Kissin' Cousins
Lady in the Cage
Leda
Looking For Love
Love on the Riviera
Man in the Middle
Main Attraction
Marilyn
Night Must Fall
No Exit
Of Human Bondage
Of Love and Desire
Operation Bikini
Palm Springs Weekend
Paris Blues
Psyche 59
Rampage
Shock Corridor
Small World of Sammy Lee, The
Sodom and Gomorrah
Soldier in the Rain
Strangler, The
Station Six Sahara
Sunday in New York
Temptress and the Monk
That Touch of Mink
Three Fables of Love
Tiara Tahiti
Tomorrow Is My Turn
Very Private Affair
Viva Las Vegas
Yesterday, Today and Tomorrow
Wall of Noise
What A Way to Go
White Slave Ship
Who's Been Sleeping in My Bed
Wives And Lovers
World by Night

Semaine Etudiante à l'école secondaire de St-Adolphe, du 27 avril au 1er mai

ST-ADOLPHE — Du 27 avril au 1er mai, la Semaine Etudiante suscitait un bel enthousiasme à l'école secondaire de St-Adolphe et tentait de transformer le milieu en véritable communauté chrétienne. Le thème en était les relations adultes-jeunes.

Lundi matin, à l'ouverture de la Semaine Etudiante, la grande responsable, Jeanne LeGal, présentait le programme de la semaine et invitait tous les élèves à se choisir une commission de travail. C'est par le chant significatif et entraînant, "Amis d'un même monde", que tous exprimaient le désir d'entrer dans le jeu. M. l'abbé A. Brunet, curé, adressa la parole à la communauté étudiante réunie dans l'auditorium de l'école. La Semaine Etudiante était en marche.

Au cours de la journée, les élèves se choisirent une commission de travail. Toutes ces commissions comprenant un adulte et plusieurs élèves, avaient pour but de préparer la journée communautaire de jeudi, tout en créant de meilleures relations entre adultes et jeunes. A 3 h. 30 p.m., les groupes discutaient avec animation, trouvant et développant des idées originales pour rendre parfaite la journée communautaire.

Mardi, un colloque réunissait professeurs et élèves pour discuter quelques situations dans l'école. Sous la direction habile de l'animateur, Jean LeGal, chaque membre du colloque présentait un problème dans la vie du milieu. Charlotte Bélanger parla du besoin d'une plus grande politesse. Dianne Bisson fit ressortir le tort causé par la critique. Gisèle Gagnon souligna la nécessité et les avantages d'un Conseil Etudiant dans l'école. Toutes démontrèrent comment chaque point avait rapport avec le thème de la semaine. Ensuite, deux professeurs firent leurs commentaires. La principale, la Rév. Sr Irène-Thérèse, et M. Tessier, professeur de 9e année, par leurs conseils judicieux, aidèrent les élèves à améliorer les situations discutées. Les questions des élèves suivirent; ce qui prouva le vif intérêt de l'auditoire.

Mercredi, les commissions de travail ne discutaient plus, mais agissaient. On décorait la salle. On pratiquait les chants et les pièces.

Aussi, la journée communautaire n'a-t-elle jamais été si bien réussie à St-Adolphe. A 5 h. 30 p.m., un souper communautaire préparé par les filles de 9e année était servi dans l'auditorium de l'école. Notre orateur invité, M. Duhamel, inspecteur d'écoles, expliqua en quoi consiste la coopération et comment elle peut se réaliser entre adultes et jeunes dans l'école. M. le curé prononça ensuite quelques paroles propres à encourager ses auditeurs. On remarquait de plus à la table d'honneur la Rév. Sr supérieure, les professeurs de l'école et trois représentants de la Fédération de la J.E.C., anciens élèves de St-Adolphe, Georgette LeGal, Lucille LaRivière et Georges LeGal.

La soirée qui suivit était dédiée à la dévouée assistante, la Rév. Sr Blandine-Marie. Le programme débuta par une pièce fortement appréciée. Le maître de cérémonies, André Carrière, dirigea la soirée où chants, pièces et jeux intéressants tinrent tout le monde en haleine. On remarquait la participation enthousiaste de M. Duhamel. Le mot de la fin fut prononcé par l'assistante. Elle formula le voeu que professeurs et élèves marchent la main dans la main. Le chant de la Semaine Etudiante et un cantique à la sainte Vierge terminaient la soirée. Tous retournèrent chez eux gais et satisfaits.

Le point important de la journée de vendredi était la messe communautaire avec commentateur, et cantiques par la chorale de l'école.

La Semaine Etudiante vécue intensément dans le milieu, devenait l'événement de l'année à l'école.

Haywood

Festival

Le mercredi 6 mai, une quarantaine d'élèves de l'école Dandurand Consolidée se rendaient à Somerset pour participer au grand festival annuel de déclamation de la Division Montagne.

Comme ils furent heureux de remporter deux magnifiques trophées! Félicitations à ces gagnants, le petit Pierre Souque, de la 3e année, qui récita avec entrain le poème "Squirrels" et se mérita la coupe pour la section de "Poésies bilingues", présentée par Mme A. Morrison, M.A.L., ainsi que le choeur parlé des 3e et 4e années qui furent les heureux vainqueurs, gagnants du trophée offert par les commerçants de Haywood. Ils avaient récité "Les Petits Nez" et "Someone".

Les élèves suivants ont aussi fait honneur à leur école: Nicole Dedieu, 5e année, qui s'est classée première de sa section; Gabriel Dubé et Lucille Gautron, qui remportèrent les deuxième prix de leur groupe respectif; Patricia Lapointe, Hazel Watson, Maurice Lapointe, Joan Nichols, Louise Gautron et Raymond McIvor.

Tous garderont un bon souvenir de cette belle journée. On espère que l'an prochain le nombre des participants soit encore plus grand.

Baptême

Le 3 mai: Gérald-Robert-Joseph, fils de M. et Mme Victor Massinon, né le 25 avril. Parrain et marraine, M. Robert O'Toole et Mlle Irène Massinon, cousin et tante de l'enfant.

Va-et-vient

M. Emmanuel Navillod, accompagné de son petit-fils, M. Neil Smith, est parti pour un voyage en Italie, son pays natal.

M. et Mme Louis Joubert, de St-Pierre, étaient en visite chez MM. et Mmes Joseph Tougas et Ernest Montsion.

M. et Mme Georges Souque, ainsi que Mme Bernadette Gautron, visitaient leurs parents et amis à Lorette, en fin de semaine.

Malades

Bon courage et voeux de prompt rétablissement à Mmes Marguerite Labossière et Pierre Dedieu et Mlle Hélène de Rocquigny, hospitalisées à St-Claude.

Filles d'Isabelle de N.-D.-de-Lourdes

Cercle de N.-D.-de-Lourdes
Remerciements

On désire remercier toutes les dames qui ont donné du linge usagé pour le "Children's Aid Society". Soixante livres de linge ont été envoyées.

Initiation

Une initiation s'annonce pour le 31 mai prochain.

LA REDACTRICE.

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE

- 7.55—O Canada
- 8.00—Nouvelles
- 8.02—Bonjour dimanche
- 9.00—Messe dominicale
- 9.55—Nouvelles
- 10.00—Pour nos malades
- 11.00—Causerie des Pères Blancs
- 11.10—Variétés
- 11.30—Temps nouveaux, missions nouvelles
- 11.45—Nos artistes invités
- 11.59—Signal horaire
- 12.00—Radio-Journal
- 12.10—Chronique sport.
- 12.15—Musique légère
- 12.25—Nouvelles
- 12.30—Nations au micro: Juifs
- 1.30—Nations au micro: Italiens
- 2.30—Nations au micro ukrainiennes
- 3.00—Mélodies populaires
- 3.30—Nations au micro polonaises
- 4.00—Nations au micro ukrainiennes
- 4.30—Nations au micro polonaises
- 5.00—Nations au micro: Allemands
- 6.00—Vie croissante
- 6.15—Carnet mondain
- 6.20—Horaire
- 6.25—Nouvelles
- 6.30—Quand l'opéra se donne des airs
- 7.00—Radio-Journal. Philosophes et penseurs
- 7.30—Le cabaret du soir qui penche
- 9.00—Trente minutes d'informations
- 9.10—Tour des capitales
- 9.30—Match Intercités
- 10.00—Terre nouvelle
- 10.30—L'heure exquise
- 10.33—Concert léger
- 11.00—Septième jour
- 11.30—Nouvelles. Pensée du soir. Fermeture

Du lundi au samedi inclusivement

- 6.30—Ouverture. Prévisions atmosphériques
- 6.31—Réveille-matin.
- 6.44—Radio-Journal
- 6.53—Réveille-matin
- 6.54—Les sports
- 7.00—Nouvelles
- 7.05—Prière du matin
- 7.15—Réveille-matin
- 7.30—Nouvelles
- 7.35—Les sports
- 7.40—Réveille-matin

Du lundi au vendredi inclusivement

- 8.00—Chez Miville
- 9.00—Nouvelles
- 9.10—Téléphone magique
- 9.50—Rendez-vous chez Eaton
- 9.55—Nouvelles
- 10.00—Radio-Journal, Inspecteur Tanguay
- 10.15—Chantez en travaillant
- 10.55—Nouvelles
- 11.00—Jeunesse dorée
- 11.15—Visages de l'amour
- 11.30—Les Joyeux Troubadours
- 12.00—Nouvelles
- 12.10—Chronique sport.
- 12.14—Variétés musicales
- 12.30—Variétés musicales
- 12.45—Choix des jeunes
- 1.00—Nouvelles. Condition des routes. Marché des bestiaux
- 1.15—Variétés musicales
- 1.20—Ce qu'il y a de mieux pour bébé
- 1.25—Nouvelles agricoles
- 1.30—Partage du jour
- 2.00—Fémina
- 2.15—Psychologie de la vie quotidienne
- 2.30—Radio-Sacré-C
- 2.45—Vies de femmes
- 3.00—Nouvelles. Ranch 1050
- 4.25—D'une page à l'autre
- 4.30—Plein soleil
- 4.43—Entracte musical
- 4.55—Chronique sport.
- 5.00—Nouvelles
- 5.15—Succès du jour
- 5.30—Succès du jour
- 6.00—Nouvelles
- 6.05—Dans le monde du sport
- 6.15—Sélection spéciale
- 6.45—Le Rosaire
- 7.00—Nouvelles Carnet mondain
- 7.15—Coeur à coeur
- 11.00—Le bel âge
- 11.30—Musique de danse
- 12.00—Nouvelles. Pensée du soir. Fermeture

LUNDI

- 7.30—Interview ou intermède
- 8.00—Le lied
- 8.15—Au clavier
- 8.30—La revue des arts et des lettres
- 9.00—Trente minutes d'information
- 9.30—Sur toutes les scènes du monde

MARDI

- 1.20—Un instant madame
- 7.30—Interview ou intermède
- 8.00—Rien qu'une chanson
- 8.30—Regards sur le Canada français
- 9.30—Hier et aujourd'hui
- 10.00—Concerts symphoniques

MERCREDI

- 7.30—Veillée à la chandelle
- 8.00—Petit concert
- 8.30—L'homme américain
- 9.00—Informations
- 9.30—Concert du mercredi

JEUDI

- 1.20—Un instant madame
- 7.30—Les petites symphonies
- 8.00—Variétés de Québec
- 8.15—Trio vocal
- 8.30—Place publique
- 9.00—Informations
- 9.30—Nos nations
- 10.15—Sérénade
- 10.30—Récital d'orgue
- 11.30—Variétés de Québec

VENDREDI

- 5.30—Echos de St-Pierre
- 8.00—Chorales du Canada français
- 8.30—Les auteurs étrangers
- 9.00—Trente minutes d'informations
- 9.30—Festivals

SAMEDI

- 7.55—Nouvelles
- 8.00—Réveille-matin
- 9.00—Nouvelles
- 9.10—Matinée musicale
- 9.50—Rendez-vous chez Eaton
- 9.55—Nouvelles
- 10.00—Tante Lucille
- 10.30—Chantez en travaillant
- 10.55—Nouvelles
- 11.00—A votre santé
- 11.10—Rythmes sud-américains
- 11.30—Divertissement
- 12.00—Radio-Journal
- 12.10—Chronique sport.
- 12.14—Variétés
- 12.25—Actualités
- 12.30—Union des électeurs
- 12.45—Variétés
- 1.00—Nouvelles
- 1.05—Prévisions du temps
- 1.10—Condition des routes
- 1.15—Variétés
- 1.25—Nouvelles agricoles
- 1.30—Folklore
- 1.45—Carrousel
- 2.30—Digest Music Hall
- 3.00—Nouvelles
- 3.05—Ranch 1050
- 4.30—Quand on file en auto
- 5.00—Radio-Journal
- 5.15—Les succès du jour
- 5.30—La langue bien pendue
- 6.00—Nouvelles
- 6.05—Dans le monde du sport
- 6.20—Sélection spéciale
- 6.45—Le chapelet
- 7.00—Nouvelles
- 7.05—Carnet mondain
- 7.15—Au clavier
- 7.30—La soirée du hockey
- 9.15—Chronique sport. et musique
- 9.30—Trente minutes d'information
- 10.00—Visite aux chansonniers
- 10.30—Musique de danse
- 12.00—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

Ste-Amélie

Hospitalisés

Prompt rétablissement à M. Jos. Corbel qui a dû subir une opération à l'hôpital de Ste-Rose durant la semaine du 5 avril; à M. André Pinette, qui fut patient à l'hôpital de Ste-Rose du 29 avril au 10 mai; à la petite Rose-Marie Labelle, hospitalisée à Birtle.

Naissances

Félicitations à M. et Mme Yves Callerac (Denise Denis), d'Allemagne, à l'occasion de la naissance d'un fils, Marc, le 29 avril; à M. et Mme Gordon Beaulieu (Diana Casavant), de Ste-Rose, à l'occasion de la naissance d'une fille, Michelle, le 8 mai, à l'hôpital de Ste-Rose.

Çà et là

M. et Mme J. Labelle ont passé la fin de semaine du 2 mai chez M. et Mme D. Lafferière, de St-Lazare.

M. et Mme C. Porter et leurs enfants, de Flin Flon, ont passé la dernière fin de semaine chez M. et Mme Andy Morisseau.

M. Robert Desjardins, de Michel, C.-B., a rendu visite à MM. G. Casavant et J.-L. Corbel, durant la semaine du 29 avril.

Le R. P. G. Ramaekers, S.J., visiteur des écoles, a rendu visite aux élèves de l'école St-Vincent-de-Paul, le mercredi 6 mai.

M. et Mme Bill Bilous et leurs fils, de Winnipeg, ont passé la fin de semaine du 9 mai chez M. et Mme Jules Leperre et leur famille.

Mlle Lorraine Pinette, de Winnipeg, a passé la fin de semaine du 8 mai chez ses parents, M. et Mme F. Pinette, et leur famille.

M. et Mme René Verhaeghe et leur famille, de Dauphin, ont visité des parents, le dimanche 10 mai.

M. et Mme Maurice Delaurier et leur fille, Diane, de Dauphin, et M. et Mme L. Pinette et leurs enfants, de Ste-Rose, ont passé la journée du 10 mai chez M. et Mme André Pinette et leur famille.

M. et Mme Charlie Berthelette et leur fille, Patsy, de Neepawa, ont passé la fin de semaine du 9 mai chez M. et Mme E. Soucy.

M. et Mme René Pinette, nouveaux mariés, de Red Lake, Ont., ont visité des parents de Ste-Amélie, durant la fin de semaine du 8 au 11 mai. Ils se sont rendus chez MM. et Mmes Gérard Verhaeghe, J. et F. Pinette, René Vandepoele et M. J.-R. Pinette et chez des parents de Ste-Rose.

M. et Mme Eugène Soucy et leur famille, de Dryden, Ont., ont passé la fin de semaine du 8 mai chez M. et Mme Ludger Soucy et autres parents.

La vente d'articles usagés qui eut lieu le 24 avril fut un vrai succès. Merci à Mmes Gérard Verhaeghe, Peter Vandenbosch et B. Denis, les organisatrices.

Les gagnants du tirage organisé par les jeunes de la Caisse scolaire furent Mmes O. et G. Vandenbosch et le petit Dennis Labelle. Merci à tous ceux qui ont encouragé les jeunes.

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée du mois de mai eut lieu le 6 mai chez Mme Helen Vandepoele. M. l'abbé A. Gervais, curé, dirigea les prières, et Mme Pinette, présidente, souhaita la bienvenue à M. le curé et aux 11 membres présents. Mme Mary Leperre, secrétaire, prit les présences et lut les minutes de la dernière assemblée. Trois membres portaient l'épingle.

Il fut décidé que les jeunes filles vendraient des petites fleurs dimanche après la messe en l'honneur de la fête des Mères. Il fut aussi décidé que la prière en l'honneur de Notre-Dame du Bon Conseil serait chantée le samedi 9 mai.

On fit lecture de la correspondance qui nous apprit que le congrès diocésain aura lieu à Dauphin les 24 et 25 mai prochains. Celles qui désirent s'y rendre doivent donner leurs noms d'avance.

Mme B. Denis fut élue responsable de la préparation des articles dont on aura besoin dans la salle lors du vaccin antipoliomyélite.

On a aussi décidé que chaque comité garderait sa présidente, à l'exception du comité spirituel, dont Mme L. Gagnon fut nommée présidente. Mmes Amélie Soucy et Adrienne Vandenbosch feront partie du comité d'action sociale. Mme Agnès Vandenbosch fut nommée un des membres responsables de l'organisation de la vente d'articles usagés à l'automne.

Mme Marie Pinette clôtura l'assemblée. M. le curé donna sa bénédiction et montra ensuite un film de 15 minutes sur les sacrements, suivi de questions et réponses. Mme Ludger Soucy gagna le prix d'hôtesse donné par Mme Marie Pinette. Après la récitation des prières, Mme B. Denis servit un goûter.

Ste-Rose-du-Lac

Réunion de la L.F.C.

Le dimanche 3 mai avait lieu au gymnase de l'école élémentaire la réunion annuelle de la Ligue des Femmes Catholiques, à laquelle assistèrent au-delà de 80 membres de Ste-Rose et six de Dauphin.

Les dames récitèrent la prière d'ouverture. La présidente, Mme J. Montsion, présenta le nouvel exécutif pour l'année 1964-65. Ensuite vint l'acceptation des nouvelles recrues à la Ligue et toutes les dames renouvelèrent ensemble leurs promesses.

Mme Sutcliffe, de Dauphin, invitée d'honneur, expliqua dans sa conférence les promesses des membres et donna des exemples pratiques où ces promesses s'appliquent dans la vie quotidienne. Mme Arthur Hoffner remercia la conférencière au nom de toutes les personnes présentes.

Le R. P. F. Turgeon, O.M.I., dans le mot de la fin, insista sur la première phrase de l'épître de la messe du jour: "Mettez en pratique la parole de Dieu et ne vous contentez pas de l'écouter, ce serait vous tromper vous-mêmes." Il faut que toute vie chrétienne soit visible et effective dans la société tout en étant charitable et discrète.

Puis fut servi un goûter où les membres purent rencontrer les invitées de Dauphin ainsi que le R. P. Turgeon, vicaire, qui assistait pour la première fois à ces réunions.

Missionnaire

Le dimanche 10 mai, les paroissiens avaient la joie d'entendre le R. P. Jacques Lehay, O.M.I., missionnaire en Bolivie. Il prêcha aux deux messes du matin et insista sur le fait que dans l'Eglise du Christ, tous sont missionnaires et ont le devoir d'intéresser les autres au bien-être spirituel et matériel du genre humain.

Le soir, au gymnase de l'école élémentaire, il entretint les gens sur la Bolivie en générale. Avec l'aide de diapositives il souligna le mode de vie des Boliviens. Dans un langage vivant et imagé, mais très simple et franc, il compara le christianisme avec la croyance des Indiens de sa paroisse bolivienne. Il insista sur le fait que les chrétiens ont un message à donner au monde, à savoir, l'amour du Christ. Une purification est nécessaire afin d'enlever de la religion, ce pharisaïsme qui paralyse l'action.

Lundi il entretint les élèves des deux écoles et le soir il s'adressa à la paroisse aux Chevaliers de Colomb.

La Salle

Baptêmes

Le 5 avril: Joseph-Guy-Maurice, fils de M. et Mme Roger Comeau, né le 26 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Mongrain, de Ste-Rose-du-Lac, grands-parents maternels de l'enfant. Mme Omer Comeau, grand-mère paternelle, était porteuse.

Le 3 mai: Normand-Joseph-Ovide, fils de Robert Gousseau et de Marie Philippot, né le 26 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Ovide Gousseau, oncle et tante de l'enfant.

Malades

Prompt rétablissement aux malades, dont Mme René Schaubroeck, patiente au Centre de Réhabilitation de Winnipeg, ainsi qu'à Mme Gérard Lavallée, qui a dû subir récemment une intervention chirurgicale à l'hôpital général St-Boniface.

Çà et là

Au cours de la fin de semaine du 3 mai, la famille de M. Rémi Ritchot reçut la visite de M. Unser, un ami de Qu'Appelle, Sask.

En la fête des Mères qui eut lieu le dimanche 10 mai, les élèves de l'école consolidée St-Hyacinthe rehaussèrent, durant la célébration de la messe dialoguée, la solennité de la circonstance par l'interprétation de pieux cantiques. De nombreuses communions furent distribuées et M. l'abbé G. Poitras fit un sermon approprié à la circonstance. Au cours de l'après-midi, un récital comprenant solos et duos de piano, interprétations à la guitare et chants furent exécutés par un groupe d'élèves, sous la direction de leur dévouée maîtresse de musique, la Rév. Sr Julie-St-Jean, supérieure du couvent. Le programme suivant fut présenté: "My Pony", par Anita Simard; "May-time" (duo), par Alain Lagacé et Gilles Lavallée; "O Suzanna", par Alain Lagacé; "At Bedtime" (duo), par Ronald et Guy Rochon; "Can-Can" (guitare), par Denis Arbez, Robert et Ronald Lavallée et Tommy Harley; 2e interprétation par les guitaristes; "Waltz of Christmas Toys", par Ronald Rochon; "Dutch Boy" (duo), par Robert et Julien Cormier; "The Echo", par Guy Rochon; "Skiing", par Robert Cormier; chant; récitation, par Y. Bernuy; "The Peacock" (rhythm band); "Our Rhythm Band"; "Water Ballet", par Kathleen Murphy; "Chiapanecas (chant mexicain), par les quatre guitaristes; "Twinkle Little Star" (trio), par Guy Rochon, Alain Lagacé et Ronald Rochon.; "Enchanted Forest", par Julien Cormier; "Réveille" (chant), par Patricia Carter; "Jingle Bells Hop, Hop" (guitare), par Robert Lavallée et Tommy Harpley; "Viennese Waltz", par Brian Murphy; "Cadets On Parade", par Yvette Bernuy; "Rose Petals", par Patricia Carter et Yvette Bernuy; "The Grey Goose" et "Blue Bird" (guitare), par Denis Arbez et Ronald Lavallée; "A May Day Dance" (duo), par Kathleen et Brian Murphy.

M. le curé ajouta le mot de la fin, félicitant chaleureusement les enfants de la paroisse, de même que leurs dévouées institutrices, pour la belle présentation de ce récital, qui honorait d'une façon spéciale les mamans.

Filles d'Isabelle de La Broquerie

Cercle de La Broquerie

Le dimanche 3 mai avait lieu à La Broquerie l'initiation de sept nouveaux membres de Lorette, St-Boniface, St-Malo et La Broquerie. La cérémonie débuta à 3 h. p.m., et se déroula dans une atmosphère de piété. Chacune pouvait tirer profit des grandes leçons de charité, amitié et unité qu'enseigne notre devise. Bienvenue parmi nos rangs aux nouvelles initiées et merci beaucoup à tous les cercles qui se sont dérangés pour venir à cette fête.

Après l'initiation, il y eut un banquet à l'auditorium, où 110 invités furent servis. M. Alphonse Fournier s'acquitta très bien de sa charge de maître de cérémonies et donna la parole à Mme Desrochers, Régente d'Etat, qui est toujours l'amie de tous. Elle sait mettre tout le monde à l'aise par sa grande simplicité dans ses manières et ses paroles. Ensuite notre député provincial, M. Albert Vielfaure, avec son humour coutumière, nous fit rire un peu, mais revint vite au sérieux en nous expliquant le bien qu'on pouvait faire dans le monde, car le rôle du laïc est de plus en plus grand dans l'Eglise pour faire rayonner notre foi autour de nous. Quelques nouvelles initiées donnèrent leurs impressions sur leur journée, puis ensuite Mme Normandeau, Régente de notre Cercle remercia tous les membres présents et nous invita toutes à s'unir pour travailler ensemble.

M. l'abbé U. Lafond, curé, adressa ensuite quelques mots d'encouragement. Il nous dit que les leçons qu'il avait lui-même reçues comme Chevalier de Colomb il y a quinze ans lui sont restées si vivantes qu'il souhaite qu'il en soit ainsi pour chacune de nous.

Le Cercle de St-Boniface nous invite à une réception le 19 mai. Plusieurs désirent s'y rendre. Alors au plaisir de se rencontrer toutes.

LA REDACTRICE.

C'est ouvrir une digue qu'entamer un procès; avant qu'il ne s'engage, désiste-toi. (Prov 17, 14)

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Il ne vous reste que quelques jours pour participer au concours Dyson de cette semaine!

Oui, n'oubliez pas que le courrier doit nous parvenir avant lundi midi prochain, car dès mardi, commencera la semaine de la grande finale du concours des annonceurs-amateurs Dyson. Déjà trois candidats ont été choisis par le public. Il s'agit de Mlles Georgette Martin, de St-Boniface, Claire Pilotte, de St-Pierre, et M. Gaétan Gosselin, de St-Malo. A vous de décider qui, de Mme Marie-J. Fisette, de La Broquerie, ou de M. André Gélinas, de St-Pierre, sera le dernier concurrent en lice.

Il n'y a pas que ces candidats gagnants qui peuvent gagner $50.00. Vous aussi! Chaque semaine, dans le courrier reçu en faveur du candidat gagnant, on pige une lettre au hasard et on fait ainsi un heureux! Jusqu'à maintenant, se sont mérité des prix: Mlle Gisèle Bourgeois, de St-Pierre, Mlle ou Mme France Hébert, de St-Malo, et Mme Louis Dedieu, de Haywood.

Soyez à l'écoute de CKSB! Tous les jours, ne manquez pas le concours des annonceurs-amateurs Dyson!

Les animateurs de l'émission "Sélections spéciales" désirent rappeler à tous les auditeurs que, comme par le passé, les demandes de disques sont acceptées avec plaisir. On vous invite à profiter de ce programme pour dédier à vos parents et amis leurs disques préférés dans le domaine populaire. Du lundi au samedi inclusivement, c'est un rendez-vous à "Sélections spéciales" animé par Georges Guénette et Christian Leroy.

"Au secours" semble gémir le "foreman" du ranch. Chers auditeurs, on attend vos impressions sur le palmarès ainsi qu'une hausse dans le courrier . . .

Palmarès

Voici le palmarès du Ranch 1050 . . . Soit la liste des disques préférés par les auditeurs de cette émission en ondes à CKSB de 3 h. à 4 h. 20 du lundi au samedi inclusivement. Les changements ont été effectués d'après les demandes reçues des auditeurs. (Le numéro entre parenthèses indique la position du disque il y a deux semaines.)

1. Rose des bois — Gaétan Proulx (2)
2. Ne prends pas mon amour — Richard Anthony (3)
3. La grondeuse — Andy Déjarlais (1)
4. Limbo Rock — Les Champs (4)
5. La fille que j'ai tant aimée — Bertrand Bédard (7)
6. Red River Jig — Andy Déjarlais (8)
7. Décidément — Alain Breton (10)
8. C'est si bon — Cliff Richards (9)
9. Dominique — Soeur Sourire (14)
10. Unis pour la vie — Raymond Rouleau (12)
11. J'ai perdu ton amour par ma faute — Willie Lamothe (6)
12. Le jour de retour — Dalida (10)
13. Tu joues à l'amour — Georgie Dann (17)
14. Nos cousins Canaiens — Marcel Amont (19)
15. Les vieilles maisons — Murielle Millard (15)
16. Méo Penché — Marcel Amont (18)
17. Madeleine — Pierre Perreault (20)
18. L'amour en jargon — Jeffrey Hubert (11)
19. French two-step — Andy Déjarlais (12)
20. Clin d'oeil, doux baiser — Roger Miron (13)
21. Bread and Butter — Ward Allen (21)
22. Walter's Waltz — Andy Déjarlais (24)
23. Le bal chez Jos Brûlé — Les frères Flamingo (25)
24. Poor Girl Waltz — Andy Déjarlais
25. Je suis perdu — Robert Cogoi

Prédictions comme succès futurs: Un air de banjo — Sacha Distel et Quand revient l'été — Dalida.

Le programme des travaux conciliaires

ROME (CCC) — Dans "Ecclesia", organe de l'Action catholique espagnole, M. l'abbé Calderon, correspondant à Rome de cet hebdomadaire, donne les précisions suivantes au sujet des textes conciliaires.

Cinq schémas se présentent avec un relief particulier pour la prochaine session: le schéma sur "l'Eglise", déjà discuté au cours de la deuxième session; le schéma sur "La Révélation", renvoyé par Jean XXIII à une Commission spéciale au cours de la première session; le schéma sur "La présence et l'action de l'Eglise dans le monde moderne", connu jusqu'ici sous le nom de "schéma 17"; le schéma sur "L'apostolat des laïcs"; le schéma sur "L'oecuménisme", discuté partiellement au cours de la deuxième session.

C'est le schéma sur "L'Eglise et le monde moderne", qui doit constituer le thème principal de la troisième session. Il doit être mis au point avant l'été, lors d'une réunion commune de la Commission théologique et de la Commission pour l'apostolat des laïcs. Il fera l'objet d'un large débat.

Par contre, on pense que la discussion du schéma sur "La Révélation" pourrait être brève. Le schéma élaboré par la Commission spéciale instituée par Jean XXIII est entre les mains des Pères depuis l'an dernier. Il a pu être mis au point sur la base des observations envoyées par écrit. On travaille encore à la formulation délicate des rapports entre l'Ecriture Sainte et la Tradition.

Le schéma sur "L'Eglise" a été largement remanié. Dans sa nouvelle rédaction, il traiterait de façon plus précise de "la collégialité", comporterait un passage sur "l'Eglise des pauvres" et un chapitre nouveau sur "l'Eglise des saints".

Le chapitre consacré à "la Vierge Marie" est en cours d'élaboration. L'accord entre les deux tendances manifestées au Concile n'est pas facile. Deux théologiens, de l'une et de l'autre tendance, présenteront un texte de base à la Commission théologique, lors de la prochaine réunion de cet organisme.

Le schéma sur "L'apostolat des laïcs" est étroitement lié d'une part au chapitre du schéma sur "L'Eglise" traitant des laïcs et d'autre part au schéma sur "L'Eglise et le monde moderne". Il pourrait être discuté en même temps que ce dernier.

Le schéma sur "L'oecuménisme" comportera les trois premiers chapitres révisés à partir des débats de la deuxième session, et le texte sur "la liberté religieuse" formera le chapitre IV. Le texte sur "les Juifs" sera, semble-t-il, transformé en un appendice du schéma.

Le schéma sur "Les évêques et le gouvernement des diocèses" pourrait être soumis au vote sans débat, après que des rapporteurs auront présenté le texte remanié. Celui-ci comporte trois chapitres qui traitent du "Collège des évêques et ses relations avec le Saint-Siège"; des "Relations des évêques entre eux et des Conférences épiscopales"; des "Tâches de l'évêque" dans son diocèse et de sa relation avec l'Eglise universelle.

Ce nouveau texte intègre les principaux éléments du schéma pastoral sur "Le soin des âmes", qui disparaît en tant que schéma à part; le texte fournira les éléments d'un futur "Directoire pastoral".

La Commission pour "Les Eglises orientales" a mis au point un schéma traitant des divers rites, des patriarches et des sujets concernant, en général, les Eglises catholiques d'Orient.

Le schéma de la Commission des "Sacrements" aborde la difficile question des "mariages mixtes". Il contient, par ailleurs, un bon nombre d'articles qui pourraient être renvoyés à la Commission pour la révision du Droit canon.

Le schéma sur "La discipline du clergé et du peuple chrétien" serait lui aussi voté sans débat, après présentation d'un rapport. Il est réduit à dix propositions, dont l'une traite de la répartition des prêtres à travers le monde.

Le schéma sur "Les religieux" est réduit à quinze propositions, sur lesquelles on voterait également sans débat.

Il en serait de même du schéma sur "Les séminaires", condensé en vingt propositions, et qui serait complété par deux voeux, l'un sur les collèges, l'autre sur les universités.

La Commission pour "Les missions" qui n'avait pas encore présenté son schéma lors de la deuxième session, l'a fait parvenir depuis aux évêques.

Deux projets de textes ont été adoptés: la Constitution sur "La Liturgie"; le décret sur "Les moyens de communication sociale".

Deux schémas disparaissent comme textes indépendants, mais sont réunis à d'autres textes: "La Bienheureuse Vierge Marie" et "Le soin des âmes".

Douze schémas sont (partiellement) révisés et seront prochainement envoyés aux évêques. Les textes seront abrégés et réduits à leurs éléments les plus importants.

Mais, en tout état de cause, il semble difficile que la troisième session conciliaire puisse venir à bout du programme de travail qui se présente encore à elle, même si une nouvelle procédure des travaux conciliaires est adoptée, notamment le vote sans débat des textes réduits à une série de propositions.

Un Canadien parmi les consulteurs d'une Commission pontificale

ROME (CCC) — Au nombre des 70 consulteurs que S. S. le pape Paul VI a donnés récemment à la Commission pontificale pour la révision du Code de Droit canonique, il y a un Canadien, le R. P. Joseph Rousseau, O.M.I., secrétaire de la Commission conciliaire des religieux et ancien procureur des Oblats auprès du Saint-Siège.

On sait que Son Em. le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, fait partie de la Commission pour la révision du Code de Droit canonique.

Billet du vendredi

DU TRISTE DESTIN DE NICOLAS PERROT

Spécial à La Liberté et le Patriote

L'explorateur Nicolas Perrot n'a rien de commun avec son contemporain François-Marie Perrot, qui fut second gouverneur de Montréal et donna son nom à l'île que l'on sait, voisine de la métropole d'aujourd'hui.

Si l'on connaît son père, lui aussi prénommé François, on ignore le lieu et la date de sa naissance.

Dans la mesure où il est possible de l'établir, il aurait vu le jour entre 1641 et 1643, mais l'on ne sait où, de façon précise.

A son mariage en 1671 à Champlain, avec Magdeleine Raclos, il donne cette précision que ses parents demeurent à Darcey, évêché d'Autun, mais il ne dit pas que lui-même y est né.

Il est vrai que ses père et mère demeurèrent à cet endroit, que plusieurs de ses frères et soeurs y naquirent, mais cela ne prouve rien en ce qui le concerne.

Ce n'est d'ailleurs qu'en 1651, au moment où il aurait une dizaine d'années, qu'on trouve pour la première fois à Darcey, dans les registres paroissiaux, le nom de François son père.

Et ce, à l'occasion de la venue d'un fils appelé Jean.

A ce moment, François Perrot exerce les fonctions de "lieutenant de la justice de la baronie de Darcey".

* * *

Raymond Douville, qui est membre de la Société des Dix et donne à ce titre, chaque année, au moins un travail de recherche historique, accorde en 1963 son attention à Perrot: **Quelques notes historiques sur Nicolas Perrot et sa famille.** (1)

Ce Perrot fut l'un des grands serviteurs de la France aux débuts de la colonie, et il arriva au Canada comme M. de Maisonneuve se préparait à le quitter.

Il avait alors quatorze ou quinze ans.

Il est aux services des Jésuites et c'est sous leur direction qu'il s'initie à la vie en Nouvelle-France, qu'il y poursuit peu à peu une carrière qui, devant le laisser riche et honoré, lui permet à peine de ne pas mourir de faim en ses vieux jours.

Il aura été, sa vie durant, un malchanceux.

Il voyage, d'année en année, dans les pays d'en haut, mais il est plus qu'un coureur de bois avide d'aventures et de découvertes.

Médiateur entre les Indiens et les Français établis dans l'est du Canada, et il est comme l'ambassadeur de son pays auprès des indigènes, se fait des alliés de tribus qu'aucun blanc n'a rencontrés avant lui.

Sans son intervention — et lui seul le sait — tous les Français pénétrant à l'intérieur du continent auraient été massacrés.

De 1698 à sa mort en 1717 Nicolas Perrot vit sur sa concession de Bécancour, où les malheurs ne cessent de lui fondre dessus.

Non seulement ses supérieurs, tant au pays qu'en France, oublient ses immenses services, mais on le renie et l'accable, parce qu'il a osé contrecarrer les louches projets d'un protégé de Frontenac: Montignat.

Déjà ruiné par la suppression des congés de traite, de la plupart des postes avancés de l'Ouest il a des dettes et passe les trois quarts de son temps à plaider contre ceux qui lui cherchent querelle.

Il perd en moins d'un an deux de ses fils, ses autres enfants le quittent pour s'établir au loin, sa femme commence de donner des signes de dépression mentale, avant de mourir — sept ans après lui — dans la plus complète démence.

En ses dernières années, il s'occupe à écrire ses mémoires, mais il devient si pauvre qu'il est obligé de les écourter, manquant de papier.

Cet homme, qui avait tenu un continent dans sa main, l'avait offert à son pays — qui n'en a pas voulu — écrivait à la dernière page de son manuscrit: "La disette de papier ne me permet pas de m'étendre sur ces sortes de harangues, comme j'aurais eu lieu de le faire, si je n'en avais été dépourvu.

Nicolas Perrot mourut le 13 août 1717, âgé de 74 ans — plus ou moins.

L'ILLETTRE.

(1) **Les Cahiers des Dix, no** 26, Montréal, 1963.

Son Em. le cardinal Eugène Tisserant, à gauche sur la photo, doyen des cardinaux et prêtre éminent de l'Eglise, est accueilli à Montréal par Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de cette ville cosmopolitaine. Il arrivait de Rome en visite au Canada et aux Etats-Unis, soit à Chicago et Notre-Dame, Indiana, où il a participé aux cérémonies de dédicace de la nouvelle bibliothèque à l'Université Notre-Dame, le 7 mai. (Photo NC)

La Pentecôte doit être un jour de prières pour le Concile

ROME (CCC) — Le pape Paul VI a adressé aux évêques du monde entier une lettre apostolique pour solliciter des prières, à l'occasion de la Pentecôte, en vue de l'heureux aboutissement du Concile oecuménique.

Dans ce document "Spiritus Paracliti", Paul VI rappelle que Jean XXIII avait appelé le Concile oecuménique "une nouvelle Pentecôte". C'est pour cette raison qu'il engage les fidèles à invoquer le Saint-Esprit afin que celui-ci "remplisse les fidèles de lumière, renforce les volontés pour que soient entrepris de nouveaux projets et affrontées les responsabilités imposées par le temps présent, pour qu'il soutienne le labeur commun et pour qu'il permette d'aboutir à d'heureux résultats".

Paul VI rappelle ensuite qu'en Terre sainte, il a prié le Seigneur pour que les hommes fussent invités de façon efficace à mieux connaître le Christ et sa signification, et pour qu'ils s'approchent sincèrement du magistère infaillible de l'Eglise.

"Nous l'avons prié aussi pour obtenir le rapprochement et la réunion des chrétiens, qui sont toujours douloureusement séparés de nous", ajoute le Pape.

"Nous continuerons avec calme et respect, dit ensuite le Saint-Père, à approcher ceux de nos frères séparés qui ne refusent pas un dialogue serein et amical et, plus soucieux de leur bien que de notre bonheur, nous chercherons ensemble les voies pour reconstituer la fraternité fondée sur l'identité de la foi et la charité mutuelle voulue par le Christ pour cette Eglise."

Le Souverain Pontife déclare qu'il veut montrer tout particulièrement sa bienveillance pour ceux d'entre eux qui "dans les circonstances présentes vivent dans la crainte, en souhaitant que tout danger ayant été écarté, ils puissent jouir partout dans la liberté, dans la sécurité et dans la paix, de leurs droits qui sont fondés aussi sur la loi de la nature".

Paul VI veut exprimer aussi son affection à ceux qui se trouvent au-delà des frontières du christianisme, "à toutes les âmes et tous les peuples qui croient en un seul Dieu". "Cela, dit-il, nous offre de grands espoirs pour un progrès dans la droite compréhension, dans la charité réciproque, dans la paix plus sûre de la société".

Parlant des travaux conciliaires et de la prochaine session, le Pape indique qu'une fois que les schémas auront été rédigés en tenant compte des observations formulées par les évêques, et préparés sous une forme "réduite et concentrée", ils seront envoyés aux Pères conciliaires pour qu'ils puissent les étudier à loisir. En même temps, les Pères conciliaires seront informés de la procédure qui sera adoptée pour l'examen et l'approbation des schémas, "eu égard à la nature spécifique de chacun d'eux".

Après avoir exhorté les fidèles à prier et à faire pénitence pour le succès du Concile, le Saint-Père termine en invoquant l'assistance de Dieu, de la Vierge, des Apôtres et de tous les saints, "pour tous les pasteurs et les troupeaux de l'Eglise et surtout pour ceux qui, privés de la juste liberté qui leur est due, sont persécutés de quelque façon que ce soit, afin qu'ils puissent jouir du puissant réconfort du divin consolateur et retrouver la tranquillité tant souhaitée".

Toute technique de prière est bonne quand elle met l'homme au contact de Dieu.

Docteur CARREL.

Prière

pour obtenir la conversion des personnes qui abusent des boissons enivrantes.

O JESUS! Je vous recommande avec instance les pauvres personnes qui sont adonnées au vice de l'ivrognerie. Ayez pitié d'elles, Seigneur, ayez pitié de leurs malheureuses familles.

O Jésus abreuvé de fiel et de vinaigre, je vous supplie de détruire un vice qui porte la désolation partout où il pénètre, et qui occasionne encore plus de péchés qu'il ne fait couler de larmes.

O bon Jésus, exaucez la prière d'un pécheur, qui vous demande cette grâce par les larmes de votre Mère Immaculée, la bienheureuse Vierge Marie.

Ainsi soit-il.

(100 jours d'indulgence)

6-375-9P.

Perspectives sur la 3e session conciliaire

BOSTON (CCC) — Le cardinal Richard James Cushing, archevêque de Boston, a déclaré qu'à son avis le schéma sur "L'Eglise" était le texte le plus important qui serait abordé au cours de la prochaine session conciliaire; c'est même, a-t-il ajouté, "le problème le plus important et par conséquent le plus critique" que le deuxième Concile du Vatican aura à résoudre. Il a ensuite souligné que ce schéma revêt une importance fondamentale, parce que de lui découle la solution à toutes les autres questions.

Il est également important que le Concile adopte une déclaration sur la liberté religieuse et un texte sur l'attitude à l'égard des Juifs. Il faudrait également que le secret dont sont entourés les textes proposés disparaisse. Cela contribuerait énormément au bien de l'Eglise, car cela permettrait aux pères conciliaires d'engager le dialogue avec les laïcs, le peuple de Dieu, au service duquel l'Eglise doit se mettre.

La déclaration sur la liberté religieuse, a poursuivi le cardinal, doit nécessairement venir en discussion au cours de la troisième session, et elle devra être adoptée; si elle était repoussée, cela signifierait un pas en arrière dans l'enseignement du magistère ecclésiastique, principalement par rapport à ce qui est exprimé dans l'encyclique "Pacem in terris" de Jean XXIII. Quant au texte concernant les Juifs, il constituera la pierre de touche du sérieux avec lequel le Concile conçoit l'idée oecuménique. Si ce texte n'était pas mis en discussion ou n'était pas adopté au cours de la troisième session, cela susciterait l'impression que les pères conciliaires approuvent, au moins tacitement, les déclarations et les actions contre les Juifs, déclarations et actions qui constituent à la fois les raisons d'agir et l'héritage du national-socialisme.

L'archevêque de Boston a dit encore que le programme de travail du Concile, tel qu'il se présente maintenant, exigerait "au moins trois autres sessions" pour que le Concile puisse en venir à bout. Le pape Paul VI, cependant, et certaines instances vaticanes, désireraient que tout soit terminé en une seule session. Par conséquent, le programme devra être réduit. Il n'est pas nécessaire pour cela d'éliminer certains problèmes traités dans les schémas encore à étudier. Le nombre de ceux-ci a déjà été réduit au quart de ce qu'il était primitivement.

Chaque schéma est très riche, peut contribuer grandement au bien de l'Eglise et recèle de nombreuses espérances, qui seraient déçues si les textes en question n'étaient pas étudiés.

Dans l'ordre chronologique, il faudrait d'abord traiter du schéma sur "L'Eglise", puis, successivement de "La Révélation", de "L'Oecuménisme", de "L'apostolat des Laïcs", "Des évêques et du gouvernement des diocèses".

Quant aux méthodes de travail, le cardinal estime qu'elles doivent faire l'objet de diverses modifications. Il faudrait que, plus fréquemment encore que par le passé, un évêque soit le porte-parole de plusieurs de ses collègues. Chaque jour, divers évêques devraient commenter et résumer les débats de la veille (ce droit n'a été concédé jusqu'ici qu'aux seuls cardinaux). Chaque soir, tous les pères conciliaires devraient recevoir un extrait succinct des discussions du matin, et ce résumé devrait être rédigé, de préférence, dans une langue moderne. En outre, les Commissions devraient avoir le devoir impératif de faire rapport au Concile sur l'état et les progrès de leurs travaux; cela permettrait au Concile, dans le cas où de grandes divergences d'opinion se manifesteraient au sein des Commissions, de manifester son opinion et d'indiquer ainsi dans quel sens ces Commissions doivent poursuivre leurs travaux.

En ce qui concerne les résultats obtenus par le Concile jusqu'ici, le prélat a dit que les progrès avaient été lents, mais non pas d'une lenteur exagérée. Il importe de souligner que la convocation du Concile par Jean XXIII a suscité de très vastes espoirs dans le monde entier, espérances qui attendent encore leur accomplissement.

Le cardinal Cushing estime qu'il ne serait guère souhaitable qu'après la clôture de la troisième session, l'activité conciliaire se poursuive uniquement au sein des commissions et par écrit. Une telle méthode supprimerait la présence des pères au Concile et constituerait une mise en péril de la liberté, avec laquelle les membres du Concile se sont exprimés jusqu'ici. Après le Concile cependant, un certain nombre de commissions seront nécessaires, qui veilleront à la mise en application des décisions conciliaires, mais ces commissions ne peuvent pas exécuter le travail conciliaire proprement dit.

En ce qui concerne la collégialité épiscopale, le cardinal n'est pas certain que le Concile adopte un texte à ce sujet, en vue de sa mise en pratique. Cependant les votes indicatifs qui ont été émis, les déclarations de Paul VI dans son discours à la curie et dans son allocution d'ouverture de la deuxième session, indiquent clairement que, sous une forme ou sous une autre, un sénat d'évêques résidentiels sera institué en vue d'assister le Pape dans le gouvernement de l'Eglise universelle.

Plus de Juifs à New York que dans l'Etat d'Israël

NEW YORK — La ville de New York et ses banlieues abritent plus de Juifs que l'Etat d'Israël, soit 2,300,000. Les Noirs constituent environ 14 pour cent de sa population de 7,780,000 habitants.

On estime que les Porto-ricains, le groupe qui grossit le plus rapidement, sont au nombre de 700,000.

Dans plusieurs quartiers, l'espagnol est la langue seconde employée sur les affiches, pancartes et sur les étalages de journaux.

La plus grande ville américaine évolue constamment. Les arrondissements d'Italiens et d'Irlandais ont diminué. Le quartier de Queens, où se tient l'Exposition mondiale, a un arrondissement grandissant de Noirs. Les sections de Bedford-Stuyvesant dans Brooklyn et de Harlem dans Manhattan abritent la plupart des 1,088,000 Noirs de la ville. Plus de Noirs vivent à New York que dans n'importe quelle autre ville américaine.

Un anticommunisme étonnant au Brésil

RIO DE JANEIRO (CCC) — Le général Justin Alves Bastos, commandant du 4e Corps d'armée brésilien, a ordonné à la police de faire suspendre l'activité de la station catholique d'émissions radiophoniques "Radio Olinda". Selon le général, les émissions diffusées par ce poste dans le cadre de ses programmes d'"éducation de base" constituent une "subversion larvée".

M. Carlos Lacerda, gouverneur de l'Etat de Guanabara (Rio de Janeiro), a dénoncé l'infiltration dans l'Action catholique brésilienne d'éléments communistes et a accusé Mgr Helder Pessôa-Câmara, archevêque de Recife, "d'exploiter" la misère qui règne dans son archidiocèse. (Mgr Pessôa est célèbre au Brésil pour la lutte pratique qu'il a engagée contre la misère dans les faubourgs de Rio de Janeiro, alors qu'il y était évêque-auxiliaire.)

Ce même Lacerdo a fait saisir un manuel d'alphabétisation dû à l'épiscopat et destiné au Mouvement d'Education de Base.

(Le mouvement d'Education de Base, qui a son origine dans une décision de l'épiscopat brésilien, a pour but d'apprendre à lire aux millions d'analphabètes du pays. Une telle entreprise constitue — naturellement — une action subversive aux yeux des "anticommunistes" brésiliens.)

L'apostolat canadien en Amérique latine

Intention missionnaire

L'intention missionnaire de l'apostolat de la prière pour le mois de mai est l'éducation chrétienne des jeunes filles africaines.

Equipe diocésaine de Saskatoon au Brésil

Son Exc. Mgr F. J. Klein, évêque de Saskatoon, vient d'annoncer qu'il enverra trois prêtres et deux laïques au Brésil. Cette nouvelle équipe diocésaine sera responsable d'une paroisse de 60,000 âmes de la ville de Uniao dos Palmares, dans l'archidiocèse de Maceio.

Les deux laïques qui accompagneront ces trois prêtres sont Mlles Cécile Poilièvre et Ida Raiche, infirmières diplômées.

Les membres de cette équipe canadienne suivront un cours de dix-sept semaines au Centre de Formation Interculturelle de Pétropolis. Ils espèrent être à Uniao dos Palmares pour Noël.

Le diocèse de Saskatoon est l'un des plus pauvres de l'Ouest canadien et n'a que 35 prêtres diocésains pour le service de ses 42 paroisses. Invité à expliquer le sens de sa décision, Mgr Klein a affirmé que le Concile lui avait fait prendre conscience que les évêques sont responsables de l'Eglise partout dans le monde. "La collégialité m'a convaincu", a-t-il dit.

Semaine de l'Amérique Latine à Québec

La semaine du 6 au 12 avril était pour la ville de Québec la "Semaine de l'Amérique latine".

Cette activité fut rendue possible grâce à la collaboration d'un club social de Québec, et du Centre espagnol de la faculté des Lettres de l'Université Laval. Le but de cette semaine était de faire connaître à la population de Québec et, en particulier aux membres de diverses associations, aux éducateurs et aux étudiants la vie politique, économique, religieuse et sociale des pays d'Amérique latine.

Au cours de la semaine, dix-neuf conférences ont été données aux membres de plusieurs clubs sociaux et dans de nombreuses maisons d'éducation. Une comédie espagnole et une soirée folklorique furent également présentées au public.

Pour connaître davantage le Brésil

Les inégalités sociales entre riches et pauvres sont énormes au Brésil: un propriétaire inactif gagne 32 fois plus que les travailleurs de sa terre, qui sont pourtant 15 fois plus nombreux que lui.

Au Brésil, un prêtre a la charge de 5,542 catholiques, tandis qu'au Canada un prêtre en a environ 558 à sanctifier.

Il faut environ un mois de travail à un jeune Brésilien pour gagner ce qu'un jeune Canadien gagne en trois jours.

Au Brésil, le taux de la mortalité infantile pour 1,000 enfants nés vivants est d'environ 150, alors que chez nous il n'est tout au plus que de 25.

Au Brésil, l'espérance de vie à la naissance est inférieure à une moyenne de 40 ans de vie; au Canada, cette moyenne dépasse actuellement 65 ans.

Au Brésil, il y avait encore en ces dernières années plus de 57 pour cent d'illettrés âgés de plus de 10 ans.

(Extrait de la revue "Les Fleurs de la Charité", avril 1964.)

L'Eglise latino-américaine à l'heure du Concile

Quelques exmplaires, en français et en anglais, de l'excellent volume annoncé dans notre bulletin no 41 de février, l'Eglise latino-américaine à l'heure du Concile, par M. l'abbé François Houtart, sont encore disponibles à l'Office catholique canadien de l'Amérique latine, 90, avenue Parent, Ottawa 2, Ontario. Prix: $1.00.

Vers une revision du procès Mindszenty?

BUDAPEST (CCC) — Les milieux ecclésiastiques de la capitale hongroise déclarent que le gouvernement de Budapest a institué une commission de juristes chargée d'étudier le déroulement du procès intenté en 1949 au cardinal Mindszenty.

Cette commission aurait pour tâche de vérifier tous les actes du procès ainsi que les témoignages, principalement, quant à leur concordance avec les faits, et de s'assurer si ces témoignages ont été faits librement ou non. Les enregistrements effectués pendant le procès doivent être réentendus et, le cas échéant, il sera fait appel à de nouveaux témoignages.

On ne sait pas encore si une réhabilitation du cardinal se produirait par le moyen d'un nouveau procès ou, tout simplement, par la constatation que le premier procès comporte des fautes juridiques qui exigent son annulation. Selon certains, M. Khrouchtchev aurait traité de cette question avec le premier ministre Kadar, lors de son récent séjour à Budapest, et il aurait exigé une prompte mise au point de cette question, en vue d'une détente entre l'Est et l'Ouest.

En janvier 1964, le gouvernement hongrois avait suggéré au cardinal Mindszenty de présenter une demande d'amnistie. Le cardinal avait cependant refusé, persistant dans sa volonté de voir réformer le jugement qui, le 8 février 1949, l'avait condamné à la prison perpétuelle.

C'est le 26 décembre 1948 que le cardinal Mindszenty avait été arrêté sous l'inculpation d'espionnage et de crimes contre la sécurité de la république populaire de Hongrie, ainsi que de trafic de devises. Le 10 janvier 1949, Radio-Vatican déclarait que l'arrestation avait eu lieu sur ordre du Kremlin. Lors du déroulement du procès, des documents — notamment des lettres-falsifiés ont joué un rôle de première importance.

Pour la sauvegarde des vieilles églises russes

MOSCOU (CCC) — Une commission pour la préservation et la sauvegarde des anciens édifices religieux de Russie vient d'être instituée dans le cadre du Conseil "scientifique" de l'Union soviétique.

Dans un circulaire, la Commission a engagé les organes subalternes de faire preuve d'un "très grand sens de leurs responsabilités" à l'égard d'édifices du culte remarquables par leur antiquité et leur valeur culturelle.

La Commission écrit également que la démolition des anciennes églises heurte grandement les sentiments religieux des fidèles. De nombreux écrits adressés aux instances gouvernementales se plaignent, en effet, de la destruction, sans aucun discernement, de tous les édifices ecclésiastiques et religieux.



Le Brésil, pays "clé" de l'Amérique du Sud, entre dans une ère de secousses politiques, économiques et sociales les plus significatives, le problème des masses ayant posé un dilemme entre la classe dirigeante traditionnelle et les réformateurs modernes. Dans la confusion, les champions de la justice sociale chrétienne se trouvent de plus en plus considérés comme des communistes, par les réactionnaires. Sur la photo l'on voit une partie d'une foule (ci-incluse une poule) qui assiste à une représentation des "Mystères du Rosaire" dans le cadre du Mouvement de Prière au Foyer.

Piété liturgique et piété personnelle

VIENNE (CCC) — A la radio autrichienne, le cardinal Koenig, archevêque de Vienne, a parlé de la Constitution conciliaire sur la Liturgie et de certains malentendus suscités par ce document. Les prescriptions de la Constitution déjà en vigueur, a-t-il dit, ne constituent qu'un premier pas en vue de donner à la liturgie communautaire la préférence par rapport aux exercices de piété individuelle.

Certes, chacun doit se rendre compte que la participation aux offices communautaires ne doit pas nuire à la piété personnelle, mais au contraire favoriser celle-ci. Ces deux réalités sont indissolublement liées. Si la piété personnelle venait à être négligée, cela aboutirait tôt ou tard à une mécanisation de la liturgie, parce que les fondements sur lesquels elle repose seraient sapés.

S'il est des chrétiens, a dit encore l'archevêque de Vienne, qui n'ont aucune piété personnelle envers Dieu, ils perdront rapidement toute piété liturgique. Celle-ci doit être profonde et ne passer pour être inspirée par la magie. La piété individuelle doit être d'autant plus forte, que les efforts en vue d'une piété communautaire ne doivent pas aboutir à un collectivisme religieux dont la conséquence la plus néfaste serait l'annihilation de la personnalité.

La participation aux offices liturgiques, a souligné le cardinal Koenig, ne dispense personne de la pratique de l'apostolat. Il peut être nécessaire de se dévouer au salut des âmes qui sont en grand danger de se perdre de telle façon qu'une assistance plus fréquente aux offices liturgiques, si souhaitable qu'elle soit, doive céder devant les exigences de l'apostolat. En principe, la prière liturgique a une valeur plus grande que la piété personnelle, mais dans le concret, ce qui est personnellement meilleur doit prendre le pas sur ce qui est plus parfait en soi.

Pie XII, les Juifs et les Polonais

ROME (CCC) — Pour sauver à la fois les Juifs et ses compatriotes polonais, le cardinal Adam Sapieha, archevêque de Cracovie, détruisit une lettre de Pie XII. C'est ce que révèle Mgr Quirino Paganuzzi, qui pendant la guerre fit plusieurs voyages dans les zones occupées par les nazis comme aumônier de l'Ordre de Malte, dans un article que publie l'hebdomadaire "Vita".

Mgr Paganuzzi, pendant la défense de Pie XII à la suite des attaques contenues dans la pièce "Le Vicaire", relate que la Secrétairerie d'Etat lui demanda d'apporter à l'archevêque de Cracovie, certains plis secrets. La résidence du cardinal se trouvait en face du poste de commandement des SS et ce fut grâce à l'aide d'un aumônier militaire allemand, l'abbé Joseph Kaul (condamné plus tard par les Russes à huit ans de prison justement pour avoir aidé Mgr Paganuzzi à s'acquitter de sa mission), que le prélat put remettre à Mgr Sapieha les plis qui lui étaient destinés.

Mgr Sapieha lut les documents en présence de Mgr Paganuzzi, puis il les jeta dans le poêle. Se tournant vers le prélat, qui ne cachait pas son étonnement, le cardinal lui dit: "Remerciez le Pape. Personne plus que nous Polonais ne peut lui savoir gré de son intérêt. Mais si jamais je devais publier ces papiers ou si on devait les trouver chez moi, toutes les têtes des Polonais ne suffiraient pas pour les représailles que le Gauleiter Frank ordonnerait. Il ne s'agirait pas seulement des Juifs . . . On nous tuerait tous . . . Quelle utilité y aurait-il à dire ce que tout le monde sait? Il est naturel que le Pape soit avec nous. Mais point n'est besoin de rendre publique la condamnation du Pape si elle sert à aggraver nos maux."

Parlant des Juifs, Mgr Sapieha avait dit: "Le fait le plus douloureux est que nous devons laisser ces malheureux isolés, sans aide. Ce sont des moribonds qui n'ont même pas le réconfort d'une parole. Nous ne pouvons pas, nous ne devons pas parler, pour ne pas abréger leurs jours. Nous vivons le drame de ces malheureux et personne ne voudrait les aider plus que nous, mais nous sommes dans l'impossibilité de le faire. Entre Juifs et Polonais, il n'y a pas de différence. On nous a tout pris: le pain, la liberté . . . Qu'il nous reste au moins la vie dans l'espoir de voir la fin de notre calvaire."



Sous les auspices du Conseil des Arts du Canada, de la province du Manitoba et de la brasserie Labatt's, des comédiens du Manitoba Theatre Centre de Winnipeg ont donné 45 représentations dans 21 villes et villages du Manitoba (Flin Flon, Lynn Lake, Dauphin, Carberry, Brandon, Carman, Morden, Gimli, Crystal City, Steinbach, Pilot Mound et Manitou), de la Saskatchewan (Esterhazy, Regina, Moose Jaw et Yorkton) et de l'Ontario (Fort William-Port Arthur, Kenora, Dryden, Red Lake et Fort Frances) en 51 jours de février à mars. Le soir ils jouaient "Private Lives" sous la direction de Brian MacDonald et attirèrent 7,000 personnes. L'après-midi, au profit d'étudiants d'écoles secondaires ils jouaient "Shakespeare goes to school" ou des scènes de Romeo and Juliet, Twelfth Night, Macbeth, The Taming of the Shrew et As you like it, plus le prologue de Henry the Fifth, sous la direction de Robert Sherrin, directeur adjoint du MTC. Ils ont parcouru 5,700 milles dans un autobus fourni par la brasserie Labatt's qui aida aussi, financièrement, grâce à ses annonces publicitaires "Live it up in Manitoba", les organisateurs locaux à attirer le grand public. C'est ainsi que le MTC de Winnipeg a favorisé la troupe des comédiens, que l'on voit dans la photo ci-dessus, à répandre partout leur amour du théâtre. À quand pareille tournée dans les centres français des mêmes provinces par le Cercle Molière de St-Boniface?

Chronique sportive

La démarche de Carlos Arruza nous laisse entrevoir la fierté du matador

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

En apercevant Carlos Arruza nous avons reconnu immédiatement la fierté du matador! Arruza, qui visite le Canada avec un groupe de ses compatriotes mexicains était accompagné de Pancho Contreras, que nous avions déjà rencontré lors des rencontres Mexique-Canada, dans les éliminatoires pour la coupe Davis à Montréal, il y a quelques années. Même si Contreras était le mieux connu des voyageurs, et sans doute pour cela, c'est Arruza qui devint rapidement le centre d'attraction. Encore jeune, très élégant, s'exprimant très facilement dans la langue de Shakespeare, Arruza répondit à toutes les questions des journalistes et des curieux attirés à la réception par le Canadien Pacifique, promoteur du voyage, et par la renommée des deux visiteurs.

On sait qu'Arruza a été, durant ses plus beaux jours, le seul rival sérieux de Manolette, qu'il se retira quelques mois après la mort tragique de ce dernier en 1948, mais qu'il décida de retourner dans l'arène après avoir brûlé une fortune de plus d'un million de dollars. Chose absolument remarquable, Arruza est parvenu à regagner ses millions, il s'est acheté un ranch au Mexique, car il est d'origine mexicaine, et il vit aujourd'hui de ses divers placements. S'il accomplit cette tournée c'est par patriotisme, pour aider son gouvernement à attirer des touristes au Mexique et peut-être aussi pour démentir certaines rumeurs au sujet des corridas. Disons immédiatement qu'au cours de sa carrière qui a duré 20 ans de 1933 à 1953, Arruza a été blessé à huit reprises par des taureaux furieux, mais qu'il s'en est heureusement tiré sans blessures trop graves. Il a reçu sa pire cicatrice au cours d'une rixe avec un chauffeur de taxi qui l'atteignit derrière la tête d'un vicieux coup de poignard.

La fortune

Mais comment un matador peut-il amasser tant d'argent en si peu de temps, et le dépenser par la suite si rapidement! Carlos Arruza nous explique que les bons matadors sont rares mais qu'ils sont bien payés. "La saison en Espagne est plus longue et un matador peut généralement participer à une centaine de corridas durant la saison, puis se rendre au Mexique où il travaillera au cours d'une trentaine d'autres. Un bon matador recevra $10,000 par corrida en Espagne", nous explique-t-il. "Pour ce qui est de savoir comment on parvient à passer rapidement à travers d'une telle somme, c'est un sujet que j'aime mieux ne pas discuter", ajoute-t-il. Après la mort de Manolette, Arruza quitta l'arène mais, comme nous le disions plus haut, il dut y revenir pour refaire sa fortune. Il semble bien avoir profité des premières leçons puisque, cette fois, il a su garder son argent!

Un matador vit comme un prince, il entretient une cour autour de lui et il paye ses compagnons dans l'arène. C'est son équipe et il doit traiter ces gens-là avec égard. Les débuts sont difficiles et il arrivera souvent qu'un matador offrira aux promoteurs de les payer pour avoir l'occasion de faire ses preuves. "J'avais peur chaque fois que j'entrais dans l'arène. Il n'y a pas que le taureau qui soit dangereux, il y a la foule qui est parfois plus cruelle encore et qui influence les juges", nous explique Arruza. C'est la foule qui décide du verdict. Ses applaudissements, la façon d'agiter son mouchoir vont amener le juge à remettre au matador, une oreille, les deux, ou les deux oreilles et la queue du boeuf, témoignages d'excellence rendus au matador par ceux qui viennent de payer pour le voir affronter la mort. Plus les spectateurs s'y connaissent, plus difficile devient le travail du matador, mais plus grandes aussi sont ses récompenses.

La cruauté!

Arruza ne croit pas que ce sport soit cruel. "J'ai moi-même élevé des taureaux. Ils ont cela dans le sang et on en voit même qui n'ont que quelques jours et qui prennent déjà leur position comme s'ils voulaient vous attaquer. Je pense même que ces taureaux sont heureux quand ils se battent et qu'ils deviennent tellement excités qu'ils ne sentent même pas la douleur", déclare Arruza. "Il y a une différence entre ce qu'on peut lire dans certains livres et la réalité, mais, dans l'ensemble les taureaux qui participent à la corrida sont prêts à se défendre et ils le font avec un sang froid et un courage remarquable", ajoute le matador. Il n'y a pas beaucoup de matadors qui meurent dans l'arène car du moment qu'ils sont atteints il y a toujours quelqu'un de leur entourage pour distraire le taureau et pour porter secours au matador. De plus la médecine a accompli tellement de progrès qu'on parvient à sauver des vies qui, jadis, étaient perdues.

Il est difficile de tout résumer de l'entretien que nous avons pu avoir avec Arruzo mais une chose que nous avons pu apprendre c'est qu'il ne tient pas à ce que son fils devienne un matador. Il n'a pas voulu nous en dire plus long là-dessus, mais cet homme qui a bravé la mort des milliers de fois au cours d'une carrière de 20 ans pense peut-être que maintenant qu'il est riche, que son nom est grand au Mexique et en Espagne, que son fils pourra poursuivre une autre carrière sans risquer de subir un jour le sort du plus grand de tous, Manolette. "Il a saigné à mort dans l'arène. On ne pouvait rien pour lui. Le taureau l'a atteint au corps et lui a perforé l'estomac, les poumons et d'autres organes vitaux," nous explique Arruza qui demeure sans doute un des plus grands matadors de notre époque, et le plus fier, sans ostentation ni suffisance.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	[illegible]	77.2	77.6	78.2	78.2
C.W. no 3	[illegible]	74	74.4	75	75
Fourrage no 1	74	73.4	74	74.4	74.4
Fourrage no 2	[illegible]	70.4	71	71.4	71.4
Fourrage no 3	[illegible]	67.4	68	68.4	68.4
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	[illegible]	[illegible]	126	126	126
C.W. no 3—6 rangs	[illegible]	[illegible]	124	124	124
Fourrage no 1	111.6	111.2	112	112.2	[illegible]
Fourrage no 2	[illegible]	110.2	111.2	111.4	111.4
Fourrage no 3	[illegible]	107.2	108.2	108.4	108.4
SEIGLE —					
C.W. no 2	[illegible]	139.2	138.6	[illegible]	[illegible]
C.W. no 3	[illegible]	[illegible]	134.6	[illegible]	[illegible]
C.W. 2 rej	[illegible]	[illegible]	135.2	[illegible]	[illegible]
C.W. no 4	[illegible]	[illegible]	118.6	[illegible]	[illegible]
Ergot	[illegible]	[illegible]	113.6	[illegible]	[illegible]
Sur voie net	[illegible]	[illegible]	138.6	[illegible]	[illegible]

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Mai	[illegible]	271	269.4	267.2	270.4
Juillet	[illegible]	271	270	267.4	271
AVOINE —					
Mai	77.4	77	[illegible]	[illegible]	78
Juillet	[illegible]	[illegible]	[illegible]	78.4	78.6
Octobre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	79.4	[illegible]
Décembre	[illegible]	[illegible]	78	78	78
ORGE —					
Mai	[illegible]	[illegible]	116	116.2	116.2
Juillet	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Octobre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	115.6	[illegible]
Décembre	[illegible]	[illegible]	114.4	114.4	[illegible]
LIN —					
Mai	[illegible]	313.4	[illegible]	312.2	312.4
Juillet	[illegible]	316.4	316	[illegible]	[illegible]
Octobre	[illegible]	317.4	317	317	[illegible]
Décembre	[illegible]	315.2	315	[illegible]	[illegible]
SEIGLE —					
Mai	140.6	139.2	138.6	[illegible]	[illegible]
Juillet	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Octobre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	138.6	138.4
Décembre	[illegible]	[illegible]	137.6	137	[illegible]

Pour la semaine du 4 au 8 mai 1964

N.-D.-de-Lourdes

La Semaine Etudiante

Les élèves de l'école secondaire se sont réunis pour la première réunion de la Semaine Etudiante, le lundi 27 avril. Les groupes ont discuté un questionnaire traitant des relations entre jeunes et adultes. Les chefs d'équipe, Denis Bibeault, Noreen Lecoq, Charlotte LeJeune, Gilles Avanthey, Elise Fouasse et Lorraine Roch conduisirent la discussion avec entrain. Les jeunes mirent beaucoup de sérieux à discuter ensemble.

Les élèves se sont réunis de nouveau le mardi. Un panel dirigé par M. l'abbé R. Bouchard, traita des relations entre étudiants et adultes. Ce panel était composé de deux adultes invités, tandis que Noreen Lecoq et Denis Bibeault représentaient les élèves de l'Institut. Les membres expliquèrent leurs opinions; ensuite, l'assemblée s'y joignit avec des idées bien formées. Ces opinions aideront certainement à améliorer les relations entre jeunes et adultes.

Souper

Le vendredi 30 avril amena une fin à ces discussions. Tous assistèrent à la messe célébrée par M. l'abbé Bouchard dans l'auditorium de l'école. Ensuite un souper fut servi à l'Institut même par la gracieuseté de Noreen Lecoq et Géraldine Sibilleau. Vers 7 h. p.m., un film fut présenté. Une discussion profonde prit place tandis que tous s'empressaient d'essuyer leurs larmes!

Cette Semaine Etudiante prouve certainement que certaines relations peuvent être améliorées avec la coopération de chacun. Les adultes et jeunes eurent la joie d'y participer et en ont bien profité.

Le Pas

Festival dramatique

Le festival annuel dramatique fut un grand succès à Le Pas. Il commençait le lundi 27 avril pour se terminer le jeudi. Très intéressant, le tout fut grandement applaudi.

Mme F. Danielson, adjudicatrice, décerna la coupe Rose Bowl à l'école secondaire du Sacré-Coeur. Ces jeunes acteurs se méritèrent les plus hautes marques du festival en jouant la pièce "Michael", dirigée par la Rév. Sr Agnès-du-Sacré-Coeur. L'adjudicatrice expliquait qu'elle ne trouva aucun défaut dans cette présentation qui remporta 90 points. Elle conseilla au groupe de prendre part au Festival provincial à Virden, le 14 mai. Les acteurs se méritèrent, en plus, la plaque de M. et Mme T. Lamb pour les plus hauts points; Dennis Denby gagna le premier prix pour le meilleur acteur et la petite Shelley Martin, âgée de 8 ans, se mérita le prix de meilleure actrice. Deux autres actrices étaient Judy Roche et Betsy Sazycki.

Félicitations à ces jeunes et à leur compétente directrice, la Rév. Sr Agnès-du-Sacré-Coeur.

Le samedi 2 mai, de 2 h. à 5 h. p.m., à la salle Guy, les dames de la Ligue des Femmes Catholiques de cette localité donnaient leur thé annuel avec vente de pâtisseries. Elles remercient sincèrement toutes les personnes qui ont répondu à leur appel pour faire un succès de cette réunion.

M. le Dr et Mme Gemmil, de Winnipeg, passaient quelques jours à Le Pas, récemment.

M. et Mme [illegible] [illegible] à Winnipeg, la semaine dernière. [illegible]

LE COLLÈGE ST-JOSEPH
sous la direction des Clercs de St-Viateur
OTTERBURNE, MAN.

Congé

Les étudiants partiront pour le dernier congé de l'année ce vendredi après-midi et reviendront lundi soir à 8 h.

Inscriptions

Les parents intéressés à envoyer leurs fils au collège en septembre prochain sont priés de se mettre en contact avec le principal le plus tôt possible.

Symposium du festival d'art dramatique à Winnipeg

Sur gracieuse invitation de M. Stuart Baker, directeur de l'Ecole du Théâtre du Manitoba, et de son bras droit, Mme Régine Marsh, présidente de l'Association Canadienne du Théâtre d'Amateurs, nous sommes allés représenter le collège à cette réunion qui devait clôturer la semaine de festival du théâtre.

Une atmosphère cordiale régnait dans la salle d'entrée du Manitoba Theatre Centre et une franche camaraderie réunissait directeurs de troupe, metteurs en scène et bon nombre d'étudiants.

La première partie de la réunion s'est passée à faire connaissance et à échanger des idées. Puis, avec une grande simplicité qui attire la sympathie de tous, le directeur lui-même a soulevé des questions et solutionné des problèmes communs à la majorité des assistants. Le vrai style dialogue.

C'est ainsi que nous avons entendu dire une fois de plus que la langue française est appréciée de nos compatriotes anglophones et qu'ils désirent la voir au service de pièces de réelle valeur.

Sans être présomptueux, il faut cesser de craindre. Attaquons-nous à des oeuvres de maîtres, car l'an prochain, vu le grand nombre prévu d'entrées au festival, le directeur se verra dans l'obligation de faire une sélection. C'est donc dire que la qualité du festival sera améliorée, et qu'en plus de satisfaire la vue et l'ouïe du public, nous délecterons son intelligence par notre apport culturel.

Il a aussi été mentionné que chaque école secondaire aura la responsabilité de sa propre propagande. C'est un point auquel il importe de penser longtemps d'avance afin d'attirer vers le beau théâtre le plus de personnes possible. Lorsque cette tâche ne retombe que sur les épaules des organisateurs en chef, la diffusion risque de ne pas atteindre ceux qui seraient les plus intéressés. Quelque puissants moyens d'information que soient la radio, la télévision et la presse, il reste certain que ces moyens n'atteignent pas tout le monde.

Voilà en bref ce qui s'est passé le dimanche 3 mai au Manitoba Theatre Centre. Nous remercions chaleureusement M. Stuart Baker et Mme Régine Marsh de leur dévouement pour la cause enrichissante du théâtre. Pour les simples profanes, le théâtre consiste à apprendre et à réciter des phrases de mémoire. Mais c'est infiniment plus. Nos jeunes y apprennent à juger de la valeur d'une pièce, à prononcer correctement, à évoluer devant un public. Le travail d'équipe leur fait comprendre [illegible] discipline, de l'entraide. Ils font valoir leurs talents de dessinateurs, de décorateurs, de machinistes, de bruiteurs; ils se familiarisent avec des techniques d'éclairage, de décors, et que sais-je encore?

Oui, le rôle du festival d'art dramatique est grand et il continuera à faire du bien à nos jeunes tant qu'il exclura la rivalité de ses cadres. Il fallait voir la joie rayonnante peinte sur les visages de ces adolescents et adolescentes présents au symposium pour comprendre ce qu'on perdrait à lutter pour déclasser les autres.

Ainsi se terminait le troisième festival annuel d'art dramatique des écoles secondaires du Manitoba, le premier à être bilingue. Nous ne pouvons que souhaiter longue vie à cette formule d'éducation qui est bien de son temps.

Aimé-Onil DEPOT, C.S.V.

Ordres et congrégations missionnaires

ROME (CCC) — Selon les statistiques les plus récentes, ce sont les Jésuites qui comptent le plus grand nombre de religieux affectés aux tâches missionnaires proprement dites, avec 5,194 pères et frères.

Ils sont suivis par les Franciscains (3,630) et les Pères Blancs. Viennent ensuite les Pères du Saint-Esprit (2,148) et les Oblats de Marie Immaculée (2,022).

Cinq autres instituts religieux comptent plus de 1,000 missionnaires. Salésiens de Don Bosco, Scheutistes, Capucins, Dominicains, Pères du Verbe Divin. Une trentaine d'autres instituts religieux apportent, dans une mesure moindre, leur collaboration à l'oeuvre missionnaire de l'Eglise.

Lorette

Retraites fermées

Cinq étudiants de la 12e année de l'école secondaire ont répondu à l'invitation d'aller suivre une retraite fermée à Villa Maria de St-Norbert en la première fin de semaine de mai. Ils étaient Denis Ross, Léo Beaudoin, Marcel Gobeil, Bernard et Claude Bohémier. Félicitations à ces jeunes.

Douze jeunes filles de la 12e [illegible] temps une retraite fermée au couvent des Soeurs de St-Joseph, prêchée par le R. P. Ducharme, S.J., du collège de St-Boniface. Elles ont bien profité de cette retraite et remercient le Père Ducharme de son beau travail.

Soirée des jeunes

Le jeudi 30 avril, les élèves de l'école secondaire présentaient une soirée de culture physique à laquelle tous les parents étaient invités.

M. Robert Painchaud, instituteur, agissait comme maître de cérémonies. Le programme était des plus variés: exercices rythmés par les filles, sous la direction de la Rév. Sr Pierre, S.J. S.H., 2) gymnastiques par les garçons, sous la direction de M. Painchaud et Denis Hamel; 3) danses carrées par plusieurs élèves, et 5) finales des joutes éliminatoires de ballon-panier, garçons et filles.

Il y eut ensuite présentation de trophées et demi-heure de danse pour parents et jeunes avec la musique des "Ex-Els", orchestre d'Ile-de-Chênes.

Les parents ont pu constater le dévouement des instituteurs pour la culture physique chez les jeunes.

Décès

M. Michael Zeglen, âgé de 68 ans, est décédé à sa résidence, le 22 avril. Il était indisposé depuis quelques mois. Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Agnes; trois fils, [illegible], de Winnipeg, Louis, de Fairmont Hot Springs, C.-B., Stanley, de Lorette; trois filles, Nellie (Mme M. Laba), de Winnipeg, Bernice (Mme C. Guerney), de Maria[illegible], et Frances (Mme G. [illegible]kierski), de Winnipeg; 13 petits-enfants; trois frères et trois soeurs.

[illegible]

Des cowboys viendront à Morris à la mi-juillet

MORRIS — La Société d'Agriculture de la Vallée de la Rivière-Rouge vient d'annoncer qu'un grand rodéo aura lieu à Morris, Manitoba, du 16 au 18 juillet. L'acquisition d'un terrain additionnel porte à 46 acres la superficie du parc où se tiendront la foire et l'exposition. Une nouvelle piste ovale d'un demi-mille sera construite et le nombre de places assises sera porté à 6,000.

De nombreux prêts individuels de $100.00 chacun, [illegible] au Bureau des Gérants du rodéo, constitueront une importante contribution aux frais d'établissement de l'entreprise et à l'amélioration des terrains où auront lieu l'exposition et le stampede du Manitoba à la mi-juillet.

Selon les organisateurs qui se sont déjà mis à l'oeuvre, le programme très varié qui sera à l'affiche durant les trois jours ne pourra manquer d'attirer à Morris, qui est à peu près à mi-chemin entre Winnipeg et Emerson, sur la grand'route Lord Selkirk, des foules venant de la région métropolitaine, du sud de la province et du nord des Etats-Unis.

14 bacheliers de langue française à l'Université de la Saskatchewan

SASKATOON — Lors de la 53e collation solennelle des diplômes de l'Université de la Saskatchewan tenue le mardi 12 mai, 78 étudiants du collège St-Thomas More reçurent le degré de bachelier ès arts.

Le R. P. Peter J. M. Swan, C.S.B., recteur du collège, offrit la messe aux intentions des finissants. Après les exercices académiques, il y eut goûter et réception dans la salle du collège.

Voici les noms des Canadiens français qui reçurent des diplômes et des prix à cette occasion:

Bacheliers ès arts: Georgette-Paulette Bourgeois, de Gravelbourg; Claudette-Marcelle Pelletier, de Regina; Jeannette-Bernadette Tétreault, de St-Brieux (avec grande distinction); Raymond-Armand Boutin, de Domremy; François-Guillaume Brunelle, de Lloydminster; Lynn-David Chouinard, de Grandora; Pierre-Maurice Daignault, de Cobourg, Ont.; Maurice-Napoléon Fradette, de Radville; Daniel-Joseph LaBelle, de Sedley; André-François Ouellet, de Rosetown; Raymond-Joseph Phaneuf, de Saskatoon; Georges-Joseph Pieray, de Ponteix (avec grande distinction); Wilbert-Moses Robillard, de Lebret, et Joseph-Claude Simonot, de Reynaud.

Une bourse d'études d'une valeur de $155 fut décernée à Mlle Jeannette Tétreault, pour l'aider à suivre un cours de français cet été à une Université de la province de Québec.

Debden

Soirée récréative

Malgré la mauvaise température, un bon nombre de paroissiens de Victoire et de Debden ont assisté, le 3 mai, à une soirée récréative et un bingo organisés par les Chevaliers de Colomb des deux paroisses afin de venir en aide au R. P. Henri Bujold, O.M.I., missionnaire en Bolivie.

Merci et félicitations aux élèves de l'école de Victoire qui ont si bien réussi la comédie, dont les acteurs étaient Cécile Pelletier, Laurence Dufour, Carmen Pelletier et Gaétane Durette, et une chanson exécutée par Jocelyne Beaulac, Clémence Durette et Ghislaine Beaulac.

Visiteurs

Mme Philippe Lepage est heureuse d'avoir la visite de ses fils et brus, MM. et Mmes Lionel et Roland Lepage et M. Raymond Lepage.

M. et Mme Albert Pouliot, de Legal, Alta, sont venus passer quelques jours chez leurs enfants afin de vendre leur ménage, car ils quittent définitivement la paroisse.

Mmes Pierre Blain, Emile Schvof et Jean-Baptiste Blais, de Prince-Albert, étaient en visite chez leur parenté.

Journée des finissants

Le dimanche 10 mai, la paroisse fêtait les 17 finissants suivants: Angèle Beaulac, Sharon Boyd, Rita Charpentier Anita Beaulac, Myrna Dopson, Viviane Fontaine, Jean Isbister, Patricia Isbister, Lucille Lajeunesse, Marlene Marlow, Opal Ratt, Corinne Smith, Louise Tardif, Raymond Brunet, André Houde, Lucien Jean et Ronald Mayoh.

Escortés des élèves des 8e, 9e, 10e et 11e années, ces finissants firent leur entrée dans l'église pendant que du haut du clocher on entendait le chant du Notre-Père et l'Ave Maria (disques).

Pendant l'Offertoire et à la communion, des cantiques appropriés furent chantés. La consécration à la sainte Vierge fut récitée par Mlle Anita Comtois, et celle au Sacré-Coeur par M. Lucien Jean.

Les dévouées religieuses et leurs élèves méritent des éloges pour le succès de la séance de l'après-midi. Puisque c'était la fête des Mères ce jour-là, ces dernières ne furent pas oubliées, car les finissants, après les chants en leur honneur, leur offrirent des fleurs.

En mémoire de M. Henry Lukan, qui, pendant dix ans s'était dévoué à la cause scolaire comme commissaire, sa famille a donné à l'école un magnifique trophée.

Chaque année, une plaque portant le nom de l'élève qui se sera distingué par sa bonne conduite sera attachée à ce trophée. Cette année, Mme Lukan et son fils, M. Bernard Lukan, furent heureux de le présenter à Mlle Myrna Dopson.

M. N. Sherman, surintendant des écoles, a, en termes choisis, offert le trophée, donné par le Conseil de la Cité Etudiante, à Mlle Jean Isbister, qui est arrivée première de sa classe.

Un trophée pour la littérature anglaise (don des élèves) fut offert à Mlle Louise Tardif par M. Albert Blais, président de la [illegible]

M. Henri-Paul Fortier, président du cercle paroissial de l'ACFC, exprima le regret de ne pas avoir reçu le trophée offert par le cercle à l'élève des années 9 à 12 inclusivement, qui se classe le premier en français (cours de l'ACFC). Mlle Angèle Beaulac en est la gagnante.

Dans une éloquente allocution, M. l'abbé W. G. Timmermans, curé de Spiritwood et invité d'honneur, exhorta les finissants à mener une vie chrétienne puisque le seul bonheur ici-bas consiste à faire la volonté de Dieu, afin d'atteindre le but pour lequel nous avons été créés, et en vivant ainsi ils feront honneur à leur école. De plus il conseilla aux parents d'aider leurs enfants par leurs conseils et leurs encouragements; trop de parents, dit-il, se désintéressent et négligent de donner une éducation chrétienne à leurs enfants.

Pour terminer, M. l'abbé Ernest Labbé, curé, remercia chaleureusement M. l'abbé Timmermans et dit qu'il lui était impossible d'ajouter, même quelques mots, à un discours aussi instructif et à de si sages conseils. Il félicita les finissants, leurs institutrices et leurs parents pour tant de travail accompli.

Prince-Albert

Concours oratoire

Le concours oratoire français tenu à l'Académie de la Présentation, le 3 mai dernier, fut un réel succès. Les 17 concurrents étaient: 1ère section, les années 5 à 8, Madeleine Gaudet, de Bellevue, Gilles Pelletier, de Victoire, Daniel LeBlanc, de Vonda, Lorraine Guillet, de St-Brieux, Richard Coquet, de St-Brieux, Elaine Gaudet, de l'école St-Paul de Prince-Albert, et Shirley Grenier, de Bellevue; 2e section, les 9e et 10e années, Philibert Gaudet, du collège Notre-Dame de Prince-Albert, Loretta Caron, de Bellevue, Simone Landry, de Prud'homme, et Thérèse Lemire, de Victoire; 3e section, les 11e et 12e années, Christian Petit, de St-Brieux, Claude Gareau, de Bellevue, Thérèse Lepage, de Debden, Marguerite Lavigne, de Prud'homme, et Claude Blanchette, du collège Notre-Dame de Prince-Albert.

Pour la circonstance les juges étaient M. V. Lalonde, président de la S.T.F. à Saskatoon, Mme M. Papen, du poste CFNS, et M. Paul Charpentier, professeur à Léoville.

Pendant les délibérations des juges, Sylvia et Marilyn Bandet exécutèrent des chants fort appréciés; elles étaient accompagnées à la guitare par leur père, M. Auguste Bandet, du poste CFNS de Saskatoon. Thérèse Lepage et Thérèse Charpentier, de Debden, exécutèrent à tour de rôle des chants particulièrement goûtés; elles étaient accompagnées au piano par la Rév. Sr Marie-Madeleine-de-Pazzi, maîtresse de piano et de chant à Debden.

M. Paul Charpentier proclama les noms des vainqueurs et adressa aux concurrents de judicieuses critiques constructives, où dominait surtout la note élogieuse et optimiste.

Les trois premiers gagnants de chaque section sont: 1ère section, Madeleine Gaudet, de Bellevue, Shirley Grenier, de Bellevue, et Elaine Gaudet, de l'école St-Paul de Prince-Albert; 2e section, Philibert Gaudet, du collège Notre-Dame de Prince-Albert, Thérèse Lemire, de Victoire, et Simone Landry, de Prud'homme; 3e section, Claude Blanchette, du collège Notre-Dame de Prince-Albert, Claude Gareau, de Bellevue, et Thérèse Lepage, de Debden.

Félicitations aux heureux gagnants. Puissent-ils continuer à cueillir les lauriers et devenir ainsi notre gloire à tous!

Hélène GAUDET, 9e année,
Eileen JOHNSON, 10e année.

Caisse populaire

Voici les résultats des élections des officiers de la Caisse populaire St-Jean-Baptiste de Prince-Albert pour 1964: président, Me Marcel Simonot; vice-président, Adonias Gaudet, secrétaire-trésorier, Gérard-A. Pagé (ce dernier nommé par le bureau des directeurs); directeurs, Arcandi Trudeau, Léo Godin, Léon Gobeil, G. Roch, E. Boudreau et L. Lemieux; comité de Surveillance, R. Dion, Robert Pellerin et Marcel Pagé.

Conférence des J.M.C.

Le directeur national des Jeunesses Musicales Canadiennes, M. Gilles Lefebvre, présidera lui-même la conférence des J.M.C. de l'Ouest canadien, les 16 et 17 mai, à Prince-Albert.

Les centres qui seront représentés seront ceux de St-Boniface et Brandon, Man., Prince-Albert, Calgary, Hobbema et Red Deer, Alta, Vancouver, C.-B., et quelques autres villes qui ont reçu l'invitation et enverront des représentants.

Les délibérations auront lieu dans la salle de conférence à l'hôtel Marboro. Un banquet sera gracieusement offert pour les délégués, par le gouvernement provincial.

Le samedi 16 mai, à 8 h. p.m., une veillée sera donnée au Technical High School, où plusieurs jeunes musiciens du cercle local se feront entendre, ainsi que M. Garth Beckett, pianiste invité d'honneur, de Saskatoon. Ce dernier expliquera les talents des artistes.

Tous les membres des J.M.C. sont cordialement invités à ce concert, qui sera donné gratuitement.

Après avoir assisté aux messes dominicales, le dimanche 17 mai, les délégués, accompagnés de plusieurs membres et leurs amis, formeront une cavalcade pour se rendre à Waskesiu, le parc national de Prince-Albert. La conférence poursuivra ses délibérations, au cours de l'après-midi, dans la salle communautaire, située au centre de Waskesiu. Le tout se terminera par une visite aux jolis endroits de la plage, et aux lacs avoisinants réputés pour la pêche aux gros poissons!

Première communion

Le dimanche 3 mai, 83 enfants communiaient à la messe de 4 h. p.m., puis Son Exc. Mgr L. Morin, évêque du diocèse, leur conférait le sacrement de confirmation, assisté de Mgr J.-A. Boucher, P.D., curé de la cathédrale, de MM. les abbés R. St-Pierre et M. Leblanc. M. et Mme Yvon Ménard agissaient comme parrain et marraine pour les nouveaux confirmés.

Au cours de la cérémonie, un violent orage électrique s'abattit sur la ville, mais plus tard la pluie cessa et tous les assistants purent regagner leurs foyers sans être trempés.

Saskatoon

Assemblée de la L.F.C.

Le mardi 5 mai, un groupe imposant de membres de la Ligue des Femmes Catholiques des Sts-Martyrs-Canadiens se réunissaient sous la présidence de Mme Alfred Champagne. M. l'abbé A. Ouellet, curé, rehaussait la réunion par sa bienveillante présence. A cette occasion, des cadeaux-souvenirs furent offerts aux deux présidentes des années précédentes, Mmes Irene Labelle et Rosaire Turcotte. La Rév. Sr O'Brien, directrice du Service Social Catholique de Saskatoon depuis près de 15 ans, donna un bref exposé de la mission que son service accomplit auprès des déshérités et des délinquents de la région de Saskatoon. Elle répondit aimablement aux questions qui lui furent posées.

Confirmation

Le lundi soir 4 mai, Son Exc. Mgr Francis Klein a fait la visite pastorale à l'église des Sts-Martyrs-Canadiens. Son Excellence, au cours de la célébration eucharistique, administra le sacrement de confirmation à 21 enfants, dont 13 garçons et 8 filles.

Ça et là

M. Ronald Préfontaine, professeur à Willow-Bunch, s'est rendu en visite dans sa famille en fin de semaine, à l'occasion de la fête des mères.

M. l'abbé Jean Papen, du collège Notre-Dame à Prince-Albert, rendait également visite à sa mère, Mme Marie-Antoinette Papen, le dimanche de la fête des mères.

Mme Philippe Gervais, de Jackfish, belle-soeur de Mme T. Préfontaine, est retournée dimanche dans sa famille, après avoir été hospitalisée quelques jours à Saskatoon.

Sont hospitalisés depuis quelque temps, Mmes Paulette Legars et Claudette Cyr, Mlle Anna Ouellette, M. Ernest Légaré et M. le Dr Bachand, tous paroissiens des Sts-Martyrs-Canadiens. Prompt rétablissement à chacun.

La paroisse est heureuse d'avoir accueilli de nouvelles filles dans l'Eglise. Ont été baptisées, au cours des dernières semaines, Della-Marie, fille de M. et Mme Caudle (née Yvonne Robert); Diane-Lucie-Marie, fille de M. et Mme Raymond Fournier (née Angèle Bolly) et Colette-Rita, fille de M. et Mme Joseph Mariani (née Gloria Nicolas).

Mme Arthur Couture apprenait avec regret, ces jours derniers, le décès de sa cousine de Montréal, Mlle Lucienne Charbonneau.

Willow-Bunch

Décès

Mme Albert Lambert, née le 14 octobre 1882, est décédée le jeudi 30 avril, à l'âge de 81 ans.

Le service fut chanté par M. l'abbé Adrien Chabot, curé, le lundi 4 mai. Les porteurs étaient MM. Francis Therrien, Rosario Martin, Louis Lacerte, Roger Beausoleil, Jos. Gareau et Viateur Forest. Des Dames de Ste-Anne tenaient les rubans de la bannière: Mmes Euclide Bruneau, Lucien Couture, Léona Beauchesne, Pierre Campagne, Rosario Martin et Léo Roy.

Mme A. Lambert arriva à Willow-Bunch en 1905, venant du Manitoba. Son mari l'a précédée dans la tombe en juillet 1963.

La défunte laisse dans le deuil deux fils, Adélard, de White Horse, Yukon, et Rémi, de Willow-Bunch; deux filles, Léonie (Mme S. Connozzi), de Kelowna, C.-B., et Laurianne (Mme Damase Lacerte), de Willow-Bunch. Son gendre, M. Provost, de Weyburn, était présent aux funérailles.

Remerciements

La famille Lambert désire remercier tous ceux et celles qui lui ont offert leur sympathie et aidé d'une manière ou d'une autre dans ce récent deuil.

Condoléances

Sincères condoléances à MM. Earl et Léo Fitzpatrick et à Mme Bernard Philippon à l'occasion du décès de leur père, M. Thomas Fitzpatrick, âgé de 80 ans, décédé le jeudi 7 mai. Les funérailles eurent lieu le samedi 9 mai à Moose Jaw.

Naissances

Félicitations à M. et Mme Jean-Denis Bruneau (Thérèse Cayer) à l'occasion de la naissance d'une fille à l'hôpital local, le lundi 4 mai; également à M. et Mme M. Valentine (Marguerite Piché), d'Assiniboia, à la naissance d'une fille à l'hôpital de Willow-Bunch, le lundi 4 mai; et à M. et Mme Roger Beausoleil (Evelyne Beauchesne) à la naissance d'une fille à l'hôpital local, le 8 mai.

Çà et là

Le dimanche 10 mai, il y eut première communion pour une trentaine de petits enfants. Durant la messe, les fillettes chantèrent des cantiques. Elles furent ensuite reçues du scapulaire de la sainte Vierge.

Mlle Jacqueline St-Yves fut diplômée à Regina, le dimanche 3 mai, et les personnes suivantes se rendirent à la cérémonie: M. et Mme Henry Cayer, leur fils, Ronald, et sa fiancée, Mlle Victoria Leduc, M. et Mme Denis Cayer, Mlles Doris et Louise Beauregard, MM. et Mmes Bernard et Albert St-Yves et Mlle Pierrette St-Yves, ainsi que M. et Mme John Kwanski (Gilberte St-Yves), de Maxstone.

M. et Mme Gérard Piché et leur famille, de Gravelbourg, ont visité leurs parents, M. et Mme Paul Piché, le samedi 9 mai.

M. et Mme Rosario Grégoire, accompagnés de Mme W. Benoit, sont allés à Moose Jaw le jeudi 30 avril; Mme Benoit y alla pour y subir un examen médical.

Mme J.-C. Giraudier est patiente à l'hôpital de Moose Jaw depuis quelque temps; son mari et sa famille sont allés la visiter dernièrement.

Mme A. Rainville et son fils, Lionel, sont allés à Moose Jaw le mardi 28 avril et ramenèrent M. Arthur Rainville, qui était hospitalisé depuis le 19 février.

M. et Mme Albert Martin et leur fille, Denise, sont allés à Moose Jaw le mardi 28 avril.

M. et Mme Jos. Justice et leur jeune fils, de Regina, passèrent une couple de jours chez leurs parents, M. et Mme Paul Lapaire, récemment.

Mme Rosina St-Germain visita sa fille, Mme A. Green, à Moose Jaw, récemment.

Ponteix

Confirmation

Le dimanche 10 mai, à 3 h. p.m., Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., curé, administrait le sacrement de confirmation à environ 80 enfants et un adulte. Il était assisté de M. l'abbé Georges Laprise, de Cadillac. Avant la cérémonie, M. l'abbé Laprise lut la bulle autorisant Mgr Couture à administrer la confirmation dans le diocèse pendant toute la durée du concile oecuménique. Pour permettre aux évêques de se vouer plus entièrement aux travaux préparatoires du concile oecuménique, le Saint-Père leur a permis de déléguer leur vicaire général pour administrer le sacrement de confirmation. Se prévalant de cette faculté, Son Exc. Mgr Aimé Decosse a demandé à Mgr Couture, vicaire général, de confirmer dans le diocèse, cette année. Mgr Cuture sera absent de la paroisse jusqu'au début de juin.

Çà et là

Le dimanche 3 mai, il y avait communion des Ecuyers Colombiens et leurs parents. Après la messe, il y eut déjeuner-communion pour les Ecuyers et leurs parents, à la salle paroissiale.

M. et Mme Maurice Liboiron, de Bonnyville, Alta, M. et Mme Wilfrid Liboiron, de Ponteix, et M. et Mme Jos. Lamotte, de Cadillac, visitaient M. et Mme Julius Kress, de Mankota.

M. et Mme Honoré Douville (Gabrielle St-Cyr), d'Edmonton, Alta, ont visité leurs parents, M. et Mme Gédéon St-Cyr, les familles St-Cyr, Douville et Benjamin.

Mme Héléna Lacoursière est revenue de l'hôpital Université de Saskatoon, le 21 avril, après six semaines d'hospitalisation. Elle est résidente au Foyer St-Joseph.

M. et Mme Jos. Dorval ont eu la visite de Mme Albertine Bonneville, de Mlle Irène Bonneville, de Regina, et de M. N. Leclair, de Laflèche.

Voici les résultats des élections du 22 avril pour les bureaux de votation locaux: bureau 57, M. Clark, 11; M. Kluzak, 42; M. Larochelle, de Ponteix, 180; bureau 58 A, M. Clark, 11; M. Kluzak, 22; M. Larochelle, 122; bureau 58 B, M. Clark, 10; M. Kluzak, 11; M. Larochelle, 162; totaux, M. Clark, 32; M. Kluzak, 75; M. Larochelle, 464. Félicitations à M. Fernand Larochelle.

Mme François Liboiron a assisté à un congrès de coiffeuses, à Winnipeg.

M. et Mme Paul St-Julien, de Regina, ont passé quelques jours avec MM. et Mmes D. St-Julien et H. Arcand.

M. et Mme G. Vertefeuille (Léona Thibault), de Regina, ont rendu visite à M. et Mme Alcide Bonneville et autres parents.

Mlles Karen et Kathie Kouri, des collèges de médecine et de pharmacie de l'Université de la Saskatchewan, sont en vacance depuis la fin d'avril. Mlle Karen Kouri a visité Saskatoon durant quelques jours. Elle travaillera à l'hôpital mental de North Battleford durant l'été. Mlle Kathie Kouri est retournée travailler à la pharmacie Walkinshaw de Swift Current.

M. Kenneth Kouri, de la 12e année à l'école secondaire de Ponteix, est un des trois élèves de l'unité de Shaunavon choisis par l'unité et le surintendant pour visiter les collèges universitaires et le campus. Félicitations.

M. et Mme Mudrack (Odélia Mercier) et leur bébé, d'Edmonton, Alta, ont passé une semaine chez leurs parents, M. et Mme Antoine Mercier.

M. et Mme Georges Privé, de Fort St. John, C.-B., ont visité leurs parents, M. et Mme Armand Privé, et leur famille.

M. et Mme Horace Desautels, ainsi que M. et Mme Ernest Desautels et leur famille ont visité leur fille et soeur, la Rév. Mère Marie-Edouard, J.M., de Coderre.

M. Paul Arcand, de Regina, a passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme H. Arcand.

Un bon nombre de parents, à l'invitation de M. G. Bonokoski, principal, se sont rencontrés à l'auditorium de l'école secondaire, le jeudi soir 29 avril, pour voir une série de films concernant les adultes et leurs relations avec la famille, dans le but de favoriser l'aide mutuelle entre parents et instituteurs.

Mme Marie Lamotte, de Redvers, après avoir passé une semaine avec sa soeur, Mme Jeanne Legros, est retournée par Regina pour y visiter sa fille, Rose-Hélène, et sa famille.

Baptême

Le 3 mai, le bébé de M. et Mme Viateur Chabot, de Mankota, fut baptisé dans l'église de Mankota. Les parrain et marraine étaient M. et Mme Alphonse Roberge, de Ponteix, oncle et tante de l'enfant.

Makwa

Une belle journée

La collation des diplômes des élèves de 12e année eut lieu le 3 mai dans la salle paroissiale.

La cérémonie commença à 3 h. 30 p.m., par l'entrée des finissants, Linda Swartz, Norma Moser, Ada Duprey, Marie Rutz, Terrance Melling, Albert Tellier et Leo Fiest.

Marie Rutz accompagna au piano l'hymne national "O Canada" et deux chants, "L'Amitié" et "Partners", par le Glee Club. Elaine Laionde et Roméo Dionne donnèrent une présentation sur le vif des sept diplômés. Norma Moser souhaita en français la bienvenue à l'auditoire et Albert Tellier le fit en anglais. Les jeunes frères et soeurs des finissants exécutèrent une chanson d'adieu. Ils furent accompagnés au piano par Denis Beaulieu. Le numéro suivant fut "Méditation", un solo au piano par Marie Rutz.

Une pièce, "The Fatal Quest", fut ensuite jouée par les 9e et 10e années. Deux élèves de 11e, Kathleen Nagle et Frances Weum, récitèrent des poèmes sur les deux carrières suivantes, celles de garde-malade et d'institutrice. Roméo Dionne prédit l'avenir des finissants, et la 11e année, dans une scène touchante leur souhaita le progrès spirituel.

Après ce tableau, Léo Fiest lut le dernier testament de sa classe sur une note de tristesse. Terrance Melling, au nom des finissants, donna le discours d'adieu. M. Lucien Brière, président de Foyer-Ecole fit la présentation des insignes ainsi que la plaque du Mérite aux élèves de 12e année, après quoi il présenta le R. P. Fiest qui adressa la parole.

Ada Duprey le remercia pour ses bons conseils, ainsi que tous les parents et amis qui ont fait de ce jour une occasion inoubliable. Le programme se termina par un chant joyeux, "Happy Days", par le Glee Club.

Les mamans des élèves de 11e année avaient préparé un délicieux banquet qui fut servi à l'école même par leurs filles.

Saint-Isidore de Bellevue

Journée des Finissants

Le dimanche 10 mai fut un beau jour pour huit élèves de l'école St-Isidore, dirigée par les Révérendes Soeurs de la Présentation de Marie.

Ces élèves étaient Majella Gaudet, Antoinette et Yvette Gareau, Céline Pelletier, Yolande Dubois, Grace Michalchuk, Claude Gareau et Gérald Magier. Tous assistèrent à la messe, où ils reçurent la sainte communion.

Avant de quitter l'église, les jeunes filles lurent la Consécration à la sainte Vierge, et les garçons, la Consécration au Sacré-Coeur de Jésus. Après la cérémonie religieuse, les diplômés furent invités avec leurs parents à un goûter à l'école, servi par les élèves de la 11e année.

Durant l'après-midi, il y eut un concert: chant, discours, saynète, récitation, musique furent très bien réussis. M. l'abbé A. Paradis, curé, distribua les diplômes de catéchisme. M. l'abbé G. Pouliot, invité d'honneur, parla de l'éducation, disant qu'elle ne se termine pas avec le cours scolaire mais qu'il faut continuer d'étudier toujours les problèmes qui se présentent au cours de l'existence, puis il félicita les finissants de cette année et les encouragea à continuer de s'instruire afin de faire quelque chose de bien dans la vie.

Collège Notre-Dame de Prince-Albert

Nouveau recteur

Le lundi 11 mai, nous apprenions une nouvelle bouleversante: le départ de notre aimé recteur, M. Claude Allard, P.S.S., Ses supérieurs religieux, à la demande des évêques du Guatemala, Amérique du Sud, le chargent de mettre sur pied un grand séminaire dans cette région de 3,000,000 d'âmes en détresse sur le plan religieux. M. l'abbé Allard, ordonné prêtre le 22 mai 1948, partit l'année suivante pour Manizalès, Colombie, où il aida à la fondation d'un grand séminaire. Son retour au Canada en 1960 le conduisit au poste de recteur de notre collège. Le bien qu'il a fait parmi nous ne sera jamais oublié. Nous remercions M. Allard beaucoup et lui souhaitons courage, succès et bénédictions.

Son successeur, M. l'abbé Henri Renaud, originaire de Zenon Park, docteur en Philosophie de l'Université Laval, est un ancien professeur de la maison de 1957 à 1961. En janvier 1960, il assuma la charge de procureur du collège. M. l'abbé Renaud fit ses études théologiques à St-Boniface, Man., où il obtint son baccalauréat en théologie. C'est un ancien du collège de Gravelbourg. Nous tenons à le féliciter pour cette importante nomination. Professeurs et élèves l'assurent de leur pleine collaboration et lui souhaitent la plus cordiale bienvenue.

"Comme le bois et le feu"

Au collège comme dans toute société, deux mondes se côtoient, le monde des adultes et celui des jeunes. Et pour que ces deux éléments s'harmonisent bien, il faut que de part et d'autre, il y ait un effort de compréhension, un souci d'adaptation et d'entraide mutuelle.

Du 29 avril au 3 mai, professeurs et étudiants se sont ligués pour une analyse franche de la situation: relation entre adultes et jeunes, entre professeurs et élèves. Pourquoi ne serions-nous pas "comme le bois et le feu", qui se consument dans une flamme unique? Tel était le thème de la semaine.

Cette campagne étudiante fut un succès parce qu'elle engagea un grand nombre d'étudiants, soit à faire des pancartes différentes pour chaque jour, soit à préparer un forum qui eut lieu une fois dans chaque classe, soit à préparer la méditation du matin ou du chapelet sur le thème de chaque jour, enfin, soit à organiser et à réaliser les deux grandes activités de clôture de la semaine: souper et une veillée familiale, et un pique-nique suivi d'un feu de camp. Presque tous eurent l'occasion de mettre leurs talents au service des autres. Tous doivent beaucoup à l'esprit apostolique de M. l'abbé Gérard Bergeron.

Premier prix en éloquence

Le dimanche 3 mai eut lieu à l'Académie la grande finale d'art oratoire. Le collège avait deux représentants. M. Philibert Gaudet, originaire de Bellevue, élève de 10e année, choisit comme sujet "Soeur Sourire", sa vie et son succès. M. Claude Blanchette, de Vawn, étudiant de la 11e année, parla de "La ségrégation au Canada". Les deux collégiens traitèrent leur sujet avec brio puisque les juges leur décernèrent les premiers prix dans leur section respective. Des applaudissements chaleureux appuyèrent cette décision, de la part des autres étudiants groupés dans un coin de l'auditorium. Félicitations à Philibert et Claude.

LE CORRESPONDANT.

La Journée de l'ACFC

DOMREMY
Contribution globale: $411.50

• • •

MONTMARTRE

$10.00: Louis Lepage.

$5.00: Ulric Giroux, Emile Giroux, J.-A. Caron, François Perros, Wilfrid Lepage, Georges Caron, Victor Baril, Mme Emile Nadeau, Louis Fournier.

$3.00: Emmanuel Breton, Régis Ferraton, Rév. Lucy, Léger O'Shaughnessy.

$2.00: Emile Breton, Willie Perros, Hervé Lachambre, Jos. Ferraton, Roland Coupal, Marcel Lévesque, Emile Rainville, Denis Giroux, René Lavoie, H. Barabé, Léon Lachambre, Hubert Mauly, Lucien Vertefeuille, Amable Coupal, Gérard Giroux, Robert Beaulieu, Thomas Beaulieu, O. Leclaire, Edmond Perros.

1.50: Gérard Faubert, Marguerite Cornat.

$1.00: Rémi Ferraton, Marcel Lachambre, Paul Reghetti, Jean Faubert, Willie Sauvé, Philippe Martel, Léo Martel, Emile Bachelu, Louis Caron, Alvarèse Perras, Alain Terminiaux, Victor LeClaire, Olivier Perras, Nick Kaczmak, Ben Ferraton, Archille Rioux, René Giroux, Emilien Labrèche, Armand Lafontaine, Rémi Sauvé, Mme Katie Lapierre, Charles Langelier, Armand Lapierre, Ernest Thériault, Mme B. Lacourcière, Antoine Lapierre, Gabriel Du Merac.

$0.50: René Van Helpeltte.

Contribution globale: $50.00
Total: $185.50

• • •

PERIGORD
Contribution globale: $60.00

• • •

FORGET
Contribution globale: $20.00

• • •

WILLOW-BUNCH
Contribution globale: $325.00

• • •

HOEY
Contribution globale: $80.00

• • •

ST-FRONT
Contribution globale: $150.00

Les séparatistes n'ont pas le souci du Canada français

MONTREAL — "Le Québec à l'heure du séparatisme", tel est le titre d'une conférence donnée récemment devant les étudiants du collège de l'Assomption par M. Claude Bruchési, professeur d'histoire au collège Jean-de-Brébeuf et directeur de la Société historique de Montréal.

"La crise actuelle du séparatisme, a dit M. Bruchési, me paraît être le résultat du renforcement chez les Canadiens français de la notion de patrie". Après avoir reconnu que le Québec est véritablement le berceau et l'âme du peuple canadien-français, le conférencier a insisté sur le fait que le Canada français, c'est tout le Canada. "En ce domaine, a-t-il dit, ce n'est pas de statistiques qu'il s'agit, mais c'est d'histoire et de vie française. Il faut tenir compte non pas du nombre des individus, mais de la vitalité et du vouloir-vivre français". Après avoir fait le tour du Canada et illustré par l'histoire combien les Canadiens français de toutes les provinces avaient montré de détermination pour leur survie, le conférencier a affirmé que les séparatistes n'avaient pas le souci du Canada français. Quant à la solution qui consiste à faire rentrer au Québec nos compatriotes, elle est, selon lui, ce qu'il y a de plus grotesque et de plus ignoble.

M. Bruchési a indiqué que la Confédération, dès ses débuts, apportait aux Canadiens français de sérieux avantages dont ils n'ont pas su profiter. Alors que les Canadiens anglais se lançaient dans les affaires et assumaient la fonction publique sans oublier leur prise en main de la scène internationale; les Canadiens français, sans cacher un certain mépris pour tout cela, ont connu exclusivement vers les professions libérales.

Chronique du Collège Mathieu de Gravelbourg

Départ de six finissants et distribution des prix

Deux événements annuels importants ont rempli la journée du dimanche 10 mai, au collège Mathieu de Gravelbourg: le départ de la 37e classe de Finissants et la 45e distribution des prix.

Les Finissants

Au cours de leurs derniers jours de collégiens, les Finissants nous avaient préparés un peu à leur pénible départ. Ils ont d'abord invité leurs professeurs de cette année à passer une veillée avec eux; puis, selon une tradition plus ancienne, ils ont été reçus à leur tour à la table des Pères.

La journée du dimanche débuta par une grand-messe d'Action de grâces à la cathédrale, à laquelle assistait notre évêque, Son Exc. Mgr Aimé Decosse. Le R. P. Paul Plamondon célébrait, assisté des RR. PP. Isaïe Blanchette et Camille Piché, tous deux étudiants à Lebret, comme diacre et sous-diacre. La messe paroissiale du R. P. Martel, O.M.I., fut chantée avec entrain et piété par un fort groupe de collégiens que dirigeait le R. P. Fernand Binette. Le R. P. Omer Desjardins touchait les grandes orgues.

Le R. P. Albert Gervais, préfet de discipline aux Arts, donna le sermon de circonstance. Traitant de l'éducation, il fit ressortir le rôle irremplaçable de la famille et surtout de la mère dans la formation des tout jeunes, futurs étudiants, futurs adultes.

A midi, un banquet réunissait dans le réfectoire du collège les parents et amis des Finissants, soit quelque 150 convives. M. Henri Bouvier, secrétaire de la classe, agissait comme maître de cérémonies. Tout au début, M. Henri Léost, professeur, porta un toast aux héros du jour. Ensuite, M. Léo Blanchette, pour souligner la fête des mères, rendit hommage aux mamans: les Finissants se levèrent et présentèrent des fleurs à celles à qui ils sont avant tout redevables de leur baccalauréat.

Les discours qui suivirent le repas furent brefs, mais remplis de substance. Le R. P. Denis Comeau exprima les sentiments des professeurs en ce banquet d'adieux; M. Henri Lepage, président de la classe des Finissants, ceux de ses confrères. M. Joseph Joubert, professeur à Montmartre et père de l'un des Finissants, s'adressa à eux au nom des parents. Dans un discours éloquent et vigoureux, il n'hésita pas à dire aux jeunes les fortes vérités qui leur doivent être dites. Il les mit en garde contre les illusions. Il justifia la fermeté des parents à tenir leurs fils dans ce collège, où ils reçoivent une éducation de choix. Il les invita à revenir souvent se retremper dans l'atmosphère saine du collège de leur jeune âge.

A la table d'honneur prenaient place Mgr Decosse, le R. P. recteur, les professeurs des Finissants, et ces derniers, chacun accompagné de son père et de sa mère.

A 3 h. p.m., au gymnase, après la distribution des prix, les Finissants, revêtus de la toge et du chapeau des diplômés universitaires, firent leur entrée solennelle dans une salle bien remplie. Lorsqu'ils furent assis, la Petite Chorale, dirigée par M. Henri Caron, chanta deux pièces fort applaudies, "La Mer" et "Cool Water". Gilles Denis, de Carrot River, élève de Méthode, nous livra ensuite les prédictions des benjamins quant au choix des carrières; elles étaient fondées sur de fines analyses psychologiques qui ne manquaient pas d'humour.

Enfin eut lieu la traditionnelle cérémonie tant attendue, celle du choix des rubans, présidée par le R. P. recteur (on sait que la couleur du ruban symbolise la profession choisie). Voici donc la professsion dans laquelle se lancera chacun de nos Finissants. M. Léo Blanchette, de Ste-Anne-des-Chênes, Man., enseignement; M. Henri Bouvier, de Lisieux, enseignement; M. Paul Joubert, de Montmartre, droit; M. Léo Pinel, de Moose Jaw, droit; M. Julien Lestrat, de St-Front, médecine; M. Henri Lepage, de Gravelbourg, génie.

Après les applaudissements de félicitations, M. Lestrat s'adressa en anglais aux collégiens; il les incita au courage et à la préparation de leur avenir. M. Paul Joubert fit les adieux aux professeurs: reconnaissance, attachement, détermination de fidélité à l'Alma Mater, tels furent les principaux sentiments qu'il exprima. M. Pinel nous mit au courant d'une initiative de sa classe: la bourse St-Thomas: la classe finissante de chaque année, si elle le voulait bien, donnerait au collège à son départ, une somme d'argent qui contribuerait à constituer une bourse pour collégiens. Après ces explications, M. Pinel présenta au R. P. recteur la première contribution à la bourse St-Thomas.

Le R. P. Eugène Dubreuil, recteur, remercia chaleureusement les donateurs et les félicita de leur geste. Puis lui-même fit ses adieux aux Finissants. Entre autres conseils, il les exhorta à se garder du matérialisme, à ne pas quitter les livres et à demeurer, selon leur devise, ardents au travail. Vous quittez le collège, le collège ne vous quitte pas, leur dit-il; vous faites partie, depuis aujourd'hui, de la grande famille des Anciens; vos visites nous feront toujours grand plaisir.

Son Exc. Mgr Decosse adressa lui aussi la parole aux Finissants. Son allocution abondait en sages directives et en aperçus qui provoquent la réflexion. Tout en reconnaissant les accomplissements prodigieux de la science, il les mit en garde contre ses prétentions outrées. La science importante, c'est celle de la vie chrétienne, leur dit-il. Vous travaillerez avec ceux qui veulent servir, plutôt qu'avec ceux qui veulent profiter des petits; vous serez du côté de ceux qui souffrent; du côté des pacifiques. Il insista particulièrement sur le rôle des laïcs chrétiens à l'heure du Concile. Il parla aussi du rôle que les jeunes citoyens Canadiens français ont à jouer à l'heure du bilinguisme et du biculturalisme.

La distribution des prix

En ce même dimanche et devant le même public eut lieu au collège la grande distribution des prix, rendue possible grâce à de nombreux bienfaiteurs. L'annuaire du collège publiera au complet la liste des lauréats et des prix mérités. Voici toutefois les noms de ceux qui dans chaque classe ont obtenu pour l'année les meilleurs résultats sur l'ensemble des matières enseignées, et ont ainsi obtenu comme prix d'Excellence une médaille d'or: Léo Pinel (Philosophie 2, Moose Jaw); Robert Laberge (Philosophie 1, Ferland); Gérard Vachon (Rhétorique, Oak Lake); Roderic Beaujot (Belles-Lettres, Langbank); Normand Collet (Versification, Notre-Dame-de-Lourdes, Man.); Marc Nogue (Méthode 1, Gravelbourg); Léon Delanoy (Méthode 2, Radville); Léo Côté (Syntaxe 1, Périgord); Denis Schoonbaert (Syntaxe 2, Deloraine); Claude Morin (Eléments, Gravelbourg); André Croteau (Cours technique, St-Pierre).

La distribution des prix fut interrompue par un entracte agrémenté par un trio composé de deux jeunes chantres, Alain Clermont et Robert Leier, et d'un jeune instrumentiste, Norman Allard.

A la fin, le R. P. recteur remercia tous les bienfaiteurs du collège, ceux qui ont donné des prix, ceux qui "annoncent" dans l'annuaire et les membres du club Deux M. Puis, aux collégiens: "En cette fête des Mères, le plus beau cadeau que vous avez pu offrir à votre maman, ce sont les prix que vous avez remportés. Cependant les prix que nous venons de distribuer ne sont qu'une appréciation humaine de vos efforts; ce qui compte vraiment, ce sont les efforts que Dieu voit et récompense." Le R. P. recteur profita de l'occasion pour remercier les membres du personnel enseignant, religieux et laïques, de leur dévouement et de leur collaboration. Il remercia aussi ces précieuses collaboratrices que sont les Petites Soeurs de la Ste-Famille, et les deux missionnaires Oblates laïques qui depuis cette année sont avec nous et se dépensent elles aussi à l'oeuvre du collège.

D. C.

Saint-Front

Baptêmes

Le 3 mai: Rosalie-Simone-Marie, fille d'Eugène Messier et de Marguerite Vaillancourt, née le 23 avril à l'hôpital de Spalding. Parrain et marraine, M. et Mme Thomas Daniels (Simone Messier), oncle et tante de l'enfant.

Le 4 mai: Darlene-Arlis-Anne, fille de Léon Bourque et d'Alice Holter, née le 26 avril à l'hôpital de Rose Valley. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Moisan (Elise Bourque), oncle et tante de l'enfant.

Çà et là

M. et Mme Philippe Proulx, après avoir passé l'hiver à Saskatoon avec leurs enfants, Léo et Annie, sont revenus la semaine dernière pour faire des réparations à leur maison. Bientôt, M. Proulx sera occupé à cultiver sa demi-section de terrain.

Les familles Maurice Plamondon, de Watrous, et André Régie, de Watson, ont fait une visite à leurs parents, M. et Mme B. Moisan, le dimanche 26 avril.

Le bureau de poste subit actuellement une rénovation extérieure: nouveaux bardeaux, finition à l'extérieur en larges planches de cèdre. M. et Mme J. Basset, propriétaires, ont engagé M. Louis Bertoncini pour faire ce travail.

Le 25 avril, MM. et Mmes Donat, Normand et Roger Quessy, Laurent Plamondon, Robert Bussière et Mme D. Sunderland sont allés à Saskatoon pour assister au mariage de leur neveu et cousin, Lionel Quessy, à Tina Gerbrandt.

Le dimanche 3 mai, M. Aurèle Dufault a conduit les trois religieuses à Prince-Albert, où avait lieu une grande cérémonie au couvent des Filles de la Providence.

Depuis le 22 avril, le service postal est retourné à l'horaire de l'été, soit les lundi, mercredi et vendredi après-midi via Dahlton au lieu de Rose Valley.

Le dimanche 3 avril, M. et Mme J.-A. Prévost sont allés à Prud'homme pour la collation des diplômes des élèves des années supérieures, parmi lesquels était leur fils, Roger.

M. et Mme Laurent Plamondon sont également allés à Regina pour voir leur fille, Lorraine, à l'Institut Collégial du Sacré-Coeur.

En Saskatchewan

Les examens de français de l'ACFC

Les examens annuels de français de l'A.C.F.C. auront lieu cette année le samedi 6 juin.

Comme d'habitude il y aura deux périodes d'examens: l'une, le matin, de 9 heures à midi, pour tous les élèves; l'autre, l'après-midi, de 1 h. 30 à 4 h. 30, pour les élèves plus avancés.

Il convient que tous les écoliers qui ont suivi le programme de français de l'Association au cours de l'année scolaire se présentent à ces examens. Nous prions les parents d'y voir.

L'Oeuvre des Bourses de l'ACFC

Depuis plusieurs années déjà, l'A.C.F.C., chaque été, décerne un certain nombre de bourses d'études aux étudiants de langue française de la Saskatchewan.

Ces bourses ne proviennent pas des fonds de l'A.C.-F.C. Non. Les revenus de l'Association ne sont malheureusement pas assez élevés pour lui permettre cette philanthropie. Ce sont des bourses que l'A.C.F.C. sollicite et obtient de diverses institutions de la province de Québec désireuses de nous aider.

C'est ainsi par exemple que l'Association dispose de deux bourses d'Université: l'une accordée par l'Université Laval de la ville de Québec, l'autre par l'Université de Sherbrooke à ces deux universités.

Mais le plus grand nombre de bourses de l'A.C.F.C. sont actuellement des bourses d'école normale de jeunes filles, accordées à l'Association pour des congrégations religieuses qui dirigent des écoles normales dans la vieille province. Elles ne peuvent donc être décernées qu'à des jeunes filles, et encore seulement à des jeunes filles qui se destinent à devenir institutrices.

Les bénéficiaires de ces bourses d'école normale reçoivent gratuitement pension et enseignement. Ce sont donc des bourses d'une valeur matérielle fort importante.

Les cours d'école normale dans la province de Québec sont maintenant de deux ans. C'est dire qu'une jeune fille qui sollicite une bourse d'école normale de l'A.C.F.C. doit être prête à aller étudier là-bas pendant deux années consécutives.

Pour plus amples informations, les intéressés voudront bien s'adresser au Secrétariat de l'A.C.F.C., 1902, Broadway, Saskatoon, Sask.

Saskatoon

Assemblée annuelle

Au début d'avril, le Conseil des dames de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens, présenta ses rapports annuels pour l'année 1963-64, sous la présidence de Mme Irène Labelle.

Mme T. Préfontaine, du comité spirituel, rapporta que quatre messes furent offertes par la Ligue; 32 dames et demoiselles assistèrent à une retraite fermée à Queen's House; le chapelet est récité pendant les mois de mai et octobre, à l'église, et diffusé sur les ondes de CFNS; de petits cadeaux furent présentés aux jeunes qui ont fait leur première communion, et les membres ont observé la fête de leur patronne, Notre-Dame du Bon Conseil, le 26 avril.

Mme Normand Raymond, du comité d'éducation, rapporta qu'un don de $100 fut accordé aux classes de français; six dames s'occupent de la bibliothèque pour les jeunes; trois autres enseignent la religion; quatre membres font partie de Foyer-Ecole, et quatre couples sont actifs au comité scolaire paroissial.

Mme Léonard Doney, du comité de citoyenneté et d'immigration, annonce que trois nouvelles paroissiennes furent invitées à rencontrer les autres dames chez elle; un don de $5 fut offert au Traveller's Aid; Mmes S. du Chalard et Aimé Loiselles aident à l'Institut des Aveugles et deux membres recueillirent des fonds pour la Caisse de Bienfaisance.

Mme H. Fahl, du comité de publicité, explique qu'un rapport des activités de la Ligue a été envoyé au journal local. Elle ajouta que de nombreux articles au sujet de la Ligue ont été envoyés à **La Liberté et le Patriote**. Les dames remercient ce journal pour sa belle coopération.

Mme A. Couture, du comité d'activités sociales, rapporte que 175 visites furent faites aux malades, et de nombreuses cartes de souhaits leur furent envoyées. Le Conseil organisa une fête de Noël pour les élèves sourds-muets; des cadeaux furent remis à chacun d'eux en plus du goûter, du programme et des prix. On fit aussi un don de $10 pour les lépreux.

Mme Rosaire Turcotte, du comité d'organisation, dit que 46 dames et demoiselles forment la Ligue cette année. Au nom du comité de radio, télévision et films, Mme René Sirois rapporte qu'un don de $5 fut offert à la cinémathèque pour enfants et que les annonces des activités de la Ligue furent entendues aux trois postes de radio.

En plus, la trésorière, Mme R.-M. Connelly, rappelle qu'un don de $25 fut versé à l'hôpital St-Paul; $100 fournis pour le nettoyage du presbytère, et $11.81 donnés pour la grotte à la Queen's House.

Les autres activités de l'année furent des ventes de pâtisseries, de cartes de Noël, un thé d'inscription, un bingo et une heure d'amateurs.

La présidente et l'exécutif remercient M. l'abbé A. Ouellet, curé, et tous les paroissiens pour leur collaboration d'une manière ou d'une autre aux activités de la Ligue. Un gros merci également à Mlle Marthe Henriet, secrétaire, et à Mme R.-M. Connelly, trésorière sortant de charge.

Nouvel exécutif

L'exécutif pour l'année 1963-64 est composé de M. l'abbé A. Ouellet, directeur; Mme Irène Labelle, présidente honoraire; Mme Alfred Champagne, présidente; Mmes Léonard Doney, F. Landry et Raymond Georget, vice-présidentes; Mme Louis Lepage, trésorière; Mme Raymond Marcotte, secrétaire.

Les présidentes des comités sont: spirituel, Mme T. Préfontaine; éducation, Mme Normand Raymond; immigration et nouvelles paroissiennes, Mme Gérard Phaneuf; magazine nationale, Mme Rosaire Turcotte; recrutement, Mme Irène Labelle; radio, télévision et films, Mme René Sirois; maison de retraite, Mme Auguste Bandet; publicité anglaise, Mme H. Fahl, française, Mlle Rose-Annette Desbiens; goûter, Mme Raymond Georget.

Titanic

Çà et là

M. et Mme Arsène Fioleau et leur jeune fils, Maurice, ont déménagé, il y a quelque temps, dans leur nouvelle demeure à Duck Lake. Une veillée eut lieu en leur honneur chez M. et Mme Pierre Fiolleau, où un cadeau leur fut offert de la part des personnes présentes. M. Arsène Fiolleau continuera de cultiver sa ferme avec l'aide de son fils, Raymond, et de son épouse, Cécile, qui demeurent présentement sur la ferme paternelle.

Etaient en visite dernièrement: M. et Mme Auguste Mercereau et leur famille, de Meacham, chez MM. et Mmes Laurent et Denis Delisle; M. et Mme Maxime Fiolleau, de Léoville, et M. et Mme Jean Martin et leur famille, de North Battleford, chez M. et Mme Marcel Fiolleau.

Plusieurs familles se sont rendues à Duck Lake le 4 mai pour assister aux funérailles de M. l'abbé J.-A. Beaulac, qui était aussi curé de Titanic.

Prud'homme

Soirée des finissants

Le 3 mars avait lieu à la salle paroissiale la soirée des finissants. Un joli programme de chants et saynètes fut présenté. La salle avait été artistiquement décorée par les religieuses.

Les douze finissants sont les Rév. Srs Francine Montes et Helen Giela, Miles Patsy Butner, Diane Miskalczi, Jeanne Jeanneau, Paulette Proulx, Lorraine Loiselle, Darlene Stadnyke et Mary Halinaka, et MM. Armand Rivard, Roger Prévost et Mike Prebushewski.

Félicitations à chacun d'eux et tout particulièrement à Mlle Mary Halinoka, qui remercia à cette occasion, en trois langues, française, anglaise et ukrainienne.

Çà et là

Le 4 mai, les paroissiens avaient l'honneur de recevoir les Rév. Srs Prévost et Laramée, S.G.M., venues leur montrer des vues sur les différents travaux accomplis par les religieuses de cette communauté.

Tous souhaitent un prompt rétablissement à M. Emile Préfontaine, patient à l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

Baptême

Léona-Pauline, fille de M. et Mme Paul Florizone. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Florizone, oncle et tante de l'enfant.

Lisieux

Le lundi 27 avril avait lieu dans l'église paroissiale le service funèbre de M. Amédée Faucher, décédé le 22 avril à l'hôpital d'Assiniboia.

M. Faucher naquit à Lac Noir, Qué., le 22 avril 1889. Il vint en Saskatchewan en 1916. Après quelques années passées à Dollard, il s'établit à Lisieux en 1919. En 1926, il épousait Emélia Grégoire, de Lac Noir. Il vécut à Lisieux jusqu'en 1960 alors qu'il déménagea à Assiniboia.

La messe de Requiem fut chantée par Mgr A. Vachon, assisté de MM. les abbés D. Dugas et A. Chabot. M. l'abbé L. Poulin, curé, fit la levée du corps. Etaient aussi présents: M. l'abbé L. Rodrigue et Mgr R. Lussier, ce dernier, ancien curé du défunt.

Les porteurs étaient MM. Ubald et Henri-L. Audette, Henri Bouvier, Paul Lamontagne, Omer Préfontaine et Georges Sabourin, anciens voisins de M. Faucher.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, trois fils, Grégoire, Georges et Louis; une fille, Yolande (Mme Ernest Bissonnette); dix petits-enfants; cinq soeurs et quatre frères.

Sont venus à cette occasion, M. et Mme Paul Grégoire, de Lac Noir, Qué., frère et belle-soeur de Mme Faucher.

Remerciements

La famille Faucher désire remercier tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, lui ont témoigné de la sympathie lors de sa récente épreuve.

Bellegarde

Soirée de jeunes

Un bon groupe de parents sont venus écouter des jeunes musiciens le 10 mai, jour de la fête des mères. Il y eut un programme varié de chants et musique, dont un morceau fut dédié à M. l'abbé Savoie, curé, en l'honneur de sa fête. On remercia la Rév. Sr Eugénie-St-Jean qui a eu la patience de si bien préparer ces jeunes musiciens.

Çà et là

Le 10 juin prochain, le comité de développement rural organise un bingo avec $2,000 en prix, sur le terrain du pique-nique.

M. et Mme Louis Bauche, accompagnés de Mme Eliza George, ont rendu visite à M. et Mme Lucien George à St-Léon, Man., et à d'autres parents et amis à Notre-Dame-de-Lourdes.

Bienvenue à M. et Mme Henri Renard, qui après avoir passé l'hiver à Lac du Bonnet, Man., sont revenus sur leur ferme pour faire les semences.

M. Roger Bauche est de retour chez ses parents, M. et Mme Henri Bauche, après une autre année d'étude au collège de Gravelbourg.

M. et Mme André Gaudet et leur famille, de Brandon, Man., ont passé le jour de la fête des Mères chez M. et Mme Alex. Wolensky; M. et Mme Marcel Kenler, de Brandon, Man., étaient chez M. et Mme Norbert Martin.

En visite chez M. et Mme Raymond Durand étaient M. et Mme Auguste Durand, de Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

Souhait de prompt rétablissement à Mme Fernand Perreaux, qui fut hospitalisée à Redvers pour quelques jours.

Les paroissiens se sont fait un devoir d'assister tous les jours à la messe des Rogations et à celle de l'Acension pour demander du beau temps pour les semences. Malheureusement, du 4 au 10 mai, il est tombé six pouces d'eau. Jusqu'à date aucune semence a été mise en terre.

Mme Ubaldine Sylvestre est revenue chez elle après avoir passé quelque temps chez ses fille et gendre, M. et Mme Lionel Fréchette, de St-Boniface.

Mlle Emilia Aimé, de Saskatoon, passe une couple de semaines chez ses parents, M. et Mme André Aimé, avant de se rendre à Montréal, Qué., pour suivre un cours d'été.

Mme Elise Kenler est revenue chez ses fille et gendre, M. et Mme Jos. Gauthier, après avoir passé l'hiver à Forget.

M. Armand Martin, de Mohall, D.-N., passe quelques jours de convalescence chez M. et Mme André Bauche.

Le R. P. B. Paris, visiteur des écoles, était à Bellegarde durant la semaine.

Mlle Angela Moreau, de St-Boniface, Man., passait la dernière fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Arthur Moreau.

Après avoir passé les mois d'hiver dans les régions chaudes des Etats-Unis, Mme Blanche Gofflot est de retour dans la paroisse.

Saskatoon — CFNS — Saskatoon

DIMANCHE

9.10—O Canada, Ouv., Horaire
9.15—Programme russe
10.00—Radio-Journal, Le monde parle au Canada
10.30—Jardins plantureux, jardins fleuris
10.45—Nos artistes invités
10.59—Signal horaire
11.00—Radio-Journal
11.10—Chronique sport.
11.15—D'un disque à l'autre
11.30—Terre nouvelle
12.00—Radio-Journal, Variétés instrumentales
12.25—Communiqués, SPC
12.30—Programme hollandais
12.45—Vers demain
1.00—Radio-Journal. Sur quatre roues
1.30—Sur quatre roues
2.00—Suis-je le gardien de mon frère?
2.30—Sur quatre roues
3.00—Chansonnette français avec Jacques
3.55—Chronique sport.
4.00—Radio-Journal
4.10—Cinéma, miroir du monde
4.30—Match-Intercités
5.00—Orgue populaire
5.15—Quand l'opéra se donne des airs
5.45—Le chapelet
6.00—Radio-Journal. Philosophes et penseurs
6.30—Le cabaret du soir qui penche
8.00—Trente minutes d'informations
8.30—Le cabaret du soir qui penche
8.55—Chronique sport.
9.00—Le cabaret du soir qui penche
10.00—Nouvelles locales, météo, pensée du soir et fin

Du lundi au vendredi inclusivement

6.30—O Canada, Ouv., Horaire
6.35—Prière du matin
6.40—Nouvelles agricoles
6.45—Témoignages
7.00—Chez Miville
8.00—Nouvelles locales
8.10—Bonjour Compatriotes
8.58—Nouvelles locales
9.00—Radio-Journal, Inspecteur Tanguay
9.15—Vie de femmes
9.30—Au fil de l'heure
10.00—Radio-Journal, Jeunesse dorée
10.16—Visages de l'amour
10.30—Joyeux Troubadours
10.59—Signal Horaire
11.00—Radio-Journal
11.10—Chronique sport.
12.00—Nouvelles locales
12.15—Communiqués
12.20—Réveil rural
1.00—Lettre à une Canadienne
1.15—Le quart d'heure des malades
1.30—Partage du jour
2.00—Radio-Journal, Fémina
2.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.30—Une demi-heure avec
3.00—Radio-Journal, Plein soleil
3.25—D'une page à l'autre
3.30—Ad lib
3.55—Chronique sport.
4.00—Radio-Journal
4.15—Bienvenue Sask.
5.15—Le marchand de sable
5.30—Coeur à coeur
5.45—Le p'tit bal de l'Ouest
6.30—Nouvelles locales
6.40—Sports
6.45—Le chapelet
7.00—Palmarès 1170
8.00—Trente minutes d'informations
11.00—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

LUNDI

11.15—Tisdale et Melfort sur nos ondes
11.45—Chansonnettes
12.45—Prince-Albert sur nos ondes
3.45—Intermède
6.00—Radio-Journal, Revue des arts et des lettres
8.30—Sur toutes les scènes du monde
10.00—Auditions radiophoniques
10.30—Quatre cordes
10.45—Les affaires de l'Etat ou Capital et travail

MARDI

11.15—Vie croissante
11.30—D'un chansonnier à l'autre avec Jacques
11.45—Un peu de tout
3.45—Au coin des curieux
5.45—Apéritif musical
6.00—Radio-Journal, Regards sur le Canada français
8.30—Hier et aujourd'hui
9.00—Concert symphonique
10.00—Le bel âge
10.30—D'amour et de chansons

MERCREDI

11.15—North Battleford sur nos ondes
11.30—Chansonnettes
3.45—Intermède
5.45—Le p'tit bal de l'Ouest
6.00—Radio-Journal, Témoignages d'écrivains
8.30—Concert du mercredi
10.00—Le bel âge
10.30—Petit concert

JEUDI

11.15—Debden sur nos ondes
11.30—En vedette
11.45—Piano populaire
3.45—Au coin des curieux
5.45—A votre santé
6.00—Radio-Journal, Place publique
8.30—Les petites symphonies
9.15—Le lied
9.30—Récital d'orgue
10.00—Le bel âge
10.30—Variétés de Québec

VENDREDI

11.15—Prud'homme et Vonda sur nos ondes
11.45—Chansonnettes
3.45—Intermède
5.45—Temps nouveaux, missions nouvelles
6.00—Radio-Journal, Les auteurs étrangers
8.30—Festivals
10.00—Le bel âge
10.30—Chorales du Canada français

SAMEDI

6.30—O Canada, Ouv., Horaire
6.33—Prière du matin
6.40—Debout, c'est l'heure
7.45—Témoignages
8.00—Nouvelles locales
8.10—Bonjour Compatriotes
8.45—Le quart d'heure des curieux
9.00—Tante Lucille
9.30—Rendez-vous musical
10.15—Dans tous les Cantons avec Michel
10.30—Les aventures de Tintin
10.59—Signal Horaire
11.00—Radio-Journal
11.10—Chronique sport.
11.15—Folklore
11.30—Visite à la discothèque
11.45—Communiqués
12.00—L'heure de l'opéra
2.30—Concert international
3.55—Chronique sport.
4.00—Radio-Journal
4.10—Chansonnettes
4.30—La langue bien pendue
5.00—Bienvenue Sask.
6.00—Radio-Journal, Résumé des nouvelles
6.15—Le chapelet
6.30—Jazz Club
8.00—Trente minutes d'informations
8.30—Visite aux chansonniers
9.00—Les mensonges d'Ulysse
9.15—Vivre sa vie
10.00—Reportages
10.30—Nouvelles de CKSB, pensée du CKSB, Météo, Pensée du soir et fin

GRAVELBOURG — CFRG — GRAVELBOURG

710 kc/s jour — 1230 kc/ soir

L'heure indiquée est l'heure centrale

DIMANCHE

10.00—Messe dominicale
11.15—Revue de la semaine
11.30—Jardins fleuris
11.45—Nos artistes invités
12.00—Radio-Journal
12.10—Nouvelles du sport
12.15—D'un disque à l'autre
12.30—Terre nouvelle
1.00—Radio-Journal, Interdit aux hommes
2.00—Sur quatre roues
4.00—Match Intercités
4.30—Musique de film
4.55—Chronique sport.
5.00—Radio-Journal
5.10—Cinéma, miroir du monde
5.30—Orchestres du réseau anglais
6.30—Les classiques français
7.00—Radio-Journal, Philosophes et penseurs
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Nouvelles et Tour des capitales
9.30—Le cabaret du soir qui penche
9.55—Chronique sport.
10.00—Le cabaret du soir qui penche

LUNDI AU VENDREDI

7.00—Chez Miville
8.00—Prière du matin
8.15—Nouvelles locales
8.30—Variétés
9.00—Inspecteur Tanguay
9.15—Vie de femmes
9.30—Partage du jour
10.00—Radio-Journal, Jeunesse Dorée
10.15—Les visages de l'amour
10.30—Les joyeux Troubadours
11.00—Radio-Journal
11.10—Nouvelles du sport
11.15—Détente musicale
11.30—Musique et chansonnettes
12.30—Lettre à une Canadienne
12.45—Au hasard
1.00—Fémina
1.15—Psychologie de la vie
1.30—Plein Soleil
1.54—D'une page à l'autre
2.00—Radio-Journal, Une demi-heure avec . . .
2.30—Requêtes
3.30—Fantaisies musicales
3.30—A votre santé
3.40—Témoignages
3.55—Nouvelles du sport
4.00—Radio-Journal
4.15—Marchand de sable
4.30—Musique en dînant ou reportage
5.00—Radio-Journal
5.30—Club 710
6.00—Radio-Journal
6.02—L'Angélus
6.04—Comptoir du disque
6.30—Coeur à coeur
6.45—Le chapelet

LUNDI

5.02—Coin des tout petits
7.00—Quatre cordes
7.30—La revue des arts et des lettres
8.00—Trente minutes d'informations
8.30—Sur toutes les scènes du monde
10.00—Le bel âge
10.30—Nouvelles de CKSB
10.40—La pensée du soir

MARDI

5.02—Musique semi-classique
7.00—Eh bien chantez
7.30—Regards sur le Canada français
8.30—Hier et aujourd'hui
9.00—Concerts symphoniques

MERCREDI

5.02—Coin des tout petits
7.00—Petit concert
7.30—Témoignages d'écrivains
8.30—Concert du mercredi

JEUDI

5.02—Musique semi-classique
7.00—Variétés de Québec
7.30—Place publique
8.30—Les petites symphonies
9.15—Le Lied
9.30—Récital d'orgue

VENDREDI

5.02—Musique semi-classique
7.00—Chorales du Canada français
7.30—Les auteurs étrangers
8.30—Festivals

SAMEDI

7.00—Soleil levant
8.00—Prière du matin
8.15—Nouvelles locales
8.30—Variétés
9.00—Tante Lucille
9.30—Chansons et succès
10.00—Chronique de terre et de mer
10.30—Tintin
11.00—Radio-Journal
11.10—Chronique sport.
11.15—Folklore
11.30—Emissions scolaires
12.00—Opéra
2.30—Concert international
3.55—Chronique sport.
4.00—Radio-Journal
4.10—Chansonnettes
4.30—La langue bien pendue
5.00—Nouveaux disques
6.00—Radio-Journal, Reportage
6.30—Jazz
6.45—Chapelet
7.00—Jazz
8.00—Trente minutes d'informations
9.00—Visite aux chansonniers
9.30—Les mensonges d'Ulysse
9.45—Aux portes de la nuit
10.00—Musique de danse
10.30—Nouvelles de CKSB

Ferland

Heureuse gagnante

Félicitations à Mlle Paulette Chabot pour le succès remporté au concours oratoire de la région tenu le samedi 18 avril à Gravelbourg. Elle s'y est classé première en 10e année et elle reçut aussi les honneurs pour son chant, un solo interprété avec grâce et talent au festival de la bonne chanson à Gravelbourg, le dimanche 24 avril. Félicitations à la Rév. Sr Marie-Majella, qui l'a si bien préparée.

Croisade Eucharistique

La dernière réunion de l'année pour les enfants de la Croisade eut lieu le jeudi 30 avril, avec communion générale. M. l'abbé J. Bernier félicita les croisées et leur directrice, Mme Roméo Morin, de leur fidélité aux réunions et fit une courte instruction. Chaque Croisée fut appelée tout à tour à nommer les objets liturgiques et vases sacrés.

Ensuite M. le curé dit la messe face au peuple, qui fut suivie avec grande dévotion.

Nouvelle association

Une équipe liturgique fut nommée. Voici les noms des principaux membres: M. le curé, la Rév. Sr Marie-Majella, principale de l'école, M. Valmore Couture, directeur de la chorale paroissiale, Mme Edmond Chabot, et les présidents et présidentes de chaque association.

Çà et là

Mme Gilles Boisvert fut élue présidente des Dames de Ste-Anne. Mme Walter Morissette l'assistera comme vice-présidente.

Mme Pauline Massé passe quelque temps chez ses enfants, M. et Mme Paul Massé.

Mlle Lise Fournier, garde-malade diplômée de Regina, visita ses parents, M. et Mme Louis Fournier.

M. Maurice Clermont, ayant terminé son année à l'Université de Saskatoon, visita ses parents, M. et Mme Sylvio Clermont.

M. l'abbé Adrien Chabot, curé de Willow-Bunch, et sa mère, Mme Avila Chabot, visitèrent M. et Mme Edmond Chabot, la semaine dernière.

M. Robert Laberge, étudiant au collège de Gravelbourg, est en vacances chez ses parents depuis le 6 mai.

Baptême

Angèle-Lise-Marie, fille de M. et Mme Viateur Chabot. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Roberge, de Ponteix.

Val Marie

Mariage LeBlanc-Keslering

Le samedi 11 avril, en l'église de Val Marie, M. l'abbé O. Lemay, curé, bénit le mariage de Mlle Phillys Keslering, fille de M. et Mme John Keslering, à M. Paul LeBlanc, fils de M. et Mme Joseph LeBlanc.

Après la messe nuptiale, un délicieux souper fut servi par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques à 200 invités. A l'issue du repas il y avait soirée au Palais Royal.

Les nouveaux époux partirent en voyage de noces à Yellowstone Park et autres endroits des Etats-Unis.

Journée des finissants

Le vendredi 18 avril avait lieu la journée des finissants de la 12e année. Ces méritants sont Carmel Lemire, Adèle Ronceray, Paulette Syrenne, Susan Cornet et Lorraine Leblanc, de Val Marie, Patsy Nelson, d'Orkney, et André Legault, Wayne Erne et Arthur Pinel, de Val Marie, Darell Coupe, Perry Cochrane et Byron Howlet, d'Orkney.

St-Hubert

Funérailles

Le lundi 4 mai eurent lieu les funérailles de Mme J. Raeivet. La messe de Requiem fut célébrée par M. l'abbé L. L'Heureux, curé. Les porteurs étaient MM. A. Poncelet, G. Decelle, G. Brûlé, P. Jordens, E. Gatin et E. Payôt.

Mme Raeivet (née Marie Sage) est décédée le 1er mai à l'hôpital de Whitewood, à l'âge de 71 ans et 6 mois. En 1915 elle épousait M. Joseph Raeivet, qui la précéda dans la tombe en 1952. Deux filles l'ont aussi précédée dans la tombe, Thérèse en 1928, et Marie (Mme R. Paquin) en 1942.

La défunte laisse dans le deuil deux fils, Jean, de St-Hubert, et Paul, d'Oxbow; dix-huit petits-enfants et deux arrière-petits-enfants; un frère, Joseph; quatre soeurs, Mme S. Decelle, de St-Hubert, Mmes A. Richard et J. Cremilleux, ainsi que Mlle Pauline Sage, en France.

Mme Raeivet passa toute sa vie à St-Hubert, où elle fut membre des Dames d'Autel pendant plusieurs années. Elle était pensionnaire à l'Hospice Jeanne-d'Arc depuis deux ans.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Visiteurs

M. Remi Praud et son fils, Allan, de Calgary, Alta, Mlle Alice Küchle, de Hussar, Alta, M. et Mme A. Gatin et leurs enfants et M. et Mme E. Gatin, de Regina, M. et Mme J. L'Heureux et leur famille, de Moose Jaw, ainsi que M. et Mme Léo Dureault, de Wolseley, étaient en visite dans la localité dernièrement.

M. l'abbé J.-A. Houle, de Domremy, bénit le mariage Morrison-Billo

DOMREMY — Le samedi 18 avril, dans l'église Ste-Jeanne-d'Arc, M. l'abbé J.-A. Houle bénissait le mariage de Mlle Evelyne Billo, fille de M. et Mme Marcel Billo, de Domremy, à M. John Morrison, fils de M. et Mme Norman Morrison, de Hoey.

L'église était décorée de fougères et de fleurs, et les bancs réservés pour la famille étaient ornés de boucles de ruban blanc, rose et bleu. De beaux cantiques furent exécutés par MM. Kenneth Morrison, Guy Blondeau et A. Doucet, accompagnés à l'orgue par Mme Françoise Jobin.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle portait une longue robe blanche de dentelle garnie de paillettes et de perles avec longues manches qui se terminaient en pointes de lis. Son voile court, bouffant, était retenu par une couronne de perles et de pierres du Rhin. Elle tenait un bouquet de roses rouges et blanches et portait un collier de perles, cadeau du marié.

La dame d'honneur, Mme Aubin Grenier, soeur du marié, portait une robe d'organza turquoise avec coiffure en organza rose pâle. Les filles d'honneur, Mlles Dolorès Georget, de Saskatoon, Estelle Georget, de Domremy, cousines de la mariée, et Sylvia Jobin, cousine du marié, portaient des robes d'organza rose pâle. Leurs bouquets étaient d'oeillets blancs.

Les garçons d'honneur étaient MM. Aubin Grenier, Kenneth Morrison, frère du marié, Maurice Billo, frère de la mariée, et Noël Amyotte, cousin du marié. MM. Duncan Morrison et Réo Fournier remplissaient les fonctions d'huissiers.

Pour l'occasion, la mère de la mariée avait choisi un costume bleu pâle en tricot double avec accessoires roses et beiges, et la mère du marié, un costume bleu avec accessoires beiges et jaunes. Une réception et un souper servi par les Dames d'Autel eurent lieu à la salle de Domremy.

M. l'abbé G. Pouliot, de St-Louis, agissait comme maître de cérémonies, et M. Arsène Billo lut une adresse à ses parents, M. et Mme Marcel Billo à l'occasion de leur 20e anniversaire de mariage.

Parmi les invités d'honneur on remarquait MM. les abbés Alexandre Paradis, de Bellevue, et J.-A. Houle, de Domremy, M. et Mme Dennis Sketchley, de Dawson Creek, C.-B.; M. Adolphe Billo, de Legal, Alta; M. et Mme Ernest Pallier, d'Edmonton, Alta; M. et Mme Gaston Lanouette, Mme Berthe LeBlanc et M. Jules LeBlanc, de Bellesite, Man.; Mme Georgiana Georget, M. Julien Georget, Mme Yvonne Fournier, MM. et Mmes Raymond Neefs, Wilfrid Poulin et Réo Fournier, de Prince-Albert; Mme Eva Billo, MM. Gérald et Robert Billo, MM. et Mmes Lawrence Asweiler, Léo Bénard et Adrien Bénard, M. Orest Hilkewick et Mlle Irène Casavant, de Saskatoon; MM. et Mmes Louis Rousset, de Duck Lake, et Raymond Nallou, de Gravelbourg; M. Roger Le Naour, de St-Denis.

La journée se terminait par une soirée dansante à la salle, où les mariés reçurent de nombreux et jolis cadeaux.

Pour le voyage de noces à Peace River, Alta, et Dawson Creek, C.-B., la mariée portait un costume rose avec accessoires blancs et roses. A leur retour, les nouveaux mariés résideront à Hoey, où M. Morrison est cultivateur.

Club 4-H

Un bon nombre de parents et de gens intéressés assistèrent à la journée d'accomplissement du Club 4-H. Les juges, Mlle Gwenna Moss, de l'Université de Saskatoon, et M. Johnson, de Prince-Albert, furent très satisfaits de l'excellente qualité des travaux mis à l'exposition, à en juger par les nombreux rubans rouges et bleus qu'ils donnèrent. Les gagnantes pour le tricot, le décor du foyer et le développement personnel furent respectivement Lucille Guillet, Beryl McGrath et Evelyne Boutin. Les gagnants pour la charpenterie furent Albert Roy, Roman Héroux et Robert Guillet. Chaque membre du club reçut un prix en argent.

M. Gustave Baudais, chef du club local 4-H, remercia sincèrement les juges qui accomplirent leur tâche avec impartialité, les chefs de chaque projet qui se dévouent pour intéresser ces jeunes au travail manuel, et tous ceux qui vinrent encourager le club en assistant à son programme.

Diplômé de l'Université

M. Raymond Boutin, fils de M. et Mme Eugène Boutin, recevait son diplôme de Bachelier ès Arts à l'Université de la Saskatchewan, le mardi 12 mai.

Mme Léo Forest (Lucille Boutin), de St-Boniface, Man., est venue passer quelques jours chez ses parents, et en même temps, elle assistait à la collation du diplôme de son frère.

Décès

Mme Alphonse Vallée est décédée à l'hôpital de Cudworth, le mardi 5 mai, à l'âge de 71 ans. Les funérailles eurent lieu à Domremy, le vendredi 8 mai, à 10 h. 30 a.m.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé J.-A. Houle, assisté de MM. les abbés A. Leslie et H. Vallée, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Bruno Godin, Ovila Baribeau, Jules St-Arnaud, Romuald Leblanc, Lionel Phaneuf et André St-Arnaud. L'inhumation eut lieu dans le cimetière de la paroisse.

Mme Vallée, née Jeanne Baribeau, était une pionnière de la paroisse puisqu'elle passa toute sa vie à Domremy. Elle était une fervente chrétienne et une mère de famille exemplaire.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, Alphonse, quatre fils, Robert, Emile, Joseph et Antonio, et deux filles, Juliette (Mme Clifford Howes) et Florence (Mme Jos. Keroack).

Sécurité familiale

Joyeux anniversaire

Le 17 mai, René-Julien Bénard, St-Denis.

TRIBUNE LIBRE

Regina, Sask., le 8 mai 1964.

Chers compatriotes de langue française,

Après un séjour de plusieurs années dans les provinces de Québec et Ontario, j'habite maintenant depuis déjà un an dans la province de Saskatchewan, province riche et très prometteuse pour le futur. Je dois vous dire que j'admire beaucoup la Saskatchewan avec ses plaines immenses produisant le meilleur blé au monde et "pouvant nourrir le monde pendant cinq cents ans", comme le rapporte la revue mensuelle du "Reader's Digest", l'édition du mois de mai 1964. Je suis assuré que vous êtes tous fiers de votre province.

En plus d'être un de vos concitoyens, il est quelque chose, un lien, une force, au fond même de notre être qui nous rapproche et nous unit vous et moi. C'est notre origine française! Et, c'est à ce propos que je désire vous faire parvenir ma pensée.

Je me suis toujours intéressé énormément à la cause du fait français dans notre pays, où les deux langues, l'anglais et le français, sont et doivent être officiellement reconnues et respectées, comme l'indique très clairement la Constitution de 1867 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. Depuis mon arrivé dans cette province, j'ai les yeux constamment fixés sur la position actuelle du français dans la province de Saskatchewan, surtout aux alentours de Regina. Et, je me pose mille questions à ce sujet. J'en suis même inquiet.

Récemment, la Commission Royale d'Enquête sur le Bilinguisme et Biculturalisme consultait l'opinion de la population de cette province sur ce rapport. Les résultats semblent consolants quoique l'on discute vigoureusement à l'encontre du français. Que penser? Que faire? Quelle doit être notre réaction, à nous Canadiens français, en face de cette enquête? Jusqu'ici il semble que notre attitude fut plutôt indifférente, je crois.

Après observations, constatations ou contacts personnels, ceci, soit dans les paroisses, soit à l'occasion de certaines réunions d'Action Catholique, soit encore lors de différentes visites dans les villages environnants, ou lors de différentes entrevues avec la génération plus âgée, j'en suis arrivé à certaines statistiques plutôt déconcertantes au sujet de la situation de la langue française dans notre région. C'est ce qui m'amène à conclure que:

—si l'on ne s'efforce pas pour conserver intact, pour défendre, pour parler, et bien parler notre langue française;
—si les parents canadiens-français ne s'occupent pas de parler en français, à la maison;
—si les enfants ne parlent pas le français;
—s'il n'y a pas sous-pou d'écoles françaises primaires et secondaires;

alors, d'ici 50 ans, la langue française sera morte à jamais à Regina et ses environs; elle n'existera plus!

Allons-nous laisser mourir notre langue française, la langue, la nationalité que nos ancêtres, tels des Langevin, Bourrassa, Jeanne Lajoie, ont défendue au prix des plus grands sacrifices, au prix de leur vie même? C'est la langue que Dieu nous a léguée pour Lui rendre hommage et l'honorer! Seul, celui qui a eu l'honneur d'étudier cette langue et dans cette langue, peut se rendre compte de sa beauté, de sa précision, de sa richesse culturelle! Et dire que cette langue est sur le point de disparaître dans notre province si l'on ne réagit pas!

Voyons, un peu de fierté, de noblesse nationale! Soyons donc fiers de notre nationalité canadienne-française! Parlons en français, et, parlons le bien! Ayons plus d'audace! Si l'on veut nos droits respectés, si l'on veut un Canada où règnent deux cultures, anglaise et française, un Canada vivant d'un harmonie exemplaire, il faut que chacun de nous prenne son rôle au sérieux — fasse sa part dans son milieu, dans sa paroisse, dans sa famille. J'espère par cette lettre avoir éveillé en vous tous un sentiment de responsabilité à ce sujet, tel a été l'unique but de ce message.

Demeurez fort et vivant!

CLAIRVOYANT.

OPINIONS est une expression franche d'idées et de réflexions proposées à nos compatriotes du Manitoba et de la Saskatchewan, qui parait bi-mensuellement dans les colonnes de "La Liberté et le Patriote".

OPINIONS

Responsables: Georges Allaire et Robert Roch

Les articles publiés dans OPINIONS ne représentent pas nécessairement la position officielle des responsables d'OPINIONS et n'engagent que les auteurs respectifs de ces articles.

AU LECTEUR

OPINIONS enquête.

Croyez-vous que là où le nombre des élèves franco-manitobains le permet, la majorité des cours devraient être donnés en français pour les francophones? Pourquoi "oui", ou pourquoi "non"?

Etudiants et étudiantes, pères et mères de famille, membres du clergé, professionnels, agriculteurs, ouvriers, commerçants . . . c'est à vous qu'est posée cette question!

Envoyez au plus tôt votre réponse à OPINIONS, 194, rue Despins, St-Boniface, Manitoba. Nous ne tiendrons compte que des lettres signées. En échange, nous vous assurons que l'anonymat le plus complet sera conservé dans la publication des résultats qui se fera subséquemment dans OPINIONS.

Il importe que TOUS fassent connaître leur point de vue en cette matière.

L'INDÉPENDANCE

H. — Indépendance

L'Acadien.

Un homme parle (1). Il est acadien. Il raconte combien son peuple a eu de la misère: peuple exilé, puis, rentré d'exil, contraint à lutter constamment afin de conserver sa langue, le français, afin de vivre suivant ce qu'il est.

Mais aujourd'hui l'homme jubile. Maintenant les Acadiens forment plus de 35 pour cent de la population du Nouveau-Brunswick. Evidemment le français n'est pas encore reconnu légalement. Mais, vu le nombre des Canadiens français dans la province, le gouvernement se voit bien obligé à les tolérer tels qu'ils sont.

Un idéaliste (alias confédératiste) trouverait ridicule de voir cet homme se vanter d'être toléré chez lui. Le fait d'être simplement toléré dans sa propre maison, n'est-ce pas de quoi se plaindre plutôt que de se glorifier?

Cependant, dans l'ordre actuel des choses, cet Acadien a raison. Car il vit en pays étranger. Et contraindre ce pays à le reconnaître officieusement, n'est-ce pas déjà un gain énorme? En effet, hors du Québec, le Canadien français est en pays étranger. Certes, nous gobons sans cesse les formules grandiloquentes des rêveurs canadiens-français et des anglophones pragmatiques qui ont besoin du Québec. On nous affirme que le Canada est un pays bilingue où vivent en harmonie deux peuples, l'un de langue française, l'autre de langue anglaise. Mais notre Acadien n'est pas stupide. Il se rend compte qu'au Nouveau-Brunswick, c'est une grande victoire que d'être toléré comme canadien-français. Il sait qu'en fait, malgré ce qu'on voudra dire, il vit en pays étranger.

Les Canadiens anglais.

Cet état de fait, les Canadiens anglais le reconnaissent implicitement. Ils acceptent que le Québec soit français pour les Canadiens français. Mais en dehors du Québec, ils s'attendent à ce que le Canadien français parle l'anglais. Deux exemples qui commencent à sembler vieillots tant on les a utilisés, mais qui n'en demeurent pas moins flagrants de réalité, indiquent clairement cela: combien n'a-t-on pas fait de bruit et cassé de vitres à Toronto parce que le gouvernement fédéral voulait transformer un des multiples postes de radio de langue anglaise en poste de langue française afin de desservir les 27,000 torontois francophones; puis à Ottawa, capitale de l'idéal bilingue et à deux pas de la "réserve" québécoise, ne refuse-t-on pas des enseignes routières bilingues?

Evidemment le Canadien français peut toujours se faire accepter en dehors du Québec. Il n'a qu'à devenir anglais chez les anglais. Mais alors ce n'est pas un Canadien français qu'on accepte; c'est un nouvel anglais. Ce genre d'acceptation est le même qui se fait dans le domaine international, e.g. le Russe sera accepté en Allemagne s'il se fait allemand. Autrement, l'Allemagne demeurera pour lui un pays étranger.

De même, si le Canadien français prétend vivre en canadien-**français** au Canada (Québec exclu), il ne tarde pas à s'apercevoir que cela est impossible, qu'une fois qu'il a traversé le pont qui sépare Hull d'Ottawa, il est en pays étranger. C'est un état de fait.

Isolationisme?

On a voulu prétendre que l'indépendance du Québec vouerait le Canada français à un isolationisme vraiment incompatible avec notre ère de vitesse, de communications rapides et d'interrelations à tous les niveaux de l'activité humaine. Mais quelle isolation y a-t-il à reconnaître le fait que le Québec est l'Etat national des Canadiens français et que le Canada (Québec exclu) est un pays anglais?

Si isolationisme il y a, c'est vraiment de la Confédération qu'il nous vient. En effet, la Confédération circonscrit le Canada français à la "réserve" québécoise. Et non seulement y a-t-il limitation territoriale, mais aussi blocage de l'épanouissement interne de la nation canadienne-française. L'économie québécoise est en grande partie en mains anglophones. Le Québec pourrait exiger que la langue du travail soit quand même le français. Mais la cour suprême du Canada ne tarderait pas à déclarer cette mesure anti-constitutionnelle. D'autre part, les mass média de langue anglaise ont beau jeu pour angliciser lentement mais sûrement le Québec. La constitution empêche le Québec de protéger son caractère national contre cette ingérence de l'étranger. En matière de politique, le gouvernement fédéral, sauf de rares occasions, a toujours le dernier mot. Limité physiquement, sapé intérieurement, bloqué par en haut, le Canada français se trouve isolé du reste du monde. L'affirmation internationale de notre nation et les contacts fructueux qui peuvent en découler nous sont refusés. La Confédération nous isole. Elle renferme les Canadiens français sur eux-mêmes et les empêche de déboucher, en tant que nation canadienne-française, dans l'arène internationale.

L'Indépendance, tout en reconnaissant l'évidence, i.e. que le Canada français est d'abord et avant tout l'Etat québécois (bien que certains groupes canadiens-français aient l'infortune de vivre à l'étranger), ouvrirait en plus des horizons à notre nation vers le monde entier dans tous les domaines: politique, économique, social, etc.

Pro-canadien-français.

Aussi, être pro-canadien-français, c'est justement vouloir cet épanouissement libre de notre nation, égale parmi des égaux, affirmant qui elle est, décidant elle-même de son avenir, choisissant ses amis, utilisant ses forces à grandir plutôt qu'à quémander des insignifiances comme les chèques bilingues.

L'Indépendance, c'est la fin de l'isolation. L'indépendance, c'est l'accession à la maturité. L'Indépendance, c'est être soi-même chez soi; c'est vivre!

Georges ALLAIRE.

(1) Cf. les émissions "O Canada", Radio-Canada, mars 1964.

Priorité du français pour les francophones

L'histoire nous apprend qu'il y a toujours eu des peuples, des groupements humains plus ou moins considérables, qui, à une époque plus ou moins reculée, ont changé de langues. Les habitants de l'ancienne Gaule ont fini par passer massivement au latin à la suite de la conquête de leur pays par Jules César de l'an 59 à l'an 51 avant J.C. et par oublier complètement leur idiome.

A une époque beaucoup plus rapprochée de nous, dans la première moitié du 20e siècle, en France, des millions de Français parlant le patois de leurs régions, patois issus de dialectes qui aux 12e et 13e siècles étaient frères du francien, devenu le français, ont abandonné leur patois pour leur substituer la langue commune, le français.

Un phénomène semblable, mais un peu plus tardif s'est produit ou est en train de se produire en faveur de l'allemand, de l'italien, de l'espagnol, en Allemagne, en Italie et en Espagne.

Plus près de nous, sur ce continent, plusieurs tribus indiennes ont déjà abandonné leur langue en faveur de l'espagnol, du portugais, de l'anglais ou du français. A côté de Québec, à l'Ancienne Lorette, les Indiens sont passés au français depuis deux générations et M. Marius Barbeau a pu enregistrer en 1917 les derniers survivants de ce groupe qui parlaient encore la langue ancestrale.

Le processus du changement des langues a été depuis longtemps observé et décrit. Dans tous les cas, on observe une période de pression au cours de laquelle la langue appelée à disparaître est de plus en plus fortement influencée dans son vocabulaire et dans sa structure la plus intime par la langue appelée à vaincre. Les sujets parlants deviennent bientôt massivement bilingues. La langue défavorisée devenant inutile et la tendance à l'unilinguisme étant toujours la plus forte, les descendants de ces bilingues deviennent unilingues, c'est-à-dire qu'ils adoptent la langue dominante. La langue qui l'emporte est toujours la langue qui a du prestige, la langue utile, la langue qui est synonyme de réussite, de richesse.

Jetons maintenant un coup d'oeil sur le sort des francophones au Canada. Que sont devenus les descendants des Français installés dans la région de Détroit ou du Fort Frontenac (aujourd'hui Kingston) avant 1763? Assimilés. Que deviennent les francophones établis en dehors du Québec? Le recensement de 1961 nous révèle que dans l'ensemble déjà 35 pour cent d'entre eux ne parlent plus le français: il y a même des régions où la proportion des anglicisés dépasse 50 pour cent. Les causes? Ils sont minoritaires, noyés dans le milieu anglophone; leur peuplement est souvent dispersé, leurs écoles sont plus anglaises que françaises, quand elles ne sont pas exclusivement anglaises; leur langue de travail est toujours l'anglais; ajoutons les préjugés et l'incompréhension d'une majorité qui n'est pourtant pas menacée. Autant de facteurs qui, à des degrés divers, ont contribué à la disparition ou à l'affaiblissement du français chez eux.

Penchons-nous maintenant sur les francophones du Québec. C'est au Québec, essentiellement, que se joue l'avenir du français au Canada, dans la seule province où les francophones ne sont plus une minorité comme c'est le cas dans toutes les autres provinces, mais constituent une majorité de plus de 80 pour cent.

Or, même dans cette province, où l'élément francophone est majoritaire, de puissants facteurs ont joué et continuent de jouer contre le français: qu'il s'agisse de l'administration fédérale, de l'armée, du commerce, de l'industrie, des services publics, tout s'est effectivement passé comme si l'élément francophone était quantité négligeable.

Résultat: très souvent, dans le Québec pourtant à majorité francophone, l'anglais est la langue prioritaire, et le francophone, même l'ouvrier ou le mineur a comme langue de travail la langue de la minorité. Le français apparait inutile et pour les francophones et pour les anglophones. Le français étant inutile, les francophones sont devenus massivement bilingues tandis que les anglophones sont restés massivement unilingues.

Ne l'oublions pas: le bilinguisme massif est essentiellement une étape de transition. Le bilinguisme massif est un moment de l'acheminement inexorable vers l'unilinguisme, c'est-à-dire pour nous l'anglais. L'histoire ne fait mention d'aucun peuple demeuré massivement bilingue pendant des générations ou des siècles. La seule issue possible de cet état, instable par excellence, a toujours été, et continue d'être l'unilinguisme au profit de la langue utile.

Plus on réfléchit à cet état de choses, plus on étudie la situation du français au Canada et plus on se rend compte que le seul moyen de sauvegarder l'avenir du français au Canada en général et au Québec en particulier, c'est de **faire du français une langue prioritaire pour les francophones.** Langue prioritaire de l'enseignement et du travail, langue qui devient alors utile parce que la langue du pain quotidien.

Il est inconcevable que dans le Québec, la majorité de plus de 80 pour cent ait comme langue de travail la langue de la minorité! Il est inouï que les ouvriers du Québec soient forcés de négocier leurs contrats de travail en anglais et qu'ils soient même obligés de faire la grève pour pouvoir négocier en français (des exemples récents sont encore dans toutes les mémoires).

D'ailleurs la situation absurde que je signale déborde largement le milieu de travail puisque en certains milieux, on se demande actuellement quelle sera la langue de l'enseignement de nos écoles techniques. Déjà, dans plusieurs de nos écoles secondaires, et même à l'université, certaines matières comme l'algèbre, la chimie, la physique et la comptabilité sont enseignées en anglais ou avec des livres anglais. Aux mêmes endroits, on est même à enseigner les langues étrangères par l'intermédiaire de l'anglais. Ils peuvent continuer à mal parler leur propre langue puisque c'est une langue sans prestige, sans utilité en dehors du cercle familial ou paroissial.

La situation du français dans le Québec est donc beaucoup plus grave qu'on ne pourrait le croire à première vue et j'ai bien l'impression que la coulpe ne doit pas être battue d'abord sur la poitrine de nos compatriotes anglophones, mais bien sur la nôtre.

Depuis longtemps la Suisse, pays non pas bilingue, mais quadrilingue a opté pour la formule de la langue prioritaire. A Genève, les ouvriers travaillent en français seulement, tandis qu'à Zurich ils ne travaillent qu'en allemand. Et il n'est pas question de sécession en Suisse parce qu'aucun groupe linguistique n'a la conviction profonde d'être frustré ou brimé dans ce qu'il a de plus cher.

La formule — **le français langue prioritaire pour les francophones** — a l'immense avantage de ne léser personne et de ne pas ostracier la langue anglaise qui sera toujours pour nous la langue étrangère que nous étudierons avant tout autre.

Ne nous laissons pas endormir par les formules soporifiques de ceux qui entrevoient le jour où tout le Canada sera bilingue: c'est une utopie. Au niveau de l'élite, de l'administration fédérale, des services publics, c'est souhaitable, c'est possible. Au niveau de la masse en général, c'est une aberration; pour la masse francophone en particulier, c'est un suicide.

Je suis sûr que nous pouvons compter sur nos compatriotes anglophones, surtout sur ceux du Québec pour faire triompher la formule de la priorité du français pour les francophones. Ils sont pragmatiques, ils ont assez le sens des réalités, ils ont l'esprit assez large, ils peuvent juger la situation assez froidement pour comprendre, que pour nous, la formule **priorité du français pour les francophones** est la seule formule qui puisse nous permettre de survivre comme groupe linguistique.

Notre propre élite comprendra aussi que cette formule est celle que notre peuple attend: seule cette formule redonnera au français une dignité et une utilité dont il a grandement besoin.

Gaston DULONG,
professeur agrégé
Faculté des Lettres,
Université Laval, Québec.

Une coïncidence?

On reproche souvent aux catholiques d'être intolérants! Et pourtant cette intolérance, réelle dans certains milieux et en quelques occasions, ne se retrouve le plus souvent que dans les opinions préconçues entretenues chez les non-catholiques.

De toute façon, un fait récent semble indiquer que l'intolérance n'est pas une propriété exclusive du catholicisme. D'aucuns pourront alléguer que ce n'est qu'une coïncidence. Pourtant . . .

Voilà: ces derniers mois, on a présenté à Winnipeg deux films classés parmi les meilleurs de l'année et qui représentaient certains personnages catholiques. Ce fut d'abord **The Cardinal**, puis **Lilies of the Field.** Le premier racontait l'ascension au cardinalat d'un petit prêtre américain. Le second film raconte l'histoire d'une communauté de religieuses qui s'installe aux Etats-Unis. Celles-ci sont aidées par un noir Baptiste.

Ce qu'il faut remarquer c'est que ces deux films ont été présentés au King, théâtre de seconde zone, perdu à l'autre bout de Winnipeg. Pourtant tous les autres grands films de l'année ont paru au centre de la ville. Pourquoi a-t-on relégué à l'arrière plan deux films de qualité qui se classaient, d'après le jugement des experts, parmi les meilleurs films de l'année? Ces films étaient d'inspiration catholique. Coïncidence ou intolérance?

Certes depuis on a ramené **Lilies of the Field** (pas trop près du centre de la ville, notez bien . . . il est demeuré sur la périphérie au Gaiety). Mais il le fallait: le meilleur acteur de l'année y jouait.

Et pourtant, on a bien voulu étaler les dévergondages de Liz Taylor dans **Cleopatra** au Metropolitan, **en plein centre de la ville** . . .

tragique

ÉCOLES SÉPARÉES

PUBLIQUE

Patience les hommes! l'ennemi recule.

Un attentat ou . . .
En attendant le souper

Je suis assis dans une bibliothèque. Laquelle, qu'importe? Mais que je sois dans une bibliothèque — voilà! Il y a de la place pour quarante-huit personnes à six chaises par table. Je suis seul. Il y a le bibliothécaire. Mais il compte pour tellement peu. Evidemment, je ne trouverais rien sans lui, mais il se fait payer pour ça. Puis, si je n'étais pas ici (moi ou l'autre, ou un autre, les autres) il n'aurait pas d'emploi. C'est rare que je viens à la bibliothèque. Rien ne se passe. Probablement rien ne se passera. Vous savez (peut-être ne le savez-vous pas, mais) deux et deux font quatre. Ah! oui, c'est vrai. Remarquable. Je n'ai pas appris cela à la bibliothèque. Non. C'est ma tante, elle est intelligente, ma tante, elle est mariée, ils ont eu deux enfants, Paul a six ans, Pierre quatre ans, ils demeurent au 192 de la rue Prove, c'est une grande maison; nous (c'est-à-dire mon père, ma mère, mon frère, Jean, il a six ans, ma soeur, Jeanne, elle a six ans, ils sont jumeaux, et moi) y allons le dimanche vers . . . pour souper. C'est ma tante qui m'a appris ça. Il y a devant moi, une reproduction de "Guernica" de Pablo Picasso, c'est un chef-d'oeuvre. Tout ça c'est marqué sur l'affiche. Je ne peux pas en dire plus. Je ne voudrais pas me tromper. Je viens de prendre un livre: (842 — B 396e — ex.) Samuel Beckett — EN ATTENDANT GODOT.

C'est une pièce en deux actes publiées aux Editions de Minuit. Il y a cinq personnages. Un s'appelle Estragon ou Gogo, l'autre Vladimir ou Didi. Ça sonne un peu fifi. Puis l'auteur commence. Il y a une longue énumération scénique puis Gogo dit: "Rien à faire". Je savais bien qu'il n'y aurait rien qui se passerait. Ça commence plutôt pessimiste. Du moins, ils s'entendent. Didi: "Je commence à le croire". Je suis d'avis. Puis vers la page trente-quatre, il y a un gars qui s'appelle Pozzo, ou Bozzo, ou Godot, ou Gozzo. Ce n'est sûrement pas Godot car ils attendent encore Godot, et ce gars-là est arrivé. C'est un livre qui me semble compliqué. Un peu niais parfois. Ecoutez la conversation: "Adieu. Adieu. Adieu. Adieu. Adieu. Mais si. Mais non. Mais si. Mais non. Voilà. Vraiment. C'est vrai. C'est vrai. Voilà".

Le premier acte finit: Gogo — "Alors on y va?". Didi — "Allons-y". Ils ne bougent pas.

Le deuxième acte finit: Didi — "Alors on y va?". Gogo — "Allons-y". Ils ne bougent pas.

Si vous pensez que je viens de dévoiler l'intrigue, vous vous trompez. Il n'y en a pas. Et puis ça fait cinquante ans qu'ils attendent. Comme le chien d'une autre tante. Depuis dix ans qu'il meurt. Il a vécu cinq ans et ça lui prend le double pour mourir. La comparaison est un peu boiteuse. Je remets le livre. Un instant. Voilà. Attention! Ah! Je croyais que quelque chose allait se passer. Mais rien ne s'est passé. J'avais raison. J'ai encore raison. Le temps passe peut-être, mais je ne serais pas prêt à faire un pari. Je ne suis prêt que pour le souper. Mais je suis à la bibliothèque. Mais vous rendez-vous compte! Je SUIS à la bibliothèque. Je suis ici. Voilà.

Jean-Roger LEVEILLE.

Tribune libre

Appel d'un vétéran à la jeunesse de la province de Saskatchewan

Debden, 8 mai 1964.

Rév. Père Rédacteur,

On m'a demandé de dire comment je vois l'avenir de notre jeunesse de langue française en Saskatchewan. Je ne veux pas être que pessimiste. Voici donc quelques considérations à ce sujet:

La jeunesse de langue française, notre jeunesse donc, se dirige passablement vers une complète anglicisation, et cela souvent avec la collaboration de leurs parents qui croient que pour leur bien il faut qu'ils sachent parler en anglais, même avant l'âge scolaire, et d'un nombre grandissant de nos instituteurs qui se dévouent selon cette orientation, car ils sont d'abord les employés des grandes unités scolaires, le melting pot moderne, fusion et cuisson dans une même grande marmite. Qu'est-ce qu'il en sort? Des enfants de l'Etat prêts à être endoctrinés davantage dans une direction peu souhaitable pour l'avenir religieux et culturel de notre groupe.

Même dans nos beaux villages, on a bien peur déjà d'afficher des annonces, des informations en français. On perdrait des clients, dit-on. Question d'argent. Mais, quelle erreur! Car il est bien certain que nous serions plus considérés, plus respectés, si nos beaux villages, nos belles paroisses avaient conservé un vrai rayonnement de notre culture française, mais il faudrait le reconnaître. Il faut espérer que nos jeunes puissent le faire au plus tôt et qu'ils se décident à montrer un visage français n'importe où, en comprenant très bien que nous sommes des Canadiens français qui, tout en respectant les autres nationalités, voulons le rayonnement de la nôtre chez nous. Cela ne peut faire de tort à personne. N'oublions pas que nous sommes bien chez nous, ici en Saskatchewan, comme partout ailleurs au Canada, notre pays que nous aimons tant. Et rappelons-nous que ce sont nos ancêtres qui en ont fait la découverte, l'exploration, qui ont établi la première civilisation qui y paraît encore très bien en de nombreux endroits, même en notre province, la Saskatchewan.

Je me permets de souligner ici que, d'après l'opinion intelligente et généreuse d'un missionnaire chez les Esquimaux, ceux-ci ont le droit de conserver leur langue et leurs coutumes originales et le gouvernement doit les aider en ce sens au lieu de travailler fortement à les angliciser, car, dit-on, ce peuple a existé longtemps avant le peuple anglais. N'est-ce pas que nous pouvons comparer avantageusement notre situation avec celle de nos amis les Esquimaux?

Eh bien! chers jeunes, ce beau rayonnement de notre culture française et religieuse nous est facile, si nous considérons tout ce que nous avons en main actuellement. Sans doute, aucun ne peut méconnaître notre Association Catholique Franco-Canadienne (A.C.F.C.) dans laquelle tant des nôtres se sont dévoués pour maintenir notre survivance en cette province, depuis au-delà de 52 années. Et puis, les examens de français organisé par notre Association chaque année depuis 40 ans ont été un des grands moyens pour nous aider. Soulignons ici qu'il y eut jadis dans nos écoles beaucoup de dévouement en faveur de l'enseignement du catéchisme et du français. Il faudrait sans doute que cela puisse se continuer, même dans les conditions scolaires actuelles. Nous en avons besoin. C'est donc notre devoir comme notre droit, servons-nous en.

Dans la situation où nous sommes maintenant, il faudrait, je crois, de belles organisations pour des cours de conversation française pour nos jeunes et les adultes aussi, cela en plus du grand bienfait de l'Action catholique dans nos paroisses. Nous avons l'avantage d'avoir en notre province deux évêques de notre nationalité. Rappelons-nous ce que disait un jour saint Cyprien: "L'évêque est dans l'Eglise, celui qui est contre son évêque n'est pas dans l'Eglise". Ne l'oublions jamais. Et, dans le clergé de nos diocèses il y a aussi un bon nombre des nôtres, ardents patriotes aussi bien que fidèles serviteurs de l'Eglise du Christ.

Nous avons deux collèges où on donne une instruction et une éducation françaises, et nos postes de radio, nos journaux, etc., etc.

Je dirai donc qu'il faudrait être encore optimistes et faire confiance à notre jeunesse, tout en travaillant activement avec elle pour la convaincre qu'une belle instruction et une belle culture françaises sont pour elle un héritage précieux qui sera très apprécié toujours et sera aussi pour elle un gage de bonheur et de réussite dans la vie si on l'appuie sur une bonne éducation chrétienne, que les éducateurs comme les parents ont le devoir de donner.

Permettez-moi de suggérer une petite enquête. Est-ce que dans toutes nos familles on s'intéresse à écouter nos postes de radio qui sont là par nous et pour nous? Combien aussi sont des abonnés de notre journal **La Liberté et le Patriote**? Combien reçoivent les bonnes publications françaises de nos missionnaires travaillant ici et là dans le monde à l'oeuvre de la Propagation de la Foi?

J'espère que tous nos jeunes peuvent comprendre qu'ils n'ont aucune raison d'avoir honte du fait d'être nés de parents de langue française, car ceci, sans nul doute, était bien le plan de Dieu. Chers jeunes, il arrive que vos grands-parents se découragent un peu et affirment que dans quelques années l'on entendra plus de français en Saskatchewan, si ce n'est ce "French" auquel les jeunes Anglais s'intéressent. Il faut pardonner, n'est-ce pas, ce mouvement de faiblesse de vos grands-parents et faire en sorte qu'ils se trompent grandement, et cela sans tarder. En avant donc, pour le rayonnement d'une belle culture religieuse et française, ce bel héritage dont ils sont inquiets.

Aussi, inspirez-vous de cet encouragement de Son Exc. Mgr Antoniutti, ancien délégué apostolique au Canada: "Canadiens français, vous avez une double mission: celle de conserver intact votre héritage religieux et national, et celle de répandre cet héritage". Son Excellence ajoutait: "C'est votre droit et votre devoir".

Aussi, parmi les organisations qu'il y a pour vous, chers jeunes, il y a le Camp Notre-Dame-des-Victoires où plusieurs ont fait un séjour pendant les vacances des deux dernières années. Cette organisation a pour but l'Action catholique chez les jeunes. Il faut en remercier notre évêque, Son Exc. Mgr Laurent Morin, et MM. les abbés qui s'y dévouent généreusement.

Il est certain, chers jeunes, qu'il faut de l'étude, de l'action, de l'initiative plus que jamais pour demeurer ce que le bon Dieu nous a faits: Canadiens français, avec, en plus, le cadeau inestimable de la foi et de l'appartenance gratuite à l'Eglise du Christ.

Mon souhait: faites que nous puissions toujours dire: "Vive la jeunesse canadienne-française de la Saskatchewan. Conclusion: N'essayons jamais de devenir des zéros. Si nous renonçons à notre nationalité, c'est en effet ce que nous deviendrons. Gare à vous donc, et haut les coeurs!

Jadis, dans un discours patriotique, le cardinal Villeneuve disait: "Même Notre-Seigneur Jésus-Christ a montré du patriotisme en pleurant sur Jérusalem dont Il voyait la destruction prochaine". Que jamais donc, chère jeunesse, nous ayons à pleurer votre perte au point de vue de votre amour de l'héritage, de notre belle et bonne culture chrétienne et française.

Eugène DURETTE.

Près de 200 jeunes artistes ont envoyé leurs dessins

Le grand concours de coloration des jeunes, commencé il y a plus d'un mois, tire à sa fin. Je regrette de ne pouvoir vous donner les noms des gagnants cette semaine tel qu'annoncé. Cependant, la liste de tous les participants parait dans les colonnes ci-dessous. Il est très intéressant de lire les noms des jeunes lecteurs fidèles de la page qui se sont amusés à colorier les dessins de Cousine Josette. Ils se chiffrent à près de 200. Les gagnants chanceux seront choisis parmi ces concurrents et on dévoilera des "secrets" la semaine prochaine. On vous le promet, cette fois-ci.

COUSINE JOSETTE.

ST-BONIFACE

Lise Fréchette, rue Guilbeault
Denis Fortier, rue Notre-Dame
Agnès Alarie, rue Bertrand
B. Boissonneault, rue Youville
M. Collette, rue De la Morénie
Madeleine Vrignon, baie Bernier
J. Dumaine, baie Crestwood
Colette Sicotte, boul. Dollard
Paul Guyot, chemin Barberry
R. Boissonneault, rue Youville
Claude Alarie, rue Bertrand
R. Fréchette, rue Guilbeault
H. L'Heureux, rue Tremblay
Nicole Guyot, chemin Barberry
Robert André, rue Kavanagh
J. André, rue Kavanagh
S. Collette, rue De la Morénie
Nicole Sicotte, boul. Dollard
M. Boissonneault, rue Youville
Pat Boissonneault, rue Youville
G. Le Dorze, rue Notre-Dame
S. Chartier, rue Notre-Dame
Marie Lachance, rue Eugénie
J. Lalonde, rue Des Meurons
J. Fortier, rue Notre-Dame
Lise Rocan, rue Ritchot
Noëlla Jeanson, chemin Speers
Guy Corriveau, boul. Dollard
Hélène Vrignon, baie Bernier
Jacqueline Lavoie, Enfield Cr.
Gilbert Lavoie, Enfield Cr.

ST-VITAL

Nicole Vincent, avenue Guay
Irma Vincent, avenue Guay
Gisèle Vincent, avenue Guay
Louise Caron, Hulton P.O.
L. Beaudin, avenue Tyndall
Gail Beaudin, avenue Tyndall

WINNIPEG

Lucie MacKie, rue Furby
Philippe Roy, avenue William
Patricia Hunter, école St-Ignace
Jean-Louis Sala, rue Furby

MANITOBA

André Chappellaz, St-Claude
Liliane Roy, Otterburne
Marie Guillas, Ste-Rose-du-Lac
Suzanne Pelland, Ste-Anne
Huguette Gosselin, St-Malo
Marie Pawlus, Lorette
Jocelyne Dufresne, Ste-Anne
Ginette Girard, Elie
Raymonde Gagné, St-Pierre
Mariette Girardin, St-Claude
René Hébert, St-Pierre
Suzanne Girard, Elie
Céline Fortier, Debden
Rose-M. Labossière, Somerset
Suzanne Lachiver, St-Georges
Yvette Michaud, Ste-Anne
Lise Roy, Letellier
Léo Parent, Letellier
Luc Tétrault, La Broquerie
Darrel Hamonic, Dufrost
Nicole Rozière, Ross
M. Sabourin, St-Jean-Baptiste
Gilberte Bohémier, Ste-Anne
Claire Chabalier, St-Adolphe
Hélène Perrault, St-Laurent
L. Bourrier, La Broquerie
Yvonne Massinon, Haywood
Solange Gauthier, Ross
Pierrette Chaput, Giroux
Rose-Marie Jeanson, Lorette
Michel Jeanson, Lorette
Raoul Gauthier, Lorette
Denis Fiola, Mariapolis
L. Lanouline, Grande-Clairière
Lucien Gosselin, St-Malo
Majella Gosselin, St-Malo
Jacqueline LeClaire, St-Norbert
Jean Arsenault, St-Charles
André Roy, Otterburne
Huguette Girardin, St-Claude
Diane Pelland, Ste-Anne
Lucien Guillas, Ste-Rose-du-Lac
Angèle Gosselin, St-Malo
Jules-A. Labossière, Somerset
Gisèle Lapointe, Ste-Agathe
Yvonne Turenne, St-Pierre
Edna Patoine, Letellier
Cyrille Parent, Letellier
Lynne Hamonic, Dufrost
Suzanne Ross, Ross
Nicole Michaud, Falcon Lake
Janine Chaput, Richer
Annick Lachiver, St-Georges
François Tétrault, La Broquerie
Yolande Gauthier, Ross
Gabrielle Joubert, St-Pierre
Louisa Lalonde, Transcona
Pauline Bouvier, St-Georges
Marc Chaballer, St-Adolphe
Joël Gosselin, St-Malo
Carole Dufresne, Ste-Anne
Raynald Girard, Elie
Michelle Wenden, La Broquerie
Monique Fiola, Mariapolis
Mona Gauthier, Lorette
Suzanne Bourrier, La Broquerie
Marc St-Onge, Aubigny
Jeannette Perrault, St-Laurent
D. Beaudette, St-Jean-Baptiste
A. Beaudette, St-Jean-Baptiste
Maureen Desilets, Elie
Suzanne Desilets, Elie
Lise Rochon, La Salle
Louis Rochon, La Salle
Henri Rochon, La Salle
J. Barnabé, St-Jean-Baptiste
Doris Dupuis, Ste-Elisabeth
Denis Dupuis, Ste-Elisabeth
Jean-Pierre Noël, Ste-Anne
D. Comeault, Dominion City
Jean-Pierre Dubé, La Broquerie
Laurent Tétrault, La Broquerie
Paulette Rochon, La Salle
Nicole Desrosiers, Ste-Anne
Gisèle Michaud, Ste-Anne
Roger Pelland, Ste-Anne
Claude Dupuis, Lorette
Micheline Bernard, St-Claude
Charles Gauthier, Ross
Estelle Gauthier, Ross
Raymond Gauthier, Ross
Elaine Ross, Ross
Denis Fiola, Mariapolis
Colette Parent, Letellier
Monique Rivard, St-Eustache

SASKATCHEWAN

Julie Bauche, Antler
Evelyne Bauche, Antler
Claire Laverdière, Neville
Claude Bruneau, Willow-Bunch
Roger Parent, Prud'homme
Théodore Gaudet, St-Isidore
Dominique Girardin, Ponteix
Daniel Poillièvre, Prud'homme
Denise LaBrecque, St-Denis
Claudia Poirier, Redvers
Hubert Patoine, Courval
Marc Boutin, Alida
Edgar Emond, Alida
François Painchaud, Albertville
Ronald Beauchamp, Saskatoon
Edmour Dellezay, Vonda
Bernadette Prévost, St-Front
Denis Giasson, Delmas
D. Bruneau, Willow-Bunch
Rachelle Lajeunesse, Redvers
Denis Petit, Storthoaks
Cécile Poirier, Redvers
Paul Girardin, Ponteix
Huguette Paulhus, Bellegarde
René Labrecque, St-Denis
Cécile Painchaud, Albertville
Frank Ernst, Prud'homme
Yvette Beauchamp, Saskatoon
Yvonne Fortier, Debden
Roger Dellezay, Vonda
Thérèse Perret, Duck Lake
Roméo Perret, Duck Lake
Linda George, Bellegarde
Francine Moreau, Bellegarde
Colette Brochu, Duck Lake
Catherine Brochu, Duck Lake
Onile Perret, Duck Lake
Rose Prévost, St-Front
Jeannine Perreaux, Redvers
Carmen Champagne, Saskatoon
Pierre Duret, Victoire
Gaston Duret, Victoire
Madeleine Duret, Victoire
Madeleine LeBlanc, St-Denis
Camille Bussière, Vonda
Bertha Hubert, St-Denis
Lucien Hubert, St-Denis
Angèle Hounjet, St-Denis
Ronald Bussière, St-Denis
Caroline Arguin, Courval
Hélène Arguin, Courval
Jeannette Arguin, Courval
Henri Arguin, Courval

TERRE-NEUVE

Linda Lambert, Labrador City

St-Isidore le laboureur

Aujourd'hui est la fête de saint Isidore, patron des laboureurs, assez peu connu, même des travailleurs du sol.

Saint Isidore est de naissance espagnole. Il est né près de Madrid, vers l'an 1070 et y mourut le 15 mai 1130. Voici un résumé de sa vie, telle que présenté par le "Catholic Encyclopedia":

Jeune encore, il se met au service d'un certain Juan de Vargas, riche fermier. Chaque matin, l'employé se lève de très bonne heure pour entendre la messe dans une église du voisinage. Or, un jour, on l'accuse d'arriver en retard à l'ouvrage; c'était une habitude, disaient ses compagnons. Grande colère du maître qui cherche le délinquant; or, tous retrouvent Isidore abîmé dans une profonde méditation, pendant qu'un ange conduit sa charrue.

Ce prodige se renouvelle une autre fois. Un ange aide Isidore à son pénible travail, et voici que l'ouvrage semble triple de celui des plus robustes laboureurs.

On attribue à ce saint la résurrection de la fille de son maître, et le remplissage miraculeux de fontaines taries par une sécheresse prolongée.

Il épousa Maria delle Cabeza, dont il a un fils mort dans son jeune âge. Sa femme est honorée comme une sainte par toute l'Espagne.

Pour cet enfant, Isidore a obtenu le secours du ciel. Un jour que ce fils tombe dans un puits, à la demande du père et de la mère éplorés, une source inconnue fait monter l'eau en portant la victime comme dans les bras de ses parents. Dès lors, ces derniers font voeu de continence et vivent en des cellules séparées.

L'humble serviteur des champs travaillera à son tour pour sa patrie natale. Cent ans après sa mort, il serait apparu au roi Alphonse de Castille, et lui aurait indiqué un sentier d'où son armée pouvait échapper à des forces maures très considérables.

Ses reliques ont guéri le roi Philippe III d'Espagne, atteint d'une maladie mortelle. En 1622, Isidore le laboureur fut canonisé par Grégoire XV en même temps que Ignace de Loyola, François-Xavier, Philippe de Néri et Thérèse d'Avila.

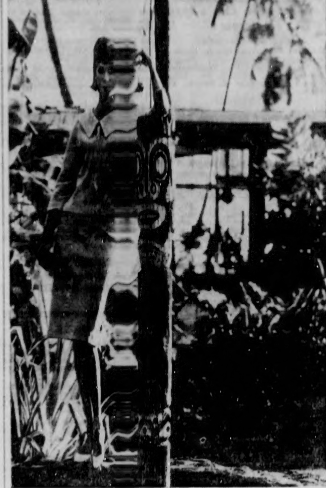
La première "Vie de saint Isidore" a été écrite en 1275, par Jean, chanoine de St-André de Madrid.

Depuis, ce saint a été choisi comme patron des laboureurs.

Il serait maintenant facile, agréable, de nous livrer à de longues considérations sur cette existence quelque peu extraordinaire par sa modestie et le don des miracles. Rien ne montre mieux où vont les complaisances divines: à ceux qui savent adorer en esprit de vérité, à ceux qui se montrent fidèles dans les petites choses, à ceux qui recommencent dans leur coeur la vie silencieuse et priante, à ceux qui édifient de leur amour la maison de Nazareth.

Isidore est le patron des laboureurs, qui, malheureusement, ignorent trop de son histoire et de sa puissance d'intervention. N'est-il pas tout simplement le patron de tous ceux qui peinent dans les durs travaux de l'esprit et des mains, en un mot de tous ceux qui font le geste sublime du semeur?

Victor BARRETTE.



Pimpant comme le printemps, ce simili deux-pièces en tricot double d'Arnel et coton a été photographié au Hilton Hawaiian Village. Cette robe d'entretien facile que peut porter la voyageuse en toute saison, est une création de Glenayr.

UNE LETTRE

Aimez-vous écrire? Savez-vous écrire? A vrai dire les deux se touchent de près. Il y a des personnes qui ont le don d'écrire des lettres charmantes et pour qui la correspondance est un plaisir. Il y en a d'autres qui y répugnent et cela se sent: leurs lettres ne vibrent pas, ne racontent pas, sont mortellement ennuyeuses.

Pourtant une lettre bien faite — je ne veux pas dire un morceau de style, mais une lettre simple et animée — est un peu comme le parfum d'une âme qui se communique à celui qui la reçoit. Elle porte en ses feuillets toute la sensibilité, toute la coquetterie d'une âme féminine, toute la vigueur et la tendresse virile d'un coeur d'homme. Qu'elle offre ou demande service, qu'elle s'exalte ou se plaigne, qu'elle loue ou critique, c'est un miroir qui ne trompe pas.

Ecrire est aussi un plaisir égoïste et les gens qui n'écrivent jamais se privent de la satisfaction de mieux se connaître. Il leur manquera toujours ce lien des premiers amours, ce moyen de confidence et de consolation, dont aucun homme et nulle femme ne peuvent se vanter de ne pas réclamer les bienfaits leur vie durant.

La Bible vous parle

(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

Le bien vite acquis au début ne sera pas béni à la fin. (Prov 20, 21)

• • •

Qui fait la charité au pauvre prête à Dieu, lequel paiera le bienfait de retour. (Prov 19, 17)

ÇA VOUS REGARDE!

De la repentance de Kateri est disparue la crainte. "Le parfait amour bannit la crainte et celui qui craint n'est pas consommé en amour." (I Jean 4, 18). Non pas, cependant, cette crainte délicate de ne pas aimer suffisamment, cette crainte filiale qui passe à travers la foi et l'espérance invincibles pour atteindre à l'amour divin.

Toute existence dans le Christ sous-entend une ascèse expiatrice jumelée à une ascèse purificatrice. Cette double ascèse dépasse la tempérance pour aboutir au repentir et à la repentance. "La pénitence, lit-on dans les Exercices spirituels, c'est quand nous supprimons de ce qu'il y a de normal à prendre; et plus loin nous allons dans cette voie, plus grande et meilleure est la pénitence, à condition que la santé ne soit pas atteinte et qu'il n'en résulte aucune maladie sérieuse."

Parce qu'elle était tout à fait chrétienne, vrai disciple du Christ, Kateri a pratiqué cette pénitence ou mieux, cette repentance. Pour elle, il ne s'agissait pas de quelque chose d'extraordinaire. Comme Iroquoise de son époque, elle était plus habituée à la souffrance que nous; comme Indienne de la Mission Saint-François-Xavier, elle resta convaincue que ses mortifications n'atteignaient pas celles de ses intimes. Elle a souvent dépassé les bornes indiquées par les Exercices, indiquées plus haut; mais c'était par ignorance et aussi par humilité: elle ne voulait pas se faire valoir auprès de son Père spirituel. Parce qu'elle a beaucoup aimé, elle voulait "la douleur avec le Christ douloureux, comme dit saint Ignace, le broiement avec le Christ broyé, les larmes, la souffrance intime pour de si grandes souffrances que le Christ a endurées pour nous tous." Plusieurs n'auront pas compris; c'est qu'ils n'ont pas assez aimé.

Renseignez-vous au sujet de la vénérable Kateri Tekakwitha. Ça vous regarde! Ecrire au Centre Kateri, a/s RR. PP. Jésuites, à Caughnawaga (Québec).

Henri BECHARD, S.J.,
vice-postulateur national de la cause de la vénérable Kateri Tekakwitha.

La prière est la force de l'homme et le faible de Dieu.
Saint AUGUSTIN.

Courrier de Louise

R. — **A lectrice assidue.** Un autre renseignement m'est parvenu depuis que je vous ai envoyé une réponse personnelle. On me dit que vous pourriez peut-être vous procurer des cartes de souhaits variés en vous adressant au R. P. Campion Cavanaugh, C.P., Missionnaires Passionistes, 1456, avenue Kipling N., Rexdale, Ontario. Ces missionnaires vendent des cartes françaises surtout au temps des fêtes et s'ils ne peuvent vous en offrir eux-mêmes pour toute occasion, ils pourront sans doute vous indiquer les adresses de leurs fournisseurs.

☆ ☆ ☆

Q. — Voulez-vous me dire le nom du Premier ministre du Manitoba? Nous avons une grande discussion et voulons que vous la régliez. Merci.

Lectrice de Saskatchewan.

R. — Votre lettre était un peu vague, chère Madame, et je ne sais pas si c'est le nom de notre Premier ministre actuel, l'honorable Duff Roblin, ou celui du premier Premier ministre de cette province que vous désirez savoir. De toute façon, je vous donne les deux. A son entrée dans la Confédération, le Manitoba fut gouverné pendant quelque temps par un comité du cabinet, d'abord sous la présidence de M. J. H. Clarke, procureur général. Il fut suivi par les honorables Girard, Archibald, Davis et finalement par John Norquay qui fut le premier Premier ministre officiel en 1879. Je vous remercie de votre appréciation et j'espère que ces renseignements vous seront utiles.

☆ ☆ ☆

Q. — Je ne sais comment vous remercier de la peine que vous prenez pour me rendre service. Puisque vous voulez bien me répondre dans le journal, pouvez-vous me donner un autre renseignement? Dois-je écrire à l'endroit que vous suggérez en français ou en anglais et quelles religieuses dirigent cette maison? Merci beaucoup.

Mlle Sask.

R. — Vous pouvez écrire en français tel que vous l'avez fait dans l'exemple "a" de votre lettre. Ce sont les Soeurs Grises de Montréal qui sont chargées de la direction de cette maison. Il m'a fait plaisir de pouvoir vous aider.

☆ ☆ ☆

Q. — Votre courrier m'intéresse beaucoup et je viens, à mon tour, vous poser quelques questions. Nous voulons faire un cadeau à un Père du St-Esprit, un parent français, qui doit venir nous visiter bientôt. La règle des Spiritains n'est pas très sévère, alors croyez-vous qu'en plus d'un bouquet spirituel, nous puissions lui offrir quelque chose de personnel, tel qu'un livre, ou même une bourse d'argent, ou un objet très canadien. Serait-ce convenable? Je sais que les membres de certaines communautés n'aiment pas accepter ou n'ont pas la permission d'accepter de cadeaux. Pourriez-vous nous éclairer? — Une autre Louise.

R. — Si, comme vous le dites, la règle des Spiritains n'est pas trop rigide, vous pouvez certainement donner une bourse à votre parent, pour ses oeuvres. Avec le bouquet spirituel, il me semble qu'un livre portant sur un sujet canadien lui ferait plaisir ou encore, un objet de sculpture esquimaude comme un presse-papiers ou tout autre objet d'artisanat canadien. Il doit y avoir, dans votre ville, un magasin "Canadian Handicrafts Guild" où vous trouverez ce que vous désirez.

☆ ☆ ☆

Q. — Pour assister à une ordination au début de juin, croyez-vous qu'un tailleur serait de mise? Devrais-je porter des fourrures? Merci. — Lou-Ann.

R. — Si le jour est frais, votre tailleur conviendrait parfaitement et vos fourrures aussi. Il se peut cependant qu'à cette saison il fasse déjà assez chaud et vous seriez plus à l'aise et plus chic en costume de soie avec fourrures au besoin. Pour ma part, sauf le soir, je n'aime pas les fourrures si tard. Nous les portons assez longtemps, il me semble.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai rencontré récemment, au club communautaire, un jeune garçon que j'ai revu plusieurs fois au même endroit et j'aimerais l'inviter à m'accompagner à un mariage qui aura lieu prochainement dans notre famille. Il n'est jamais venu chez-nous et mes parents ne le connaissent pas. Un conseil, s'il vous plaît. — Frou-Frou.

R. — Qu'attendez-vous pour inviter ce jeune homme à rencontrer vos parents? Ne vous accompagne-t-il pas le soir quand vous rentrez du club? N'invitez pas un étranger à une fête de famille. Si vous avez le temps de le mieux connaître avant ce mariage et que vos parents vous approuvent alors très bien. Invite-le.

LOUISE.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

C'est à la maison, dans sa famille, qu'on apprend les bonnes manières. Nous avons tous connu des gens instruits — des hommes surtout car les femmes sont plus soucieuses de ces détails — qui mangent avec bruit, qui placent couteau et fourchette comme des rames de chaque côté de leur assiette, qui ne savent pas se lever quand une femme entre dans un salon, qui ne cèdent jamais le pas devant une porte à franchir, bref, qui gardent toute leur vie l'apparence et le renom d'ours mal léché. Les mères devraient exiger de leurs enfants qu'ils se conduisent avec politesse. Celles qui sont peu formées aux usages mondains peuvent aussi bien que les autres enseigner à leurs enfants à se tenir à table, à saluer en partant et en arrivant, à s'excuser quant ils dérangent, à ne pas couper la parole aux adultes, à dire merci et s'il vous plaît. Et tous les adultes devraient faire leur part vis-à-vis les enfants des autres, les saluer ou leur donner la main, exactement comme s'ils étaient des grandes personnes. Soyons polis envers nos enfants et les enfants des autres, voilà le premier pas à faire pour leur enseigner la politesse.

✦ ✦ ✦

Dans l'autobus:

Un pauvre type se trouve entre deux jeunes gens qui se moquent de lui.

— Je ne suis pas joli, leur dit-il, mais je ne suis ni un sot ni un mal élevé.

— Qu'est-ce que vous êtes donc?

— Pour le moment, je suis assis entre les deux.

✦ ✦ ✦

Les mouches arriveront bientôt; pour vous en débarrasser, mettez dans la pièce une petite éponge imbibée d'essence de lavande.

✦ ✦ ✦

Pour nettoyer un imperméable taché de boue, attendez que les taches soient bien sèches. Brossez-les avec une brosse dure. Si les marques subsistent, tamponnez-les avec une solution vinaigrée à raison de quatre cuillerées à soupe par pinte d'eau.

✦ ✦ ✦

Plusieurs légumes peuvent cuire ensemble dans le même vaisseau s'ils sont enveloppés séparément avec du papier d'aluminium. On peut utiliser un autoclave ou un vaisseau à cuisson sans eau. Chaque légume retiendra son goût.

✦ ✦ ✦

— Est-ce que tu as été chez le médecin?

— Oui, hier.

— Et, a-t-il trouvé ce que tu avais?

— Presqu'exactement. J'avais $10 sur moi, et il en a pris 8.

✦ ✦ ✦

Si la question des menus vous ennuie vraiment, ne les négligez pourtant pas. Votre santé risque d'en souffrir, sinon maintenant, du moins à la longue. Mais simplifiez-vous le travail en confectionnant des plats qui puissent être resservis une ou deux fois accommodés différemment. Vous gagnerez du temps et vous épargnerez de la fatigue.

✦ ✦ ✦

Il est bien difficile de donner du goût à ceux qui n'en ont pas, que de former le goût de ceux qui ne l'ont pas encore tel qu'il doit être. — Fénelon.

✦ ✦ ✦

Ne faites pas de bruit lorsque vous vous servez d'une cuiller. Le potage terminé posez-la dans l'assiette et non sur la nappe.

✦ ✦ ✦

— Qui est-on en train d'opérer?

— C'est quelqu'un qui a avalé une balle de golf.

— Et qui cet homme qui attend, très agité?

— C'est un Ecossais, le propriétaire de la balle.

BELLE-MAMAN CHÉRIE...

On ne peut parler des belles-mères sans faire sourire ceux qui n'en ont pas. Quant à ceux qui en ont, ils préfèrent se taire, à moins qu'ils ne se lancent dans une série d'histoires interminables auxquelles le malheureux interlocuteur ne comprend plus rien, sinon qu'il y a beaucoup d'amertume dans le coeur du narrateur ou de la narratrice.

Je n'ai pas de belle-mère. Je suis donc très mal placé pour en parler. Je voudrais pourtant dire un mot qui sera celui du prêtre.

Deux principes commandent la spiritualité des belles-mères:

Premier principe

Le premier nous est donné par la Bible: "L'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à son épouse". Ces paroles sont du Créateur. Elles méritent qu'on y réfléchisse. Si grand que soit l'amour d'André ou de Colette pour leurs parents, un amour plus prenant encore existe pour eux: celui qui les unit.

Second principe

Le second principe . . . c'est le bon sens qui dit que des amis de nos amis sont nos amis. Comment voulez-vous, André, aimer Colette si vous n'aimez pas ceux que Colette aime le plus au monde après vous? Comment voulez-vous, Colette, aimer André si vous n'avez aucune sympathie pour son père et sa mère?

Aimer, c'est vouloir du bien. Voulez-vous vraiment le bien de Colette si, loin d'aimer sa maman vous lui prêtez toujours des intentions malignes? Mais cette femme est loin d'être parfaite! Je m'en doute. Vous, non plus, n'êtes pas parfait. Mais c'est le propre de l'amour chrétien de ne pas voir le mal: "La charité, dit saint Paul, ne pense pas à mal, elle excuse tout, elle supporte tout".

Union de deux familles

Saint Thomas dit que le sacrement de mariage est un remède apporté par Dieu à la haine qui divise les hommes. L'amour qui unit l'époux à l'épouse doit aussi, dans la pensée de Dieu, unir d'un amour vrai deux familles qui jusqu'ici pouvaient s'ignorer. Elles sont différentes, elles ont leurs traditions, leurs habitudes qui ne sont pas les mêmes. Le nouveau foyer va les rapprocher, les unir. En ce sens il serait vrai de dire qu'on épouse sa belle-mère.

Deux principes, c'est beaucoup. Non, parce que le premier ("l'homme quittera son père et sa mère") doit surtout être médité par les beaux-parents, qui n'oublieront pas pour autant le second. Tandis que vous, Colette, et vous, André, c'est surtout le second qu'il vous faut retenir, du moins quand il est question de votre beau-père et de votre belle-mère.

Rôle plus difficile

Mais quand il s'agit de votre papa et de votre maman, vous avec un rôle plus difficile et sans doute plus décisif. C'est là qu'est le noeud du problème.

D'autre part, bien que vous aimiez votre maman et votre épouse, rappelez-vous la parole de Dieu: "L'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à son épouse".

L'affection, seul moyen

D'autre part, précisément parce que vous aimez l'une et l'autre et que l'une et l'autre vous aiment, votre affection est la seule qui puisse être assez persuasive pour faire comprendre et accepter à votre maman cette nouvelle situation, en même temps qu'elle conduira tout doucement Colette à découvrir tout ce qu'il y a de tendresse et de tristesse dans le coeur de votre maman.

Il faudra de la fermeté, beaucoup de patience et encore plus d'amour. Ici comme en toutes choses, c'est l'amour qui a toujours le dernier mot.

Pierre de JULIEN.







Tarte au fromage et au citron (8 portions)

Croûte

- 1 ¼ tasse de miettes de biscuits graham
- ⅓ de tasse de cassonade légèrement pressée
- ⅓ de tasse de beurre fondu

Combiner les miettes de biscuits et la cassonade; asperger de beurre fondu et bien mêler. Presser le tout dans une assiette à tarte beurrée de 9 pouces de diamètre. Refroidir.

Garniture

- 2 jaunes d'oeufs
- 1 tasse d'eau
- 1 paquet de pouding au citron ou de garniture à tarte "instant"
- ¾ de tasse de sucre
- ¾ de tasse de crème légère
- 2 tasse de fromage cottage à la crème
- 1 c. à thé de zeste de citron râpé

Battre les jaunes d'oeufs légèrement dans une casserole. Incorporer ¼ de tasse d'eau, la garniture à tarte et le ¾ de tasse de sucre; bien mêler. Ajouter le reste de l'eau (¾ de tasse) et la crème. Cuire sur feu moyen, remuant sans arrêt, jusqu'à ce que épaissi et lisse — environ 5 minutes. Refroidir. Presser le fromage cottage au tamis. Incorporer dans la garniture refroidie avec le zeste de citron. Verser dans la croûte préparée. Refroidir.

Glace

- 1 chopine de fraises fraîches
- 2 c. à thé de fécule de maïs
- 2 c. à table de sucre
- ⅓ de tasse d'eau
- colorant rouge (facultatif)

Laver et nettoyer les fraises. Ecraser assez de fraises pour obtenir ¼ de tasse de pulpe. Couper les autres fraises en deux. Combiner la fécule de maïs et les 2 c. à table de sucre dans une casserole; incorporer le ⅓ de tasse d'eau et les fraises écrasées. Cuire, remuant sans arrêt, jusqu'à ce que partiellement pris et lisse. Ajouter le colorant rouge si désiré. Passer au tamis. Disposer des moitiés de fraises sur la tarte et les arroser de la sauce chaude. Refroidir.

Le baptême en Russie soviétique

MOSCOU (CCC) — La revue athée soviétique "Nauka i Religia" demande, dans sa plus récente édition, qu'une nouvelle loi soit promulguée en Russie soviétique au sujet du baptême des enfants. Cette loi devrait prévoir des sanctions contre les prêtres, qui confèreraient le baptême à des enfants, sans posséder au préalable l'autorisation écrite tant du père que de la mère; il devrait en être de même, dit également la revue, pour l'enseignement de la religion à des enfants.

"Nauka i Religia" motive ses exigences par le fait que, ces derniers temps, on enregistre une augmentation "préoccupante" du nombre des cas où le baptême a été conféré à des nouveau-nés ou d'enfants qui reçoivent une instruction religieuse, sans que leur père le sache.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

L'ÉTRANGE AVENTURE de JEAN DESCHAMPS

par Christiane AIMERY

NUMERO 11

Ce n'était pas t'accorder assez. J'aurais pu ajouter: "Tu es un charmant garçon et j'ai de l'affection pour toi . . ." Peut-être que je n'ai pas été sans me dire, depuis ton arrivée, que j'aurais pu m'occuper de toi plus tôt . . . pas tant que ton père vivait, bien sûr, mais après sa mort. La raison, vois-tu, c'est que j'ai été froissé que le tuteur, désigné par lui-même dans son testament, fût un étranger.

— Parent éloigné.

— Très éloigné, alors? Et le tuteur naturel, n'était-ce pas moi, ton grand-oncle et le père adoptif de ta mère?

— C'est vrai, oncle Alban! Oh! c'est parfaitement juste et à la réflexion, je m'étonne que mon père ne l'ait pas compris.

— Heureux que tu le reconnaisses. Tu étais déjà assez grand pour apprécier sainement les choses . . .

— Pour juger de la composition de mon conseil de tutelle? Oh! non, mon oncle, j'étais encore un petit étourdi.

— Enfin, ne remontons pas sans cesse au déluge. Il s'agit, aujourd'hui, de l'homme fait que tu es devenu . . . déjà en âge de s'établir.

— Heu! . . . à peine.

— Ce n'est pas mon avis. Crois-tu qu'il semble plus facile d'aliéner sa liberté, passé la trentaine? Tu as l'âge qu'il faut pour faire un mari. La vie à la campagne, tu n'y entends rien, mais tu n'as pas l'air de te déplaire ici . . .

— J'y passe un de mes meilleurs congés.

— Il ne s'agit pas de vacances. Crois-tu qu'un homme qui s'adonne à l'agriculture a le temps de se tourner les pouces? Sois plus empressé avec Linda. Si vous parveniez à vous entendre, je t'établirais chez moi. Tu comprends? A Tréfontaines. Pas pour t'y croiser les bras. Pour te mettre au courant de la conduite d'une propriété . . . Pourquoi me regardes-tu comme cela?

— Parce que je vous plains, cher oncle Alban, dit Jean bravement.

— Et de quoi, Monsieur? De souffrir de la goutte ou d'avoir quatre-vingt-un ans?

— Oncle, je vous plains parce que vous avez eu des déceptions autrefois . . . et que vous vous en préparez d'autres aujourd'hui.

— Pourquoi aurais-je de nouveaux chagrins?

— Parce que vous m'offrez presque la main d'une jeune fille — mais oui, vous me recommandez de faire la cour à votre nièce — tout en sachant fort bien que son coeur appartient à un autre garçon.

— Tu es renseigné. Compliments! Et si je n'en veux pas, moi, de ce prétendant-là?

— Alors, elle fera comme . . . enfin comme une autre jeune fille. Mais celle-là était majeure, m'a-t-on dit . . .

— Justement. Linda ne peut se passer de mon consentement. Je suis son tuteur et elle n'a pas vingt et un ans.

— Elle peut . . . partir avec le jeune homme qu'elle a choisi, oncle Alban, et comment n'auriez-vous pas, ainsi, la main forcée?

— Vous parlez d'une demoiselle Fontainier, Monsieur?

— Oh! mon oncle, je parle d'une fille qui aime, qui se monte la tête, se désespère . . . qui peut en arriver ainsi . . . à commettre des imprudences . . .

— Ouais! Que prétendez-vous insinuer?

Jean rougit.

— Ce que je dis et redis: d'autre. Il faut avoir de sérieuses raisons pour refuser de marier une jeune fille déterminée comme Belinda et qui a donné tout son coeur. Est-ce que la famille du prétendant n'est pas honorable?

— Pouvez-vous poser cette question sur des gens qui étaient, autrefois, des amis intimes des Fontainier?

— Ah! Vous étiez intimes? . . . Est-ce que le jeune homme manque de moralité ou de santé?

— Il a l'air de se porter comme son grand-père qui était assez gaillard . . . et l'on ne m'a jamais rien dit de fâcheux sur sa conduite privée. Jean, mon garçon, ne t'occupe pas de choses dont tu ne sais pas le premier mot. Je n'aime pas ces gens, ils m'ont fait plusieurs affronts. Le garçon est un petit fat qui se hausse le cou et se croit doué pour l'éloquence du Barreau . . . et il l'est autant que Rick, j'imagine.

Jean ne put s'empêcher de rire.

— Il prétend succéder à un vieil avocat de Castres qui lui laisserait ses dossiers . . . au lieu de faire valoir les terres de ses parents qui n'ont pas d'autre enfant. Est-ce que cela est raisonnable?

— Castres? Mais alors, Belinda se fixerait tout près de vous! dit habilement Jean.

Il y eut un silence assez long.

— Je me suis aperçu que tu n'es pas bête. Seulement, tu fais bon marché de mes propositions. Je ne t'ai pas parlé seulement de Belinda, mais de m'aider à conduire ma propriété.

— Mais je n'entends rien à l'agriculture!

— Il me resterait assez de temps pour te mettre au courant . . . du moins, je l'espère. La question est de savoir si tu aimes la terre.

Jean Deschamps se demandait s'il ne rêvait pas. Il venait à Tréfontaines danser pour la noce de Sottie, comme il disait . . . et on voulait faire de lui le régisseur de la propriété!

— Je n'accepterais jamais ce que vous m'offrez si je ne me sentais capable de m'acquitter vraiment bien de ma charge. Et j'estime que sans avoir fait, tout au moins deux années d'études pratiques, dans une école d'agriculture . . .

— Fredo et Rick sont-ils passés par ces écoles?

— Eux, ils étaient "du bâtiment". Ils savaient, tout petits, comment il fallait conduire votre terre de montagne.

— Tu ferais attendre ma jolie Linda pendant deux ans? C'est galant!

— Elle ne m'attendrait pas, oncle Alban. Quand je reviendrais, elle aurait épousé depuis longtemps . . .

"L'amoureux au clair de lune", acheva-t-il tout bas.

Des veines se gonflèrent au front et au cou d'Alban Fontainier.

— Vous avez l'esprit de contradiction, dans votre génération! Il suffit que je parle à Sottie de son cousin Fredo . . . la voilà qui se jette dans les bras de Joël Le Spencer. Si je pousse tant soit peu Linda vers mon brave garçon de Rick, elle ne veut plus entendre parler que de ce futur avocaillon sans cause. Je m'aventure à vanter ce pauvre Rick — qui n'a pas de chance — cette petite Anne-Lise, dont mes nièces sont si férues, elle se contente de me décerner le sourire énigmatique de la Joconde.

— Parce qu'elle préfère Fredo.

— Que dis-tu là? . . . Elle préfère Fredo? Tu l'as remarqué, toi? . . . La petite masque! Elle pourrait plus mal choisir . . . Et vous, Monsieur, vous préférez . . . qui? Certainement pas Linda, puisque je vous conseille de lui faire un brin de cour . . . Anne-Lise, peut-être? . . .

— Non, personne. Je ne me sens pas mûr pour les responsabilités d'un chef de famille. Mais s'il me fallait choisir, ce serait plutôt . . . Menou.

Jean s'entendit prononcer ces mots et se pinça le bras pour être sûr qu'il ne parlait pas en rêve. Pourquoi disait-il, mon Dieu, que son choix se porterait sur Rosemonde Fontainier, puisqu'il ne songeait pas à se marier?

— Menou! C'est le bouquet! rugit le vieillard vivement redressé sur sa chaise longue. Une enfant qui n'a pas tout à fait dix-neuf ans et en paraît seize! Et la seule de mes trois nièces qui ne soit pas jolie! . . . Une petite bien tranquille, qui ne demande pas à ce qu'on lui cherche un mari, qui m'a promis cent fois qu'elle s'occuperait du vieil Alban Fontainier jusqu'à sa mort, qui ne peut être bien lointaine, malgré ses fanfaronnades . . . la seule qui me resterait si Linda, qui est hardie et mauvaise tête, ne veut pas entendre raison . . . Et il faudrait que ce fût vous, le fils de Carine, qui veniez me voler la dernière brebis de ma bergerie? . . . Eh bien! j'ai eu une riche idée de vous inviter ici!

— Mais, Monsieur . . . mon oncle, je ne sais même pas si je lui plairais et en venant à Tréfontaines, je n'ai pas eu la moindre pensée d'aliéner ma liberté.

— Si je lui parlais en votre faveur, elle me dirait qu'elle ne peut vous souffrir, c'est l'habitude des demoiselles, dans ma famille, de prendre le contre-pied de ce que je dis, lorsqu'il s'agit de mariage. Vous êtes un original. A un oncle qui vous propose la séduisante Linda, dire que vous préférez Menou?

— N'est-ce pas celle que vous tenez à garder pour vous-même?

— Oui, Monsieur! Oui, Monsieur! Je suis résolu à la garder. Et si vous deveniez son mari, vous devriez vivre les douze mois de l'année à la montagne, sans congés payés. Voilà qui vous donnerait à réfléchir, je pense?

— Mais, oncle Alban, je me trouve trop jeune encore pour me marier, et n'ai pas eu la moindre pensée . . .

— Oh! naturellement, si vous supposiez que je me résoudrais à vous la donner, vous feriez aussitôt machine en arrière. Ah! malgré votre physique, vous tenez bien des Fontainier! Vous avez leurs méthodes.

Jean se retint d'éclater de rire. Jusqu'à son vingt-deuxième anniversaire, il n'avait même pas soupçonné l'existence des Fontainier, et on venait lui dire qu'il avait leurs méthodes.

— Ne nous emballons pas. Cela n'a pas arrangé les choses de nous énerver avec . . . avec qui tu sais. Engage-toi à garder le silence sur tes "intentions" jusqu'à ce que tu sois bien sûr de toi-même. Et puis, nous aviserons. Pas un mot à Menou pour le moment. J'ai ta promesse? C'est un petit coeur tendre et fidèle. Il ne faut pas l'agiter ou l'effrayer . . . surtout si tu devais la décevoir ensuite.

TROISIEME PARTIE

. . . Mais quelqu'un troubla la fête.

CHAPITRE I

Jacounet avait prédit que le ciel, d'un jaune cuivré au couchant, annonçait d'autre neige pour le lendemain et il devait être bon prophète. A son réveil, Jean entendit ce bruit de pas feutrés, de froissements légers, que faisaient les flocons en tombant, et courut à la fenêtre. Un vol de mouches blanches tourbillonnaient comme si elles ne savaient où se poser et les pistes que le domestique avait tracées à grands coups de balai s'étaient effacées.

Rick, dans sa chambre, chantonnait d'une voix étonnamment fausse en faisant sa toilette matinale.

"Enchanté d'être bloqué à Tréfontaines", pensait Jean.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 52—No 1

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface**, par la poste: $2.00 franco. 132-T.F

40 HEURES CONSACREES à la vente de nécessités domestiques rapportent davantage que tout autre travail à salaire fixe. Profitez de la belle saison pour vendre à domicile, dans votre voisinage à généreuse commission: Médecines diverses, cosmétiques, brosses, produits culinaires. Ecrivez pour détails: **FAMILEX, Dépt. M-6, 1600, Delorimier, Montréal.**

O NDEMANDE — Jeune homme bilingue ayant complété Grade XI pour apprendre métier d'imprimeur. Situation pourrait devenir permanente après période de probation. **Appeler SPruce 4-4662.** 7-414-8C.

TOUTE DAME INTERESSEE A OFFRIR UNE SOIREE "SPENCER" pour en faire connaître les produits recevrait gratuitement un soutien-gorge. **S'adresser à Mme Marie Gratton, 550, rue Ratchot, St-Boniface, ou appeler 247-8732.** 2-278-T.F.

ON DEMANDE — Jeune fille d'au moins 25 ans ou femme mariée, bilingue de préférence, résidant dans quartier pour position de vendeuse permanente. **Se présenter l'avant-midi chez McCullough Drugs, angle Marion et Taché, St-Boniface.** 7-408-7C.

ON DEMANDE — Opératrices de machines pour confection de chemises d'homme. **S'adresser en personne à: Mid-West Garnments, 65, rue Rorie, Winnipeg, angle Bannatyne, une rue à l'est de rue Main.** 7-404-9C.

DEMOISELLE DESIRE CORRESPONDRE avec d'autres demoiselles intéressées à l'apostolat laïc. **Ecrire à Boite 411, La Liberté et le Patriote, 619, avenue Winnipeg 2, Man.** 7-411-7P.

ON DEMANDE — Ménagère pour 2 adultes. Pas de lessive. Près église. Chambre, pension et salaire. **S'adresser à 472, chemin Ste-Marie, St-Vital, ou signaler CEdar 3-3153.** 6-393-T.F.

ON DEMANDE — Ménagère pour presbytère. Equipement ultra-moderne. Logis à part, si désiré. Gros village sur grand-route. Références. **Ecrire à Boite 417, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.** 7-417-8C.

DAME QUI CONDUISEZ VOITURE — Si vous aimeriez à travailler 3 ou 4 heures par jour en sollicitant régulièrement, chaque mois, un groupe de clientes de Studio Girl Cosmetics, dans un district qui sera établi bientôt dans la ville et région de St-Boniface, et en faisant quelques livraisons légères, etc., **écrivez à Studio Girl Cosmetics, Dept. CW-45, 840, avenue LaFleur, Montréal 32.** Cette route paiera jusqu'à $5.00 l'heure. 5-358-7C.

SOUVENIRS DE BAPTEME

Les noms, date et heure du baptême, nom de l'église, peints avec l'habileté d'artistes hollandais, sur une assiette pouvant être mise au mur. Tout seulement $3.50. **Marcel Gaucher, Gravelbourg, Sask.** 4-321-8P.

ON DEMANDE INFIRMIERES LICENCIEES pour un hôpital de 25 lits, près de Winnipeg. Salaire: $325. Semaine de 40 heures, 3 semaines de vacances payées. 10 jours de congé statutaire. Augmentation annuelle: $10.00. **S'adresser à: l'Administrateur de l'Hôpital, St-Pierre, Manitoba.** 3-297-7C.

MESSIEURS

Uniquement pour vous. L'indépendance d'"Unic" avec batterie. Effacera vos soucis et désappointements. Le service incomparable du rasoir "Unic" chez vous ou en voyage. Garantie pour un an. Seulement: $9.95. **Marcel Gaucher, Gravelbourg, Sask.** 4-322-8P.

A LOUER — St-Boniface, 407, rue De la Morénie. Logis: 3 pièces. Stationnement. Libre immédiatement. **Signaler: CEdar 3-5874.** 48-185-T.F.

A LOUER — St-Boniface, Précieux-Sang. Chambre meublée, avec lessiveuse, réfrigérateur, évier, armoires. Pour demoiselle tranquille **Signaler: CHapel 7-6082.** 3-299-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée. Facilités de cuisine. Réfrigérateur. Pour une personne qui travaille. Près autobus. $30. Garage si désiré. Libre: 1er juin. **Signaler: 233-5268.** 7-407-9C.

A LOUER — Norwood, rue Kitson. Chambre complètement meublée. Libre immédiatement. $20. **Signaler: CHapel 7-3705.** 7-419-7C.

A LOUER — St-Boniface, 300, rue Hamel. Logis: 3 pièces. Entrée privé. **Signaler: CHapel 7-1869 le jour et 247-7102 le soir.** 7-421-T.F.

A LOUER — Norwood, rue Kitson. 3e plancher. Logis: 4 pièces meublés. Salle de bain privée. Libre: 1er juin. Idéal pour jeune couple sans enfant. **Signaler: 453-1977.** 7-425-T.F.

A LOUER — Disponible: 1er juin. Maison: 7 pièces en très bon état. Soubassement complet; eau chaude et froide, chauffage à l'huile, grand jardin, près de grand'route. $30 par mois. 35 milles de Winnipeg. **S'adresser à Clovis Vermette, Aubigny. Tél.: St-Pierre 301-2-2.** 7-429-7C.

A LOUER avenue Provencher

Logis: 3 pièces complètement privée. Poêle, réfrigérateur et lessiveuse. Stationnement disponible. Adultes de préférence. $65. **Appeler M. Lonergan: CHapel 7-3044.** 6-403-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 210, rue Bertrand. Près hôpital. Logis: 2 pièces. Poêle et évier. 6-392-8C.

A LOUER — St-Boniface, rue Jeanne d'Arc. Logis: 2 pièces et cuisinette. Réfrigérateur et petit poêle. Entrée et toilette privées. Place de stationnement. **Signaler: CH 7-7151.** 7-426-7C.

A LOUER — St-Boniface Près hôpital. Chambre meublée pour fille ou dame. **Signaler: CEdar 3-4757.** 7-427-8C.

A LOUER — Rue Langevin. Logis: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Complètement privé. Libre: 15 juin. **Signaler: 256-2037 après 6 h.** 7-428-7C.

A LOUER — Norwood. Logis: 2 pièces. Meublé en partie. Salle de bain semi-privée. Entrée privée. Bon service d'autobus. Idéal pour 1 ou 2 personnes qui travaillent. Libre: 1er mai. **Signaler: CEdar 3-2142.** 2-280-T.F

A LOUER — Des logis dans nouvel immeuble-appartements climatisé, situé près des églises Précieux-Sang et Holy Cross, autobus et Safeway. Les logis de 1 chambre à coucher avec réfrigérateur et poêle: $85 et $95 par mois. Meublés, si désiré. Demandez M. Gruss, Horace et Traverse. **Téléphone: 233-6735.** 5-363-T.F.

A ECHANGER — Triplex: 3, 5, 3. Localité exceptionnellement avantageuse. Revenu possible: $200 par mois. **Signaler: 233-1844, de 6 h. à 10 h. p.m.** 5-355-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue D'Eschambault. Logis non meublé: 3 pièces, salle de bain et entrée privées. Stationnement disponible. Près magasin, école, église. Libre: 1er juin. **Signaler: CHapel 7-7363.** 6-377-7C.

A LOUER — St-Boniface, rue Des Meurons. Logis moderne: 3 pièces. Possession immédiate. $70 par mois. **Signaler: WHitehall 3-2134.** 6-394-7C.

A LOUER — St-Boniface, 979, rue Dugas. Logis: 3 pièces. Au deuxième. Entrée et salle de bain privées. Poêle. Près des cours Symington. $65. **Signaler: CEdar 3-6120.** 6-395-7C.

A VENDRE — Jolie robe de mariée avec dentelle. Manches en pointes de lys. Grandeur: 12-14. A bon marché. **Signaler après 6 h.: CEdar 3-4526.** 4-338-T.F.

A VENDRE — St-Boniface centre, rue Despins. Duplex: 6 et 5. Plein prix: $25,000. Comptant: $10,000. Offres considérées. **Signaler: CEdar 3-3457 le jour; CEdar 3-6997, le soir.** 2-266-T.F.

A VENDRE — St-Vital. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Lot: 40' x 210' avec jardin. Taxe: $143. Meilleure offre. Termes si désirés. Pas d'agents. **Signaler: 256-2088.** 7-422-7C.

A VENDRE — St-Norbert. Lot de rivière: 50' x 360'. Gaz, eau et égouts. $5,200. **M. Gerrie, D. I. Gerrie & Co., GLobe 2-1104.** 7-409-9C.

A VENDRE — Haywood, Man. Pour cause de santé. Restaurant avec logis, salle de billard et salon de barbier. Très bon commerce pour barbier. **S'adresser à M. Massimon, C.P. 90, Haywood, Man. Téléphone: St-Claude 311-31.** 40-12-T.F.

A VENDRE — Avenue Moore. $8,900. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement. Tout près église et école St-Eugène. Taxe: $111. **Signaler: ALpine 6-0433.** 3-291-7C.

LETELLIER — Petite maison à vendre, à échanger ou à louer. Termes très faciles. Pour renseignements, écrire à: 153, rue Masson, St-Boniface, ou venir après 6 h. ou le samedi. 5-354-T.F.

A VENDRE — St-Vital. Près église et école St-Emile. Maison en stuc, 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Grand lot double: 80' x 102'. Prix raisonnable. **Signaler: ALpine 3-9771 après 5 h.** 5-359-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, 346, rue Dumoulin. Nouvelle maison: 8 pièces. 5 chambres à coucher, beaux planchers, bois dur dans salon et salle à manger. Tapis dans chaque chambre à coucher. Belles armoires. Salle de bain à chaque étage. Une rue de l'Institut Collégial St-Joseph. Aussi logis: 3 pièces au soubassement loué à $95 par mois. Garage double. Possession: 1er juin. **Pour plus d'informations, signaler CEdar 3-4148.** 6-399-7C.

A VENDRE — Lots de plage. Plage Albert. Tout près du lac. Plage sablonneuse d'une longueur d'un mille. Idéal pour enfants. 80' x 140'. Prix: $400. Termes si désirés. Taxe basse. Pour renseignement, écrire ou téléphoner à B. J. Trainor, Victoria Beach, Man. 9-304-T.F.

ST-ADOLPHE

A vendre dans nouveau développement

Grand lot boisé: 81' x 185'. Très pittoresque. Endroit idéal pour établir une nouvelle demeure. Bonnes écoles. Accès facile à la ville en quelques minutes. Voyez nos plans. S.v.p. appeler 247-9267. 42-58-T.F.

A VENDRE — Village de St-Malo. Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher (3 au 2e et 1 au 1er). Salon, salle à manger et grande cuisine. Eau courante. Sur grand lot. **Signaler: 233-2001 ou s'adresser à A. Maynard, St-Malo.** 2-288-T.F.

Vente de succession à St-Boniface, 161, rue Dumoulin

Bonne maison à trois logis, bon revenu, possibilité d'une bonne augmentation en valeur pour avenir.

Lot: 60' de devanture. **Pour plus de détails, s'adresser à MM. Marcoux, Dureault, Bétournay et Bétournay, avocats de l'exécuteur en appelant WHitehall 2-0038.** 50-229-T.F.

A VENDRE — Dans village d'Ile-de-Chênes, Man. Lot avec maison: 24' x 32', 7 pièces. Soubassement complètement fini. Magasin attenant et pompes à essence. Près école et église. **S'adresser au Magasin Petit, Téléphone: 248, Lorette.** 7-418-8C.

A VENDRE — St-Boniface. Maisonnette: 3 pièces. Salle de bain moderne. Nouvelle fournaise: gaz. Nouveau chauffe-eau en cuivre. Nouveau brochage électrique. Garage. Lot clôturé. Idéal pour couple jeune marié, d'âge moyen ou retiré. Prix: $6,600. **Signaler: CHapel 7-2546.** 7-405-9C.

A VENDRE — Village St-Adolphe, 16 milles de Winnipeg. Bungalow moderne: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Eau courante. Fosse septique. Près écoles élémentaire et secondaire. Grand lot. **S'adresser à: Auguste Lagassé, St-Adolphe.** 7-406-7C.

A VENDRE — Village St-Pierre. Maison modrne: 3 chambres à coucher, cuisine, grand salon, salle de bain complète, eau courante, chauffage automatique: huile, salle de récréation et 2 chambres à coucher au sous-sol. Garage et allée en béton. 11 acres de terre à cultiver. Près école, église, etc. **S'adresser à: M. Germain Lavergne, Boite 13, St-Pierre, Man. Téléphone: 101-2, St-Pierre, ou SPruce 5-8291, Winnipeg.** 48-189-T.F.

Vente privée — Parc Windsor

Bungalow style ranch: 4 pièces, toutes très grandes avec commodités spéciales. Garage isolé, patio, clôture. 3 ans. Près église Sts-Martyrs-Canadiens et école. Comptant sur hypothèque. Pas d'agents. **Appeler 256-8631 le soir.** 2-275-T.F

AUBAINE SPECIALE

Trois rues du futur centre d'achat "Goulet"

Norwood. Terrain et propriété en très bon état. Chauffage: gaz. Taxes seulement $161.00 cette année. Grand garage broché pour électricité. 3 chambres à coucher en haut. Salon, salle à dîner et cuisine au premier. Chambre au soubassement. Vente comprend sécheuse à gaz neuve au soubassement. Brochage d'électricité complètement renouvelé. Très propre. **Seulement $1,500 comptant.** Faites affaires avec le propriétaire. Raison de vente: jugez vous-mêmes lorsque vous la visiterez — ou la maison rapetisse, ou la famille devient trop grande. **Signalez CH 7-7047 en tout temps.**

A VENDRE

St-Boniface — Rue Roger. Maison: 6 pièces. Revenu mensuel: $60. Grand soubassement. Lot: 40'. Prix: $11,800 à termes.

Rue Des Meurons — Maison: 7 pièces. Revenu mensuel: $120. Prix: $10,800. $800 comptant.

AGENCE D'IMMEUBLE R.-G. LAVIGNE
1134, chemin Ste-Marie
R.-G. Lavigne: ALpine 3-0546
Joseph Grenier: CHapel 7-9184
6-402-7C.

OLIVER, BROWN ET SCHRAG pouvons vous trouver des clients désireux d'acheter des maisons dans toutes les municipalités du Grand-Winnipeg. Si vous avez l'intention de vendre, téléphonez à **FERNAND VIAU** 253-1361 ou AL 3-0155. T.F.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

St-Boniface — Près hôpital. Bungalow: 4 pièces. Soubassement complet. Chauffage: huile. Garage. Plein prix: $10,900. Titre clair. Comptant sur hypothèque.

St-Boniface — Immeuble: 5 logis. Revenu mensuel: $400. Toujours loués. Prendrait maison en échange ou $10,000 comptant. Balance: termes faciles.

Village de Lorette — Maison: 5 pièces. Bonne eau. Lot: 140' x 128'. Plein prix: $3,500. Termes faciles.

St-Boniface — Rue McTavish. Maison: 3 pièces. Egouts et eau. Comptant requis: $300. Balance portée par propriétaire. Libre.

Rue Goulet — Site pour immeuble-appartements. Lot: 50' x 120' avec maison: 6 pièces. Chauffage: gaz. Prix à négocier.

St-Boniface — Grand immeuble-appartements. Revenu mensuel: $670. Poêles et réfrigérateurs inclus. Chauffage: gaz. Comptant requis: $15,000. Balance: $325 par mois à 7%.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: CEdar 3-2027
5-367-7C.

A VENDRE

ST-BONIFACE
Rue Bertrand. Maison: 7 pièces, 2 chambres à coucher au premier. Logis: 3 grandes pièces au 2e. Garage. Prix: $11,950. $2,000 comptant. Balance: $75 par mois.

ST-BONIFACE
Duplex: 5 et 5. Grand lot. Garage double. Prix: $18,500.

NORWOOD
Près Précieux-Sang. Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Garage. $2,200 comptant.

ST-BONIFACE
Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Garage. $6,350, $3,000 comptant.

ROUTE TRANS-CANADA
Garage, restaurant, station-service, plus logis moderne. 5 pièces. 3 acres de terrain. Propriétaire malade sacrifierait. Complet: $28,500.

PRES DE LORETTE
Lot de rivière: 4 acres. $2,250 à termes.

NORWOOD
Duplex: 4 et 3. Chauffage: gaz. $15,900.

ST-VITAL
Bungalow: 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage. Grand lot. $10,500. Termes.

90 MILLES A L'OUEST DE WINNIPEG
Hôtel complètement moderne: 10 chambres. Bar mixte. Restaurant. Ventes de bière: $68,000. Prix: $85,000. Termes.

ST-BONIFACE
Immeuble-appartements: 4 logis. $32,500. Termes faciles.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
5-351-7C.

A VENDRE

St-Boniface centre — Salon de barbier avec évier et douche. Accessoires inclus. Logis: 3 grandes pièces et salle de bain. 4 unités. Au 2e étage, logis: 3 pièces, salle de bain. Revenu mensuel: $60. Chauffage: huile. 2 chauffe-eau. Buanderie au soubassement. Garage. Fait de bonnes affaires. Prix: $13,500 à termes faciles.

St-Boniface — Restaurant avec logis: 4 pièces. Loyé: $155 avec bail de 3 ans. Fait très bonnes affaires. Livres ouverts aux personnes intéressées. Prix: $13,500 à termes faciles. Considérerait échange sur maison à St-Boniface.

Garage à la campagne — 60 x 120' avec agence de machines aratoires. Dans très bon district canadien-français. Fait de bonnes affaires. Lot: 240' x 250'. Equipement complet inclus. Considérerait bonne ferme ou emplacement de ville en échange.

Centre de St-Boniface — $7,000 comptant. Immeuble-appartements: 6 logis, 3 pièces. En très bonne condition. Revenu mensuel: $414. Taxe: $340. Chauffage: $210. Pourcentage sur investissement: 11½.

St-Boniface — Maison: 4 pièces, 2 pièces au soubassement. Belle rue tranquille. Près basilique et hôpital. $4,000 comptant.

St-Boniface — Immeuble-appartements: 2 ans. 9 logis. Prix: $80,000. Termes faciles.

Pour tous renseingements,
s'adresser à
M. E. COLLETTE
312, rue Hamel
Téléphone: 233-2683
6-329-7C.

N. L. BROUSSEAU CO., LTD.
Téléphone: GLobe 3-0741
Ernie M. Bucko: CEdar 3-4574

A VENDRE

FERME — St-Pierre
Plus de 400 acres. Grande maison moderne avec équipement complet de maison de ville. Machineries, grande étable, hangars, etc. Terre prête à ensemencée. E. Bucko: CE 3-4574.

ST-BONIFACE
Avons à vendre plusieurs propriétés à bon revenu, à St-Boniface. CE 3-4574.

VILLE DE WINNIPEG
Hôtel. Près St-Boniface. E. Bucko: CE 3-4574.

NORWOOD — $4,000 comptant
Magnifique maison: 4 chambres à coucher. Grands salon, salle à manger et cuisine. Aussi salle d'études. Soubassement à la grandeur. Nouveau gaz. Grand lot. 1 rue d'école et église Précieux-Sang. Cette maison est en très bon état. 20 ans seulement. Bonne localité. Garage avec maison d'été. Beaucoup d'arbres. 10 minutes de la ville, par autobus. CE 3-4574.

$1,000 COMPTANT — Parc Windsor
Coral Crescent. Magnifique bungalow: 3 chambres à coucher, salon et salle à manger en L. Belle cuisine avec four encastré. Soubassement à la grandeur. Chauffage: gaz. Allée de côté. 4 ans seulement. ½ rue de l'église Ste-Bernadette. E. Bucko: CE 3-4574.

BESOIN URGENT
De maisons: 2 chambres à coucher avec soubassement à la grandeur. Près hôpital et basilique. Avons 4 acheteurs avec argent comptant. CE 3-4574.

ST-BONIFACE — Rue Notre-Dame $2,000 comptant
Magnifique bungalow en stuc, 12 ans. 3 chambres à coucher, grands salon et cuisine. Chauffage: gaz. Récemment peint à l'intérieur. Tuiles claires et brillantes dans cuisine et salle de bain. Cour arrière comme parc, clôturée. Près école Marion, basilique, magasins, autobus, taxe basse. Termes faciles. Prix: $14,500. CEdar 3-4574.

RUE ST-JEAN-BAPTISTE
$4,000 comptant. Site de choix. Bungalow stuc, 7 ans. Duplex ou maison familiale. 2 grandes chambres à coucher en bas. Très belles cuisines haut et bas. Aussi salons: 16' x 14' à chaque niveau. Chambre à coucher: 14' x 14' en bas. Buanderie. Soubassement complet. Garage. Près basilique, hôpital, autobus, magasins et école Provencher. Logis du bas loué si désiré. Possession immédiate. Termes si nécessaires. CEdar 3-4574.

RUE BERTRAND
Duplex: $2,000 comptant. Demi-rue de l'hôpital. 3 chambres à coucher au 1er étage. 2e étage, logis privé complètement meublé, loué à $85 par mois. Taxes basses. Soubassement à grandeur. Garage. Maison récemment rénovée. Cuisine et salon de grandeur raisonnable. Aussi, chambre à coucher à l'avant peut être louée. Paiements faciles. CEdar 3-4574.

RUE LOUIS RIEL
$3,000 comptant. Bungalow: 2 chambres à coucher. Près basilique, écoles et hôpital. Soubassement à grandeur. Fenêtres et portes en aluminium. Garage. S.v.p., signaler CE 3-4574.

CENTRE ST-BONIFACE
$10,000 comptant. Immeuble-appartements: 8 logis, avec 2 magasins. Localité de choix pour accès à école, autobus et église. Complètement loué sur bail à approximativement $6,800 par année. Chauffage: gaz. Dépenses minimum. Propriétaire quitte la ville. Paiements faciles. Prix: seulement $42,500. M. Bucko: GLobe 3-0741 ou CEdar 3-4574.

NORWOOD — Rue Eugénie
Triplex — $2,000 comptant
Bon quartier pour location. Près toutes écoles et églises Précieux-Sang et Holy Cross. Nouvelles portes, garnitures et tuiles sur planchers. Entrées privées. Poêles, réfrigérateurs et ameublement inclus dans le prix. Ne manquez pas ce bon marché. Taxe basse. Prix: $14,800 seulement. CEdar 3-4574.

ON DEMANDE
Maisons pour vente, à St-Boniface.
Avons acheteurs qui attendent.
Si vous désirez vendre,
appelez E. M. BUCKO
CE 3-4574 le jour GL 3-0741.
5-364-7C.

A VENDRE

St-Boniface — Centre. Afin de régler une succession. Triplex: 6, 4, 3. Chauffage: gaz. Lot: 60'. Planchers: bois dur. Termes et prix très avantageux.

St-Boniface — Rue Louis Riel. Bungalow moderne: 2 chambres à coucher, 2 supplémentaires au soubassement. $3,500 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Blvd Dollard. Maison de rapport, 3 logis privés. Très bon état. Bon revenu. $4,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Rue Notre-Dame. $9,500. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chaufage: gaz. $2,000 comptant. Balance: termes faciles.

St-Boniface — Duplex moderne: 4 et 3. 9 ans. Garage double. Tapis mur à mur. 2 réservoirs pour eau chaude. Chauffage: gaz. Seulement $14,300, à termes.

St-Boniface — Rue Giroux. Bungalow moderne: 3½ pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. $3,000 comptant. Balance à termes.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
5-356-7C.

MARION STREET REALTY LTD.
66, rue Marion, Norwood

A VENDRE

Norwood — Près Holy Cross. Maison: 2 chambres à coucher, 2 pièces au sous-sol, louées à $60 par mois. Comptant requis: $3,000.

St-Vital — Immeuble-appartements neuf: 8 logis. Revenu mensuel: $780. Comptant requis: $15,000.

St-Boniface — Maison: 1½ étage, 5 pièces, 3 chambres à coucher. Age: 15 ans. Comptant requis: $2,000.

St-Vital — Rue Berrydale, près chemin Ste-Marie. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. 8 ans. Grand lot. Garage. Prix très raisonnable. Comptant requis: $2,500.

St-Boniface — Bungalow: 4 pièces. 14 ans. Chauffage: gaz. Soubassement complet. Garage. Près basilique et écoles. $3,000 comptant requis.

Prairie Grove — Ferme: 275 acres, toutes en culture. 12 milles de la ville. Prix et termes à négocier.

Appeler le soir
Louis Engel, CEdar 3-5771
ou
Rudy Leblanc, 253-9705
le jour, CEdar 3-6217
5-361-7C.

A VENDRE

Lorette — Près chemin Dawson. 135 acres. $75 l'acre. $2,000 comptant. Balance facile.

Centre Canadien français — Petite terre: 20 acres. Maison, étable, puits artésien. Garage. $7,500.

St-Boniface — Duplex 13 ans. Grand garage. Revenu mensuel: $135, plus résidence, 4 pièces. $19,000. Environ $6,000 comptant.

30 milles de Winnipeg — Sur route pavée. 15 acres avec belles maison et étable. Autres bâtiments. Titre clair. $5,000 seulement.

Fannystelle — Grande maison. Grand lot. $4,500. $2,000 comptant.

St-Pierre — 320 acres. 30 vaches à lait; 15 jeunes. Contrat de lait: 18,000 livres. Machines aratoires. Citerne pour lait. Taxe: $1.00 l'acre. Le tout: $37,000; $10,000 comptant. Balance facile à 6½%.

St-Pierre — Ferme: 360 acres, 350 en culture. Bâtiments, eau courante, chemin gravelé. Autobus scolaire. $28,000. Partie comptant. Balance à termes.

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
5-370-7C.

A VENDRE

St-Boniface — Parc Windsor, baie Bibau. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. 3 ans. Comptant requis: $1,500. Balance: termes faciles.

Parc Windsor — Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Age: 3 ans. Garage. Prix: $11,500. Comptant requis: $1,000. Balance à termes.

Rue Horace — Duplex en stuc. Environ 15 ans. Garage. Chambre au soubassement. Bel emplacement Prix: $10,800.

Rue St-Jean-Baptiste — Semi-duplex en stuc: 4 et 3. Chauffage: gaz. Très bon état. Prix: $14,500 à termes.

St-Boniface — Rue Notre-Dame. Maison: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Prix: $7,900. Comptant requis: $500.

St-Vital — Maison: 1½ étage, 6 pièces, 4 chambres à coucher. Age: 13 ans. Chauffage gaz. Garage. Beau lot très central. Seulement $2,500 comptant. Balance à termes. Pour visiter, appeler.

St-Boniface — Duplex: 3 et 3. $9,500. $1,500 comptant.

Pour acheter, vendre ou échanger Estimation gratuite

Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
5-366-7C.

PAUL'S REALTY LTD.
120, avenue Provencher, angle Taché et Provencher, St-Boniface

A VENDRE

IMMEUBLE-APPARTEMENTS: 6 logis
St-Boniface. Site idéal. Chaque logis loué sous bail. Très bon revenu. Poêles, réfrigérateurs, lessiveuse, sécheuse, etc. Rapporte 12% sur investissement. Plein prix: $42,000. Vraiment une aubaine.

ST-VITAL
Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Grand lot et jardin. Plein prix: $7,500. Seulement $800 comptant.

NORWOOD
Maison de rapport: 14 pièces. Garage double. Sur lot de 50'. Prix: $14,900. Comptant requis: $2,000.

AVENUE PROVENCHER
Duplex près école Marion. Très propre. Soubassement fini. Garage. $1,000 comptant requis.

RUE NOTRE-DAME
Quadruplex. Près école Marion. Presque neuf. Construction de brique et béton. Double garage. Bon revenu. Propriétaire désire se retirer.

SOYEZ LES BIENVENUS
Si vous avez besoin des renseignements pour ventes ou achats. Nous avons aussi des sources pour placement d'argent. Si vous désirez une hypothèque, en accroître une ou consolider vos dettes.

Pour plus d'informations
appeler R. THERIAULT
ou PAUL GAGNON
Bureau: 247-9267 ou 233-4845
Résidence: ALpine 3-0264
5-372-7C.

FERNAND VIAU
Oliver, Brown & Shrag
Centre d'achats Windsor Park

A VENDRE

Norwood — Rue Eugénie. $1,800.00 comptant. Maison de famille. Près toutes écoles et églises Précieux-Sang et Holy Cross. Salon, salle à dîner avec cheminée. 3 chambres à coucher et salle de bain. Taxe: $165.00. Belle propriété. Plein prix: $12,500.

St-Norbert — Rue de l'Eglise. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher, salle de bain complète. Chauffage: huile. Lot: 90' x 150'. Garage. Le tout: $8,500, soit un réduction de $500.

Si vous désirez acheter ou vendre,
appelez Fernand Viau
253-1361 ou ALpine 3-0155
6-329-7C.

Une centaine de Canadiens au pèlerinage militaire de Lourdes

OTTAWA (CCC) — Une centaine de membres de l'Aviation militaire canadienne participeront au septième pèlerinage militaire international de Lourdes qui aura lieu, cette année, du 4 au 10 juin. Ils appartiennent à la Division aérienne de Metz et seront conduits par le lieutenant-colonel d'aviation A. Hallé, premier aumônier à la Division aérienne de Metz.

La nouvelle en a été annoncée à Ottawa par le colonel d'aviation J.-P. Davignon, directeur de l'Administration religieuse catholique de l'Aviation Royale Canadienne.

On prévoit que plus de 40,000 soldats participeront cette année au pèlerinage militaire international de Lourdes. Les pays représentés seront, outre le Canada, la France, la Belgique, l'Autriche, l'Angleterre, l'Irlande, le Luxembourg, les Pays-Bas, l'Italie, l'Allemagne, les Etats-Unis et les pays scandinaves.